Décembre 2009

Tableau de bord des zones franches urbaines en Île-de-France

Rapport d'activité 2008

IAU
INSTITUT D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME ÎLE-DE-FRANCE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFECTURE DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

îledeFrance

ZFU Club 26

Tableau de bord des 26 zones franches urbaines

Rapport d'activité 2008

Décembre 2009

IAU île-de-France
15, rue Falguière 75740 Paris cedex 15
Tél. : + 33 (1) 77 49 77 49 - Fax : + 33 (1) 77 49 76 02
http://www.iau-idf.fr

Directeur général : François Dugeny
Département : Démographie habitat équipement et gestion locale *Christine Corbillé, Directrice du département*
Étude réalisée par *Olivier Mandon*
Maquette réalisée par *Monique Chevrier*
N° d'ordonnancement : 2.04.013

Crédit photo de couverture : Ville d'Argenteuil

Sommaire

INTRODUCTION 5

A- Réunion club des 26 ZFU du 19 juin 2008 7

Principaux enseignements 8
1 - Éléments de contexte du dispositif ZFU en Île-de-France 8
2 - La politique régionale de développement économique des quartiers en difficulté 9
3 - Les travaux de la CCIP 93 11
4 - La ZFU de Sevran 13
4.1 - Spécificités de la ZFU 13
4.2 - Présentation de AEB-FIFEL ZUS 14
4.3 - Témoignage d'un chef d'entreprise en ZFU : nova@com 15
5 - La ZFU de Bondy et le réseau d'entrepreneurs de la ville 16

B- Compte-rendu réunion du club des 26 ZFU du10 décembre 2008 19

Principaux enseignements 20
1 - La politique régionale européenne en Île-de-France et l'exemple du projet In'Europe de Clichy-sous-Bois/Montfermeil 20
1.a - La politique régionale européenne en Île-de-France 20
1.b - Le projet In'Europe de Clichy-sous-Bois/Montfermeil 21
2 - Actualités réglementaires concernant le dispositif des ZF : discussions en cours 22
3 - L'avancée du programme régional d'appui au développement économique des quartiers en difficulté 23
4 - L'insertion par l'économie, la ZFU d'Argenteuil 24
4.1 - Présentation de la ZFU 24
4.2 - Entreprise INEO, travaux publics 26
5 - La ZFU de Grigny/Viry-Châtillon 28
5.1 - Avancement des projets de la ZFU 28
5.2 - La création d'un centre de formation dédié à la ZFU 29

C- Synthèse statistique des 26 ZFU 31

C-1 Les prestations sociales des CAF dans les ZFU franciliennes en 2007 31
C-2 La dynamique économique dans l'environnement des 26 ZFU franciliennes en 2008 35
C-2.1 La dynamique économique dans les 26 ZFU (URSSAF) 35
C-2.2 La dynamique économique dans les 26 ZFU (URSSAF), par département 41
C-3 La richesse financière des communes et groupements de communes dans l'environnement des 26 ZFU franciliennes 48

CONCLUSION 49

D- ANNEXES 51

D-1 Note méthodologique sur les données du tableau de bord 2007 52
D-2 Données complémentaires CAF(S)-CTRAD PAR ZFU, ZUS par département et Île-de-France 55
D-3 Données complémentaires URSSAF par ZFU 75
D-4 Présentation de la ZFU de Sevran et AEB-FIFEL ZUS 103
D-5 Présentation de la ZFU d'Argenteuil 105
D-6 Présentation de la ZFU de Grigny/Viry Châtillon, le Pacte des Lacs de l'Essonne 107

Introduction

Depuis 2003, l'État travaille à une refonte de son action en politique de la ville. Elle se caractérise tout particulièrement par une concentration des moyens financiers vers la rénovation urbaine (Projet de Rénovation Urbaine - PRU) de nombreux quartiers en zus. La restructuration urbaine de ces quartiers vient en complément de politiques publiques exceptionnelles déjà présentes. Presque la totalité des 26 ZFU d'Île-de-France a aujourd'hui un PRU qui est aussi programmé dans leur environnement communal.
En 2008, l'État annonce sa volonté de redéfinir sa politique ciblée sur la géographie dite prioritaire. Des consultations techniques et des commandes de rapports parlementaires[1] alimenteront les réflexions en cours. La question du devenir du dispositif ZFU est une nouvelle fois posée.

À la création du dispositif ZFU, dès 1997, l'IAU île-de-France, en étroite collaboration avec la Préfecture de Région Île-de-France et le Conseil Régional Île-de-France a mis en place un travail d'observation, de suivi et d'analyse de la mise en œuvre de cette politique publique liée au développement économique des quartiers en difficulté. Les nombreux travaux publiés depuis ont participé à une meilleure connaissance des intérêts et dysfonctionnements du dispositif ZFU. Plus de dix années après, le tableau de bord des 26 ZFU d'Île-de-France se poursuit. Sa spécificité actuelle est de privilégier les expériences qualitatives, pratiques des acteurs professionnels et des collectivités locales dans leurs métiers. Le rapport annuel de son activité[2] reprend les échanges réalisés lors des réunions du Club des 26 ZFU et intègre les informations statistiques disponibles dans le cadre des partenariats privilégiés avec l'IAU île-de-France. Ainsi, les URSSAF d'Île-de-France, la Direction Générale des Collectivités Locales, les CAF et le CTRAD ont enrichi les données statistiques du tableau de bord. De nouvelles informations sont proposées dans le cadre de la dépendance des habitants foyers allocataires aux prestations sociales et comment les populations les plus jeunes sont concernées.

Le rapport d'activité 2005/2007 a relaté les réflexions relatives à l'emploi dans les ZFU, les créations d'emploi possibles ou non dans le cadre du dispositif ZFU. En 2008, c'est la question du développement de ces quartiers par l'emploi et de l'insertion sociale par l'économie de leurs habitants qui a été tout spécifiquement développée. Elle est d'autant plus importante qu'elle s'articule parfois avec la mise en œuvre des PRU et leur charte d'insertion.

[1] En 2009, une mission parlementaire est confiée par le Premier ministre à Philippe André et Gérard Hamel. Elle vise à proposer au gouvernement une méthode opérationnelle de révision de la géographie des ZUS et des CUCS.
[2] Publications récentes : Tableau de bord des zones franches urbaines en Île-de-France, rapport d'activité 2005/2007, Olivier Mandon juin 2008 ; Tableau de bord des Zones Franches Urbaines 23 ZFU-Bilan 2001/2004, rapport de synthèse et CDROM Monographique, Olivier Mandon janvier 2007.

A- Réunion club des 26 ZFU du 19 juin 2008

Étaient présents :

Julien Bastière, Assemblée Permanente des Chambres de Métiers
Linda Benihaddaden, cci de Paris
Rachid Bourchareb association SINAPS, Chargé d'études
Michael Bourgeois, DIV
Célia Briffault, Chargée d'études de la CAF de Seine Saint Denis
Jacques Cardot, Vice–président FIFEL ZUS
Christilla Carot, Ville d'Argenteuil
Mireille Chardron, Mission Égalité des Chances, Préfecture Région IDF
Danie Chemineau, responsable service d'études au niveau de la région des CAF
Marc Chevrel ZFU Sartrouville
Sandrine Cirio, Mairie de Chennevières
Christine Corbillé, IAU îdF Directrice du DDHEGL
Claire Fortat, Chargée d'études de la CAF de l'Essonne,
Julien Fourneyron, conseiller ZFU CCIP 93
Victorin Gokpon, Chargé de mission ZFU à Sevran, animateur FIFEL et AEB
Mathieu Gourmelon, Mission Égalité des Chances, Préfecture Région IDF
Brigitte Guigou, IAU îdF
Frédéric Hofmann, Gérant de la société Nov@com, participant à l'association des entrepreneurs des Beaudottes,
André Jaunay, CRIF service développement et création des entreprises,
Agnès Jourdan, DIV
Potel Krasny, DIV
Mélanie Lancel, Chargée d'études de la CAF de Seine et Marne,
Yann Lehuédé, CA Lacs de l'Essonne, ZFU Grigny Viry Chatillon
Olivier Mandon, responsable du tableau de bord, IAU îdF
Florence Rey, CRIF, prospectives évaluations,
Christelle Schmitt, CA Lacs de l'Essonne,
Julien Tuillier, chargé d'études CCIP 93
Nathalie Verdeille, Mairie de Bondy,
Dominique Villechenon, conseillère ZFU CCIP 93
Estelle Vulliez, responsable du service économique de Sevran

Ordre du jour

1 La politique de la Région en matière de développement économique des quartiers en difficulté

2 Les travaux de la CCIP 93

3 La ZFU de Sevran

4 La ZFU de Bondy et le réseau d'entrepreneurs de la ville

Principaux enseignements :

Les éléments statistiques économiques disponibles au sein des 26 ZFU révèlent la persistance du nombre d'implantation d'entreprises dans les ZFU. Les données les plus récentes nous informent d'un stock d'entreprises de plus de 12 000 établissements au 1er janvier 2006. Lors de l'année 2005, le rythme d'implantation reste soutenu avec 2 700 établissements. Ces informations sont complétées par les travaux des URSSAF franciliennes. En 2005, les effectifs de salariés dépassent les 19 500 personnes. Les populations des ZUS ou ZFU restent des populations au profil social très fragile. Cette tendance se constate par les travaux des CAF d'Île-de-France. Les 5 millions d'habitants, à l'échelle des 23 ZFU, se composent de 64% d'allocataires. La dépendance aux prestations sociales reste la plus forte parmi les populations des ZUS. Elle est encore plus importante au sein des ZFU.
Les échanges 2008 du club des 26 ZFU aborde l'action de la Région Ile-de-France dans le développement économique des quartiers en difficulté. Elle s'articule autour d'une action nouvelle en terme d'information des acteurs (site Internet), l'aide au développement de l'entrepreunariat, le développement d'une école régionale de projets. La Chambre de Commerce et de l'Industrie du 93 a la particularité d'intervenir dans un secteur géographique concentrant de nombreuses ZUS et de ZFU. Une réflexion relative au développement stratégique du marketing territorial est mise en œuvre. Son observation locale révèle les priorités de développement à entrevoir dans les ZFU. Elle souhaite aussi accentuer son action vers un accompagnement des entreprises dans leur projet de développement de l'emploi. Dans un cadre plus opérationnel, les acteurs de développement des ZFU de Sevran montrent bien les difficultés que les quartiers ZFU peuvent rencontrer dans leur développement. La mobilisation de tous les acteurs locaux semble être une variable importante pour espérer une action efficiente. Le développement des réseaux d'entrepreneurs assure une meilleure connaissance du tissu économique local et entretient une dynamique locale de développement. Le témoignage de chef d'entreprise apporte en 2008 un éclairage sur la capacité délicate de travail des entrepreneurs en ZFU. La sécurité des sites est à fortement prendre en compte. Les anciennes ZFU mises en place dès 1997 continuent à développer leurs activités selon leurs capacités immobilières et foncières. Celle de Bondy travaille au développement du réseau d'entreprises.

1- Eléments de contexte du dispositif ZFU en Île-de-France

L'année 2007 du Club des 26 ZFU avait été consacrée à la question de l'emploi, l'année 2008 a abordé une thématique plus particulièrement liée au développement économique et aux problématiques autour des entrepreneurs, leurs réflexions, leurs besoins et attentes, ou leurs difficultés face aux politiques publiques développées, dont celles de la Région.

Quelques résultats statistiques :
Fin 2005, 12 000 établissements d'entreprises sont dénombrés sur l'ensemble des 26 ZFU, nombre qui croît régulièrement dans ces territoires. C'est le signe d'une dynamique économique qui perdure depuis une dizaine d'années.

En termes de raisonnement et d'analyse statistique, on est obligé de garder encore en tête les 3 générations de ZFU d'un point de vue réglementaire, en effet on aborde pas les données statistiques de la même façon selon les périodes car certaines données n'existent pas encore. Les anciennes ZF restent les territoires les plus importants en termes de volumes d'établissements d'entreprises. Si on raisonne en termes de dynamique par rapport aux nouveaux établissements d'entreprises au 1er janvier 2006 : 2 700 établissements nouveaux se sont implantés sur l'ensemble de l'IDF. Pour les 9 ZFU de première génération de manière rétrospective, on constate une croissance constante dans ces territoires. Pour les 23 ZFU de 2ème et 3ème génération il y a une petite baisse en 2006 par rapport à 2004, sachant que l'année 2005 n'a pas été accessible en terme de statistique, mais que le nombre d'implantations nouvelles reste en augmentation par rapport aux années précédentes.

Une dynamique qui perdure malgré un « vieux » dispositif (1997) permet de penser qu'une politique nationale, en terme de dynamique économique, permet à ces territoires de recenser de nouveaux établissements d'entreprises.

En termes de **secteurs d'activités représentés**, la répartition est la suivante : les services aux entreprises (18 %), ensuite le commerce de détail, puis la construction et enfin l'éducation-santé-action sociale. Les

services aux entreprises sont en progression constante. Le commerce de détail non alimentaire est fortement représenté. Pour ce qui concerne les services aux particuliers il s'agit essentiellement de la restauration, viennent ensuite les commerces de coiffure, salon de beauté mais en faible représentation.
Le petit commerce de proximité est soit faiblement représenté soit en pleine mutation, selon les problématiques allant au-delà des ZFU.
Ce qu'il semble falloir retenir est la pérennité de la dynamique économique dans ces territoires, malgré la fin progressive de ce dispositif, ces territoires-là pouvant redevenir attractifs.

Selon la CCI, **la dynamique économique existe bien**, en termes de nombre d'établissements mais il est difficile de savoir s'il y a création d'emploi. Les chiffres URSSAF et ceux de la DDEFP ne comptabilisent que les emplois exonérés. Est-ce que ces emplois créés bénéficient aux résidents ? Le bilan est assez mitigé, ce sont de toutes petites entreprises, la clause d'embauche locale n'est applicable qu'à partir du 3ème salarié, ce qui limite l'impact sur l'emploi local. La pérennité des emplois créés est variable. Par exemple pour la ZFU Clichy-Montfermeil, si la question du transport n'est pas réglée, son développement ne sera pas pérenne. Un autre exemple, la ville de Stains a une politique forte de développement d'activités, en faisant en sorte que les entreprises qui s'installent arrivent avec des projets d'acquisition de foncier ou immobilier, et d'activités autres que de services. **Tout dépend des stratégies de chaque ville et le développement pérenne des ZFU dépendra du positionnement politique local et des disponibilités foncières/immobilières.**

La particularité en Île-de-France est la proportion plus importante d'implantation de nouveaux établissements à l'échelle de son territoire dans les ZFU au regard des transferts d'activités. Pour la dernière période le transfert d'activités prédomine sur les reprises d'activités. La proportion d'implantation de nouveaux établissements en terme de création pure reste la même.

Un travail avec les **URSSAF d' Île-de-France** a permis de compléter ces informations.
Près de 3 000 entreprises bénéficiant d'exonération à temps plein ou progressif ont été recensés en 2006 contre 2 835 en 2005. En termes d'effectifs de salariés, 19 500 sont présents dans les ZFU franciliennes dont 11 263 sont des salariés « exonérés ».
La masse financière des 19 500 emplois correspond à plus de 384 millions d'euros, et à 54 millions d'euros en termes de cotisations exonérées.

Les grandes données issues des travaux des CAF d'Île-de-France (CTRAD) : une population allocataire de 5 millions d'habitants, à l'échelle des 23 ZFU ou 64 % d'allocataires pour les populations résidentes. À l'échelle des villes avec ZFU on est à 60 %. À l'échelle de l'ensemble des ZUS d'Île de France on arrive à peine à 50 %, alors qu'en Île-de-France on est à hauteur de 48 %. La situation sociale est donc particulièrement précaire dans les ZFU.
Concernant le niveau d'activité des foyers allocataires : les foyers allocataires actifs sont moins représentés en ZFU que dans l'ensemble des autres territoires, et la situation est inversée si on considère le nombre d'allocataires pour lesquels le conjoint est inactif ou chômeur.

2- La politique régionale de développement économique des quartiers en difficultés

Conseil Régional d'Île-de-France, Monsieur André Jaunay

Le CRIF réfléchit depuis 2 ou 3 ans à l'amélioration du dispositif économique mis en œuvre dans les quartiers en difficultés à l'échelle régionale. Il note qu'il y a en Île-de-France pour les populations en difficulté un manque d'accessibilité à des dispositifs d'aide à la création d'activité. L'Île-de-France concentre 26 % des créations d'entreprises à l'échelon national mais seulement 10 à 13 % correspondent à des bénéficiaires de l'ADIE *(*et de l'ACCRE dans le passé), ou à des bénéficiaires de l'aide à la création d'entreprise. Ce problème particulier francilien est concentré dans les territoires en difficulté.

Paradoxalement il existe un intérêt, un désir de créer extrêmement fort dans ces quartiers où la création d'entreprise peut permettre une insertion réussie. Le CRIF a créé des dispositifs génériques mais a souhaité travailler spécifiquement sur les quartiers en difficulté. Il y a 2 ans, un groupe de travail a été mis en place auquel participaient les institutions dont l'IAURIF, la CDC, les opérateurs etc.. Le but était d'identifier ce que pouvait être une politique régionale pour le développement économique de ces quartiers.

Le CRIF a décidé de positionner cette politique sur la valorisation des ressources de ces quartiers. Comment favoriser le déploiement des acteurs de ces quartiers et l'appropriation de l'entrepreunariat ? Plusieurs projets ont ainsi vu le jour :

- **l'information**, avec un site créé par l'ACPE, co-financé par la Région et la CDC : www.créersaboîte.fr - le site présente les dispositifs promus par la Région mais aussi l'ensemble des dispositifs utiles, qualifiés. Il contient 3 thèmes principaux : création-reprise d'entreprise, les projets à fort potentiel et l'économie sociale et solidaire. Actuellement il y a plus de 1 000 visites/jour avec la perspective d'en avoir 6 ou 7 fois plus. Pour que l'information soit présente dans les quartiers des points d'accueil sont labellisés sur le thème de la création d'entreprise. Un travail est en cours actuellement sur ces points d'accueil dans les quartiers, qui bénéficieront d'une aide à l'investissement, en fonctionnement etc..

www.créersaboîte.fr

- **l'entrepreunariat** : il s'agit de sensibiliser le grand public, accompagner les porteurs d'idées et de projets. Le CRIF a choisi de travailler sur l'information du grand public car une étude de l'ADIE montre que 40 à 50 % des jeunes de moins de 25 ans rêvent de créer une entreprise, même si ces « rêves » peuvent être parfois sans fondement sérieux. Ce travail est nouveau car jusqu'à présent il n'y avait pas de sensibilisation du grand public dans ce domaine, aussi bien dans les écoles que dans les associations, dans les entreprises où 25 à 30 % des salariés rêvent de créer ou reprendre une entreprise. 15 % des fonctionnaires semblent aussi être intéressés par ce type de projet. Pour ce travail de sensibilisation et d'amorçage, un profil de poste a été défini : l'agent de sensibilisation à l'entrepreunariat. Par la suite la Région accompagnera ces professionnels afin de les former et qu'ils échangent entre eux. Sur le terrain, les associations et autres organismes ont accès aux emplois tremplins de la Région afin de demander la création d'un poste d'agent de sensibilisation à l'entrepreunariat. Un système qui se nomme « service d'amorçage de projets » existe à la CDC et parfois il a été reproché à la Région de porter la même démarche. Or pour le CRIF ce n'est pas identique : ces services se situent plus sur l'accompagnement des « désirants » qui se sont déjà déclarés. C'est pourquoi la Région a souhaité créer un métier nouveau spécifique à cette sensibilisation. Cette démarche est issue des groupes de travail qui en ont exprimé la demande de manière très claire.

- **la création d'une école régionale de projets** qui regroupe plusieurs dispositifs : ils concourent à aider les populations qui ont un désir ou un projet d'entrepreunariat, afin de les accompagner dans la construction de ce projet. La Région va lancer une convention d'affaires, selon le type CREARIF créée il y a quelques années pour l'économie sociale et solidaire. L'idée est de lancer une opération pour un porteur d'idée ou de projet, de le mettre en contact avec un opérateur qui va le mettre en relation avec des ressources utiles à ce projet. Cela permet l'inscription du porteur de projet dans un cadre structurant, un calendrier aussi car il est prévu une journée « événement » de présentation finale des meilleurs projets, des ateliers etc.. Le CRIF essaie de proposer un cadre « moralisateur », premier aspect de l'École régionale de projets. Il soutient les structures permettant de passer de l'idée au projet, comme les groupements de créateurs, le dispositif ELICE (École pour l'insertion par la création d'entreprise) dans les Hauts-de-Seine, et un dispositif propre à l'ADIE qui accueillent ces porteurs d'idées. La sortie de ces dispositifs ne se solde pas forcément par une création ou reprise d'entreprise, mais bien souvent on assiste à une re-mobilisation par rapport à l'emploi qui peut déboucher sur une formation, un retour à l'emploi etc.. Un des autres volets de l'école régionale de projet concerne le soutien des structures qui vont accompagner les porteurs de projets à fort potentiel. Dans les quartiers sur 100 créations d'entreprises il y a 80% de micro-projets, 15 % de projets de plus grande ambition et puis 3 à 4% de projets avec un potentiel de développement en termes de création d'emplois, de valeur plus importante. Pour ces projets là qui représentent la création de la moitié des postes que l'on attend pour l'ensemble des créations d'entreprises, un

appui particulier est nécessaire, surtout dans les quartiers plus difficiles où ils sont plus complexes à monter, à financer. Cela concerne également les porteurs de projets ne résidant pas dans ces quartiers mais qui souhaitent s'y installer.

Débat

La FIFEL ZUS s'interroge sur la complémentarité entre les différents dispositifs publics d'une collectivité à l'autre ou en établissements publics.
Comment l'agent de sensibilisation peut-il trouver sa place ? Selon le CRIF, le métier d'agent de sensibilisation à l'entrepreunariat reste à définir avec les acteurs. Il y a un profil type. Le titulaire peut être un ancien entrepreneur mais il existe des professionnels qui enseignent très bien ce qu'ils n'ont pas fait. Ce métier reste à construire et le recrutement peut être fait avec un « jury » propre à chaque territoire. C'est une proposition de la Région à saisir d'une façon propre à chaque territoire. Certes, les choses sont compliquées et le site Internet vise à répondre aux questions, les points d'accueil aussi. Là aussi il faudra un système de qualification et d'évaluation efficace.
Tous les acteurs publics sont au service des créateurs et nous essayons d'être les plus pertinents possible. Le CRIF est en train de travailler sur l'aide au cautionnement de baux avec France active, mais le montage est complexe. Le CRIF essaie de mettre en place rapidement un dispositif de substitution de cautionnement, car c'est un montant important pour les créateurs qui de plus est immobilisé. Le dispositif « Soutien à la dynamisation commerciale et artisanale des quartiers » consiste à apporter un soutien aux opérations de dynamisation dans les quartiers. Il y a des actions sur la réhabilitation d'immobilier d'entreprise des quartiers mais ce sont des « plus » aux dispositifs de droit commun de la Région, comme les dispositifs d'appui à la requalification des parcs d'activités. Donc un ensemble de dispositifs en cours de construction avec des ambitions assez fortes, c'est le début d'activités spécifiques de la Région sur ces quartiers, c'est une période d'apprentissage, et la Région a besoin de tous pour travailler efficacement là-dessus.

3- Les travaux de la CCIP 93

Dominique Villechenon, conseillère ZFU CCIP 93
Julien Fourneyron, conseiller ZFU CCIP 93
Julien Thuillier, chargé d'études CCIP 93

La CCIP 93 a une intervention sur les ZFU de Seine-Saint-Denis depuis 1997 qui s'est concrétisée en 2004 par **un programme d'ingénierie des ZFU**, signé par les villes disposant de ZFU, en partenariat avec l'État. Il a permis la mise en place d'un réseau départemental avec toutes les villes de Seine-Saint-Denis disposant d'une ZFU. Ce programme bénéficie d'un soutien financier de la part de la CDC et de l'Union Européenne. La Seine-Saint-Denis dispose de 10 ZFU sur son territoire, représentant plus de 5000 établissements d'entreprises. Les ZFU de Seine-Saint-Denis sont très disparates : certaines disposent de véritables zones d'activités sur leur territoire, comme Stains et Sevran, d'autres disposent d'outils immobilier d'entreprise et d'appui aux créateurs comme les pépinières à Aulnay sous Bois et La Courneuve. D'autres sont très impliquées dans la mise en relation des entrepreneurs avec la création de club d'entreprises à Bondy, d'autres sont en projet pour lesquelles la CCIP appuie la création, notamment à Neuilly sur Marne.

Crédit photo : Claude CIEUTAT / CCIP

Le développement économique défini par la CCIP est un accompagnement des porteurs de projets et des entreprises qui souhaitent s'implanter en ZFU. Cet accompagnement individuel se traduit par des rendez-vous se tenant à la CCIP mais aussi dans les entreprises pour présenter le dispositif ZFU. Depuis 2004, on constate une augmentation des demandes d'informations aussi bien de la part de créateurs d'entreprises que d'entreprises souhaitant transférer leurs activités dans ces espaces pour accroître leur développement.
Et cela se traduit par des réunions d'informations collectives à la CCIP. La dernière avait pour thème : le développement des entreprises en ZFU avec la communication sur les divers outils financiers d'aide au

développement proposés par des organismes comme Finance Cité et l'ADIE. Un autre thème crucial pour 2008 est la sortie des entreprises du dispositif ZFU, car cela va concerner un nombre croissant d'entreprises dans les années à venir pour les ZFU de 2ème génération.

Plaquette d'information CCIP 93

Au-delà de cet accompagnement, **une stratégie marketing territoriale est mise en œuvre par la CCIP**, qui se traduit par une plaquette de présentation des différentes ZFU de Seine-Saint-Denis, sur laquelle on recense à la fois des données socio-économiques sur ces espaces : type d'entreprises, nombre d'établissements, nombre de salariés, et des informations sur les différents projets sur ces espaces, comme les PRU et différents projets d'immobilier d'entreprise. En partenariat avec les communes, la CCIP essaie d'identifier les propriétaires en ZFU pour les mettre en relation avec les porteurs de projets et les entreprises souhaitant s'installer dans ces territoires.
La CCIP réalise également une action de promotion auprès des investisseurs et des aménageurs en participant à différents salons professionnels : salon des entrepreneurs, des maires d'Île-de-France, etc.. cela permet la création d'immobilier d'entreprise comme à Stains, Clichy sous Bois/ Montfermeil par exemple. D'autres projets sont en cours de livraison comme à Drancy où la phase de commercialisation de l'ensemble de son immobilier d'entreprise est en cours, La Courneuve est un autre site où un bâtiment vient d'être livré.

On constate une forte dynamique en création d'entreprise sur la Seine-St-Denis avec un taux de transfert d'établissement comparable au niveau régional. Le poids des ZFU de 1ère génération représente 30 % des implantations en 2007 sur la Seine-Saint-Denis grâce notamment à celle de Clichy. Cela s'explique par sa taille : 230 ha, comparée à celle de Sevran avec 54 ha.
Globalement, les entrepreneurs recherchent soit des petits bureaux, soit de très grandes surfaces, notamment pour les activités de transport utilisant des poids lourds.

L'observatoire des ZFU de la CCIP - Dans le cadre de l'observatoire, la CCIP se concentre sur des données quantitatives, globales, agrégées sur les 10 ZFU concernant les créations, les mouvements, les projets. La CCIP cherche à avoir un volet plus qualitatif sur cet observatoire. L'immobilier d'entreprise peut être un sujet afin de connaître les besoins des entrepreneurs et porteurs de projets par le biais d'entretiens auprès de tous les acteurs concernés.
Un suivi du niveau des loyers, des prix à l'acquisition des locaux, est réalisé. D'après les retours d'entrepreneurs, les bénéfices issus des exonérations fiscales du dispositif de la ZFU sont perdus en raison des coûts des loyers, qui ont fortement augmenté dans les ZFU. Cependant, les niveaux de loyer peuvent aussi être faibles dans certaines ZFU.
Il y a une forte spéculation de la part des propriétaires privés notamment, semble-t-il, à la ZFU intercommunale créée en 2006 sur Aubervilliers, Pantin, Drancy et Bobigny. Les porteurs de projets, après leurs rencontres avec les propriétaires privés, font état, auprès de la CCIP, de niveaux de loyers qui parfois dépassent les prix parisiens..

Au-delà de cet observatoire, la CCIP dispose d'un véritable réseau des ZFU qui regroupe des élus des communes concernées. Cela se concrétise par un logo et une réunion annuelle au cours de laquelle on dresse un bilan des actions menées dans les ZFU par l'ensemble des partenaires au cours de l'année, et on mutualise les expériences.
Les prochains travaux concerneront les thèmes suivants : Quid des entreprises lorsqu'elles ne bénéficient plus des exonérations ? Que pourrait-on mettre en œuvre afin qu'elles restent sur le territoire et pérennisent leurs activités ? Au-delà de cette action spécifique il y a la question de l'emploi,

qui reste au cœur des préoccupations des entreprises. La CCIP a renouvelé son opération : « vos embauches la CCIP s'y emploie » qui consiste à recenser les offres d'emplois des entreprises sur tout le territoire de la CCIP : 75, 92, 93 et 94. Mais dans cette opération est inclus un volet ZFU afin que les entreprises voulant recruter puissent se rapprocher de la CCIP. La Chambre sert d'interface auprès des différents organes liés à l'emploi et diffuse les offres à l'ensemble de ses acteurs d'aide à l'entreprise. Car au regard du tissu d'entreprises en ZFU, il y a beaucoup de TPE qui ne disposent pas de service RH et formaliser une offre d'emploi peut être compliqué pour un entrepreneur.

Débat

Il est à noter que les entreprises, dans le cadre de recherche de postulant pour un nouvel emploi, ne font pas systématiquement appel à l'ANPE. Mais, selon l'expérience de la CCIP, parfois, l'ANPE n'est pas toujours réceptive à la spécificité de l'emploi recherché, du fait de l'implantation en ZFU, car les entreprises doivent recruter 33 % de leurs effectifs dans l'un des 148 quartiers ZUS en Île-de-France. La CCIP essaie donc d'intervenir sur cet aspect-là. Elle renforce également le lobbying du réseau pour être force de proposition sur le dispositif ZFU.

La CCIP mène également une action de communication avec une lettre d'information « Zones Franches actus » qui est adressée à l'ensemble des entreprises implantées en ZFU de Seine-Saint-Denis. La lettre recense l'actualité des quartiers, des informations générales et des rappels sur le dispositif ZFU.
La CCIP a aussi créé un extranet qui relie l'ensemble des différentes ZFU de Seine-Saint-Denis sur lequel on peut échanger sur le dispositif et sa mise en œuvre.

Lettre d'information CCIP93

La FIFEL ZUS apporte un éclairage sur le volet emploi car, l'année passée, elle a travaillé avec la CCIP 93 et a fait réaliser par l'association SINAPS des interviews d'entrepreneurs implantés en ZUS. Il semble y avoir un vrai problème de recrutement en ZUS dû à 2 facteurs essentiels :

- les chefs d'entreprises ne savent pas formaliser leur offre d'emploi,
- 50 % des salariés recrutés ne passent pas par les ALE (ANPE), mais via des réseaux personnels.

Il est constaté un isolement des petits patrons lié à la taille des entreprises : celles de - de 5 salariés ou les quelques entreprises de + de 10 salariés. Pour les entreprises de + 20 salariés, les situations sont différentes. Les petits entrepreneurs ne sont pas informés des potentiels d'emplois dans les villes, les quartiers. Il y a très peu de relations entre les chefs d'entreprises ZFU qui pourraient favoriser une embauche collective ou du moins une information sur les pratiques d'embauche. Il manque des soutiens.
Selon la CCIP, la réticence des ANPE vis à vis de recrutements ZUS s'explique par le fait qu'ils peuvent être considérés comme une discrimination géographique. À la décharge de l'ANPE il existe une application informatique : webzus. C'est un logiciel qui permet d'identifier les demandeurs d'emplois en ZUS et qui facilite « la vie » d'une partie des entreprises. Les entreprises qui déposent une offre à l'ANPE ont souvent une vingtaine de candidats ne correspondant en rien au profil demandé. La CCIP essaie de travailler avec les ANPE et les maisons de l'emploi mais ce n'est pas simple.

4- La ZFU de Sevran

Estelle Vulliez, responsable du service économique de Sevran
Victorin Gokpon, Chargé de mission ZFU à Sevran, animateur FIFEL et AEB

4- 1 Spécificités de la ZFU

La ville de Sevran compte à peu près 1 000 entreprises avec 85 % de TPE, 50 000 habitants et une grosse entreprise Carrefour avec 400 salariés. Les 2 plus importantes suivantes emploient 150 salariés chacune. Le tissu d'entreprises passe ensuite à des entreprises de 20 salariés et au grand maximum 50. Le tissu économique n'est pas très dense, la ville a des friches industrielles à reconvertir, dont une est actuellement en phase de dépollution et les entreprises ne sont

pas en nombre situées dans la ZFU. Cette situation a incité la ville à agir de façon endogène et non exogène. Il faut du temps pour implanter des entreprises sur les 2 friches de la ZFU.

En terme d'organisation de la ville avec la ZFU, la Direction du développement économique est composée de 6 personnes, et a en charge le suivi du marché alimentaire, l'observatoire économique et la vente des locaux. La direction a mis en place l'accompagnement à la création d'activité, à l'initiative de Victorin Gokpon qui en est le représentant. La ville a 2 clubs d'entreprises: un intervenant dans l'ensemble de la ville et l'association des entrepreneurs des Beaudottes (AEB) qui est dans la ZFU. Ces deux clubs sont soutenus financièrement par la ville, à hauteur de 7 000 € chacun, et également en ressources humaines avec Victorin Gokpon qui s'occupe de l'animation d'AEB et assure la mise en œuvre des projets des entrepreneurs.

La ville se caractérise par le fait qu'elle a 50 % de la population en ZUS. Elle participe au projet de renouvellement urbain et dans ce cadre-là tente de travailler sur l'emploi avec le Pôle emploi-formation qui regroupe l'ANPE, la mission locale, une association locale (Compétence emploi) et le service RMI. La ville essaie de réaliser des passerelles entre l'emploi en ZUS et la création d'entreprises en ZFU.

Un des paradoxes du dispositif ZFU est qu'il a été appliqué sur des sites où majoritairement il n'y a ni disponibilité foncière, ni immobilière, ensuite au sein de municipalités avec peu de moyens, ce qui oblige à trouver des financements extérieurs pour mettre en place les politiques. Pour Sevran, la ville a eu des moyens assez intéressants pour faire en sorte que les entreprises et la collectivité travaillent main dans la main, en essayant de créer une culture commune. Elle a voulu mettre l'accent sur l'accompagnement des publics les plus en difficulté pour les amener vers l'insertion, en leur proposant d'aller à Clichy, à Bondy, à Aulnay sous Bois pour implanter leur entreprise, car la ville n'a a pas de place pour les accueillir. La volonté de la commune de répondre aux besoins urgents d'aides à l'insertion par l'économique d'une partie de sa population la pousse à entamer des partenariats avec d'autres communes et à ne pas seulement cibler ses actions au sein de la ZFU.

Il y a un lien fort entre la municipalité, les institutions et les chefs d'entreprise implantés sur le site. AEB[3] est le fruit d'une volonté commune des entrepreneurs et de la ville ce qui a permis l'extension du tracé initial de la ZFU de Sevran, ainsi que la création de la FIFEL ZUS.

Un cycle d'animation et de professionnalisation est mené en partenariat avec la CDC destiné aux chefs de projets ZFU. Actuellement, la ville travaille sur la 2ème phase et élargit son action au développement économique urbain. Le volet financier de l'animation n'est pas la seule solution, il y a l'accompagnement. Au sujet de l'association d'entreprises il y a un partenariat avec la Fédération nationale des associations d'entreprises en ZUS, et la présence des subventions d'État.

4- 2 Présentation de AEB- FIFEL ZUS

Jacques CARDOT, Vice–président FIFEL ZUS

Sa démarche : « J'ai été directeur régional de France Telecom en charge du recrutement en 1993 et je déposais des affiches dans les Universités, les centres de documentation etc.. et parmi tous les gens que je recevais pour les recruter à un poste de chargé de clientèle, 90 % étaient d'origine immigrée et venant de quartiers sensibles. Au cours d'entretiens, ils me faisaient part de leur souhait de créer une entreprise et j'ai pensé qu'il y avait quelque chose à faire. Dix ans plus tard j'ai moi-même créé mon entreprise pour me faire une idée de ce qu'était la création de son entreprise. Je suis donc consultant et fédérateur de compétences : quand un créateur d'entreprise vient me voir, j'essaie de lui apporter toutes les informations, toutes les clés pour faire ouvrir toutes les portes en matière de locaux, financement, subventions, communication, site Internet, etc.. je vois avec lui si son projet est viable et quelles compétences on peut lui apporter, et pas uniquement dans les quartiers sensibles. »

La Fédération d'Île de France des Entrepreneurs et des professions Libérales est implantée en ZUS. La Fédération a été créée à partir d'un club « AEB », Association des Entrepreneurs des Beaudottes, il a été décidé de créer une fédération afin de pouvoir établir un lien entre les entrepreneurs de ZFU et ZUS, car ils sont seuls. Il s'agit de fédérer un certain nombre de clubs : l'AEB, le CEB « Club des Entrepreneurs de Bondy », et le Club des

[3] l'adhésion était fixée à 100 €, la ville l'a ramenée à 20€ ce qui a intéressé beaucoup plus d'entreprises

Entrepreneurs de Clichy-Montfermeil. On fédère également deux associations en dehors des ZFU : Aéropôle de Roissy et une association d'entrepreneurs de Clichy sous Bois qui a servi à créer le Club des entrepreneurs de Clichy-Montfermeil.

Nous sommes en phase de structuration de 3 autres clubs, un à Évry, un à Melun et un autre à Neuilly-sur-Marne. Aujourd'hui nous avons 130 membres, entreprises à qui nous donnons un certain nombre de prestations. La première est de créer un lien pour qu'ils se rencontrent et échangent sur les problématiques : emploi, développement commercial, recherche de client, de locaux etc..

Concrètement la FIFEL a fait un audit relatif au recrutement à la suite duquel elle créé un site dédié à l'emploi : www.emploi.zus.fr. Ce site est une bourse d'emploi inter-active où les candidats déposent leur CV et les entreprises, leurs offres d'emplois. Ensuite nous avons créé une bourse d'échanges de services, c'est une bourse d'annonces pour les entrepreneurs orientée « business ». C'est intéressant car un club d'entreprises c'est à la fois un échange d'expériences et du business, même dans les quartiers sensibles, il faut que le business influe positivement le social et non l'inverse.

Nous avons eu des initiatives envers les créateurs et les entreprises déjà en place en créant le site www.entreprisetv.fr. Plus d'une quarantaine d'entrepreneurs et des institutionnels sont venus parler de ce qu'ils faisaient, ou pour les créateurs ce qu'ils avaient l'intention de faire (vidéo de 2 à 3 minutes). Cette opération rencontre un franc succès.

En conclusion, nous avons un partenariat actif avec I3F à Sevran qui va mettre des locaux à notre disposition, pour créer une pépinière d'entreprises dans laquelle les créateurs d'entreprises qui occuperont les locaux ne paieront pas de loyer. En échange ils paieront le soutien à la création d'entreprise, ou toutes les activités mutualisées qu'on va leur proposer. Nous nous sommes basés sur 150 € HT le m² par an, services post-création inclus, c'est pour nous un moyen de mettre à disposition des locaux en pied d'immeuble, dans une logique d'économie sociale, solidaire, ce que nous avons appelé « hébergement contre management ». C'est à dire que le chef d'entreprise est hébergé sans paiement de loyer, mais il va acquitter les frais d'accompagnement post création.

Une convention va être signée prochainement entre la fédération et I3F pour lancer l'opération sur 4 sites en IDF. Les 3-4 prochaines années, une étude de faisabilité va être lancée en même temps que le premier site expérimental va être créé d'ici octobre-novembre 2008 à Sevran. L'étude va porter sur 2 sites en IDF, soit Bondy, soit Clichy ou Garges. Si la commune est intéressée, la fédération signera avec celle-ci.

www.emploi.zus.fr

4- 3 Témoignage d'un chef d'entreprise en ZFU : nov@com

Entreprise NOV@COM, Monsieur Hofmann

La société nov@com a été créée il y a 3 ans en ZFU, pour des raisons de domiciliation personnelle locale. Le créateur connaissait le système des exonérations financières lié aux ZFU. Au départ, l'entreprise a bénéficié du dispositif ACCRE, mais aussi d'un prêt de l'ADIE, d'OSEO et maintenant d'un soutien de Planet Finance. En effet, le développement de l'entreprise devrait permettre d'embaucher une dizaine de personnes sur un an, et il n'aurait pas été possible d'obtenir cet argent auprès des banquiers, ceux-ci prêtant sur du stock et non sur des salaires.

Trois types de produits sont proposés et sont basés sur des technologies IP (Internet Protocole), la téléphonie sur IP - c'est le même principe que Freebox, mais toute la téléphonie

passe via l'ADSL, donc avec une économie d'abonnement de ligne. Un autre produit concerne les consommations téléphoniques. Est aussi développée la monétique IP - vente de lecteurs de carte bleue avec des forfaits illimités qui passent en IP. Le coût est normalement de 0,07 € par transaction et l'entreprise propose des forfaits à partir de 15 € par mois. Elle propose également de la video-surveillance IP, via des caméras Wifi, sans câblage, et de l'enregistrement à distance avec un pack up sécurisé.

Une situation sociale locale très tendue :
L'installation de l'entreprise s'est bien déroulée. En deux années d'existence, son développement d'activité a été possible. La spécificité principale de la ZFU est liée aux problèmes d'insécurité du quartier. Il n'a jamais été possible d'organiser de rencontres avec des clients sur le site propre de l'entreprise en ZFU. Le risque d'agression est trop fort.

Des recrutements de nouveaux salariés difficiles : Depuis quelques mois, l'entreprise est en capacité de recruter de nouveaux salariés. Un rapprochement avec l'ALE devait permettre d'identifier des profils de chercheur d'emploi en tant que commercial. Voulant respecter la clause du 1/3 des embauches nouvelles en ZUS, les profils ont été ciblés. Il y a une grande difficulté à trouver le bon recrutement. Soit les candidats ont une formation surqualifiée en terme de diplôme, soit sous qualifiée. De plus les activités illicites de trafic de stupéfiants, beaucoup rémunératrices qu'un emploi de commercial[4], n'aident pas à mobiliser des jeunes professionnels potentiels. La question de l'éducation et de la formation restent prégnantes.
En tant qu'entreprise, nous sommes très favorables aux associations qui s'occupent de mettre en relation les entrepreneurs. L'AEB organise des matches de football entre entrepreneurs et jeunes pour faciliter le lien social et éviter les possibles agressions. Il faudrait faire des bourses à l'emploi, des « speed-business meeting » pour les intégrer, faire plus de communication avec ces jeunes-là. Sinon ils suivent des voies plus discutables. Mais les moyens financiers de l'AEB sont restreints : 7 000€.

[4] Un jeune peut engendrer une rémunération mensuelle illicite de plus de 4000€/mois.

Débat

La FIFEL ZUS intervient sur la difficulté de recevoir des clients, car de nouveaux partenariats sont en train d'être tissés, notamment avec la Mairie de Paris, pour bénéficier de locaux à Paris où il devrait être possible de recevoir des clients. Elle est actuellement en cours de négociation et espère aboutir. La FIFEL est à l'écoute des remarques des entrepreneurs afin d'apporter très vite des solutions aux problèmes soulevés.

La CCIP confirme la réelle méconnaissance des types de diplômes et des qualifications en ZFU. Les personnes très diplômées (bac+4) vont vers la région parisienne et ne vont pas être embauchées sur place, et ceux qui sont peu qualifiés ou moyennement sont mal repérés par les structures, sauf si les réseaux de missions locales font un vrai travail de repérage. La question est de créer cette relation avec les patrons des petites entreprises pour identifier les besoins, mais cette démarche doit être faite en amont, créer des parcours de formation pour des métiers dont les chefs d'entreprises auront besoin. Généralement sur les postes peu qualifiés ils trouvent de la main d'œuvre. Sur les postes plus qualifiés comme grutier, là, le besoin est urgent et le chef d'entreprise abandonne.

5- La ZFU de Bondy et le réseau d'entrepreneurs de la ville

Présentation du réseau d'entrepreneurs de la ville de Bondy, Madame Nathalie Verdeille

Bondy est une ville très bien située au cœur de Seine-saint-Denis, à 10km de Paris, à 5mn de la Porte de Bagnolet, donc sans problème d'attractivité. La ZFU est de 1ère génération. Toutes ses disponibilités foncières et immobilières sont rapidement pourvues. Il faut rappeler que la ZFU est une des plus petites qui existent.

Alors que la ZFU existe depuis 1997, la ville n'avait pas de service économique jusqu'en 2007. Une chargée de mission politique de la ville s'occupait de la ZFU en 2004 et 2005. Aujourd'hui une seule personne avec une assistante sont en charge des 2000 entreprises de la ville. Donc un service économique très récent et des animations également récentes.

Aujourd'hui, il y a un vrai soutien de la Ville à la création d'un réseau d'entreprises grâce à la

FIFEL ZUS qui a mis en relation les chefs d'entreprises. La première réunion a eu lieu en avril 2007, et depuis la FIFEL et la ville travaillent main dans la main.

Le défi de la ville est actuellement de créer de l'immobilier d'entreprise dans tous les quartiers, et notamment dans la ZFU. Seul un terrain est encore exploitable dans la ZFU. Il devait servir de terrain de sport mais ça ne s'est pas fait. La ville a cependant réussi à récupérer le terrain (dont elle est propriétaire) et est en train de monter un projet d'hôtel d'entreprises, en partenariat avec la CDC et un promoteur privé. Ce dernier est prêt à investir sur ce projet pour le coût probable (350 € le m²). Actuellement, le prix des locaux en ZFU est le double de celui du centre-ville. Les propriétaires d'immobilier considèrent que les entreprises étant exonérées de certaines charges du fait du dispositif ZFU, un doublement du prix du loyer peut s'opérer.

En terme de projet d'envergure, la ville souhaite aménager un quartier en ZFU, situé au bord du canal, la ZAC du canal de l'Ourcq. Elle comprendra de l'immobilier d'entreprise de qualité fin 2011. Quand tous les immeubles seront réhabilités, les rues aménagées, l'image du quartier sera bien améliorée. La ZFU de Bondy n'est pas comparable à celle de Sevran : les gens sont à l'aise dans les quartiers, les chefs d'entreprises ne parlent pas trop de problème d'insécurité.

La problématique du recrutement est compliquée dans les quartiers à Bondy et son environnement proche. Les chefs d'entreprises n'y arrivent pas. Ils ont eu l'idée d'organiser un tournoi de foot, pour rencontrer les jeunes professionnels des quartiers, faire tomber la barrière entre le chef d'entreprise et les jeunes. Ils n'ont pas commencé par les « plus durs » mais par les jeunes en formation dans les lycées professionnels qui sont en recherche de stages. Un premier contact a pu être établi même si les échanges ne sont pas encore très nombreux. L'année prochaine, un moment de rencontre sera organisé et plus formalisé lors du tournoi.

La ville organise également 2 ou 3 petits-déjeuners par an, et un projet de bourse de l'emploi se met en place. Les entreprises recrutent dans le quartier. Le président du club est un ancien du quartier et connaît très bien les jeunes. Il est entraîneur d'une équipe de foot également et, en tant que professionnel du nettoyage industriel, il a recruté 50 personnes en 3 ans. Beaucoup de recrutements ont concerné des jeunes du quartier mais il arrive à la limite de l'exercice. Actuellement, il recherche des cadres intermédiaires, mais il n'en trouve pas. Et ce n'est pas faute de travailler avec la mission locale. Il va même devenir administrateur de cette mission…

Le club d'entrepreneurs compte 13 adhérents. Lors du dernier événement organisé, 30 personnes étaient présentes au petit-déjeuner mais ce ne sont jamais les mêmes personnes qui viennent aux réunions. Plus de 2 000 invitations ont été envoyées. Le lien entre entreprises et personnes locales semble occuper une place toujours aussi importante. Des contacts, échanges peuvent ainsi engendrer des contrats. Comme il a été déjà présenté, le développement de ce réseau facilitera le « business » local. Comme chacun le sait, il est plus facile et efficace de travailler avec des professionnels que l'on connaît.

B- Compte-rendu réunion du club des 26 ZFU du 10 décembre 2008

Michel Arsendeau, Ville de Grigny qui fait partie de la CA des Lacs de l'Essonne.
Christilla Carot Ville d'Argenteuil Chargée de mission ZFU clause d'insertion CA Argenteuil Bezons
Michael Bourgeois, Chargé développement économique DIV
Jacques Cardot, Vice-Président FIFEL
Sandrine Cirio, Mairie de Chennevières
Thierry Colette CA Plaine-Commune ZFU de La Courneuve
Christine Corbillé, Directrice DDHEGL IAU îdF
Claire Fortat, Chargée d'études CAF Essonne
Julien Fourneyron, Conseiller ZFU CCIP PARIS et Seine-Saint-Denis
Marie-Anne Galazka, Mairie de Clichy sous Bois Montfermeil
Romain Gaultier, CA Val de France
Jamila Jaaïdane, CRIF Développement économique des quartiers en difficultés
André Jaunay, CRIF Responsable du service création des entreprises
Colette Lanson, ville de Melun
Pascale Leroi, DEDL IAU îdF
Aurélia Makos, groupe INEO GDF SUEZ
Olivier Mandon, Responsable du tableau de bord, IAU îdF
Anne-Cora Minjacq, CAF Evry Chargée d'études Observatoire social et statistiques
Emma Monloup-Levilly RIF, Renouvellement urbain, thématique développement économique
Laura Perrier, Ville de Sevran
Gaëlle Rigal-Roy, Service développement économique de la ville de Bondy
Patrice Roux, Direction spécialisée des Impôts pour Paris et la Région Île de France
Christelle Schmitt, Service développement économique CA Lacs de l'Essonne
Emmanuelle Theodore, CA Clichy Montfermeil
Laure Thevenot, DEDL IAU îdF
Marie Hélène Tournon, Service économique de la mairie de Neuilly sur Marne

Ordre du jour

1 La politique régionale européenne en Île-de-France et l'exemple du projet In'Europe de Clichy-sous-Bois/Montfermeil

2 Actualités réglementaires concernant le dispositif des ZF : discussions en cours

3 L'avancée du programme régional d'appui au développement économique des quartiers en difficulté

4 L'insertion par l'économie, la ZFU d'Argenteuil

5 La ZFU de Grigny/Viry-Châtillon

Principaux enseignements :

Après la première réunion annuelle d'échanges du club des 26 ZFU dédiée aux enjeux économiques des ZFU, leur développement et la place des entrepreneurs nouvellement implantés, l'insertion sociale par l'emploi devient un des sujets central.
La lutte contre les inégalités territoriales et sociales s'appuie sur un ensemble de dispositifs nationaux mais la politique régionale européenne 2007-2013 la renforce. Sa mise en œuvre en Île-de-France vise, dans un premier temps, une dizaine de sites en les dotant de moyens financiers supplémentaires pouvant influer le développement des ZFU. Celle de Clichy/Montfermeil devrait être concernée par le projet In'Europe en cours d'élaboration par la Communauté d'agglomération. Ils viendront en complément d'une réglementation du dispositif en pleine évolution. Les discussions parlementaires annoncent une fin probable du dispositif d'ici à quelques années. Ce positionnement politique économique préfigure les futures réflexions relatives à la redéfinition de la géographie prioritaire. D'autres acteurs, comme le Conseil Régional d'Île-de-France, poursuivent la mise en œuvre de leurs actions économiques en direction des quartiers en difficulté. La convention CREARIF Quartiers prévoit la mobilisation de porteurs de projets de créations d'entreprises afin de les accompagner dans leur réflexions et leur formation. L'insertion sociale est privilégiée quand elle est abordée d'un point de vue économique. La ZFU d'Argenteuil développe un travail spécifique d'articulation entre les grandes entreprises intervenant dans le PRU. Des chantiers d'insertion voient le jour et le secteur d'activité du bâtiment semble logiquement le plus représenté. Les entreprises partenaires de ces chantiers révèlent bien l'idée d'un accompagnement des apprentis parfois lourd mais qui peut déboucher sur la création d'un emploi. Un autre volet de l'insertion sociale par l'économie s'illustre par des actions spécifiques particulièrement orientées vers la formation. C'est le cas dans la ZFU de Grigny/Viry-Châtillon où une école de formation vient de voir le jour. Cette SEM travaille depuis peu sur une nouvelle action de « formation passerelle » financée par la Région.

1- La politique régionale européenne en Île-de-France et l'exemple du projet In'Europe de Clichy-sous-Bois/Montfermeil

1-a La politique régionale européenne en Île-de-France

Conseil Régional Île-de-France – Madame Jamila JAAIDANE (en remplacement de Madame Astrid GAILLARD, fonds structurels européens, CRIF)

En 2007, la nouvelle politique européenne de cohésion s'appuie sur trois fonds financiers[5] :

- Le FEDEr[6] qui vise à renforcer la cohésion économique et sociale de l'Union européenne et à corriger les déséquilibres des régions des États membres. Le FEDER peut être mobilisé au titre des trois objectifs généraux de la politique régionale européenne.
- Le FSE[7] doit permettre une amélioration de l'emploi. Le FSE est mobilisable dans le cadre des objectifs généraux de « convergence » et « compétitivité régionale et emploi ».
- Le Fonds de cohésion[8] doit permettre le renforcement de la cohésion économique et sociale de l'Union européenne, essentiellement au sein des réseaux transeuropéens de transport et de la protection de l'environnement.

L'Île-de-France est éligible à l'objectif « compétitivité régionale et emploi ». Elle bénéficie à ce titre d'un programme opérationnel FEDER et du programme national FSE.
Aujourd'hui, l'utilisation des fonds FEDER en Île-de-France a progressé. Les objectifs spécifiques du programme opérationnel FEDER s'articulent autour de quatre axes :

- Axe 1. Soutenir le développement durable des zones urbaines en difficulté,

[5] Trois fonds structurels au lieu de cinq entre 2000 et 2006. Un autre fonds financier vient compléter les trois. S'il n'est pas, au sens strict, lié à la politique de cohésion, il est identifiable au sein d'autres lignes budgétaires : le Fonds européen agricole de développement rural (Feader). Il représente près de 13,4 millions d'euros alloués à l'Île-de-France et mis à disposition des zones rurales.
[6] Règlement (CE) n° 1080/2006 du Parlement européen et du Conseil en date du 5 juillet 2006.
[7] Règlement (CE) n° 1081/2006 du Parlement européen et du Conseil en date du 5 juillet 2006.
[8] Règlement (CE) n° 1084/2006 du Parlement européen et du Conseil en date du 11 juillet 2006.

- Axe 2. Favoriser l'innovation et renforcer la compétitivité du tissu économique francilien,
- Axe 3. Agir pour l'environnement et le développement durable de la région.

À la fin 2008, il peut être avancé que de nombreux territoires ont candidaté dans le cadre de l'axe 1, avec la sélection de 10 projet « In'Europe « (portés par 10 Communautés d'Agglomération). Cela représente un budget financier de 60 millions d'euros. En terme de mise en œuvre d'ouverture aux candidatures de porteurs de projet, l'on peut considérer que l'axe 1 est terminé. Il se trouve que les candidats ont inscrit à leur programme des actions en faveur des ZFU.

Tout particulièrement au sein de l'axe 2, les fonds européens sont dédiés au développement économique des quartiers en difficultés, avec un certain nombre de critères. Le caractère innovant du projet est considéré comme très important même si la définition de l'innovation reste subjective.

L'axe 2 « favoriser l'innovation et renforcer la compétitivité du tissu économique francilien » est l'enveloppe la plus importante du FEDER, avec 58 millions €. Les appels à projets sont ouverts en terme d'éligibilité et de portage : associations, collectivités, groupement d'employeurs etc.. Ceux localisés ou dont les actions interviennent dans les quartiers en difficulté ont « le plus de chance » d'être retenus pour obtenir un financement. Les enveloppes financières sont principalement destinées à des investissements sachant que le FEDER intervient également dans le fonctionnement. Cette spécificité est importante à retenir.

L'axe 2 est décliné en 5 objectifs et 11 actions, la priorité étant donnée aux actions collectives qui s'inscrivent au cœur des quartiers en difficulté, dont les ZFU. Les activités doivent être axées sur les filières prioritaires : éco systèmes, pôles de compétitivités, économie sociale et solidaire. Toutes les activités « d'innovation sociale » sont prises en compte dans la mesure où elles ont un impact sur le développement des quartiers en difficulté.

Le champ des actions éligibles est assez large mais, dans la pratique, les critères doivent être cumulatifs. Le Conseil Régional participe à la sélection et l'instruction des dossiers avec les services instructeurs de l'État qui sont différents selon les thématiques. Le critère innovant est le plus « discuté » : par exemple le cas d'un outil de financement qui n'est pas innovant comme le prêt d'honneur, qui existe déjà depuis de nombreuses années mais appliqué sur un territoire politique de la ville, peut être étudié.

L'exemple de « l'intermédiation clients entreprises » peut-elle être considérée comme activité éligible à l'axe 2 du FEDER ? Dans ce cas, c'est l'action collective qui est soulignée, pour peu qu'elle concerne plusieurs entreprises, et s'inscrive dans une zone en difficulté comme les ZFU. Cela pourrait être acceptable si le critère « innovant » est satisfait. Une des 11 actions de l'axe 2 correspondrait à cet exemple : « action collective de soutien à l'anticipation d'une mutation, organisation de conventions d'affaires, mise en relation clients-fournisseurs », et dans le cadre de l'objectif « soutenir les PME dans les étapes-clés de leur développement à l'innovation par les aides individuelles ».

En terme d'accompagnement, chaque département du CRIF dispose d'une « cellule Europe » pour accompagner les porteurs de projets potentiels, aider à déchiffrer le projet en matière de critères d'éligibilité. Les Préfectures de département disposent également d'un service Europe, et enfin, il est possible de consulter les services de l'État.

En conclusion l'axe 2 est le plus adéquat pour obtenir un financement FEDER dans le cadre d'actions en ZFU[9].

1-b Le Projet In'Europe de Clichy-sous-Bois/Montfermeil

CA de Clichy sous Bois Montfermeil - Madame Marie-Anne Galazka
CA de Clichy sous Bois Montfermeil - Madame Emmanuelle Théodore, responsable du programme In'Europe

Dans le cadre de l'axe 1 du FEDER (fonds structurel européen), une dizaine de projets dits « In'Europe » ont été sélectionnés pour la période 2007-2013. Le cas du projet In'Europe de Clichy-sous-Bois/Montfermeil est ici présenté.

[9] CF. Note Rapide n° 461, décembre 2008, « Le programme opérationnel Feder 2007-2013 en Île-de-France », IAU Île-de-France.

Par rapport au Pic Urban (précédent dispositif européen lié au FEDER entre 2000 et 2006), cela fait 10 ans que s'appliquent sur ce territoire des opérations d'investissements, de restructurations assez lourdes. Le projet In'Europe, même s'il entre dans la continuité du passé, est tout de même très différent. Il a été obtenu 6,5 millions € du FEDER pour 2007-2013, dont 50 % de crédits à flécher dans le cadre de la stratégie de Lisbonne, nouveauté par rapport au Pic Urban. L'innovation, la compétitivité économique, l'innovation sociale restent à définir car des précisions des services de l'État sont attendues. Le choix de la Région Île-de-France est très clair pour continuer sur les territoires en difficulté, ce qui n'est pas forcément le cas dans d'autres régions d'Europe, en insistant sur l'innovation. Sur ce point, la commission européenne est très exigeante.

Hôtel d'entreprise KILIC à Clichy-sous-Bois
Crédit photo : CCIP 93

La Communauté d'Agglomération de Clichy/Montfermeil (CACM) a établi un plan d'action selon 3 axes :

- un axe consacré essentiellement au développement économique et commercial,
- un axe consacré à la mobilité dans ses acceptions les plus larges : physique, professionnelle, sociale,
- un axe consacré aux aménagements, avec une étude sur l'aménagement du centre-ville en vue de la création d'un nouveau quartier à Clichy et en lien avec l'arrivée du T4. Un lien également avec les énergies renouvelables est prévu puisque la ville de Clichy est en géothermie et un projet de renouvellement des puits est à l'étude.

Une des spécificités par rapport au Pic Urban qui permettait de mobiliser le FEDER mais aussi de proposer des actions éligibles au FSE, est que le projet In'Europe prévoit un financement global FEDER-FSE de 1.5 millions € pour 2007-2013. Cela peut compliquer le montage des dossiers, notamment avec les services de l'État, la Préfecture de Département sur l'aspect FEDER et la DVTE pour le FSE qui ne travaillent pas forcément ensemble dans le cadre du montage du projet.

2- Actualités réglementaires concernant le dispositif des ZFU : discussions en cours.

DIV – Monsieur Michael Bourgeois

Des modifications réglementaires du dispositif ZFU ont été annoncées à la sortie de l'été 2008 pour une mise en œuvre au 1er janvier 2009. L'intervention de la DIV, ici, relate les dispositions début décembre 2008, des ajustements pouvant encore intervenir.

Le contexte est particulier car les mesures aujourd'hui présentées sont en discussion parlementaire. Aujourd'hui est présenté le Plan de relance pour l'économie sachant qu'il évoluera peut-être d'ici janvier 2009.

Les points forts de cette mesure sont de toucher uniquement l'aspect économique d'exonération des cotisations sociales patronales, et non les cotisations fiscales. Actuellement toutes les catégories de rémunérations ouvrent droit aux exonérations, mais la seule base exonérée est à la hauteur de 1,4 fois le SMIC tandis que la partie qui dépasse le seuil est soumise aux taux de cotisations normales.

L'évolution de ce projet est devenu complexe dans le temps. À partir de 2009 il y aurait un plafond de rémunération ouvrant droit aux exonérations : à partir de 2,4 fois le SMIC il n'y aurait plus de droit aux exonérations (en 2010 2,4 fois le SMIC, et 2011 2 fois le SMIC). La partie inchangée est que, jusqu'à 1,4 fois le SMIC, il y a toujours 100 % d'exonération sociale. Ensuite jusqu'au plafond, il y aura une formule de calcul correspondant à une dégressivité : plus le salaire sera élevé, plus le taux d'exonération diminuera.

À partir du 1er janvier 2009 les exonérations auront une durée 5 ans maximum et ne bénéficieront plus de dégressivité au-delà de 5 ans, pouvant aller jusqu'à 9 ans supplémentaires. Cette réforme s'appliquerait à l'ensemble des entreprises et des salariés et pas seulement aux nouveaux entrants. Ce point a suscité pas mal d'amendements, devant l'Assemblée et ensuite devant le Sénat.

En conclusion ce texte peut donner lieu à certaines interprétations, le sens concret n'a pas toujours été bien stabilisé.

Si ce projet aboutit, il y aura des décrets et des circulaires pour expliciter la formule de calcul difficilement lisible. Quelques chiffres :

- pour un salarié rémunéré 2x le SMIC le montant des exonérations correspondant serait en 2008 de 520 € , à partir de 2009, 208 €, en 2010 de 130 €, et en 2011 sans exonération,
- pour un salarié rémunéré 2,2 x le SMIC le montant des exonérations correspondant serait en 2008 de 520 €, à partir de 2009, 104 € et nul dès 2010,
- pour le seuil de 2,4 x le SMIC on est en 2008 à 520 € d'exonérations et dès 2009 leur disparition.

Le passage devant la commission mixte paritaire devrait trancher sur le sort définitif de ce projet de réforme.

Le montant des économies réalisées par l'État devrait atteindre les 100 millions d'Euros selon le Ministre de l'Économie qui a porté cette réforme.

Débat

La collectivité de Melun réagit aux conséquences liées à cette modification réglementaire alors que le dispositif n'arrive pas normalement à son terme « J'ai un maire député et le 1er adjoint est sénateur - que vont-ils pouvoir faire ? L'État a besoin d'argent et la ZFU est un avantage exorbitant, très intéressant pour les entreprises et surtout les TPE de moins de 5 salariés, je peux comprendre, mais Melun signe le 17 décembre sa convention ANRU de 400 millions €, dans laquelle la ZFU est étroitement impliquée puisqu'il y a un projet de développement économique, et à Melun nous avons toujours considéré que la ZFU n'était pas une fin en soi mais un plus pour les entreprises, et demain alors que nous sommes déjà dans une crise où les investisseurs se retirent des projets pour construire de l'immobilier d'entreprise, comment va-t-on les convaincre de venir avec nous s'ils ne sont même pas sûrs de remplir l'immobilier d'entreprise qu'ils ont construit, car les entreprises ne pourront mener à terme leur projet. Je ne suis pas pessimiste mais simplement réaliste. »

Selon la FIFEL implantée en ZUS, les ZFU en Île-de-France représentent 18 000 entreprises. Elle a contacté différentes personnalités politiques de la RIF, dont le Sénateur DALIER qui était le rapporteur de ce projet au Sénat et qui a accepté de porter un amendement de suppression, voté au Sénat à l'unanimité. La fédération a également contacté E Guigou et E Raoult, autres politiques concernés, avec l'idée de plaider pour une annulation de ce projet de loi.

Pour les 100 millions d'euros économisés par l'État, 30 millions interviendraient au terme de la dégressivité et 70 millions pour les cotisations sociales supérieures à 2000 €. Une réunion-débat a eu lieu le 4 décembre, où une cinquantaine d'entreprises étaient présentes, avec des animateurs de clubs d'entreprises. M Verger du Conseil Général 77 et les entreprises présentes ont pu s'exprimer sur le sujet. La Fédération nationale de son côté a mis en place une pétition en ligne sur Internet, signée par un nombre important d'entreprises
Une réponse réglementaire pourrait arriver le vendredi 11 décembre. Les entreprises considèrent qu'il s'agit d'une modification très importante de la règle du jeu, elles sont venues s'implanter dans des quartiers difficiles parce qu'effectivement il y avait un certain nombre d'exonérations, mais aussi pour favoriser le développement économique de ces quartiers difficiles, et recruter dans ces quartiers comme la règle l'exige.

Selon la Fédération, « Une représentation nationale a été élue, mais les entrepreneurs ne comprennent pas pourquoi ils n'ont pas été informés auparavant d'une éventuelle modification de la réglementation. Ce qui s'est passé est en complète incohérence avec les annonces du Chef de l'État ».

3 L'avancée du programme régional d'appui au développement économique des quartiers en difficulté

Conseil régional Île-de-France – Monsieur André Jaunay : point sur la création d'entreprise en IDF aujourd'hui.

Dans le cadre du programme régional d'appui au développement des quartiers une série d'actions a été lancée en amont de la création d'entreprise, d'accompagnement, notamment avec l'Ecole régionale des projets dont un volet est une convention d'affaires pour promouvoir l'entrepreunariat dans les quartiers et pour un public quelque peu éloigné des structures traditionnelles d'appui.

Cette convention nommée « CREARIF quartiers » - comme la convention « CREARIF ESS » créée par le passé, va être mise en oeuvre dans les jours à venir, avec pour objectif de mettre en relation des porteurs de projets, des porteurs d'idées et même des porteurs d'intentions qui souhaitent créer une entreprise mais qui n'ont pas vraiment d'idée ou une idée de projet trop banale et peu inscrite dans la durée. Il s'agit donc de les mettre en relation avec des ressources : aide pour élaborer le projet, le financer, l'installer etc..
Ces conventions d'affaires ont pour intérêt, par rapport aux dispositifs pré-existants, d'inscrire les choses dans un événement, un cycle de temps assez déterminé et accompagné par une journée finale fixée fin mars 2009. Dans les semaines qui viennent la collecte d'intentions et de projets va commencer. L'opérateur en charge de cette manifestation commence à mettre en relation ces porteurs de projets avec des ressources.

Cette action se déroule strictement sur les quartiers en politique de la ville, le CRIF souhaite que cette convention soit décentralisée, l'opérateur réalise un découpage des quartiers en politique de la ville en une dizaine de périmètres et sur chacun d'eux, il y aura un correspondant de la convention d'affaires CREARIF quartiers afin de diffuser l'information aux porteurs de projets.

Le lancement officiel se fera début janvier. Le lancement destiné aux opérateurs se fera avant et une réunion est prévue le 19 décembre dans les locaux d'Advancia rue de Trudaine. L'expérience montre que ce type d'opération permet de toucher des publics supplémentaires. Cette convention paraît compliquée mais, en réalité, elle fonctionne très bien et la logique d'événement est plus efficace pour favoriser la communication. L'opération est soutenue par l'État, la DRTEFP, l'ACSE, la CDC et la Région.
L'opérateur collectif est une association nommée Éveil éco, des anciens de boutiques de gestion. Le département entrepreunarial du CNAM est aussi engagé dans l'opération.

4 L'Insertion par l'économie, ZFU d'Argenteuil

ZFU d'Argenteuil - Madame Christilla CAROT - chargée de mission ZFU clause d'insertion CA Argenteuil Bezons

4- 1 Présentation de la ZFU

L'intervention suivante se concentre sur l'insertion dans l'emploi des populations vivant dans la ZFU d'Argenteuil et l'articulation avec la clause d'insertion du PRU local. En termes d'organisation et de répartition des compétences entre les villes et la Communauté d'Agglomération (CA), la ZFU d'Argenteuil relève de la compétence de la CA, et les clauses d'insertion relèvent de la Ville. Il devrait y avoir une délégation progressive des compétences économie et emploi à la CA.

Quelques éléments sur la ZFU :
Un territoire important par rapport au territoire communal, caractérisé par 4 grands axes de circulation et surtout par la présence de la gare du Val d'Argenteuil au centre de la ZFU. Cela est donc un véritable atout, car Paris est joignable en 15 mn, ce qui est très attractif pour les entreprises.

La ZFU a été créée en 2004, c'est une ZFU de 2ème génération, de 152 ha et 38 000 habitants. Elle représente 1/3 de la population d'Argenteuil et se compose de 10 000 logements. La population est jeune avec 31 % de moins de 20 ans mais avec un fort taux de chômage de 20 %. 400 établissements et 215 salariés composent le tissu économique de la ZFU. 95 % des entreprises ont moins de 5 salariés, et 83 % d'entre elles n'en ont aucun.

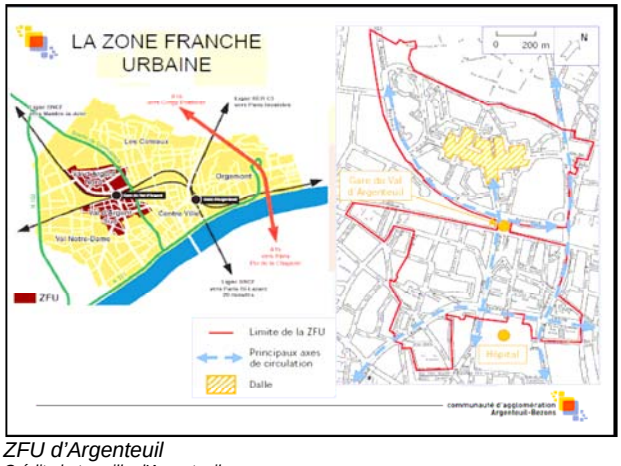

ZFU d'Argenteuil
Crédit photo : ville d'Argenteuil

Les 3 principaux secteurs d'activités sur le territoire sont les activités immobilières, la construction et le commerce, éléments en passe d'être modifiés petit à petit. Le bilan 2007 informe d'une création d'emplois dans le commerce, la restauration, l'hôtellerie et l'automobile, avec une majorité d'employés et une augmentation de la part des plus diplômés, agents de maîtrise, techniciens. Les cadres représentent aujourd'hui 36 % des salariés, 24 % des nouveaux employés ont plus de 50 ans, au détriment des plus jeunes de moins de 25 ans. On remarque

l'augmentation de la part des nouveaux employés avec un niveau de formation de 1 à 4 soit 37 % des nouveaux employés, et une diversification des lieux de résidence. Ces employés ne sont plus issus de la ZFU comme c'était le cas en 2004, mais de l'agglomération et de l'ensemble du Val d'Oise.

Concernant la demande de locaux d'activité, la ZFU en a beaucoup, dont 55 % émanent de création d'entreprises et 45% de transfert d'activité. Les principaux secteurs liés aux nouvelles implantations dans des locaux d'activité sont les services à la personne et le commerce. Les types de locaux sont assez variés avec une demande majoritaire de bureaux et une forte demande d'ateliers locatifs. Pour la taille des locaux la demande est équilibrée : 1/3 de locaux de moins de 50 m², 1/3 de locaux de 50 à 80 m² et 1/3 supérieur à 80 m².

La problématique principale des gestionnaires de la ZFU est de répondre à la demande de locaux, qui pousse aujourd'hui à avoir un projet de création de locaux d'activités : un centre de 3000 m² qui comprendra une pépinière, un hôtel et des ateliers locatifs. Ils répondront à la demande et devront fidéliser les entreprises sur les territoires en leur proposant des locaux qui correspondent à chaque étape de leur développement. En 2008, ce projet est à l'étape de la programmation et a pour objectif d'être livré d'ici 2011.

La CA travaille actuellement avec l'Office d'HLM propriétaire de quelques anciens locaux commerciaux en pied d'immeuble et de logements en rez-de-chaussée qui n'ont pas trouvé d'acquéreurs ou de locataires. L'Office souhaite héberger des entreprises et pas seulement des associations. Aujourd'hui l'ensemble des locaux est loué.

Débat

Aujourd'hui, sur la ZFU les loyers sont de 100 à 120 € du m² par an, hors charges pour les locaux de la ville d'Argenteuil et de l'Office d'HLM.
La CA organise une action d'animation de la ZFU, d'information auprès des entreprises, de rencontres entre les différents bénéficiaires du dispositif, et un travail de développement des échanges entre les entreprises et les acteurs du quartier sera lancé en 2009. Il est précisé que la ZFU a été crée en 2004, une chargée de mission a été recrutée en 2005 et une autre en décembre 2007. Il y a eu un « vide » durant 2 années ce qui explique que les projets soient au stade de lancement.

La ZFU accueille de très petites entreprises et la fin des 5 ans d'exonération arrive. Les entreprises sont très inquiètes et la plupart n'est pas informée de l'évolution possible du dispositif. Si les éléments évoqués précédemment se confirment, ce sera la « révolution ».

Concernant **l'application des clauses d'insertion** du PRU, la charte locale a été signée en décembre 2006 et 19 100 heures d'insertion ont été réalisées sur 18 chantiers avec 7 maîtres d'ouvrage, dont la Ville d'Argenteuil. Cela représente 76 recrutements dont 5 se sont transformés en CDI à la fin de la période, et 2 ont été reportés à 2009. La cause évoquée serait liée à la crise actuelle du bâtiment.

Au sujet des conséquences éventuelles de la crise économique constatée ces derniers mois, il y a des chantiers qui sont retardés, mais pas dans le cadre de l'ANRU. Les effets de la crise se ressentent au niveau de l'emploi. Il semble plus difficile pour les bénéficiaires d'emplois lors de chantiers d'en trouver un autre à la fin de leur chantier PRU.

La ville de Melun constate que, dans le secteur de l'immobilier, les investisseurs sont attentistes car ils n'ont pas de vision claire de l'avenir. Les mesures réglementaires annoncées ne vont pas aller dans le bon sens, d'autant que les emplois précaires vont se développer. Les entreprises ne sont pas encouragées à recruter avec des salaires élevés, mais au contraire on favorise les embauches à faible salaire. Cela oriente l'emploi vers les publics non qualifiés au détriment de ceux qui le sont.

À Sevran, en collaboration avec le bailleur I3F, un hébergement gratuit pour le créateur d'entreprise est aussi proposé, mais l'accompagnement est payant. La ville considère qu'il est essentiel d'accompagner le créateur sur une durée assez longue : environ 5 années entre la création de l'entreprise et son accompagnement en terme de développement. Concernant les conséquences de la crise économique, la ville de Sevran se compose d'entreprises d'aide à la personne, du bâtiment, du nettoyage, etc.. Comme le bâtiment est très touché en ce moment, il semble que les difficultés liées à l'accès à l'emploi se ressentent plus à nouveau.

La ville anime aussi un réseau d'entrepreneurs, avec un rythme d'une réunion de 2h tous les 15 jours, durant laquelle sont abordés des sujets sur le rapport gagnant-gagnant : que faut-il faire pour avoir plus de recrutements ? que faut-il faire en ces temps de crise pour faire un peu plus de business dans les quartiers sensibles ?

À Clichy-sous-Bois / Montfermeil, le même travail est mené sur les clauses d'insertion et les indicateurs de suivi des heures travaillées semblent être les mêmes que pour la ZFU d'Argenteuil.
Concernant les embauches, les entreprises sont essentiellement les grandes entreprises générales de bâtiment, et l'impact économique sur les petites PME locales semble moins fort. Cette ZFU se compose de 95 % d'entreprises de moins de 5 salariés.
La ZFU d'Argenteuil travaille aussi avec des grandes entreprises ou des filiales. Il y a peu de sous-traitants, quelque soit le niveau, qui viennent d'Argenteuil, de la ZFU ou autres.

Dans l'ensemble de ces territoires concernés par une ZFU et un PRU, les TPE locales rencontrent la difficulté de s'intégrer dans le marché économique lié aux travaux des PRU. Ce sont des gros chantiers où des grosses entreprises se positionnent puis quittent le territoire une fois le PRU abouti. Des activités liées à la mutualisation des énergies seraient porteuses. Il serait intéressant d'impliquer le tissu économique local dans ces nouveaux secteurs d'activités.

La relation avec les grandes entreprises présentes dans les PRU et/ou avec les TPE concerne aussi l'accueil des jeunes en insertion car ils demandent un encadrement quotidien. Les grandes entreprises et leurs filiales n'ont pas de problèmes d'accompagnement et peuvent encadrer les personnes sur les chantiers. Les plus petites entreprises n'ont pas forcément les moyens, le temps ou les compétences pour cela.

Dans la ZFU de Clichy/Montfermeil, la problématique semble moins aiguë sur la capacité d'encadrement. Elle travaille depuis une dizaine d'années avec les entreprises en ZFU pour favoriser l'emploi, par l'intermédiaire d'une aide au tutorat qui peut être fait avec les organismes liés à l'emploi. Ces entreprises disent qu'elles sont tout à fait prêtes à accueillir des personnes du territoire ZFU et elles le font déjà. Il est toutefois évident que les entreprises ont besoin d'un accompagnement en gestion des ressources humaines.

Dans le cadre de la ZFU de Grigny/Viry, une plate-forme travaux publics a été mise en place. Les entreprises embauchent un certain nombre de jeunes et de moins jeunes, et les 4 premiers mois de leur CDI sont destinés à la formation. Le recrutement se fait sur toute une région et ils partent en formation avec un contrat en retour. La 1ère plate-forme sur l'Essonne devait avoir une quinzaine de jeunes au départ et il en est resté 13 à l'arrivée, 12 ont eu leur certificat de maçon VRD. Il y a actuellement une deuxième opération avec 13 stagiaires et on voit bien qu ' « ils tiennent le coup ». Il est souhaité de renouveler cette expérience sur l'Essonne, et d'implanter définitivement sur le territoire de Grigny-Viry, un lieu de formation pour les travaux publics. Cela représente environ 30 personnes en CDI sur l'année. Le coût des formations est pris en charge par les grandes entreprises qui le financent par l'intermédiaire du 1%.

La clause d'insertion PRU d'Argenteuil – 50 % des bénéficiaires de clause d'insertion n'habitent pas en ZUS, car il y a un problème de correspondance entre les compétences de la population ZUS et les fiches de poste proposées. Cela souligne l'importance du développement des formations. 40 % des personnes en activité ont un niveau 6 de qualification. Le public est très défavorisé sur ce plan-là. Les bénéficiaires sont tous très jeunes. La plupart sont des demandeurs d'emploi dont certains de longue durée. La population « rmiste » est fortement mobilisée.

Dans les mois à venir, les clauses d'insertion hors ANRU seront encore plus développées, car il y a une vraie volonté politique à Argenteuil, pour que la ville prenne en compte la clause d'insertion dans ses marchés. Le service des marchés publics de la ville est impliqué. Il tentera de varier les publics et les postes. Un travail d'information du public ZUS doit être fortement accentué.

4- 2 Entreprise INEO, travaux publics

Groupe INEO GDF SUEZ, Madame Aurélia MAKOS

INEO fait partie du groupe GDF-DUEZ. C'est une filiale spécialisée dans l'installation électrique et elle représente 17 000 personnes en Ile-de-France. INEO Infra, qui est aujourd'hui représentée, est une structure de 500

personnes, dont les activités concernent l'installation électrique, l'éclairage public, les transports ferroviaires et routiers, l'industrie de traitement des eaux. Ces secteurs ne connaissent que très peu la crise car ils sont en développement.

L'entreprise travaille avec la ville d'Argenteuil, car implantée au Val d'Argent avec une petite entité de travaux de 35 personnes, et cela fait plusieurs années que la clause d'insertion est pratiquée en partenariat avec la mission locale d'Argenteuil.
« Nous faisons une présentation chaque année au moment du recrutement des apprentis, à des jeunes pré-sélectionnés par la mission locale, et nous accueillons les jeunes « motivés » en stage de 4 semaines. À l'issue de la formation, nous proposons un contrat d'apprentissage. Cette fois sur 6 jeunes intéressés 3 ne se sont pas présentés à l'entretien. Parmi eux, 2 jeunes ont eu un contrat d'apprentissage proposé et pour le troisième un CDD de 3 mois, qui a été renouvelé. Il sera sans doute transformé en CDI. »

Plus généralement à INEO, l'insertion se pratique de fait, car l'entreprise est implantée dans des quartiers difficiles, notamment dans le 93. L'entreprise travaille avec les acteurs locaux comme les écoles et les missions locales, et s'adresse à la population implantée dans ces territoires. Elle essaie de promouvoir l'emploi des jeunes en appliquant une politique d'apprentissage très active car au niveau de l'Ile-de-France, sur 1700 personnes, 160 sont apprentis pour des CEP, CAP, BAC PRO, mais peu de BTS, de licence ou d'école d'ingénieurs.

INEO ne prend pas de risques car si l'apprentissage se passe mal, le contrat est arrêté et si cela se passe bien une embauche est effective. L'entreprise confirme le temps important nécessaire pour l'accompagnement des recrutements et des apprentissages. La situation des petites structures est un réel questionnement car elles n'ont pas les mêmes moyens techniques.

Il semble exact que les grandes entreprises disposent du temps nécessaire. Dans les grands groupes il y a maintenant des services d'insertion économique par l'emploi. Dans les métiers de second œuvre dans le bâtiment, l'apprentissage est une tradition. Il est vrai que s'il y a une offre de service pour aider au montage du dossier dans ces territoires, les PME ou TPE vont gagner du temps. Ce serait un plus et elles apprécieront cette aide car la plupart des chefs d'entreprises du BTP ont un niveau BEP-CAP acquis par la voie dite royale de l'apprentissage.

Il faut donc s'appuyer sur les Groupes et aider les PME parallèlement.

Débat

Au sein de la CA de Clichy/Montfermeil, une organisation plus particulière existe : « nous avons mis en place un guichet unique. Les entreprises sont « obligées » de déposer leurs offres à un endroit. Par contre, l'offre est diffusée à l'ensemble des partenaires et nous faisons un travail de terrain énorme, l'affichage des clauses d'insertion sur tous les panneaux de chantier avec une adresse pour se renseigner. Nous discutons avec les entreprises sur la façon dont elles veulent appliquer la clause, on pousse au CDI, au CDD, on les aide à trouver une entreprise d'intérim d'insertion, on commence à « développer » avec elles. On travaille avec des entreprises qui ne sont pas dans le BTP : nettoyage et sécurité. Ça a eu un impact local parce que les grands groupes avaient des conventions avec des sociétés de gardiennage localisées dans le 92 pour travailler dans le 93, ce qui n'était pas pratique. »

Dans la sous-traitance de second œuvre c'est plus compliqué. La CA en a la maîtrise grâce au guichet unique qui permet de développer une ingénierie locale, avec une formation des prescripteurs. Dans les missions locales par exemple ces derniers n'ont pas forcément une bonne représentation des métiers, donc un travail de visites de chantiers pour tous les acteurs est réalisé, les offres sont diffusées largement. Des visites sont aussi organisées pour les jeunes en amont intéressés pour qu'ils puissent se rendre compte sur place.

Très peu de moyens humains existent pour la mise en œuvre des clauses d'insertion, souvent à peine un emploi temps plein. Dans le cas de Clichy/Montfermeil, il y a quand même une équipe du service emploi et du service RMI. En matière d'animation il existe l'équivalent d'un poste. Des crédits ANRU vont être obtenus pour le financement d'un poste en 2009. Le département du 93 propose aussi de financer ces postes de chargés de mission « clause d'insertion ». Cela se fera sous forme d'appel d'offres.

5- La ZFU de Grigny/Viry-Châtillon

Ville de Grigny (de la CA des Lacs de l'Essonne), Monsieur Michel ARSENDEAU.

5- 1 Avancement des projets de la ZFU

90 % du territoire de la ZFU se trouvait à Grigny, le reste étant localisé à Viry. Elle a été étendue sur Viry, mais c'est au sein de la partie située à Grigny que se rencontrent les plus grosses difficultés : 72 % du territoire de la ville classé en ZUS, la ZFU représente 70 % du territoire de la ville qui a connu l'application de tous les dispositifs que l'État a pu mettre en place. Le système ZFU a été appliqué en 1997, et a donné des résultats satisfaisants. Une particularité de la ZFU est la présence d'énormément de foncier, ce qui a permis l'installation d'entreprises qui ont été fidélisées.

Bilan après 10 ans : 380 entreprises supplémentaires dont 60 propriétaires de leurs bâtiments. Cependant la fin du système d'exonération approche avec la crainte que certaines entreprises déménagent. D'autres mettent leurs bâtiments en vente. Or, non seulement nous avons réussi à maintenir l'acquis mais nous assistons au développement de certaines entreprises. Mais d'autres ont construit des bâtiments qu'elles louent à des entreprises plus petites.

Les créations d'emplois par ces entreprises sont les bienvenues dans ce territoire qui en était grandement démuni jusqu'à la fin des années 1990. Aujourd'hui 3000 emplois ont été créés par ces entreprises, avec aussi un impact sur les ZA qui ne sont pas en ZFU. C'est donc une ZFU qui donne de bons résultats : un niveau de chômage qui a régressé sur la commune ; avec 800 personnes du quartier La Grande Borne qui ont trouvé un emploi ; et enfin une augmentation des recettes de taxes professionnelles importante pour la commune (un doublement en 10 ans).

Les lacs de l'Essonne
Crédit photo : ville de Grigny

Les villes sont entrées en CA en 2004 et une extension de la ZFU essentiellement sur Viry-Chatillon a été accordée. Celle-ci commence également à voir les effets bénéfiques de la ZFU : des constructions de bâtiments sont en cours. Mais cela ne réussit pas à réduire les fortes disparités entre les deux communes au niveau de la composition de la population, de ses ressources et de l'importance des logements sociaux.

En réfléchissant sur la sortie du dispositif ZFU, les préoccupations se sont tournées vers les besoins des entreprises, leur main d'œuvre, leur accompagnement, voire leurs besoins en termes de transport, de garde d'enfants pour le personnel, de restauration d'entreprises. Il a fallu faire évoluer les équipements des ZA. Pour cela nous nous sommes tournés vers la Région afin de travailler ensemble et coordonner au sein de la CA des éléments un peu dispersés : volet économique, accès à l'emploi, formation. Nous avons trouvé une cohérence avec le **Pacte pour l'emploi, la formation et le développement économique** mis en place par la Région. Dans ce cadre, nous avons initié des actions dans les domaines suivants :

- l'emploi,
- l'économie avec le choix des entreprises,
- le développement d'un nouveau partenariat avec la mise en place d'un département ressources humaines à l'échelle du territoire et avec une cellule de veille.

En conclusion par rapport au développement économique, les dispositifs existants ont été renforcés : l'animation du territoire mise en place par la CA, l'accompagnement au développement des entreprises, les réponses à leurs besoins de main d'œuvre, de formation et notamment des dirigeants des petites entreprises, et enfin, l'anticipation des mutations.

Avec le nouveau partenariat mis en place avec la Région, le Conseil général de l'Essonne, la CIC de l'Essonne sont signataires du Pacte pour l'emploi, la formation et le développement économique. L'accès à l'emploi est géré par les communes dans le cadre de la réglementation de la ZFU avec :

- les clauses soumises aux entreprises y compris celles d'insertion avec le dispositif ANRU,
- les contacts avec les entreprises,

- le diagnostic de la situation des demandeurs d'emploi,
- la réduction des inégalités au niveau de l'information entre les demandeurs d'emploi selon leur quartier de résidence,
- l'harmonisation des structures d'accueil,
- l'assouplissement de l'accès à la formation, avec un organisme implanté au cœur du quartier de la Grande Borne, afin de faciliter le parcours vers l'emploi, répertorier les besoins en formation des entreprises en matière de formation continue, notamment pour les très petites entreprises,
- la mise en place d'une aide à l'autonomie des demandeurs d'emploi avec des simulations d'entretiens, comment rédiger une lettre de motivation, un CV.

5- 2 La création d'un centre de formation dédié à la ZFU

Sylvie Potier, directrice du centre de formation
Le centre (une SEM avec 1500 m² de locaux) est actif depuis un an avec 3 vocations principales pédagogiques offertes :

- répondre aux besoins des entreprises de façon particulière, individuelle,
- favoriser l'accès à l'emploi des publics les plus fragilisés,
- accompagner le développement des compétences et de l'emploi par secteur d'activité, ce qui demande un travail d'ingénierie différent.

Le premier point suppose la mise en œuvre de partenariat avec les services de développement économique, les chambres des métiers, les chambres de commerce, car le capital humain du centre est restreint dans le but de s'approcher des besoins particuliers des entreprises.

Une enquête sur les besoins des entreprises est mise en place en partenariat avec la Chambre de commerce.

Pour le 3ème point, il y a eu l'opportunité de rencontrer un besoin de formation, au départ particulier, lié à la fibre optique, avec une entreprise se chargeant de la formation et développement des compétences et recherchant des locaux pour cette action de formation. Le centre travaille maintenant avec 5 entreprises avec lesquelles, il y a 3 semaines, une action de **formation « passerelle »** a été construite pour 16 personnes, financée par la Région, pour aboutir au recrutement des 16 personnes en CDI.

Ce secteur a un réel besoin de formation et nous allons pouvoir construire une action pérenne au moins sur 3 ans en partenariat avec la Région en basculant des actions passerelles sur du programme qualifiant, et nous réfléchissons avec ces entreprises à la structuration des besoins de compétence interne. Nous avons lancé une enquête grâce à l'une de ces entreprises qui est en position de pilote : Réseaux et services, y compris pour questionner les autres entreprises.

Dès le début de l'année 2009, le centre va mettre en place un programme de formation interne pour qualifier les personnels en place. Il va essayer de se rapprocher des donneurs d'ordres afin de structurer des référentiels sur les 3 métiers qui n'existent pas aujourd'hui : tireur de câble, raccordeur chez les particuliers, et technicien.

C- Synthèse statistique des 26 ZFU

C-1 Les prestations sociales des CAF dans les ZFU franciliennes en 2007

Seules 23 ZFU sont analysées*
La population des foyers allocataires au sein des 23 ZFU au 31/12/2007 (effectifs)

		Personnes couvertes par la CAF
	Nb total alloc.	Effectif
23 ZFU	94 158	291 043
Villes hors ZFU	148 178	435 436
Villes avec ZFU	242 336	726 479
ZUS Ile-de-Franche	287 123	826 346
Ile-de-France	**1 878 481**	**5 438 710**

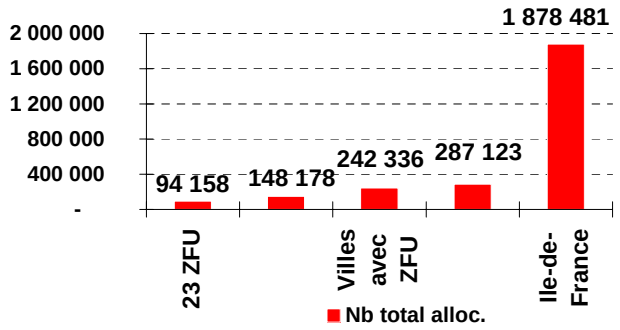

Sources : Caisses d'Allocations Familiales d'Île-de-France, Base Communale Îlotée au 31/12/07

L'activité de la population des foyers allocataires au sein des 23 ZFU « première et seconde » génération au 31/12/2007

				dont		
	Nb alloc. ou conjoints actifs avec emploi	Nb alloc. ou conjoints chomeurs	Nb alloc. ou conjoints inactifs	Etudiants	Inactifs autres (hors étudiants)	Nb total d'allocataires et conjoints
23 ZFU	62 359	13 558	66 898	1 092	65 806	142 815
Villes hors ZFU	124 718	16 429	85 354	4 904	80 450	226 501
Villes avec ZFU	187 077	29 987	152 252	5 996	146 256	369 316
ZUS Ile-de-Franche	196 186	38 447	189 466	8 458	181 008	424 099
Ile-de-France	**1 726 187**	**182 080**	**968 097**	**130 934**	**837 163**	**2 876 364**

Sources : Caisses d'Allocations Familiales d'Île-de-France, Base Communale Îlotée au 31/12/07

L'activité de la population des foyers allocataires au sein des 23 ZFU « première et seconde » génération au 31/12/2007 (%)

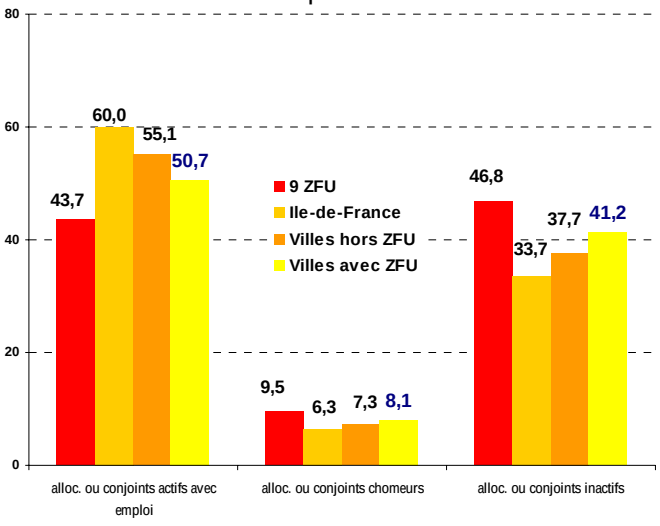

* hors Choizy-le-Roi, Aubervilliers/Drancy/Bobigny/Pantin et Neuilly sur Marne

La population des foyers allocataires à bas revenu au sein des 23 ZFU au 31/12/2007 (effectifs)

	Nb total alloc.	Nb alloc. dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	Nb alloc. à bas revenus **	Enfants <19 ans vivant ds un foyer alloc. à bas revenus	Enfants de 19 à 24 ans vivant ds un foyer alloc. à bas revenus
23 ZFU	94 158	84 365	46 644	65 973	7 233
Villes hors ZFU	148 178	133 999	57 785	64 648	6 148
Villes avec ZFU	242 336	218 364	104 429	130 621	13 381
ZUS Ile-de-Franche	287 123	252 029	130 450	162 605	17 557
Ile-de-France	**1 878 481**	**1 645 711**	**595 299**	**567 290**	**55 891**

Sources : Caisses d'Allocations Familiales d'Île-de-France, Base Communale Îlotée au 31/12/07

* Concerne les territoires hors ZFU des communes avec une ZFU

** dont le revenu par unité de consommation est inférieur à 718,97 €

La population des foyers allocataires à bas revenu au sein des 23 ZFU au 31/12/2007 (%)

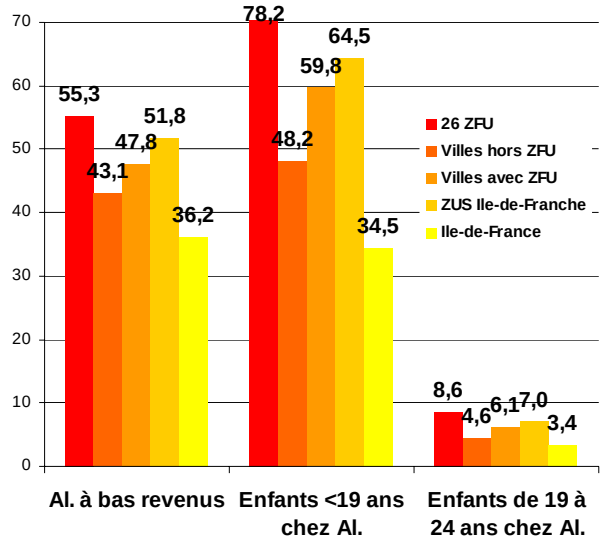

La population des foyers allocataires à bas revenu dont les bénéficiaires RMI, API, AAH au 31/12/2007 (effectifs)

	Nb d'alloc. à bas revenus**	*dont bénéficiaires du RMI*	*dont bénéficiaires de l'API*	*dont bénéficiaires de l'AAH*
23 ZFU	46 644	14 979	2 848	3 201
Villes hors ZFU	57 785	20 096	3 429	4 482
Villes avec ZFU	104 429	35 075	6 277	7 683
ZUS Ile-de-Franche	130 450	43 161	7 316	9 536
Ile-de-France	595 299	200 789	28 192	51 159
** dont le revenu par unité de consommation est inférieur à 871 €				

Sources : Caisses d'Allocations Familiales d'Île-de-France, Base Communale Îlotée au 31/12/07

Graphique (en %)

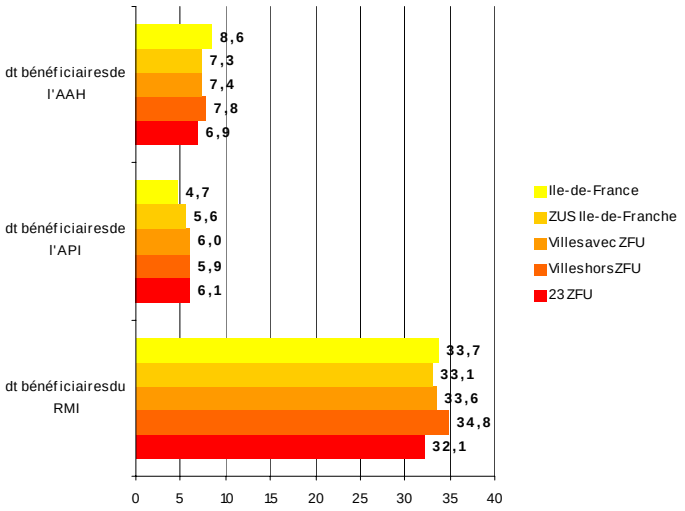

La dépendance aux prestations CAF au sein des 23 ZFU au 31/12/2007 (effectifs)

	Nb alloc. dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	Nb alloc. dont prestations CAF >= 50% des rev. disponibles**	dont	
			Nb alloc. dont presta. représentent 75 à 100% des rev. disponibles	Nb alloc. dont presta. représentent 50 à 74% des rev. disponibles
23 ZFU	**84 365**	**30 248**	***22 466***	***7 782***
Villes hors ZFU	**133 999**	**38 678**	***30 673***	***8 005***
Villes avec ZFU	**218 364**	**68 926**	**53 139**	***15 787***
ZUS Ile-de-Franche	**252 029**	**85 272**	***64 668***	***20 604***
Ile-de-France	**1 645 711**	**397 622**	**312 404**	***85 218***

Source : Caisses d'Allocations Familiales d'Île-de-France, Base Commu
* Concerne les territoires hors ZFU des communes avec une ZFU
** Calculé parmi les allocataires dans le champ des revenus

La dépendance aux prestations CAF au sein des 23 ZFU au 31/12/2007 (%)

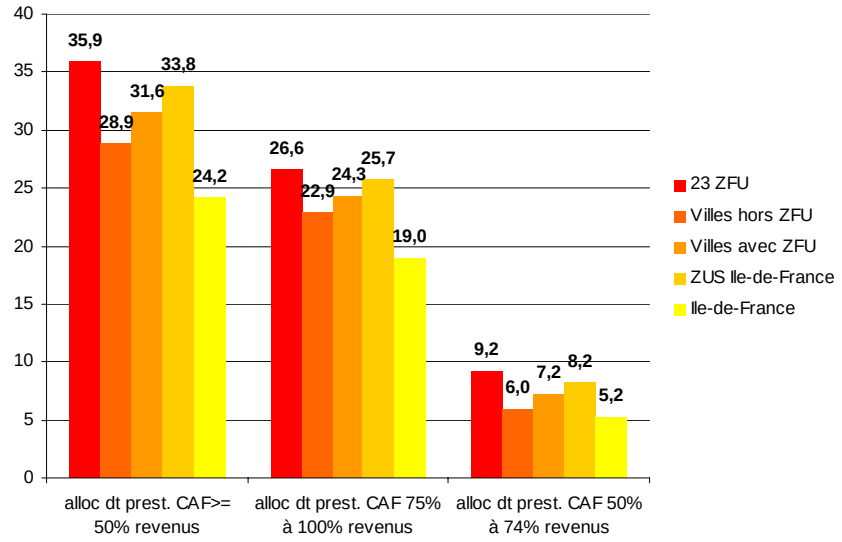

Les enfants de 16 à 19 ans dont ceux vivant dans un foyer allocataire à bas revenu et ceux inactifs au 31/12/2007 (effectifs)

	Nb d'enfants de 16 à 19 ans	*dt vivant dans un foyer alloc à bas revenus*	*dt inactifs*
23 ZFU	**24 591**	**13 088**	**3 784**
Villes hors ZFU	**31 537**	**11 710**	**3 518**
Villes avec ZFU	**56 128**	**24 798**	**7 302**
ZUS Ile-de-Franche	**64 940**	**32 088**	**9 200**
Ile-de-France	**388 253**	**108 149**	**32 846**

Les enfants de 16 à 19 ans dont ceux vivant dans un foyer allocataire à bas revenu et ceux inactifs au 31/12/2007 (%)

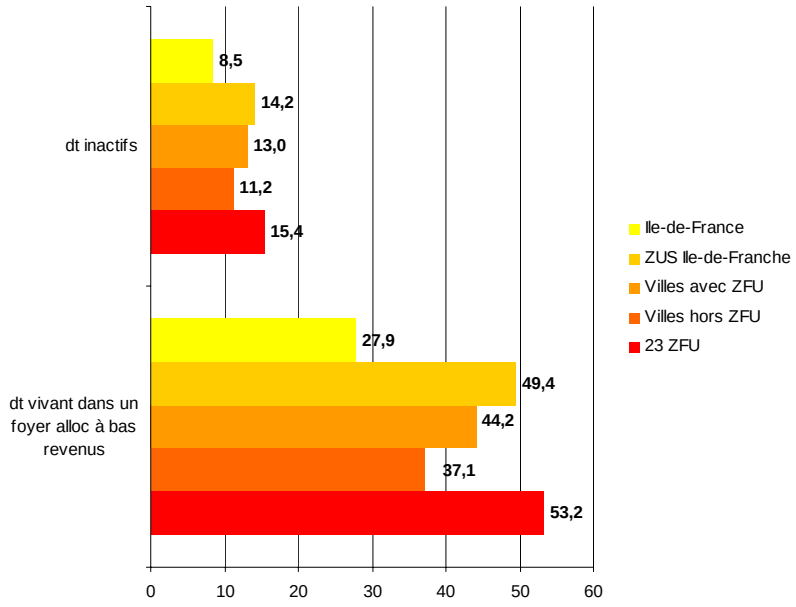

C-2 La dynamique économique dans l'environnement des 26 ZFU franciliennes en 2008

C-2-1 La dynamique économique dans les 26 ZFU (URSSAF)

Nombre d'entreprises implantées au sein des 26 ZFU bénéficiant des exonérations de cotisations sociales patronales au 31/12/2008

Bondy	**16,4**
Champigny-sur-Marne/Chennevières	**8,8**
Clichy-sous-Bois/Montfermeil	**15,8**
Garges-lès-Gonnesse/Sarcelle	**16,3**
Grigny/Viry-Châtillon	**11,9**
Les Mureaux	**11,4**
Mantes-la-Jolie	**16,0**
Meaux	**11,3**
Montereau-Fault-Yonne	**13,8**
Melun	**19,8**
Argenteuil	**19,7**
Aulnay-sous-Bois	**14,2**
Epinay-sous-Sénart	**18,1**
Epinay-sur-Seine	**19,4**
Evry/Corbeil	**18,7**
La Courneuve	**19,9**
Le Blanc Mesnil/Dugny	**16,3**
Sartrouville	**18,6**
Sevran	**20,1**
Stains	**17,1**
Trappes	**18,6**
Villers-le-Bel	**18,8**
Vitry-sur-Seine	**16,0**
Choisy-Le-Roi/Orly	**14,6**
Aubervilliers/Drancy/Bobigny/Pantin	**18,5**
Neuilly-sur-Marne	**16,7**

Légende :

ZFU 1ère génération
ZFU 2ème génération
ZFU 3ème génération

Caractéristiques des entreprises exonérées de cotisations sociales patronales au sein des 26 ZFU - Année 2008

	au 31 déc. 2008				Année 2008	
	Nbre d'entreprises	Nbre d'établissements	Eff. Salarié total	Effectif exonéré	Assiette totale	Cotisations exonérées
Bondy	113	113	946	665	22 028 126	3 603 216
Champigny-sur-Marne/Chennevières	117	117	1 280	498	29 666 265	2 614 401
Clichy-sous-Bois/Montfermeil	385	385	2 119	1 566	45 018 693	7 095 126
Grigny/Viry-Châtillon	166	166	1 699	1 075	42 848 034	5 092 296
Mantes-la-Jolie	124	124	540	341	9 571 321	1 532 328
Meaux	156	157	828	481	21 009 435	2 368 187
Montereau-Fault-Yonne	39	39	252	149	5 028 237	692 277
Les Mureaux	109	109	489	269	11 652 899	1 325 777
Garges-lès-Gonnesse/Sarcelle	588	591	2 870	1 775	52 947 250	8 615 675
Melun	49	49	183	146	4 036 500	800 525
Sartrouville	32	32	128	89	2 375 611	441 631
Trappes	85	85	282	209	5 963 753	1 110 999
Epinay-sous-Sénart	57	57	234	187	5 864 370	1 061 623
Evry/Corbeil	151	151	812	663	18 180 563	3 405 778
Aulnay-sous-Bois	97	97	647	303	11 988 038	1 698 858
Le Blanc Mesnil/Dugny	31	31	150	77	2 393 247	390 403
Sevran	45	45	256	208	5 584 457	1 121 113
La Courneuve	82	82	360	278	8 088 649	1 608 614
Stains	56	58	411	306	9 411 141	1 605 442
Epinay-sur-Seine	43	43	179	120	3 752 851	728 178
Vitry-sur-Seine	73	73	276	225	7 701 023	1 230 388
Argenteuil	84	84	339	249	6 402 875	1 264 420
Villers-le-Bel	61	61	248	145	3 916 601	737 441
Choisy-Le-Roi/Orly	49	49	221	109	3 754 913	549 864
Aubervilliers/Drancy/Bobigny/Pantin	128	128	760	408	13 899 614	2 574 634
Neuilly-sur-Marne	113	113	594	407	15 350 715	2 570 080
Total	**3 033**	**3 039**	**17 103**	**10 948**	**368 435 181**	**55 839 271**

Poids des cotisations exonérées au titre du dispositif ZFU dans l'assiette salariale versée au titre de l'ensemble des salariés des établissements utilisateurs du dispositif ZFU en 2008 (en%)

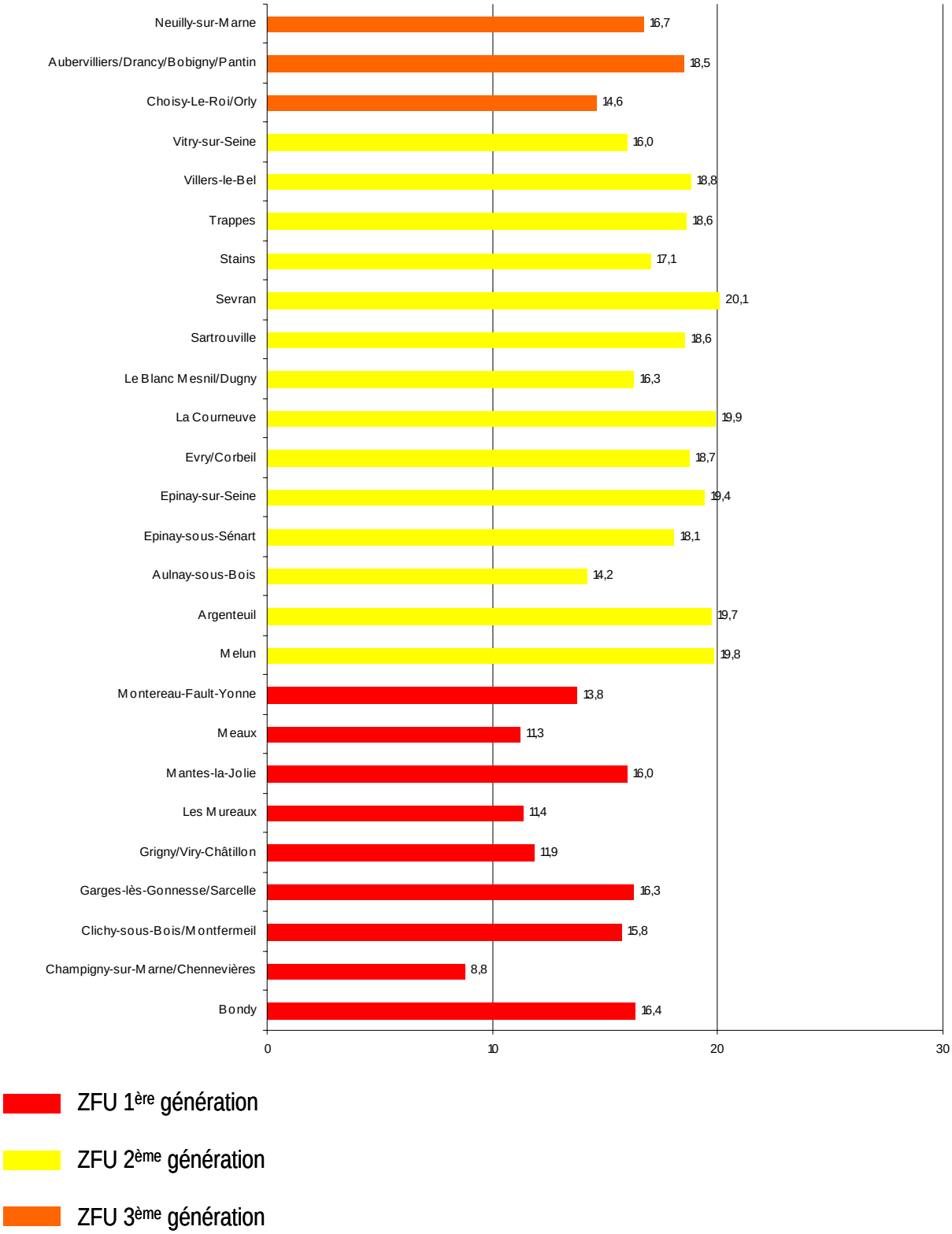

Ventilation des établissements entre exonération à taux plein et à taux dégressif dans les 26 ZFU - Année 2008

	Ventilation des établissements entre exonération à taux plein et à taux dégressif		
	Exonération à taux plein (5 ans)	Exonération à taux dégressif (au terme des 5 ans à taux plein)	Cumul Exonération à taux plein et dégressif*
Bondy	100	10	3
Champigny-sur-Marne/Chennevières	84	26	7
Clichy-sous-Bois/Montfermeil	329	33	23
Grigny/Viry-Châtillon	126	22	18
Mantes-la-Jolie	103	13	8
Meaux	107	36	14
Montereau-Fault-Yonne	25	7	7
Les Mureaux	88	13	8
Garges-lès-Gonnesse/Sarcelle	479	89	23
Melun	47	0	2
Sartrouville	32	0	0
Trappes	85	0	0
Epinay-sous-Sénart	57	0	0
Evry/Corbeil	151	0	0
Aulnay-sous-Bois	97	0	0
Le Blanc Mesnil/Dugny	31	0	0
Sevran	45	0	0
La Courneuve	82	0	0
Stains	58	0	0
Epinay-sur-Seine	43	0	0
Vitry-sur-Seine	73	0	0
Argenteuil	84	0	0
Villers-le-Bel	61	0	0
Choisy-Le-Roi/Orly	49	0	0
Aubervilliers/Drancy/Bobigny/Pantin	128	0	0
Neuilly-sur-Marne	113	0	0
Total	**2 677**	**249**	**113**

** Les établissements employant à la fois des salariés ouvrant droit à l'exonération à taux plein et à taux dégressif sont comptabilisés dans la colonne "Exonération à taux plein et taux dégressif"*

Ventilation des effectifs exonérés des établissements selon les exonérations à taux plein ou à taux dégressif dans les 26 ZFU - Année 2008

		Ventilation des établissements entre exonération à taux plein et à taux dégressif		
	Effectif exonéré	Exonération à taux plein (5 ans)	Exonération à taux dégressif (au terme des 5 ans à taux plein)	Cumul Exonération à taux plein et dégressif*
Bondy	665	594	63	8
Champigny-sur-Marne/Chennevières	498	353	107	39
Clichy-sous-Bois/Montfermeil	1 566	1 269	166	131
Grigny/Viry-Châtillon	1 075	786	134	155
Mantes-la-Jolie	341	289	28	24
Meaux	481	311	115	55
Montereau-Fault-Yonne	149	149	0	0
Les Mureaux	269	197	56	15
Garges-lès-Gonnesse/Sarcelle	1 775	1 530	192	54
Melun	146	139	0	7
Sartrouville	89	89	0	0
Trappes	209	209	0	0
Epinay-sous-Sénart	187	187	0	0
Evry/Corbeil	663	663	0	0
Aulnay-sous-Bois	303	303	0	0
Le Blanc Mesnil/Dugny	77	77	0	0
Sevran	208	208	0	0
La Courneuve	278	278	0	0
Stains	306	306	0	0
Epinay-sur-Seine	120	120	0	0
Vitry-sur-Seine	225	225	0	0
Argenteuil	249	249	0	0
Villers-le-Bel	145	145	0	0
Choisy-Le-Roi/Orly	109	109	0	0
Aubervilliers/Drancy/Bobigny/Pantin	408	408	0	0
Neuilly-sur-Marne	407	407	0	0
Total	**10 948**	**9 598**	**862**	**488**

Ventilation du montant des cotisations des établissements selon les exonérations à taux plain ou à taux dégressif et par taille d'établissements dans les 26 ZFU - Année 2006 (en euros)

		Ventilation des établissements entre exonération à taux plein et à taux dégressif		
	Cotisations exonérées	Exonération à taux plein (5 ans)	Exonération à taux dégressif (au terme des 5 ans à taux plein)	Cumul Exonération à taux plein et dégressif*
Bondy	3 603 216	3 396 886	157 315	49 015
Champigny-sur-Marne/Chennevières	2 614 401	2 114 104	258 803	241 494
Clichy-sous-Bois/Montfermeil	7 095 126	6 047 485	346 761	700 880
Grigny/Viry-Châtillon	5 092 296	3 934 504	291 800	865 992
Mantes-la-Jolie	1 532 328	1 346 733	57 757	127 839
Meaux	2 368 187	1 786 343	261 143	320 701
Montereau-Fault-Yonne	692 277	507 043	86 309	98 925
Les Mureaux	1 325 777	1 108 366	127 583	89 828
Garges-lès-Gonnesse/Sarcelle	8 615 675	7 876 279	428 696	310 700
Melun	800 525	759 014	0	41 511
Sartrouville	441 631	441 631	0	0
Trappes	1 110 999	1 110 999	0	0
Epinay-sous-Sénart	1 061 623	1 061 623	0	0
Evry/Corbeil	3 405 778	3 405 778	0	0
Aulnay-sous-Bois	1 698 858	1 698 858	0	0
Le Blanc Mesnil/Dugny	390 403	390 403	0	0
Sevran	1 121 113	1 121 113	0	0
La Courneuve	1 608 614	1 608 614	0	0
Stains	1 605 442	1 605 442	0	0
Epinay-sur-Seine	728 178	728 178	0	0
Vitry-sur-Seine	1 230 388	1 230 388	0	0
Argenteuil	1 264 420	1 264 420	0	0
Villers-le-Bel	737 441	737 441	0	0
Choisy-Le-Roi/Orly	549 864	549 864	0	0
Aubervilliers/Drancy/Bobigny/Pantin	2 574 634	2 574 634	0	0
Neuilly-sur-Marne	2 570 080	2 570 080	0	0
Ensemble	**55 839 271**	**50 976 220**	**2 016 167**	**2 846 884**

C-2-2 La dynamique économique dans les 26 ZFU (URSSAF) par département

BILAN DES ZONES FRANCHES URBAINES : DONNEES QUANTITATIVES POUR L'ANNEE 2008

Zone Franche Urbaine du département de : Seine-et-Marne

Exonération de cotisations sociales patronales des entreprises implantées en ZFU	Total au 31/12/2008	Ventilation des établissements entre exonération à taux plein et à taux dégressif		
Nombre d'entreprises	244	Exonération à taux plein seul (5 ans)	Exonération à taux dégressif seul (au terme des 5 ans à taux plein)	Cumul Exonération à taux plein et dégressif
Nombre d'établissements	245	179	43	23
Effectif salarié total	1 263			
dont salariés exonérés	776	540	156	80
Masse salariale	30 074 172			
Cotisations exonérées	3 860 989	3 052 400	347 452	461 137

Le Département de Seine-et-Marne dispose de 244 entreprises bénéficiant du dispositif ZFU. Celles-ci emploient 1263 salariés au 31/12/2008 dont 776 ouvrent droit à exonération.

NES 16	Nombre d'entreprises	Nombre d'établissements	Effectif salarié total	dont salariés exonérés	Cotisations exonérées	Masse salariale totale
Agriculture, sylviculture et pêche	0	0	0	0	0	0
Industries agricoles et alimentaires	5	5	19	20	97 127	356 790
Industries des biens de consommation	0	0	0	0	12 989	309 591
Industrie automobile	0	0	0	0	0	0
Industries des biens d'equipement	3	3	17	7	47 116	362 537
Industries des biens intermediaires	4	4	53	29	217 987	1 739 647
Energie	0	0	0	0	0	0
Construction	45	45	308	185	1 049 743	6 679 569
Commerce	43	44	206	133	663 153	4 955 048
Transports	7	7	73	39	224 311	2 008 796
Activites financieres	3	3	13	14	66 975	466 915
Activites immobilieres	2	2	5	7	35 177	163 602
Services aux entreprises hors travail temporaire	43	43	227	130	621 793	5 903 099
Services aux particuliers	22	22	67	57	168 848	780 493
Education, sante, action sociale	18	18	94	51	197 910	3 542 957
Administration	2	2	12	3	8 016	243 882
Non renseigné	47	47	169	100	449 843	2 561 246
Total	**244**	**245**	**1 263**	**776**	**3 860 989**	**30 074 172**

Précaution de lecture :

Les masses salariales totales et les cotisations exonérées correspondent au montant annuel.

Les effectifs salariés totaux correspondent aux effectifs salariés inscrits en fin de trimestre déclarés par l'établissement.

Source : URSSAF / ACOSS - Pléaide

BILAN DES ZONES FRANCHES URBAINES : DONNEES QUANTITATIVES POUR L'ANNEE 2008

Zone Franche Urbaine du département de : Yvelines

Exonération de cotisations sociales patronales des entreprises implantées en ZFU	Total au 31/12/2008	Ventilation des établissements entre exonération à taux plein et à taux dégressif		
Nombre d'entreprises	350	Exonération à taux plein seul (5 ans)	Exonération à taux dégressif seul (au terme des 5 ans à taux plein)	Cumul Exonération à taux plein et dégressif
Nombre d'établissements	350	308	26	16
Effectif salarié total	1 439			
dont salariés exonérés	908	784	84	40
Masse salariale	29 563 584			
Cotisations exonérées	4 410 735	4 007 728	185 340	217 667

Le Département des Yvelines dispose de 350 entreprises bénéficiant du dispositif ZFU. Celles-ci emploient 1439 salariés au 31/12/2008 dont 908 ouvrent droit à exonération.

NES 16	Nombre d'entreprises	Nombre d'établissements	Effectif salarié total	dont salariés exonérés	Cotisations exonérées	Masse salariale totale
Agriculture, sylviculture et pêche	0	0	0	0	0	0
Industries agricoles et alimentaires	7	7	26	17	137 051	558 664
Industries des biens de consommation	3	3	7	8	31 778	122 445
Industrie automobile	0	0	0	0	0	0
Industries des biens d'equipement	3	3	9	3	20 808	215 861
Industries des biens intermediaires	0	0	0	0	0	0
Energie	0	0	0	0	0	0
Construction	27	27	170	74	575 436	3 482 530
Commerce	80	80	300	221	1 018 890	6 044 772
Transports	3	3	13	4	23 348	224 391
Activites financieres	6	6	10	10	34 175	140 553
Activites immobilieres	4	4	10	9	47 090	229 526
Services aux entreprises hors travail temporaire	62	62	309	183	990 237	9 032 161
Services aux particuliers	32	32	108	83	352 611	1 692 392
Education, sante, action sociale	51	51	140	114	521 987	2 979 373
Administration	9	9	138	43	175 413	2 228 750
Non renseigné	63	63	199	140	481 910	2 612 166
Total	**350**	**350**	**1 439**	**908**	**4 410 735**	**29 563 584**

Précaution de lecture :

Les masses salariales totales et les cotisations exonérées correspondent au montant annuel.

Les effectifs salariés totaux correspondent aux effectifs salariés inscrits en fin de trimestre déclarés par l'établissement.

Source : URSSAF / ACOSS - Pléaide

BILAN DES ZONES FRANCHES URBAINES : DONNEES QUANTITATIVES POUR L'ANNEE 2008

Zone Franche Urbaine du département de : Essonne

Exonération de cotisations sociales patronales des entreprises implantées en ZFU	Total au 31/12/2008	Ventilation des établissements entre exonération à taux plein et à taux dégressif		
Nombre d'entreprises	374	Exonération à taux plein seul (5 ans)	Exonération à taux dégressif seul (au terme des 5 ans à taux plein)	Cumul Exonération à taux plein et dégressif
Nombre d'établissements	374	334	22	18
Effectif salarié total	2 745			
dont salariés exonérés	1 925	1 636	134	155
Masse salariale	66 892 967			
Cotisations exonérées	9 559 696	8 401 904	291 800	865 992

Le Département de l'Essonne dispose de 374 entreprises bénéficiant du dispositif ZFU. Celles-ci emploient 2745 salariés au 31/12/2008 dont 1925 ouvrent droit à exonération.

NES 16	Nombre d'entreprises	Nombre d'établissements	Effectif salarié total	dont salariés exonérés	Cotisations exonérées	Masse salariale totale
Agriculture, sylviculture et pêche	1	1	27	18	92 674	413 530
Industries agricoles et alimentaires	7	7	66	20	200 232	1 477 751
Industries des biens de consommation	15	15	148	92	703 151	6 937 756
Industrie automobile	0	0	0	0	0	0
Industries des biens d'equipement	10	10	107	27	368 312	3 203 598
Industries des biens intermediaires	8	8	73	78	355 526	2 216 793
Energie	0	0	0	0	1 850	45 781
Construction	44	44	387	237	1 214 803	9 715 265
Commerce	76	76	476	268	1 646 265	12 150 565
Transports	10	10	99	94	544 693	3 025 706
Activites financieres	2	2	4	6	17 276	67 935
Activites immobilieres	6	6	14	21	60 771	299 339
Services aux entreprises hors travail temporaire	87	87	839	637	2 854 617	18 485 676
Services aux particuliers	27	27	108	87	342 330	2 085 965
Education, sante, action sociale	20	20	104	56	250 938	1 960 580
Administration	1	1	8	4	21 762	261 181
Non renseigné	60	60	285	279	884 497	4 545 546
Total	**374**	**374**	**2 745**	**1 925**	**9 559 696**	**66 892 967**

Précaution de lecture :

Les masses salariales totales et les cotisations exonérées correspondent au montant annuel.

Les effectifs salariés totaux correspondent aux effectifs salariés inscrits en fin de trimestre déclarés par l'établissement.

Source : URSSAF / ACOSS - Pléiade

BILAN DES ZONES FRANCHES URBAINES : DONNEES QUANTITATIVES POUR L'ANNEE 2008

Zone Franche Urbaine du département de : Seine St Denis

Exonération de cotisations sociales patronales des entreprises implantées en ZFU	Total au 31/12/2008	Ventilation des établissements entre exonération à taux plein et à taux dégressif		
Nombre d'entreprises	1 093	Exonération à taux plein seul (5 ans)	Exonération à taux dégressif seul (au terme des 5 ans à taux plein)	Cumul Exonération à taux plein et dégressif
Nombre d'établissements	1 095	1 026	43	26
Effectif salarié total	6 422			
dont salariés exonérés	4 338	3 970	230	139
Masse salariale	137 515 531			
Cotisations exonérées	22 995 663	21 741 692	504 076	749 895

Le Département de la Seine-Saint-Denis dispose de 1093 entreprises bénéficiant du dispositif ZFU. Celles-ci emploient 6422 salariés au 31/12/2008 dont 4338 ouvrent droit à exonération.

NES 16	Nombre d'entreprises	Nombre d'établissements	Effectif salarié total	dont salariés exonérés	Cotisations exonérées	Masse salariale totale
Agriculture, sylviculture et pêche	0	0	0	0	0	0
Industries agricoles et alimentaires	20	20	171	81	415 888	3 278 825
Industries des biens de consommation	21	21	109	77	965 655	5 171 363
Industrie automobile	0	0	0	0	0	0
Industries des biens d'equipement	25	25	146	72	692 642	4 361 069
Industries des biens intermediaires	26	26	146	87	703 033	4 117 971
Energie	1	1	8	11	33 848	251 712
Construction	159	159	1 057	642	4 358 484	27 406 026
Commerce	248	248	1 266	856	4 686 619	27 073 082
Transports	45	45	557	431	1 923 884	11 833 159
Activites financieres	4	4	7	9	41 969	200 993
Activites immobilieres	24	24	70	63	319 230	1 859 236
Services aux entreprises hors travail temporaire	134	134	759	531	3 780 757	21 572 582
Services aux particuliers	93	93	344	296	1 257 472	5 763 591
Education, sante, action sociale	65	67	378	171	730 107	7 504 627
Administration	8	8	164	25	106 330	2 996 960
Non renseigné	220	220	1 240	987	2 979 746	14 124 335
Total	**1 093**	**1 095**	**6 422**	**4 338**	**22 995 663**	**137 515 531**

Précaution de lecture :

Les masses salariales totales et les cotisations exonérées correspondent au montant annuel.

Les effectifs salariés totaux correspondent aux effectifs salariés inscrits en fin de trimestre déclarés par l'établissement.

Source : URSSAF / ACOSS - Pléaide

BILAN DES ZONES FRANCHES URBAINES : DONNEES QUANTITATIVES POUR L'ANNEE 2008

Zone Franche Urbaine du département de : Val de Marne

Exonération de cotisations sociales patronales des entreprises implantées en ZFU	Total au 31/12/2008	Ventilation des établissements entre exonération à taux plein et à taux dégressif		
Nombre d'entreprises	239	Exonération à taux plein seul (5 ans)	Exonération à taux dégressif seul (au terme des 5 ans à taux plein)	Cumul Exonération à taux plein et dégressif
Nombre d'établissements	239	206	26	7
Effectif salarié total	1 777			
dont salariés exonérés	832	687	107	39
Masse salariale	41 122 201			
Cotisations exonérées	4 394 653	3 894 356	258 803	241 494

Le Département du Val de Marne dispose de 239 entreprises bénéficiant du dispositif ZFU. Celles-ci emploient 1777 salariés au 31/12/2008 dont 832 ouvrent droit à exonération.

NES 16	Nombre d'entreprises	Nombre d'établissements	Effectif salarié total	dont salariés exonérés	Cotisations exonérées	Masse salariale totale
Agriculture, sylviculture et pêche	0	0	0	0	0	0
Industries agricoles et alimentaires	4	4	16	14	58 936	228 330
Industries des biens de consommation	7	7	39	21	193 050	2 112 822
Industrie automobile	0	0	0	0	0	0
Industries des biens d'equipement	6	6	96	34	213 390	3 301 921
Industries des biens intermediaires	5	5	41	9	85 648	948 431
Energie	0	0	0	0	0	0
Construction	36	36	260	184	1 241 918	9 074 017
Commerce	38	38	144	78	516 253	3 995 451
Transports	8	8	71	18	146 672	1 509 738
Activites financieres	3	3	6	6	32 220	130 657
Activites immobilieres	5	5	17	13	53 013	413 409
Services aux entreprises hors travail temporaire	41	41	696	154	1 013 455	13 640 356
Services aux particuliers	11	11	27	20	114 224	660 885
Education, sante, action sociale	23	23	96	58	231 376	1 867 951
Administration	2	2	26	4	13 124	651 151
Non renseigné	50	50	242	219	481 375	2 587 082
Total	**239**	**239**	**1 777**	**832**	**4 394 653**	**41 122 201**

Précaution de lecture :

Les masses salariales totales et les cotisations exonérées correspondent au montant annuel.

Les effectifs salariés totaux correspondent aux effectifs salariés inscrits en fin de trimestre déclarés par l'établissement.

Source : URSSAF / ACOSS - Pléaide

BILAN DES ZONES FRANCHES URBAINES : DONNEES QUANTITATIVES POUR L'ANNEE 2008

Zone Franche Urbaine du département du : Val d'Oise

Exonération de cotisations sociales patronales des entreprises implantées en ZFU	Total au 31/12/2008	Ventilation des établissements entre exonération à taux plein et à taux dégressif		
Nombre d'entreprises	733	Exonération à taux plein seul (5 ans)	Exonération à taux dégressif seul (au terme des 5 ans à taux plein)	Cumul Exonération à taux plein et dégressif
Nombre d'établissements	736	624	89	23
Effectif salarié total	3 457			
dont salariés exonérés	2 169	1 924	192	54
Masse salariale	63 266 726			
Cotisations exonérées	10 617 536	9 878 140	428 696	310 700

Le Département du Val d'Oise dispose de 733 entreprises bénéficiant du dispositif ZFU. Celles-ci emploient 3457 salariés au 31/12/2008 dont 2169 ouvrent droit à exonération.

NES 16	Nombre d'entreprises	Nombre d'établissements	Effectif salarié total	dont salariés exonérés	Cotisations exonérées	Masse salariale totale
Agriculture, sylviculture et pêche	0	0	0	0	0	0
Industries agricoles et alimentaires	16	17	61	39	195 781	895 617
Industries des biens de consommation	5	5	35	10	147 709	773 800
Industrie automobile	0	0	0	0	0	0
Industries des biens d'equipement	12	12	47	26	203 426	1 550 359
Industries des biens intermediaires	4	4	14	9	36 073	355 816
Energie	0	0	0	0	0	0
Construction	79	79	405	313	1 665 543	8 108 320
Commerce	159	160	662	373	1 803 298	13 489 664
Transports	28	28	269	219	1 123 929	5 625 837
Activites financieres	6	6	21	8	58 039	528 000
Activites immobilieres	11	11	75	33	150 636	760 443
Services aux entreprises hors travail temporaire	122	122	568	371	2 228 305	13 044 181
Services aux particuliers	69	70	294	181	843 944	4 277 511
Education, sante, action sociale	66	66	226	131	509 304	3 624 302
Administration	4	4	10	5	21 657	266 621
Non renseigné	152	152	770	450	1 629 891	9 966 255
Total	**733**	**736**	**3 457**	**2 169**	**10 617 536**	**63 266 726**

Précaution de lecture :

Source : URSSAF / ACOSS - Pléaide

Les masses salariales totales et les cotisations exonérées correspondent au montant annuel.

Les effectifs salariés totaux correspondent aux effectifs salariés inscrits en fin de trimestre déclarés par l'établissement.

C-3 La richesse financière des communes et groupements de communes dans l'environnement des 26 ZFU franciliennes

Code INSEE	Commune	% ZUS	% ZFU	% log sociaux	% APL	PopulationINSEE	Revenu IR 2005 / hab.	Potentiel fiscal 2007 /hab.	Potentiel financier 2007/ potentiel fiscal 2007	Potentiel Financier 2007 / hab.	Forfaitaire 2008 / hab.	DSU 2008 / hab.	FSRIF 2008 / hab.	DNP 2008 / hab.	Total Dotations 2008 / hab.
77284	MEAUX	53,26%	48,11%	43,02%	83,71%	50 913	7 580,01	631,94	1,40	887,71	262,87	129,16	51,74	16,44	460,21
77288	MELUN	50,97%	48,77%	41,66%	74,74%	36 998	8 849,81	670,28	1,34	897,82	234,16	111,30	49,26	16,19	410,91
77305	MONTEREAU-FAULT-YONNE	56,83%	54,34%	53,63%	110,43%	17 903	5 819,15	847,29	1,27	1 078,41	382,31	165,47	54,32	0,00	602,10
78361	MANTES-LA-JOLIE	57,92%	56,57%	46,61%	114,71%	44 031	6 758,72	566,39	1,44	815,36	254,73	168,98	54,24	21,49	499,45
78440	MUREAUX	42,62%	39,83%	47,27%	112,47%	32 100	7 159,29	796,65	1,28	1 018,81	425,10	116,46	49,54	0,00	591,11
78586	SARTROUVILLE	29,87%	34,19%	29,13%	56,61%	50 560	10 018,40	639,45	1,33	853,56	219,61	34,65	29,05	0,00	283,31
78621	TRAPPES	63,33%	64,71%	67,32%	118,04%	29 129	6 538,00	1 177,66	1,21	1 423,94	248,60	187,84	51,66	0,00	488,10
91174	CORBEIL-ESSONNES	30,61%	18,79%	34,43%	75,91%	47 929	6 923,05	985,41	1,16	1 139,73	187,29	54,19	43,09	0,00	284,58
91215	EPINAY-SOUS-SENART	85,83%	86,20%	46,09%	91,47%	12 873	7 344,05	448,80	1,60	719,73	275,17	262,01	59,71	24,06	620,95
91228	EVRY	25,00%	22,91%	41,31%	96,50%	50 202	7 595,31	946,07	1,27	1 200,78	257,99	62,38	42,28	0,00	362,65
91286	GRIGNY	92,17%	51,86%	43,73%	142,18%	24 620	6 010,01	590,95	1,42	839,53	252,75	213,73	51,36	0,00	517,84
91687	VIRY-CHATILLON	21,97%	4,76%	19,13%	45,88%	30 529	10 361,55	735,36	1,31	966,48	237,71	16,97	0,00	4,64	259,32
93001	AUBERVILLIERS	28,57%	2,24%	41,16%	105,10%	63 524	6 706,92	957,62	1,22	1 171,40	226,44	64,67	47,06	0,00	338,17
93005	AULNAY-SOUS-BOIS	29,46%	29,57%	35,71%	89,38%	80 315	8 094,48	1 143,87	1,17	1 335,33	398,14	45,23	32,26	0,00	475,64
93007	BLANC-MESNIL	24,88%	24,13%	40,09%	81,62%	47 079	7 972,68	822,42	1,25	1 032,02	415,59	57,03	41,04	2,29	515,95
93008	BOBIGNY	38,96%	14,20%	52,95%	111,78%	44 318	6 425,21	989,12	1,24	1 226,07	425,27	95,66	50,92	0,00	571,85
93010	BONDY	32,98%	18,26%	43,59%	88,79%	47 084	8 057,99	617,99	1,38	854,62	334,21	87,59	53,15	20,52	495,47
93014	CLICHY-SOUS-BOIS	75,91%	75,87%	33,16%	153,12%	28 379	5 289,66	424,90	1,52	644,78	223,95	299,29	71,56	30,52	625,31
93027	COURNEUVE	43,71%	58,36%	55,83%	121,13%	35 608	5 837,41	1 022,56	1,19	1 212,61	212,90	120,12	42,45	0,00	375,47
93029	DRANCY	10,30%	4,36%	32,66%	71,25%	62 624	8 107,42	629,81	1,36	853,40	351,63	37,35	42,19	20,94	452,11
93030	DUGNY	34,38%	8,05%	70,94%	90,85%	10 023	6 870,71	777,74	1,31	1 015,64	472,85	92,30	54,94	0,00	620,09
93031	EPINAY-SUR-SEINE	65,97%	21,76%	36,98%	101,68%	46 593	7 709,65	705,12	1,36	959,12	259,78	119,72	50,04	8,99	438,52
93047	MONTFERMEIL	34,86%	30,67%	20,88%	75,14%	24 199	8 385,97	545,82	1,37	747,19	205,99	79,47	50,78	23,44	359,67
93050	NEUILLY-SUR-MARNE	35,73%	34,39%	37,82%	62,13%	32 875	8 819,47	632,58	1,37	867,85	290,62	57,77	37,02	0,00	385,41
93055	PANTIN	29,03%	12,65%	40,01%	75,12%	50 070	8 073,66	1 112,78	1,16	1 288,37	429,35	38,57	35,04	0,00	502,95
93071	SEVRAN	49,59%	16,78%	40,36%	97,41%	47 215	7 490,23	453,13	1,55	703,92	292,39	121,52	59,95	30,98	504,83
93072	STAINS	38,53%	34,46%	68,04%	120,39%	33 076	6 292,97	602,96	1,46	880,19	285,13	144,52	62,63	11,49	503,77
94017	CHAMPIGNY-SUR-MARNE	28,54%	17,47%	39,65%	64,91%	74 658	9 241,99	618,58	1,37	849,97	359,45	63,06	48,69	21,28	492,48
94019	CHENNEVIERES-SUR-MARNE	42,99%	33,15%	24,19%	47,62%	17 919	11 281,28	906,09	1,16	1 055,56	152,18	20,79	0,00	0,00	172,97
94022	CHOISY-LE-ROI	17,62%	9,01%	32,33%	62,90%	34 574	9 947,27	727,71	1,33	969,56	351,10	33,67	41,15	4,20	430,11
94054	ORLY	54,96%	55,62%	65,46%	80,16%	20 706	7 885,80	1 436,04	1,12	1 614,30	640,16	82,40	31,74	0,00	754,30
94081	VITRY-SUR-SEINE	30,89%	30,35%	42,90%	71,64%	79 322	8 686,75	1 068,53	1,19	1 273,54	411,06	37,03	28,80	0,00	476,90
95018	ARGENTEUIL	30,95%	27,30%	33,59%	74,44%	95 416	8 786,55	756,65	1,27	958,62	208,93	52,08	36,98	18,52	316,51
95268	GARGES-LES-GONESSE	72,74%	71,23%	49,03%	129,56%	40 213	5 449,27	481,26	1,52	730,55	253,49	264,55	66,81	27,68	612,53
95585	SARCELLES	79,09%	64,77%	58,82%	123,09%	58 241	6 281,91	470,86	1,53	722,36	256,46	270,32	67,12	29,82	623,72
95680	VILLIERS-LE-BEL	60,70%	44,32%	61,41%	116,66%	26 330	6 519,75	408,19	1,66	678,79	274,56	196,13	65,64	28,86	565,19
	ENSEMBLE	**40,79%**	**31,77%**	**41,68%**	**88,86%**	**1 528 148**	**7 764,72**	**774,06**	**1,29**	**997,82**	**303,30**	**98,82**	**45,08**	**10,49**	**457,70**

Conclusion

Le rapport d'activité 2008 du Tableau de bord des 26 ZFU présente les principaux résultats statistiques du dispositif en Île-de-France. Le club des 26 ZFU a poursuivi les échanges initiés en 2007 sur l'emploi et les actions des acteurs de développement économique dans ces territoires. Un regard spécifique a été porté sur l'insertion sociale des populations par l'économique, tout particulièrement dans le cadre des PRU et leur charte d'insertion.

Les informations statistiques produites par les URSSAF d'Île-de-France permettent d'identifier 3 033 entreprises concernées par des exonérations de cotisations sociales patronales au 31/12/2008. Le nombre passe à 3 039 si l'on considère les établissements d'entreprise. Le nombre d'entreprises a augmenté de 7,5 % en deux années. Fin 2006, elles étaient 2 822.La prédominance des TPE reste d'actualité dans les ZFU.

En ce qui concerne l'emploi, les effectifs salariés s'élèvent à 17 103 personnes, soit une diminution de 12 % depuis 2006. Fin 2008, le nombre d'emplois exonérés de charges sociales s'élève à 10 948, en baisse de 2,8 % par rapport à fin 2006. Cette baisse des emplois salariés suggère que moins d'entreprises bénéficient des exonérations du dispositif ZFU. Cela pourrait illustrer la sortie progressive d'entreprises de la première génération du dispositif. La masse salariale dépasse 384,1 millions d'€ au 31/12/2008, alors que les cotisations exonérées atteignent 54,1 millions d'€.

Les prestations sociales des CAF sont toujours aussi fortement présentes dans les quartiers ZFU et ZUS d'Île-de-France. Fin 2007, les 23 ZFU des deux premières générations comptent 94 158 bénéficiaires « foyers allocataires », soit un effectif stable au regard de l'année précédente (93 880). À l'échelle de l'ensemble des ZUS, 287 123 foyers allocataires reçoivent des prestations, soit une très faible diminution par rapport à 2006 (289 322 bénéficiaires). Les foyers allocataires ou conjoints inactifs sont, en proportion, (46,8 %) plus nombreux au sein des ZFU qu'ailleurs (+ 2,1 points par rapport à l'ensemble des ZUS et + 13,1 par rapport à l'Île-de-France). Ce constat est le même que fin 2006.
C'est aussi au sein des ZFU que les foyers allocataires à bas revenu[1] sont les plus représentés : 55,3% dans les ZFU, 51,8% dans les ZFU et 36,2% en Île-de-France. La comparaison avec la situation 2006 n'est pas possible car le seuil du revenu par UC servant à définir les bas revenus a été modifié[2]. Ce phénomène de concentration territoriale de difficultés sociales des habitants en ZFU reste alarmant. Leur accès aux actions d'insertion dans le marché de l'emploi par des dispositifs comme le PRU en est d'autant plus urgent.

Les informations statistiques relatives aux évolutions économiques des ZFU (DIV-INSEE-ANPE) n'ont pu être mises à disposition. Elles devraient l'être dans le prochain rapport d'activité.

Les échanges du club des 26 ZFU ont montré la montée en puissance des dispositifs liés à l'emploi des populations des quartiers en difficultés. En 2008, les exemples de PRU franciliens et leur articulation avec les autres services communaux ou intercommunaux dédiés à l'économie des ZUS ou ZFU ont montré l'intérêt d'allier des actions fortes de requalification urbaine de quartier avec les enjeux de l'emploi local. La mise en œuvre des chartes d'insertion des PRU en est un bon exemple. Les situations semblent cependant diverses selon les territoires. Un rapprochement réel semble exister entre professionnels publics d'insertion par l'emploi (ALE, PLIE, CA ou services communaux…) et ceux des PRU. L'intervention de grandes entreprises du secteur d'activité du bâtiment s'illustre parfois par des partenariats étroits. La connaissance des profils sociaux de certains demandeurs d'emploi semble cependant difficile à aborder par ces grandes entreprises.

Les enjeux liés à la formation des habitants en ZUS/ZFU sont majeurs. La formation professionnalisante est une préoccupation générale des acteurs ayant partagé leurs expériences au sein du club des 26 ZFU.

[1] Un foyer est dit à « bas revenus « lorsque son Revenu par Unité de Consommation (RUC), est inférieur à 60% du revenu médian par unité de consommation de la population enquêtée par l'INSEE lors de l'Enquête Revenus Fiscaux et Sociaux (ERFS) (hors personnes de 65 ans ou plus). En 2007, ce seuil est fixé à 871 euros par unité de consommation.
A titre d'exemple, un couple ayant deux enfants de moins de 14 ans est considéré à bas revenus, si ses ressources mensuelles sont inférieures à 1 829 €.
Si les deux enfants ont plus de 14 ans, les ressources mensuelles doivent être inférieures à 2178 €.
[2] Il correspondait à la moitié du revenu médian par UC : 719 € au lieu de 871 € en 2007.

Durant l'année 2009, la politique de la ville est à nouveau entrée dans une période de remise en question. Fin 2009, les CUCS devaient arriver au terme de leur programme mais l'Etat a annoncé une prorogation d'une année pour permettre leur évaluation et envisager éventuellement de nouveaux dispositifs. Les critiques sont encore aujourd'hui nombreuses quant aux résultats de la politique de la ville : des PRU mobilisant des engagements financiers importants mais avec des retards dans la construction de nouveaux logements, un plan espoir banlieue en manque de moyens selon la secrétaire d'État F. Amara, des zonages ZUS remis en cause et peut-être à terme supprimés. Fin 2009, les orientations nouvelles de l'Etat semblent aller vers un zonage plus restreint en nombre de quartiers : environ 300 au lieu des 750 ZUS d'origine. L'État afficherait son souhait de concentrer plus de moyens sur un nombre plus restreint de quartiers. La pérennité du dispositif ZFU, est remise en cause. Mais les réflexions en cours doivent aussi prendre en compte les effets positifs de cette politique économique :

- une dynamique constante en nombre d'implantation d'entreprise. La revitalisation économique de territoires ZFU est apparue possible,
- une création d'emploi apparente,
- une forte implication des villes avec ZFU, tant dans la création de leurs propres moyens techniques pour le développement économique de leur territoire, que dans la réalisation de partenariats avec d'autres acteurs locaux intervenant dans l'économie ou l'emploi : ALE, CCI, Chambre des métiers, associations d'entrepreneurs, Maison de l'emploi, Mission locale,…

Cependant, les réflexions résultant des échanges du Club des 26 ZFU suggèrent de mettre l'accent sur :

- une meilleure action pour la création d'emplois stables et à long terme,
- la création d'emplois qualifiant,
- le développement des qualifications des chercheurs d'emplois locaux,
- l'accompagnement des créateurs d'entreprise, tant en formation lors du développement de leur activité, que lors de l'amorçage de leur projet,
- l'entretien de réseaux d'entreprenariat qui ont pu apparaître comme étant de bons outils de qualification d'un territoire, leur appropriation par ses entreprises et ses habitants.

Le dispositif ZFU a mobilisé un investissement de l'État important. Celui-ci semble nécessaire pour continuer à accompagner les territoires les plus en difficultés dans leur développement économique.

D- ANNEXES

D-1 Note méthodologique sur oles données du tableau de bord 2007

Les données qui ont alimenté les indicateurs du tableau de bord émanent des sources suivantes : CAF-CTRAD, DGCI, URSSAF.

1. Les données URSSAF (Infoservice national)

Chaque année, les entreprises déclarent notamment auprès des URSSAF les masses salariales qu'elles gèrent. Elles déclarent aussi leur appartenance à une ZFU ou non et leur souhait ou non de bénéficier des avantages financiers liés au dispositif ZFU. Des entreprises sont alors exonérées de cotisations sociales patronales. Les deux URSSAF d'Île-de-France alimentent les analyses du Tableau de bord IAU île-de-France 2004-2009 par des données sur ces exonérations et sur les entreprises correspondantes. Les données de ce rapport concernent l'année 2008.

Indicateurs retenus :

- o Au 31 décembre 2008 :
- Nombre d'entreprises
- Nombre d'établissements
- Effectif salarié total
- Effectif exonéré

- o Année 2008 :
- Assiette salariale totale
- Cotisations exonérées

Pour chaque indicateur une ventilation des établissements entre exonération à taux plein et à taux dégressif est spécifiée. La sortie progressive des établissements du dispositif est aussi présentée par taille d'établissement.
Les principaux secteurs d'activité sont présentés en 2008.

2. Le profil social (CAF)

Note méthodologique

Les **allocataires** sont les bénéficiaires d'une ou de plusieurs prestations versées par les Caisses d'Allocations Familiales pour décembre 2007, ou ayant perçu, entre avril et septembre, une allocation de garde d'enfant à domicile ou une aide à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée, ou ayant reçu une allocation pour la rentrée scolaire 2007/2008 ou ayant perçu entre juillet et décembre une prime à la naissance de la Prestation d'Accueil du Jeune Enfant (PAJE).
Sont considérés comme enfant à charge, au sens des prestations familiales, les enfants de moins de 20 ans à condition, s'ils travaillent au-delà de 16 ans, de percevoir une rémunération inférieure à 55% du SMIC.
Les **personnes couvertes** par les Caisses d'Allocations Familiales sont l'ensemble des personnes vivant dans le foyer allocataire (conjoint, enfants à charge pris dans le calcul des prestations familiales…).

Les minima sociaux

Revenu Minimum d'Insertion (RMI)
Le Revenu Minimum d'Insertion (RMI) vise à assurer un minimum de ressources aux personnes âgées de 25 ans ou plus, aux personnes qui, quel que soit leur âge, assument la charge d'au moins un enfant (né ou à naître). La décision d'attribution du RMI relève du Préfet du département. Il est calculé trimestriellement et versé mensuellement. Le RMI est une allocation différentielle : son montant est égal à la différence entre le montant plafond du RMI et la moyenne mensuelle de ressources de l'allocataire et de son conjoint ou concubin. Le montant maximum varie en fonction de la taille du foyer de l'allocataire. À titre indicatif, au 1er janvier 2007, le montant mensuel plafond du RMI pour une personne seule s'élève à 440,86 €, pour un couple sans enfant à charge à 661,29 €.

Allocation de Parent Isolé (API)
L'Allocation de Parent Isolé (API) est servie sous conditions de ressources aux personnes assumant seules la charge d'un ou de plusieurs enfants ou aux femmes enceintes, soit pendant un an après un veuvage ou une séparation, soit jusqu'à ce que le plus jeune enfant ait atteint l'âge de trois ans.
Son montant est calculé trimestriellement par différence entre la moyenne mensuelle des ressources du bénéficiaire (y compris les prestations familiales auxquelles il peut prétendre) et le montant maximum de l'API . Au 1er janvier 2007, le montant maximum mensuel de l'API pour un parent avec un enfant, s'élève à 748,24€. Par enfant en plus est versé 187,06 euros.

Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)
Cette prestation versée par les Caisses d'Allocations Familiales (CAF) s'adresse aux personnes de 20 à 60 ans handicapées sans ressources ou disposant de ressources modestes, dont le handicap, apprécié par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées entraîne l'impossibilité de travailler, ou qui ont un taux d'incapacité d'au moins 80 %. Un couple peut recevoir deux allocations.

Le Revenu par Unité de Consommation
Afin de pouvoir comparer les revenus des foyers allocataires, de taille et de composition démographique différentes, on considère leur "niveau de vie", c'est-à-dire le revenu par équivalent-adulte ou unité de consommation obtenu au moyen d'une échelle d'équivalence. La mesure du "niveau de vie" est calculée à partir du revenu total divisé par le nombre d'unités de consommation. Pour des raisons méthodologiques car leurs ressources sont mal connues, les allocataires étudiants sans enfant percevant seulement une aide au logement, les allocataires de 65 ans ou plus, ou ceux dont le conjoint est âgé de 65 ans ou plus sont exclus du champ des revenus.
Les unités de consommation du foyer allocataire sont obtenues en additionnant les membres du foyer pondérés par les coefficients suivants :
1 pour l'allocataire ; + 0,5 par adulte et enfant de 14 ans ou plus ; + 0,3 par enfant de moins de 14 ans ; + 0,2 pour les familles monoparentales.
Les ressources sont appréciées à partir des revenus annuels déclarés par l'allocataire et son conjoint ou concubin éventuel. Ces revenus sont ramenés par mois et augmentés du montant des prestations perçues pour le mois de décembre.

Le seuil de bas revenus
Un foyer est dit à « bas revenus » lorsque son Revenu par Unité de Consommation (RUC), est inférieur à 60% du revenu médian par unité de consommation de la population enquêtée par l'INSEE lors de l'Enquête Revenus Fiscaux et Sociaux (ERFS) (hors personnes de 65 ans ou plus). En 2007, ce seuil est fixé à 871 euros par unité de consommation.
À titre d'exemple, un couple ayant deux enfants de moins de 14 ans est à bas revenus, si ces ressources mensuelles sont inférieures à 1 829 €.
Si les deux enfants ont plus de 14 ans, les ressources mensuelles doivent être inférieures à 2178 €.

3. Finances : les données fiscales issues de la DGCL

Les données sur la fiscalité locale présentées dans le tableau d bord sont issues des fichiers de la DGCL (Direction Générale des Collectivités Locales).

Les données issues de la DGCL

La DGCL est une direction du Ministère de l'Intérieur. Les données présentées dans le tableau de bord ont été produites par le service des statistiques, des études et des techniques locales de la DGCL. Elles fournissent une information annuelle sur le niveau de richesse des communes ou de leurs habitants.

Indicateurs retenus :

- Population DGF 2008.
- Part des bénéficiaires des aides au logement dans le parc total en 2007 : nombre de bénéficiaires d'aides personnalisées au logement rapporté au parc de logements de la commune.

- Potentiel financier 2007 : indicateur de richesse fiscale de la commune.
- Dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale 2008 (DSUCS)

Définition des indicateurs :

Le potentiel fiscal par habitant est le montant théorique d'impôts directs (taxe d'habitation, taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties, taxe professionnelle) qu'une commune percevrait si elle appliquait aux bases de ces taxes les taux d'imposition moyens nationaux correspondants pour chaque taxe, au lieu des taux qu'elle-même a votés. Ramené à l'habitant, c'est un indicateur de richesse de la commune (et non de ses habitants), comparable d'une commune à l'autre. La population ici prise en compte pour le calcul par habitant est celle du recensement général de 1999 ou du dernier recensement complémentaire. Il correspond à la pondération des 4 bases brutes de la commune par les 4 taux moyens d'imposition au niveau national. À cette pondération des 4 bases est ajoutée la compensation au titre de la suppression de la part de la « par salaires » de la Taxe professionnelle.

Le potentiel financier : il majore le potentiel fiscal de la dotation forfaitaire (de la DGF), hors part « salaires » puisqu'elle est déjà dans le potentiel fiscal, perçue l'année précédente.

Le revenu moyen imposable par habitant concerne la richesse des habitants et non plus celle de la commune. Il reprend le montant des revenus soumis à imposition dans la commune ramené à l'habitant, la population prise en compte étant également celle du recensement général de 1999 voire éventuellement du dernier recensement complémentaire. Ainsi calculée, cette donnée est un élément de comparaison entre les communes. Mais c'est un indicateur de richesse imparfait dans la mesure où il n'intègre pas les revenus non imposés.

L'effort fiscal est un indicateur de la pression fiscale qui pèse sur les ménages, à travers les trois taxes locales directes qui les concernent : taxe d'habitation (TH), foncier bâti (FB), foncier non bâti (FNB). C'est un rapport entre des taux : ceux que la commune applique à ces trois taxes et les taux moyens nationaux.

La dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSUCS) est un concours de la DGF institué par la loi du 132 mai 1991 et profondément transformé en 2004. Elle doit contribuer à l'amélioration des conditions de vie dans les communes urbaines confrontées à une insuffisance de leurs ressources et supportant des charges élevées du fait notamment du nombre de ménages à faibles revenus. Les attributions sont fonction du potentiel fiscal et du nombre de logements sociaux dans le parc de la commune.

Le fonds de solidarité des communes de la région d'Île-de-France (FSRIF) institué entre les communes de la rif a le même but, en pratiquant une redistribution de ressources.
Si la richesse de la commune est le critère de participation u fonds de solidarité, en revanche, comme pour la DSU, les communes bénéficient de ce fonds en fonction de leur pauvreté relative (potentiel fiscal peu élevé) et du nombre de logements sociaux.

D-2 Données complémentaires CAF (par ZFU, ZUS, par département, ZUS Île-de-France)

ENSEMBLE DES ZFU DE L'IDF

	ZFU	Villes hors ZFU	Villes avec ZFU
Population allocataire des CAF			
Population RP 2006			**1 253 042**
Nb total alloc.	94 158	148 178	**242 336**
Personnes couvertes par la CAF			
Effectif	291 043	435 436	**726 479**
En % de la population RP 2006			**58**
Activité des allocataires et des conjoints			
Nb total d'alloc. et conjoints	142 623	226 788	**369 411**
Nb d'alloc. ou conjoints actifs avec emploi	62 169	124 814	**186 983**
Nb d'alloc. ou conjoints actifs chômeurs	13 584	16 502	**30 086**
Nb d'alloc. ou conjoints inactifs	66 870	85 472	**152 342**
dont étudiants	*1 103*	*4 926*	**6 029**
dont inactifs autres	*65 767*	*80 546*	**146 313**
Allocataires à bas revenus (moins de 871 euros/mois par uc)			
Nb d'alloc. dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	84 365	133 999	**218 364**
dont enfant de moins de 19 ans	*133 316*	*194 365*	**327 681**
Nb d'alloc. à bas revenus	46 644	57 785	**104 429**
dont bénéficiaires du RMI	*14 979*	*20 096*	**35 075**
dont bénéficiaires de l'API	*2 848*	*3 429*	**6 277**
dont bénéficiaires de l'AAH	*3 201*	*4 482*	**7 683**
Enfants <19 ans vivant dans un foyer alloc. à bas revenus	65 973	64 648	**130 621**
Enfants de 19 à 24 ans vivant dans un foyer alloc. à bas revenus	7 233	6 148	**13 381**
Enfants de 16 à 19 ans			
Nb d'enfants de 16 à 19 ans	24 591	31 537	**56 128**
dont vivant dans un foyer alloc à bas revenus	*13 088*	*11 710*	**24 798**
dont inactifs	*3 784*	*3 518*	**7 302**
Dépendance aux prestations CAF			
Nb d'alloc. dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	84 365	133 999	**218 364**
Nb d'alloc. dont les prestations CAF>=50% des rev. disponibles	30 248	38 678	**68 926**
dont nb d'alloc. dont presta. représentent 75 à 100% des rev. disponibles	*22 466*	*30 673*	**53 139**
dont nb d'alloc. dont presta. représentent 50 à 74% des rev. disponibles	*7 782*	*8 005*	**15 787**

Sources: Caf d'Île-de-France au 31/12/2007, Insee RP2006

ZFU 11010ZF
"BEAUVAL, LA PIERRE COLINET" MEAUX

	ZFU	HORS ZFU	ENSEMBLE
Population allocataire des CAF			
Population RP 2006			**48 842**
Nb total alloc.	5 174	5 014	**10 188**
Personnes couvertes par la CAF			
Effectif	15 694	12 859	**28 553**
En % de la population RP 2006			**58,5**
Activité des allocataires et des conjoints			
Nb total d'alloc. et conjoints	7 608	7 145	**14 753**
Nb d'alloc. ou conjoints actifs avec emploi	3 597	4 148	**7 745**
Nb d'alloc. ou conjoints actifs chômeurs	792	478	**1 270**
Nb d'alloc. ou conjoints inactifs	3 219	2 519	**5 738**
dont étudiants	*40*	*144*	**184**
dont inactifs autres	*3 179*	*2 375*	**5 554**
Allocataires à bas revenus (moins de 871 euros/mois par uc)			
Nb d'alloc. dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	4 658	4 480	**9 138**
dont enfant de moins de 19 ans	*7 374*	*5 340*	**12 714**
Nb d'alloc. à bas revenus	2 399	1 890	**4 289**
dont bénéficiaires du RMI	642	774	**1 416**
dont bénéficiaires de l'API	213	159	**372**
dont bénéficiaires de l'AAH	181	125	**306**
Enfants <19 ans vivant dans un foyer alloc. à bas revenus	3 568	1 640	**5 208**
Enfants de 19 à 24 ans vivant dans un foyer alloc. à bas revenus	381	149	**530**
Enfants de 16 à 19 ans			
Nb d'enfants de 16 à 19 ans	1 298	904	**2 202**
dont vivant dans un foyer alloc à bas revenus	703	307	**1 010**
dont inactifs	233	135	**368**
Dépendance aux prestations CAF			
Nb d'alloc. dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	4 658	4 480	**9 138**
Nb d'alloc. dont les prestations CAF>=50% des rev. disponibles	1 595	1 384	**2 979**
dont nb d'alloc. dont presta. représentent 75 à 100% des rev. disponibles	*1 143*	*1 159*	**2 302**
dont nb d'alloc. dont presta. représentent 50 à 74% des rev. disponibles	*452*	*225*	**677**

Sources: Caf de Seine-et-Marne au 31/12/2007, Insee RP2006

ZFU 11030ZF
"ZUP DE SURVILLE" MONTEREAU-FAULT-YONNE

	ZFU	HORS ZFU	ENSEMBLE
Population allocataire des CAF			
Population RP 2006			**16 768**
Nb total alloc.	1 944	1 788	**3 732**
Personnes couvertes par la CAF			
Effectif	5 689	4 672	**10 361**
En % de la population RP 2006			**61,8**
Activité des allocataires et des conjoints			
Nb total d'alloc. et conjoints	2 959	2 568	**5 527**
Nb d'alloc. ou conjoints actifs avec emploi	930	1 271	**2 201**
Nb d'alloc. ou conjoints actifs chômeurs	286	224	**510**
Nb d'alloc. ou conjoints inactifs	1 743	1 073	**2 816**
dont étudiants	*6*	*55*	**61**
dont inactifs autres	*1 737*	*1 018*	**2 755**
Allocataires à bas revenus (moins de 871 euros/mois par uc)			
Nb d'alloc. dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	1 628	1 521	**3 149**
dont enfant de moins de 19 ans	*2 412*	*1 982*	**4 394**
Nb d'alloc. à bas revenus	1 109	694	**1 803**
dont bénéficiaires du RMI	*351*	*164*	**515**
dont bénéficiaires de l'API	*54*	*55*	**109**
dont bénéficiaires de l'AAH	*97*	*56*	**153**
Enfants <19 ans vivant dans un foyer alloc. à bas revenus	1 604	678	**2 282**
Enfants de 19 à 24 ans vivant dans un foyer alloc. à bas revenus	172	52	**224**
Enfants de 16 à 19 ans			
Nb d'enfants de 16 à 19 ans	502	267	**769**
dont vivant dans un foyer alloc à bas revenus	*340*	*98*	**438**
dont inactifs	*93*	*34*	**127**
Dépendance aux prestations CAF			
Nb d'alloc. dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	1 628	1 521	**3 149**
Nb d'alloc. dont les prestations CAF>=50% des rev. disponibles	702	444	**1 146**
dont nb d'alloc. dont presta. représentent 75 à 100% des rev. disponibles	*525*	*333*	**858**
dont nb d'alloc. dont presta. représentent 50 à 74% des rev. disponibles	*177*	*111*	**288**

Sources: Caf de Seine-et-Marne au 31/12/2007, Insee RP2006

ZFU 1124NZF
"QUARTIER NORD" MELUN

	ZFU	HORS ZFU	ENSEMBLE
Population allocataire des CAF			
Population RP 2006			**37 663**
Nb total alloc.	3 976	3 979	**7 955**
Personnes couvertes par la CAF			
Effectif	11 408	9 555	**20 963**
En % de la population RP 2006			**55,7**
Activité des allocataires et des conjoints			
Nb total d'alloc. et conjoints	5 782	5 672	**11 454**
Nb d'alloc. ou conjoints actifs avec emploi	2 686	3 358	**6 044**
Nb d'alloc. ou conjoints actifs chômeurs	579	384	**963**
Nb d'alloc. ou conjoints inactifs	2 517	1 930	**4 447**
dont étudiants	*50*	*297*	**347**
dont inactifs autres	*2 467*	*1 633*	**4 100**
Allocataires à bas revenus (moins de 871 euros/mois par uc)			
Nb d'alloc. dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	3 552	3 426	**6 978**
dont enfant de moins de 19 ans	*5 230*	*3 685*	**8 915**
Nb d'alloc. à bas revenus	1 860	1 401	**3 261**
dont bénéficiaires du RMI	*431*	*347*	**778**
dont bénéficiaires de l'API	*174*	*105*	**279**
dont bénéficiaires de l'AAH	*114*	*105*	**219**
Enfants <19 ans vivant dans un foyer alloc. à bas revenus	2 667	988	**3 655**
Enfants de 19 à 24 ans vivant dans un foyer alloc. à bas revenus	202	66	**268**
Enfants de 16 à 19 ans			
Nb d'enfants de 16 à 19 ans	879	482	**1 361**
dont vivant dans un foyer alloc à bas revenus	*470*	*148*	**618**
dont inactifs	*135*	*38*	**173**
Dépendance aux prestations CAF			
Nb d'alloc. dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	3 552	3 426	**6 978**
Nb d'alloc. dont les prestations CAF>=50% des rev. disponibles	1 212	920	**2 132**
dont nb d'alloc. dont presta. représentent 75 à 100% des rev. disponibles	*849*	*733*	**1 582**
dont nb d'alloc. dont presta. représentent 50 à 74% des rev. disponibles	*363*	*187*	**550**

Sources: Caf de Seine-et-Marne au 31/12/2007, Insee RP2006

ZFU 11060ZF
"CINQ QUARTIERS" LES MUREAUX

	ZFU	HORS ZFU	ENSEMBLE
Population allocataire des CAF			
Population RP 2006			**32 634**
Nb total alloc.	2 800	3 455	**6 255**
Personnes couvertes par la CAF			
Effectif	9 124	10 583	**19 707**
En % de la population RP 2006			**60,4**
Activité des allocataires et des conjoints			
Nb total d'alloc. et conjoints	4 205	5 649	**9 854**
Nb d'alloc. ou conjoints actifs avec emploi	1 723	3 106	**4 829**
Nb d'alloc. ou conjoints actifs chômeurs	518	554	**1 072**
Nb d'alloc. ou conjoints inactifs	1 964	1 989	**3 953**
dont étudiants	*17*	*42*	**59**
dont inactifs autres	*1 947*	*1 947*	**3 894**
Allocataires à bas revenus (moins de 871 euros/mois par uc)			
Nb d'alloc. dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	2 457	3 104	**5 561**
dont enfant de moins de 19 ans	*4 018*	*4 628*	**8 646**
Nb d'alloc. à bas revenus	1 330	1 128	**2 458**
dont bénéficiaires du RMI	*360*	*285*	**645**
dont bénéficiaires de l'API	*82*	*74*	**156**
dont bénéficiaires de l'AAH	*98*	*74*	**172**
Enfants <19 ans vivant dans un foyer alloc. à bas revenus	2 004	1 268	**3 272**
Enfants de 19 à 24 ans vivant dans un foyer alloc. à bas revenus	220	128	**348**
Enfants de 16 à 19 ans			
Nb d'enfants de 16 à 19 ans	885	869	**1 754**
dont vivant dans un foyer alloc à bas revenus	*401*	*284*	**685**
dont inactifs	*147*	*81*	**228**
Dépendance aux prestations CAF			
Nb d'alloc. dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	2 457	3 104	**5 561**
Nb d'alloc. dont les prestations CAF>=50% des rev. disponibles	803	694	**1 497**
dont nb d'alloc. dont presta. représentent 75 à 100% des rev. disponibles	*555*	*491*	**1 046**
dont nb d'alloc. dont presta. représentent 50 à 74% des rev. disponibles	*248*	*203*	**451**

Sources: Caf des Yvelines au 31/12/2007, Insee RP2006

ZFU 11090ZF
"LE VAL-FOURRE" MANTES-LA-JOLIE

	ZFU	HORS ZFU	ENSEMBLE
Population allocataire des CAF			
Population RP 2006			**41 930**
Nb total alloc.	4 950	3 855	**8 805**
Personnes couvertes par la CAF			
Effectif	16 298	9 884	**26 182**
En % de la population RP 2006			**62,4**
Activité des allocataires et des conjoints			
Nb total d'alloc. et conjoints	7 913	5 598	**13 511**
Nb d'alloc. ou conjoints actifs avec emploi	2 796	3 061	**5 857**
Nb d'alloc. ou conjoints actifs chômeurs	899	546	**1 445**
Nb d'alloc. ou conjoints inactifs	4 218	1 991	**6 209**
dont étudiants	*42*	*105*	**147**
dont inactifs autres	*4 176*	*1 886*	**6 062**
Allocataires à bas revenus (moins de 871 euros/mois par uc)			
Nb d'alloc. dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	4 289	3 435	**7 724**
dont enfant de moins de 19 ans	*6 999*	*4 017*	**11 016**
Nb d'alloc. à bas revenus	2 600	1 391	**3 991**
dont bénéficiaires du RMI	*737*	*424*	**1 161**
dont bénéficiaires de l'API	*130*	*69*	**199**
dont bénéficiaires de l'AAH	*137*	*102*	**239**
Enfants <19 ans vivant dans un foyer alloc. à bas revenus	3 953	1 154	**5 107**
Enfants de 19 à 24 ans vivant dans un foyer alloc. à bas revenus	499	88	**587**
Enfants de 16 à 19 ans			
Nb d'enfants de 16 à 19 ans	1 638	656	**2 294**
dont vivant dans un foyer alloc à bas revenus	*924*	*200*	**1 124**
dont inactifs	*253*	*61*	**314**
Dépendance aux prestations CAF			
Nb d'alloc. dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	4 289	3 435	**7 724**
Nb d'alloc. dont les prestations CAF>=50% des rev. disponibles	1 513	928	**2 441**
dont nb d'alloc. dont presta. représentent 75 à 100% des rev. disponibles	*1 054*	*708*	**1 762**
dont nb d'alloc. dont presta. représentent 50 à 74% des rev. disponibles	*459*	*220*	**679**

Sources: Caf des Yvelines au 31/12/2007, Insee RP2006

ZFU 1131NZF
"LE PLATEAU, LA CITE DES INDES" SARTROUVILLE

	ZFU	HORS ZFU	ENSEMBLE
Population allocataire des CAF			
Population RP 2006			**51 600**
Nb total alloc.	2 702	5 331	**8 033**
Personnes couvertes par la CAF			
Effectif	8 630	16 440	**25 070**
En % de la population RP 2006			**48,6**
Activité des allocataires et des conjoints			
Nb total d'alloc. et conjoints	4 249	8 592	**12 841**
Nb d'alloc. ou conjoints actifs avec emploi	2 241	5 895	**8 136**
Nb d'alloc. ou conjoints actifs chômeurs	401	544	**945**
Nb d'alloc. ou conjoints inactifs	1 607	2 153	**3 760**
dont étudiants	*21*	*112*	**133**
dont inactifs autres	*1 586*	*2 041*	**3 627**
Allocataires à bas revenus (moins de 871 euros/mois par uc)			
Nb d'alloc. dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	2 493	4 900	**7 393**
dont enfant de moins de 19 ans	*4 051*	*7 400*	**11 451**
Nb d'alloc. à bas revenus	1 059	1 402	**2 461**
dont bénéficiaires du RMI	*302*	*408*	**710**
dont bénéficiaires de l'API	*70*	*53*	**123**
dont bénéficiaires de l'AAH	*67*	*140*	**207**
Enfants <19 ans vivant dans un foyer alloc. à bas revenus	1 459	1 252	**2 711**
Enfants de 19 à 24 ans vivant dans un foyer alloc. à bas revenus	132	120	**252**
Enfants de 16 à 19 ans			
Nb d'enfants de 16 à 19 ans	640	1 195	**1 835**
dont vivant dans un foyer alloc à bas revenus	*241*	*257*	**498**
dont inactifs	*58*	*61*	**119**
Dépendance aux prestations CAF			
Nb d'alloc. dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	2 493	4 900	**7 393**
Nb d'alloc. dont les prestations CAF>=50% des rev. disponibles	689	854	**1 543**
dont nb d'alloc. dont presta. représentent 75 à 100% des rev. disponibles	*488*	*663*	**1 151**
dont nb d'alloc. dont presta. représentent 50 à 74% des rev. disponibles	*201*	*191*	**392**

Sources: Caf des Yvelines au 31/12/2007, Insee RP2006

ZFU 1137NZF
"LES MERISIERS" TRAPPES

	ZFU	HORS ZFU	ENSEMBLE
Population allocataire des CAF			
Population RP 2006			**29 529**
Nb total alloc.	3 979	2 165	**6 144**
Personnes couvertes par la CAF			
Effectif	12 511	6 398	**18 909**
En % de la population RP 2006			**64,0**
Activité des allocataires et des conjoints			
Nb total d'alloc. et conjoints	6 101	3 464	**9 565**
Nb d'alloc. ou conjoints actifs avec emploi	2 937	1 906	**4 843**
Nb d'alloc. ou conjoints actifs chômeurs	607	260	**867**
Nb d'alloc. ou conjoints inactifs	2 557	1 298	**3 855**
dont étudiants	*40*	*53*	**93**
dont inactifs autres	*2 517*	*1 245*	**3 762**
Allocataires à bas revenus (moins de 871 euros/mois par uc)			
Nb d'alloc. dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	3 597	1 973	**5 570**
dont enfant de moins de 19 ans	*5 779*	*2 816*	**8 595**
Nb d'alloc. à bas revenus	1 678	869	**2 547**
dont bénéficiaires du RMI	*389*	*330*	**719**
dont bénéficiaires de l'API	*111*	*57*	**168**
dont bénéficiaires de l'AAH	*133*	*82*	**215**
Enfants <19 ans vivant dans un foyer alloc. à bas revenus	2 357	942	**3 299**
Enfants de 19 à 24 ans vivant dans un foyer alloc. à bas revenus	236	82	**318**
Enfants de 16 à 19 ans			
Nb d'enfants de 16 à 19 ans	968	429	**1 397**
dont vivant dans un foyer alloc à bas revenus	*471*	*167*	**638**
dont inactifs	*140*	*81*	**221**
Dépendance aux prestations CAF			
Nb d'alloc. dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	3 597	1 973	**5 570**
Nb d'alloc. dont les prestations CAF>=50% des rev. disponibles	987	581	**1 568**
dont nb d'alloc. dont presta. représentent 75 à 100% des rev. disponibles	*676*	*481*	**1 157**
dont nb d'alloc. dont presta. représentent 50 à 74% des rev. disponibles	*311*	*100*	**411**

Sources: Caf des Yvelines au 31/12/2007, Insee RP2006

ZFU 11120ZF
"LA GRANDE BORNE" GRIGNY / VIRY-CHÂTILLON

	ZFU	HORS ZFU	ENSEMBLE
Population allocataire des CAF			
Population RP 2006			**57 233**
Nb total alloc.	3 525	6 766	**10 291**
Personnes couvertes par la CAF			
Effectif	11 418	21 545	**32 963**
En % de la population RP 2006			**57,6**
Activité des allocataires et des conjoints			
Nb total d'alloc. et conjoints	5 356	10 780	**16 136**
Nb d'alloc. ou conjoints actifs avec emploi	2 535	6 549	**9 084**
Nb d'alloc. ou conjoints actifs chômeurs	391	602	**993**
Nb d'alloc. ou conjoints inactifs	2 430	3 629	**6 059**
dont étudiants	*38*	*116*	**154**
dont inactifs autres	*2 392*	*3 513*	**5 905**
Allocataires à bas revenus (moins de 871 euros/mois par uc)			
Nb d'alloc. dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	3 202	6 365	**9 567**
dont enfant de moins de 19 ans	*5 556*	*10 104*	**15 660**
Nb d'alloc. à bas revenus	1 678	2 532	**4 210**
dont bénéficiaires du RMI	*490*	*608*	**1 098**
dont bénéficiaires de l'API	*141*	*200*	**341**
dont bénéficiaires de l'AAH	*136*	*185*	**321**
Enfants <19 ans vivant dans un foyer alloc. à bas revenus	2 611	3 533	**6 144**
Enfants de 19 à 24 ans vivant dans un foyer alloc. à bas revenus	250	253	**503**
Enfants de 16 à 19 ans			
Nb d'enfants de 16 à 19 ans	957	1 483	**2 440**
dont vivant dans un foyer alloc à bas revenus	*456*	*523*	**979**
dont inactifs	*166*	*171*	**337**
Dépendance aux prestations CAF			
Nb d'alloc. dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	3 202	6 365	**9 567**
Nb d'alloc. dont les prestations CAF>=50% des rev. disponibles	1 183	1 576	**2 759**
dont nb d'alloc. dont presta. représentent 75 à 100% des rev. disponibles	*858*	*1 169*	**2 027**
dont nb d'alloc. dont presta. représentent 50 à 74% des rev. disponibles	*325*	*407*	**732**

Sources: Caf de l'Essonne au 31/12/2007, Insee RP2006

ZFU 1112NZF
"LES TARTERÊTS, LES PYRAMIDES" CORBEIL / EVRY

	ZFU	HORS ZFU	ENSEMBLE
Population allocataire des CAF			
Population RP 2006			**93 580**
Nb total alloc.	4 974	15 081	**20 055**
Personnes couvertes par la CAF			
Effectif	14 412	40 896	**55 308**
En % de la population RP 2006			**59,1**
Activité des allocataires et des conjoints			
Nb total d'alloc. et conjoints	7 292	21 826	**29 118**
Nb d'alloc. ou conjoints actifs avec emploi	3 127	11 828	**14 955**
Nb d'alloc. ou conjoints actifs chômeurs	680	1 425	**2 105**
Nb d'alloc. ou conjoints inactifs	3 485	8 573	**12 058**
dont étudiants	*259*	*1 703*	**1 962**
dont inactifs autres	*3 226*	*6 870*	**10 096**
Allocataires à bas revenus (moins de 871 euros/mois par uc)			
Nb d'alloc. dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	4 324	12 842	**17 166**
dont enfant de moins de 19 ans	*6 535*	*17 907*	**24 442**
Nb d'alloc. à bas revenus	2 366	5 348	**7 714**
dont bénéficiaires du RMI	*692*	*1 508*	**2 200**
dont bénéficiaires de l'API	*176*	*431*	**607**
dont bénéficiaires de l'AAH	*163*	*456*	**619**
Enfants <19 ans vivant dans un foyer alloc. à bas revenus	3 185	5 947	**9 132**
Enfants de 19 à 24 ans vivant dans un foyer alloc. à bas revenus	299	525	**824**
Enfants de 16 à 19 ans			
Nb d'enfants de 16 à 19 ans	1 101	2 781	**3 882**
dont vivant dans un foyer alloc à bas revenus	*586*	*1 034*	**1 620**
dont inactifs	*215*	*332*	**547**
Dépendance aux prestations CAF			
Nb d'alloc. dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	4 324	12 842	**17 166**
Nb d'alloc. dont les prestations CAF>=50% des rev. disponibles	1 555	3 638	**5 193**
dont nb d'alloc. dont presta. représentent 75 à 100% des rev. disponibles	*1 151*	*2 832*	**3 983**
dont nb d'alloc. dont presta. représentent 50 à 74% des rev. disponibles	*404*	*806*	**1 210**

Sources: Caf de l'Essonne au 31/12/2007, Insee RP2006

ZFU 1113NZF
"CINEASTES - PLAINE" EPINAY-SOUS-SENART

	ZFU	HORS ZFU	ENSEMBLE
Population allocataire des CAF			
Population RP 2006			**13 144**
Nb total alloc.	1 699	619	**2 318**
Personnes couvertes par la CAF			
Effectif	5 512	1 971	**7 483**
En % de la population RP 2006			**56,9**
Activité des allocataires et des conjoints			
Nb total d'alloc. et conjoints	2 670	973	**3 643**
Nb d'alloc. ou conjoints actifs avec emploi	1 596	602	**2 198**
Nb d'alloc. ou conjoints actifs chômeurs	175	50	**225**
Nb d'alloc. ou conjoints inactifs	899	321	**1 220**
dont étudiants	*12*	*7*	**19**
dont inactifs autres	*887*	*314*	**1 201**
Allocataires à bas revenus (moins de 871 euros/mois par uc)			
Nb d'alloc. dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	1 576	530	**2 106**
dont enfant de moins de 19 ans	*2 622*	*935*	**3 557**
Nb d'alloc. à bas revenus	548	175	**723**
dont bénéficiaires du RMI	*115*	*48*	**163**
dont bénéficiaires de l'API	*40*	*16*	**56**
dont bénéficiaires de l'AAH	*56*	*13*	**69**
Enfants <19 ans vivant dans un foyer alloc. à bas revenus	773	254	**1 027**
Enfants de 19 à 24 ans vivant dans un foyer alloc. à bas revenus	83	27	**110**
Enfants de 16 à 19 ans			
Nb d'enfants de 16 à 19 ans	463	141	**604**
dont vivant dans un foyer alloc à bas revenus	*152*	*32*	**184**
dont inactifs	*52*	*12*	**64**
Dépendance aux prestations CAF			
Nb d'alloc. dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	1 576	530	**2 106**
Nb d'alloc. dont les prestations CAF>=50% des rev. disponibles	353	119	**472**
dont nb d'alloc. dont presta. représentent 75 à 100% des rev. disponibles	*234*	*84*	**318**
dont nb d'alloc. dont presta. représentent 50 à 74% des rev. disponibles	*119*	*35*	**154**

Sources: Caf de l'Essonne au 31/12/2007, Insee RP2006

ZFU 11270ZF
"QUARTIER NORD" BONDY

	ZFU	HORS ZFU	ENSEMBLE
Population allocataire des CAF			
Population RP 2006			**53 311**
Nb total alloc.	2 709	7 640	**10 349**
Personnes couvertes par la CAF			
Effectif	7 628	22 512	**30 140**
En % de la population RP 2006			**56,5**
Activité des allocataires et des conjoints			
Nb total d'alloc. et conjoints	3 877	11 625	**15 502**
Nb d'alloc. ou conjoints actifs avec emploi	1 466	6 043	**7 509**
Nb d'alloc. ou conjoints actifs chômeurs	388	927	**1 315**
Nb d'alloc. ou conjoints inactifs	2 023	4 655	**6 678**
dont étudiants	*10*	*139*	**149**
dont inactifs autres	*2 013*	*4 516*	**6 529**
Allocataires à bas revenus (moins de 871 euros/mois par uc)			
Nb d'alloc. dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	2 364	7 019	**9 383**
dont enfant de moins de 19 ans	*3 400*	*10 109*	**13 509**
Nb d'alloc. à bas revenus	1 463	3 359	**4 822**
dont bénéficiaires du RMI	*584*	*1 236*	**1 820**
dont bénéficiaires de l'API	*91*	*192*	**283**
dont bénéficiaires de l'AAH	*80*	*254*	**334**
Enfants <19 ans vivant dans un foyer alloc. à bas revenus	1 875	3 890	**5 765**
Enfants de 19 à 24 ans vivant dans un foyer alloc. à bas revenus	197	395	**592**
Enfants de 16 à 19 ans			
Nb d'enfants de 16 à 19 ans	567	1 613	**2 180**
dont vivant dans un foyer alloc à bas revenus	*330*	*705*	**1 035**
dont inactifs	*74*	*178*	**252**
Dépendance aux prestations CAF			
Nb d'alloc. dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	2 364	7 019	**9 383**
Nb d'alloc. dont les prestations CAF>=50% des rev. disponibles	989	2 269	**3 258**
dont nb d'alloc. dont presta. représentent 75 à 100% des rev. disponibles	*800*	*1 808*	**2 608**
dont nb d'alloc. dont presta. représentent 50 à 74% des rev. disponibles	*189*	*461*	**650**

Sources: Caf de Seine-Saint-Denis au 31/12/2007, Insee RP2006

ZFU 11280ZF
"GRANDS ENSEMBLES DU HAIT ET DU BAS" CLICHY / MONTFERMEIL

	ZFU	HORS ZFU	ENSEMBLE
Population allocataire des CAF			
Population RP 2006			**55 533**
Nb total alloc.	6 178	4 022	**10 200**
Personnes couvertes par la CAF			
Effectif	20 579	13 318	**33 897**
En % de la population RP 2006			**61,0**
Activité des allocataires et des conjoints			
Nb total d'alloc. et conjoints	9 875	6 508	**16 383**
Nb d'alloc. ou conjoints actifs avec emploi	3 710	3 739	**7 449**
Nb d'alloc. ou conjoints actifs chômeurs	886	348	**1 234**
Nb d'alloc. ou conjoints inactifs	5 279	2 421	**7 700**
dont étudiants	*57*	*34*	**91**
dont inactifs autres	*5 222*	*2 387*	**7 609**
Allocataires à bas revenus (moins de 871 euros/mois par uc)			
Nb d'alloc. dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	5 715	3 842	**9 557**
dont enfant de moins de 19 ans	*9 569*	*6 304*	**15 873**
Nb d'alloc. à bas revenus	3 784	1 629	**5 413**
dont bénéficiaires du RMI	*1 390*	*670*	**2 060**
dont bénéficiaires de l'API	*230*	*104*	**334**
dont bénéficiaires de l'AAH	*242*	*184*	**426**
Enfants <19 ans vivant dans un foyer alloc. à bas revenus	5 857	2 038	**7 895**
Enfants de 19 à 24 ans vivant dans un foyer alloc. à bas revenus	685	250	**935**
Enfants de 16 à 19 ans			
Nb d'enfants de 16 à 19 ans	1 778	1 082	**2 860**
dont vivant dans un foyer alloc à bas revenus	*1 140*	*414*	**1 554**
dont inactifs	*299*	*145*	**444**
Dépendance aux prestations CAF			
Nb d'alloc. dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	5 715	3 842	**9 557**
Nb d'alloc. dont les prestations CAF>=50% des rev. disponibles	2 553	1 172	**3 725**
dont nb d'alloc. dont presta. représentent 75 à 100% des rev. disponibles	*1 892*	*969*	**2 861**
dont nb d'alloc. dont presta. représentent 50 à 74% des rev. disponibles	*661*	*203*	**864**

Sources: Caf de Seine-Saint-Denis au 31/12/2007, Insee RP2006

ZFU 1134NZF
"CLOS SAINT-LAZARRE, ALLENDE" STAINS

	ZFU	HORS ZFU	ENSEMBLE
Population allocataire des CAF			
Population RP 2006			**34 670**
Nb total alloc.	2 569	5 155	**7 724**
Personnes couvertes par la CAF			
Effectif	7 694	14 829	**22 523**
En % de la population RP 2006			**65,0**
Activité des allocataires et des conjoints			
Nb total d'alloc. et conjoints	3 678	7 624	**11 302**
Nb d'alloc. ou conjoints actifs avec emploi	1 403	3 534	**4 937**
Nb d'alloc. ou conjoints actifs chômeurs	317	578	**895**
Nb d'alloc. ou conjoints inactifs	1 958	3 512	**5 470**
dont étudiants	*25*	*161*	**186**
dont inactifs autres	*1 933*	*3 351*	**5 284**
Allocataires à bas revenus (moins de 871 euros/mois par uc)			
Nb d'alloc. dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	2 295	4 645	**6 940**
dont enfant de moins de 19 ans	*3 558*	*6 645*	**10 203**
Nb d'alloc. à bas revenus	1 456	2 489	**3 945**
dont bénéficiaires du RMI	*586*	*981*	**1 567**
dont bénéficiaires de l'API	*112*	*155*	**267**
dont bénéficiaires de l'AAH	*97*	*178*	**275**
Enfants <19 ans vivant dans un foyer alloc. à bas revenus	2 042	3 003	**5 045**
Enfants de 19 à 24 ans vivant dans un foyer alloc. à bas revenus	252	280	**532**
Enfants de 16 à 19 ans			
Nb d'enfants de 16 à 19 ans	718	1 145	**1 863**
dont vivant dans un foyer alloc à bas revenus	*420*	*553*	**973**
dont inactifs	*111*	*130*	**241**
Dépendance aux prestations CAF			
Nb d'alloc. dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	2 295	4 645	**6 940**
Nb d'alloc. dont les prestations CAF>=50% des rev. disponibles	1 075	1 752	**2 827**
dont nb d'alloc. dont presta. représentent 75 à 100% des rev. disponibles	*853*	*1 438*	**2 291**
dont nb d'alloc. dont presta. représentent 50 à 74% des rev. disponibles	*222*	*314*	**536**

Sources: Caf de Seine-Saint-Denis au 31/12/2007, Insee RP2006

ZFU 1105NZF
"LA ROSE DES VENTS, CITE EMMAÜS, LES MERISIERS, LES ETANGS" AULNAY-SOUS-BOIS

	ZFU	HORS ZFU	ENSEMBLE
Population allocataire des CAF			
Population RP 2006			**81 600**
Nb total alloc.	4 610	9 988	**14 598**
Personnes couvertes par la CAF			
Effectif	14 945	30 973	**45 918**
En % de la population RP 2006			**56,3**
Activité des allocataires et des conjoints			
Nb total d'alloc. et conjoints	7 116	15 675	**22 791**
Nb d'alloc. ou conjoints actifs avec emploi	2 813	8 686	**11 499**
Nb d'alloc. ou conjoints actifs chômeurs	613	1 027	**1 640**
Nb d'alloc. ou conjoints inactifs	3 690	5 962	**9 652**
dont étudiants	*32*	*148*	**180**
dont inactifs autres	*3 658*	*5 814*	**9 472**
Allocataires à bas revenus (moins de 871 euros/mois par uc)			
Nb d'alloc. dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	4 140	9 291	**13 431**
dont enfant de moins de 19 ans	*6 879*	*14 224*	**21 103**
Nb d'alloc. à bas revenus	2 412	3 971	**6 383**
dont bénéficiaires du RMI	*882*	*1 554*	**2 436**
dont bénéficiaires de l'API	*146*	*220*	**366**
dont bénéficiaires de l'AAH	*147*	*353*	**500**
Enfants <19 ans vivant dans un foyer alloc. à bas revenus	3 351	4 432	**7 783**
Enfants de 19 à 24 ans vivant dans un foyer alloc. à bas revenus	461	424	**885**
Enfants de 16 à 19 ans			
Nb d'enfants de 16 à 19 ans	1 398	2 309	**3 707**
dont vivant dans un foyer alloc à bas revenus	*760*	*776*	**1 536**
dont inactifs	*198*	*211*	**409**
Dépendance aux prestations CAF			
Nb d'alloc. dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	4 140	9 291	**13 431**
Nb d'alloc. dont les prestations CAF>=50% des rev. disponibles	1 598	2 750	**4 348**
dont nb d'alloc. dont presta. représentent 75 à 100% des rev. disponibles	*1 166*	*2 217*	**3 383**
dont nb d'alloc. dont presta. représentent 50 à 74% des rev. disponibles	*432*	*533*	**965**

Sources: Caf de Seine-Saint-Denis au 31/12/2007, Insee RP2006

ZFU 1119NZF
"LES 4 000" LA COURNEUVE

	ZFU	HORS ZFU	ENSEMBLE
Population allocataire des CAF			
Population RP 2006			**37 034**
Nb total alloc.	4 304	3 970	**8 274**
Personnes couvertes par la CAF			
Effectif	12 805	10 794	**23 599**
En % de la population RP 2006			**63,7**
Activité des allocataires et des conjoints			
Nb total d'alloc. et conjoints	6 430	5 881	**12 311**
Nb d'alloc. ou conjoints actifs avec emploi	2 563	2 450	**5 013**
Nb d'alloc. ou conjoints actifs chômeurs	567	524	**1 091**
Nb d'alloc. ou conjoints inactifs	3 300	2 907	**6 207**
dont étudiants	*54*	*90*	**144**
dont inactifs autres	*3 246*	*2 817*	**6 063**
Allocataires à bas revenus (moins de 871 euros/mois par uc)			
Nb d'alloc. dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	3 827	3 593	**7 420**
dont enfant de moins de 19 ans	*5 693*	*4 509*	**10 202**
Nb d'alloc. à bas revenus	2 365	2 205	**4 570**
dont bénéficiaires du RMI	*958*	*955*	**1 913**
dont bénéficiaires de l'API	*120*	*111*	**231**
dont bénéficiaires de l'AAH	*163*	*108*	**271**
Enfants <19 ans vivant dans un foyer alloc. à bas revenus	3 076	2 345	**5 421**
Enfants de 19 à 24 ans vivant dans un foyer alloc. à bas revenus	397	236	**633**
Enfants de 16 à 19 ans			
Nb d'enfants de 16 à 19 ans	1 162	702	**1 864**
dont vivant dans un foyer alloc à bas revenus	*658*	*385*	**1 043**
dont inactifs	*150*	*95*	**245**
Dépendance aux prestations CAF			
Nb d'alloc. dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	3 827	3 593	**7 420**
Nb d'alloc. dont les prestations CAF>=50% des rev. disponibles	1 610	1 533	**3 143**
dont nb d'alloc. dont presta. représentent 75 à 100% des rev. disponibles	*1 273*	*1 249*	**2 522**
dont nb d'alloc. dont presta. représentent 50 à 74% des rev. disponibles	*337*	*284*	**621**

Sources: Caf de Seine-Saint-Denis au 31/12/2007, Insee RP2006

ZFU 1132NZF
"LES BEAUDOTTES" SEVRAN

	ZFU	HORS ZFU	ENSEMBLE
Population allocataire des CAF			
Population RP 2006			**51 106**
Nb total alloc.	1 790	7 182	**8 972**
Personnes couvertes par la CAF			
Effectif	5 477	23 236	**28 713**
En % de la population RP 2006			**56,2**
Activité des allocataires et des conjoints			
Nb total d'alloc. et conjoints	2 676	11 436	**14 112**
Nb d'alloc. ou conjoints actifs avec emploi	1 096	6 216	**7 312**
Nb d'alloc. ou conjoints actifs chômeurs	258	811	**1 069**
Nb d'alloc. ou conjoints inactifs	1 322	4 409	**5 731**
dont étudiants	*17*	*75*	**92**
dont inactifs autres	*1 305*	*4 334*	**5 639**
Allocataires à bas revenus (moins de 871 euros/mois par uc)			
Nb d'alloc. dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	1 608	6 724	**8 332**
dont enfant de moins de 19 ans	*2 512*	*10 942*	**13 454**
Nb d'alloc. à bas revenus	949	2 946	**3 895**
dont bénéficiaires du RMI	*307*	*987*	**1 294**
dont bénéficiaires de l'API	*72*	*177*	**249**
dont bénéficiaires de l'AAH	*68*	*218*	**286**
Enfants <19 ans vivant dans un foyer alloc. à bas revenus	1 378	3 854	**5 232**
Enfants de 19 à 24 ans vivant dans un foyer alloc. à bas revenus	137	361	**498**
Enfants de 16 à 19 ans			
Nb d'enfants de 16 à 19 ans	476	1 845	**2 321**
dont vivant dans un foyer alloc à bas revenus	270	708	**978**
dont inactifs	61	191	**252**
Dépendance aux prestations CAF			
Nb d'alloc. dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	1 608	6 724	**8 332**
Nb d'alloc. dont les prestations CAF>=50% des rev. disponibles	597	1 854	**2 451**
dont nb d'alloc. dont presta. représentent 75 à 100% des rev. disponibles	*465*	*1 458*	**1 923**
dont nb d'alloc. dont presta. représentent 50 à 74% des rev. disponibles	*132*	*396*	**528**

Sources: Caf de Seine-Saint-Denis au 31/12/2007, Insee RP2006

ZFU 1121NZF
"QUARTIERS NORD" BLANC-MESNIL / DUGNY

	ZFU	HORS ZFU	ENSEMBLE
Population allocataire des CAF			
Population RP 2006			**61 712**
Nb total alloc.	2 611	8 647	**11 258**
Personnes couvertes par la CAF			
Effectif	8 343	26 355	**34 698**
En % de la population RP 2006			**56,2**
Activité des allocataires et des conjoints			
Nb total d'alloc. et conjoints	4 001	13 360	**17 361**
Nb d'alloc. ou conjoints actifs avec emploi	1 922	7 111	**9 033**
Nb d'alloc. ou conjoints actifs chômeurs	333	978	**1 311**
Nb d'alloc. ou conjoints inactifs	1 746	5 271	**7 017**
dont étudiants	*25*	*83*	**108**
dont inactifs autres	*1 721*	*5 188*	**6 909**
Allocataires à bas revenus (moins de 871 euros/mois par uc)			
Nb d'alloc. dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	2 418	7 970	**10 388**
dont enfant de moins de 19 ans	*3 991*	*12 039*	**16 030**
Nb d'alloc. à bas revenus	1 214	3 611	**4 825**
dont bénéficiaires du RMI	*399*	*1 340*	**1 739**
dont bénéficiaires de l'API	*63*	*176*	**239**
dont bénéficiaires de l'AAH	*68*	*302*	**370**
Enfants <19 ans vivant dans un foyer alloc. à bas revenus	1 729	4 286	**6 015**
Enfants de 19 à 24 ans vivant dans un foyer alloc. à bas revenus	179	444	**623**
Enfants de 16 à 19 ans			
Nb d'enfants de 16 à 19 ans	617	2 025	**2 642**
dont vivant dans un foyer alloc à bas revenus	*296*	*816*	**1 112**
dont inactifs	*80*	*196*	**276**
Dépendance aux prestations CAF			
Nb d'alloc. dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	2 418	7 970	**10 388**
Nb d'alloc. dont les prestations CAF>=50% des rev. disponibles	751	2 320	**3 071**
dont nb d'alloc. dont presta. représentent 75 à 100% des rev. disponibles	*574*	*1 876*	**2 450**
dont nb d'alloc. dont presta. représentent 50 à 74% des rev. disponibles	*177*	*444*	**621**

Sources: Caf de Seine-Saint-Denis au 31/12/2007, Insee RP2006

ZFU 1114NZF
"ORGEMENT" EPINAY-SUR-SEINE

	ZFU	HORS ZFU	ENSEMBLE
Population allocataire des CAF			
Population RP 2006			**51 598**
Nb total alloc.	2 439	7 737	**10 176**
Personnes couvertes par la CAF			
Effectif	6 972	23 730	**30 702**
En % de la population RP 2006			**59,5**
Activité des allocataires et des conjoints			
Nb total d'alloc. et conjoints	3 540	11 954	**15 494**
Nb d'alloc. ou conjoints actifs avec emploi	1 594	5 957	**7 551**
Nb d'alloc. ou conjoints actifs chômeurs	305	909	**1 214**
Nb d'alloc. ou conjoints inactifs	1 641	5 088	**6 729**
dont étudiants	*54*	*281*	**335**
dont inactifs autres	*1 587*	*4 807*	**6 394**
Allocataires à bas revenus (moins de 871 euros/mois par uc)			
Nb d'alloc. dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	2 169	7 054	**9 223**
dont enfant de moins de 19 ans	*3 112*	*10 870*	**13 982**
Nb d'alloc. à bas revenus	1 269	3 451	**4 720**
dont bénéficiaires du RMI	*427*	*1 189*	**1 616**
dont bénéficiaires de l'API	*60*	*198*	**258**
dont bénéficiaires de l'AAH	*63*	*205*	**268**
Enfants <19 ans vivant dans un foyer alloc. à bas revenus	1 611	4 532	**6 143**
Enfants de 19 à 24 ans vivant dans un foyer alloc. à bas revenus	162	429	**591**
Enfants de 16 à 19 ans			
Nb d'enfants de 16 à 19 ans	561	1 795	**2 356**
dont vivant dans un foyer alloc à bas revenus	*309*	*804*	**1 113**
dont inactifs	*81*	*153*	**234**
Dépendance aux prestations CAF			
Nb d'alloc. dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	2 169	7 054	**9 223**
Nb d'alloc. dont les prestations CAF>=50% des rev. disponibles	791	2 243	**3 034**
dont nb d'alloc. dont presta. représentent 75 à 100% des rev. disponibles	*614*	*1 718*	**2 332**
dont nb d'alloc. dont presta. représentent 50 à 74% des rev. disponibles	*177*	*525*	**702**

Sources: Caf de Seine-Saint-Denis au 31/12/2007, Insee RP2006

ZFU 11430ZF
"LE BOIS L'ABBE, LES MORDACS" CHAMPIGNY-SUR-MARNE / CHENNEVIERES

	ZFU	HORS ZFU	ENSEMBLE
Population allocataire des CAF			
Population RP 2006			**92 514**
Nb total alloc.	5 153	11 443	**16 596**
Personnes couvertes par la CAF			
Effectif	15 067	33 346	**48 413**
En % de la population RP 2006			**52,3**
Activité des allocataires et des conjoints			
Nb total d'alloc. et conjoints	7 498	17 604	**25 102**
Nb d'alloc. ou conjoints actifs avec emploi	3 569	11 025	**14 594**
Nb d'alloc. ou conjoints actifs chômeurs	546	1 043	**1 589**
Nb d'alloc. ou conjoints inactifs	3 383	5 536	**8 919**
dont étudiants	*43*	*203*	**246**
dont inactifs autres	*3 340*	*5 333*	**8 673**
Allocataires à bas revenus (moins de 871 euros/mois par uc)			
Nb d'alloc. dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	4 669	10 448	**15 117**
dont enfant de moins de 19 ans	*6 883*	*14 789*	**21 672**
Nb d'alloc. à bas revenus	2 573	3 653	**6 226**
dont bénéficiaires du RMI	*941*	*1 396*	**2 337**
dont bénéficiaires de l'API	*143*	*196*	**339**
dont bénéficiaires de l'AAH	*196*	*306*	**502**
Enfants <19 ans vivant dans un foyer alloc. à bas revenus	3 181	3 405	**6 586**
Enfants de 19 à 24 ans vivant dans un foyer alloc. à bas revenus	339	349	**688**
Enfants de 16 à 19 ans			
Nb d'enfants de 16 à 19 ans	1 259	2 310	**3 569**
dont vivant dans un foyer alloc à bas revenus	*630*	*610*	**1 240**
dont inactifs	*167*	*201*	**368**
Dépendance aux prestations CAF			
Nb d'alloc. dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	4 669	10 448	**15 117**
Nb d'alloc. dont les prestations CAF>=50% des rev. disponibles	1 717	2 527	**4 244**
dont nb d'alloc. dont presta. représentent 75 à 100% des rev. disponibles	*1 355*	*2 024*	**3 379**
dont nb d'alloc. dont presta. représentent 50 à 74% des rev. disponibles	*362*	*503*	**865**

Sources: Caf du Val-de-Marne au 31/12/2007, Insee RP2006

ZFU 1140NZF
"GRAND ENSEMBLE OUEST-EST" VITRY-SUR-SEINE

	ZFU	HORS ZFU	ENSEMBLE
Population allocataire des CAF			
Population RP 2006			**82 902**
Nb total alloc.	4 585	10 725	**15 310**
Personnes couvertes par la CAF			
Effectif	13 270	29 646	**42 916**
En % de la population RP 2006			**51,8**
Activité des allocataires et des conjoints			
Nb total d'alloc. et conjoints	6 713	15 985	**22 698**
Nb d'alloc. ou conjoints actifs avec emploi	3 135	8 517	**11 652**
Nb d'alloc. ou conjoints actifs chômeurs	557	1 162	**1 719**
Nb d'alloc. ou conjoints inactifs	3 021	6 306	**9 327**
dont étudiants	*71*	*650*	**721**
dont inactifs autres	*2 950*	*5 656*	**8 606**
Allocataires à bas revenus (moins de 871 euros/mois par uc)			
Nb d'alloc. dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	4 053	9 427	**13 480**
dont enfant de moins de 19 ans	*5 904*	*12 650*	**18 554**
Nb d'alloc. à bas revenus	2 086	4 259	**6 345**
dont bénéficiaires du RMI	*778*	*1 668*	**2 446**
dont bénéficiaires de l'API	*93*	*190*	**283**
dont bénéficiaires de l'AAH	*176*	*328*	**504**
Enfants <19 ans vivant dans un foyer alloc. à bas revenus	2 547	4 166	**6 713**
Enfants de 19 à 24 ans vivant dans un foyer alloc. à bas revenus	323	425	**748**
Enfants de 16 à 19 ans			
Nb d'enfants de 16 à 19 ans	1 087	2 054	**3 141**
dont vivant dans un foyer alloc à bas revenus	*527*	*740*	**1 267**
dont inactifs	*128*	*226*	**354**
Dépendance aux prestations CAF			
Nb d'alloc. dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	4 053	9 427	**13 480**
Nb d'alloc. dont les prestations CAF>=50% des rev. disponibles	1 364	2 903	**4 267**
dont nb d'alloc. dont presta. représentent 75 à 100% des rev. disponibles	*1 093*	*2 353*	**3 446**
dont nb d'alloc. dont presta. représentent 50 à 74% des rev. disponibles	*271*	*550*	**821**

Sources: Caf du Val-de-Marne au 31/12/2007, Insee RP2006

ZFU 11570ZF
"DAME BLANCHE NORD ET OUEST, LA MUETTE, LOCHERES" GARGES-LES-GONESSE/SARCELLES

	ZFU	HORS ZFU	ENSEMBLE
Population allocataire des CAF			
Population RP 2006			**98 326**
Nb total alloc.	14 279	5 947	**20 226**
Personnes couvertes par la CAF			
Effectif	44 853	19 849	**64 702**
En % de la population RP 2006			**65,8**
Activité des allocataires et des conjoints			
Nb total d'alloc. et conjoints	21 953	9 587	**31 540**
Nb d'alloc. ou conjoints actifs avec emploi	9 522	5 088	**14 610**
Nb d'alloc. ou conjoints actifs chômeurs	2 390	836	**3 226**
Nb d'alloc. ou conjoints inactifs	10 041	3 663	**13 704**
dont étudiants	*138*	*69*	**207**
dont inactifs autres	*9 903*	*3 594*	**13 497**
Allocataires à bas revenus (moins de 871 euros/mois par uc)			
Nb d'alloc. dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	12 778	5 471	**18 249**
dont enfant de moins de 19 ans	*20 688*	*9 390*	**30 078**
Nb d'alloc. à bas revenus	7 093	2 461	**9 554**
dont bénéficiaires du RMI	*2 177*	*787*	**2 964**
dont bénéficiaires de l'API	*345*	*116*	**461**
dont bénéficiaires de l'AAH	*507*	*209*	**716**
Enfants <19 ans vivant dans un foyer alloc. à bas revenus	10 254	3 394	**13 648**
Enfants de 19 à 24 ans vivant dans un foyer alloc. à bas revenus	1 122	391	**1 513**
Enfants de 16 à 19 ans			
Nb d'enfants de 16 à 19 ans	3 859	1 825	**5 684**
dont vivant dans un foyer alloc à bas revenus	*2 109*	*796*	**2 905**
dont inactifs	*656*	*283*	**939**
Dépendance aux prestations CAF			
Nb d'alloc. dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	12 778	5 471	**18 249**
Nb d'alloc. dont les prestations CAF>=50% des rev. disponibles	4 472	1 549	**6 021**
dont nb d'alloc. dont presta. représentent 75 à 100% des rev. disponibles	*3 272*	*1 178*	**4 450**
dont nb d'alloc. dont presta. représentent 50 à 74% des rev. disponibles	*1 200*	*371*	**1 571**

Sources: Caf du Val-d'Oise au 31/12/2007, Insee RP2006

ZFU 1139NZF
"LES PUITS, LA MARLIERE, DERRIERE-LES-MURS-DE-MONSEIGNEURS" VILLIERS-LE-BEL

	ZFU	HORS ZFU	ENSEMBLE
Population allocataire des CAF			
Population RP 2006			**27 130**
Nb total alloc.	2 005	3 616	**5 621**
Personnes couvertes par la CAF			
Effectif	6 665	11 181	**17 846**
En % de la population RP 2006			**65,8**
Activité des allocataires et des conjoints			
Nb total d'alloc. et conjoints	3 163	5 595	**8 758**
Nb d'alloc. ou conjoints actifs avec emploi	1 495	2 806	**4 301**
Nb d'alloc. ou conjoints actifs chômeurs	310	499	**809**
Nb d'alloc. ou conjoints inactifs	1 358	2 290	**3 648**
dont étudiants	*8*	*41*	**49**
dont inactifs autres	*1 350*	*2 249*	**3 599**
Allocataires à bas revenus (moins de 871 euros/mois par uc)			
Nb d'alloc. dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	1 855	3 298	**5 153**
dont enfant de moins de 19 ans	*3 177*	*5 180*	**8 357**
Nb d'alloc. à bas revenus	1 016	1 563	**2 579**
dont bénéficiaires du RMI	*273*	*554*	**827**
dont bénéficiaires de l'API	*71*	*80*	**151**
dont bénéficiaires de l'AAH	*54*	*116*	**170**
Enfants <19 ans vivant dans un foyer alloc. à bas revenus	1 646	2 051	**3 697**
Enfants de 19 à 24 ans vivant dans un foyer alloc. à bas revenus	169	204	**373**
Enfants de 16 à 19 ans			
Nb d'enfants de 16 à 19 ans	559	908	**1 467**
dont vivant dans un foyer alloc à bas revenus	*307*	*375*	**682**
dont inactifs	*118*	*142*	**260**
Dépendance aux prestations CAF			
Nb d'alloc. dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	1 855	3 298	**5 153**
Nb d'alloc. dont les prestations CAF>=50% des rev. disponibles	617	1 049	**1 666**
dont nb d'alloc. dont presta. représentent 75 à 100% des rev. disponibles	*436*	*827*	**1 263**
dont nb d'alloc. dont presta. représentent 50 à 74% des rev. disponibles	*181*	*222*	**403**

Sources: Caf du Val-d'Oise au 31/12/2007, Insee RP2006

ZFU 1104NZF
"VAL D'ARGENT" ARGENTEUIL

	ZFU	HORS ZFU	ENSEMBLE
Population allocataire des CAF			
Population RP 2006			**102 683**
Nb total alloc.	5 203	14 053	**19 256**
Personnes couvertes par la CAF			
Effectif	16 049	40 864	**56 913**
En % de la population RP 2006			**55,4**
Activité des allocataires et des conjoints			
Nb total d'alloc. et conjoints	7 968	21 687	**29 655**
Nb d'alloc. ou conjoints actifs avec emploi	3 713	11 918	**15 631**
Nb d'alloc. ou conjoints actifs chômeurs	786	1 793	**2 579**
Nb d'alloc. ou conjoints inactifs	3 469	7 976	**11 445**
dont étudiants	*44*	*318*	**362**
dont inactifs autres	*3 425*	*7 658*	**11 083**
Allocataires à bas revenus (moins de 871 euros/mois par uc)			
Nb d'alloc. dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	4 698	12 641	**17 339**
dont enfant de moins de 19 ans	*7 374*	*17 900*	**25 274**
Nb d'alloc. à bas revenus	2 337	5 358	**7 695**
dont bénéficiaires du RMI	*768*	*1 883*	**2 651**
dont bénéficiaires de l'API	*111*	*295*	**406**
dont bénéficiaires de l'AAH	*158*	*383*	**541**
Enfants <19 ans vivant dans un foyer alloc. à bas revenus	3 245	5 596	**8 841**
Enfants de 19 à 24 ans vivant dans un foyer alloc. à bas revenus	336	470	**806**
Enfants de 16 à 19 ans			
Nb d'enfants de 16 à 19 ans	1 219	2 717	**3 936**
dont vivant dans un foyer alloc à bas revenus	*588*	*978*	**1 566**
dont inactifs	*169*	*361*	**530**
Dépendance aux prestations CAF			
Nb d'alloc. dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	4 698	12 641	**17 339**
Nb d'alloc. dont les prestations CAF>=50% des rev. disponibles	1 522	3 619	**5 141**
dont nb d'alloc. dont presta. représentent 75 à 100% des rev. disponibles	*1 140*	*2 905*	**4 045**
dont nb d'alloc. dont presta. représentent 50 à 74% des rev. disponibles	*382*	*714*	**1 096**

Sources: Caf du Val-d'Oise au 31/12/2007, Insee RP2006

ENSEMBLE DES ZUS DU VAL-DE-MARNE

	ZUS	Villes hors ZUS	Villes avec ZUS
Population allocataire des CAF			
Population RP 2006			**1 298 300**
Nb total alloc.	32 708	181 444	**214 152**
Personnes couvertes par la CAF			
Effectif	90 881	519 093	**609 974**
En % de la population RP 2006			**47,0**
Activité des allocataires et des conjoints			
Nb total d'alloc. et conjoints	47 064	276 988	**324 052**
Nb d'alloc. ou conjoints actifs avec emploi	21 841	171 387	**193 228**
Nb d'alloc. ou conjoints actifs chômeurs	3 836	15 660	**19 496**
Nb d'alloc. ou conjoints inactifs	21 387	89 941	**111 328**
dont étudiants	*1 296*	*11 439*	**12 735**
dont inactifs autres	*20 091*	*78 502*	**98 593**
Allocataires à bas revenus (moins de 871 euros/mois par uc)			
Nb d'alloc. dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	28 058	159 635	**187 693**
dont enfant de moins de 19 ans	*39 912*	*226 845*	**266 757**
Nb d'alloc. à bas revenus	14 309	55 107	**69 416**
dont bénéficiaires du RMI	*5 235*	*19 822*	**25 057**
dont bénéficiaires de l'API	*712*	*2 350*	**3 062**
dont bénéficiaires de l'AAH	*1 145*	*4 683*	**5 828**
Enfants <19 ans vivant dans un foyer alloc. à bas revenus	16 848	49 196	**66 044**
Enfants de 19 à 24 ans vivant dans un foyer alloc. à bas revenus	1 924	4 880	**6 804**
Enfants de 16 à 19 ans			
Nb d'enfants de 16 à 19 ans	7 318	35 811	**43 129**
dont vivant dans un foyer alloc à bas revenus	*3 391*	*9 110*	**12 501**
dont inactifs	*902*	*2 719*	**3 621**
Dépendance aux prestations CAF			
Nb d'alloc. dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	28 058	159 635	**187 693**
Nb d'alloc. dont les prestations CAF>=50% des rev. disponibles	9 598	37 149	**46 747**
dont nb d'alloc. dont presta. représentent 75 à 100% des rev. disponibles	*7 515*	*29 645*	**37 160**
dont nb d'alloc. dont presta. représentent 50 à 74% des rev. disponibles	*2 083*	*7 504*	**9 587**

Sources: Caf du Val-de-Marne au 31/12/2007, Insee RP2006

ENSEMBLE DES ZUS DE L'ESSONNE *

	ZUS	HORS ZUS	ENSEMBLE
Population allocataire des CAF			
Population RP 2006			**1 198 300**
Nb total alloc.	34 613	144 183	**178 796**
Personnes couvertes par la CAF			
Effectif	107 118	461 904	**569 022**
En % de la population RP 2006			**47,5**
Activité des allocataires et des conjoints			
Nb total d'alloc. et conjoints	52 717	234 774	**287 491**
Nb d'alloc. ou conjoints actifs avec emploi	28 153	168 343	**196 496**
Nb d'alloc. ou conjoints actifs chômeurs	3 784	8 939	**12 723**
Nb d'alloc. ou conjoints inactifs	20 780	57 492	**78 272**
dont étudiants	*687*	*6 335*	**7 022**
dont inactifs autres	*20 093*	*51 157*	**71 250**
Allocataires à bas revenus (moins de 871 euros/mois par uc)			
Nb d'alloc. dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	31 485	132 041	**163 526**
dont enfant de moins de 19 ans	*50 307*	*215 037*	**265 344**
Nb d'alloc. à bas revenus	13 984	32 223	**46 207**
dont bénéficiaires du RMI	*3 590*	*9 556*	**13 146**
dont bénéficiaires de l'API	*981*	*1 778*	**2 759**
dont bénéficiaires de l'AAH	*1 108*	*3 639*	**4 747**
Enfants <19 ans vivant dans un foyer alloc. à bas revenus	19 499	31 692	**51 191**
Enfants de 19 à 24 ans vivant dans un foyer alloc. à bas revenus	1 873	2 820	**4 693**
Enfants de 16 à 19 ans			
Nb d'enfants de 16 à 19 ans	8 314	34 563	**42 877**
dont vivant dans un foyer alloc à bas revenus	*3 605*	*5 803*	**9 408**
dont inactifs	*1 260*	*2 352*	**3 612**
Dépendance aux prestations CAF			
Nb d'alloc. dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	31 485	132 041	**163 526**
Nb d'alloc. dont les prestations CAF>=50% des rev. disponibles	8 784	21 052	**29 836**
dont nb d'alloc. dont presta. représentent 75 à 100% des rev. disponibles	*6 332*	*16 427*	**22 759**
dont nb d'alloc. dont presta. représentent 50 à 74% des rev. disponibles	*2 452*	*4 625*	**7 077**

Sources: Caf de l'Essonne et des Hauts-de-Seine au 31/12/2007, Insee RP2006

* Y compris la ZUS 1100320 "Le Grand Ensemble" à Massy / Antony également sur le département des Hauts-de-Seine

ENSEMBLE DES ZUS DE PARIS

	ZUS	HORS ZUS	ENSEMBLE
Population allocataire des CAF			
Population RP 2006			**2 181 371**
Nb total alloc.	28 795	349 886	**378 681**
Personnes couvertes par la CAF			
Effectif	64 836	794 221	**859 057**
En % de la population RP 2006			**39,4**
Activité des allocataires et des conjoints			
Nb total d'alloc. et conjoints	38 975	478 393	**517 368**
Nb d'alloc. ou conjoints actifs avec emploi	15 719	233 990	**249 709**
Nb d'alloc. ou conjoints actifs chômeurs	3 888	37 087	**40 975**
Nb d'alloc. ou conjoints inactifs	19 368	207 316	**226 684**
dont étudiants	*2 995*	*65 252*	**68 247**
dont inactifs autres	*16 373*	*142 064*	**158 437**
Allocataires à bas revenus (moins de 871 euros/mois par uc)			
Nb d'alloc. dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	22 925	266 032	**288 957**
dont enfant de moins de 19 ans	*23 300*	*293 855*	**317 155**
Nb d'alloc. à bas revenus	13 489	120 055	**133 544**
dont bénéficiaires du RMI	*5 406*	*46 006*	**51 412**
dont bénéficiaires de l'API	*481*	*3 584*	**4 065**
dont bénéficiaires de l'AAH	*1 005*	*9 728*	**10 733**
Enfants <19 ans vivant dans un foyer alloc. à bas revenus	10 953	70 962	**81 915**
Enfants de 19 à 24 ans vivant dans un foyer alloc. à bas revenus	1 216	7 149	**8 365**
Enfants de 16 à 19 ans			
Nb d'enfants de 16 à 19 ans	4 147	47 264	**51 411**
dont vivant dans un foyer alloc à bas revenus	*2 162*	*13 325*	**15 487**
dont inactifs	*573*	*3 452*	**4 025**
Dépendance aux prestations CAF			
Nb d'alloc. dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	22 925	266 032	**288 957**
Nb d'alloc. dont les prestations CAF>=50% des rev. disponibles	9 534	85 731	**95 265**
dont nb d'alloc. dont presta. représentent 75 à 100% des rev. disponibles	*7 666*	*69 040*	**76 706**
dont nb d'alloc. dont presta. représentent 50 à 74% des rev. disponibles	*1 868*	*16 691*	**18 559**

Sources: Caf de Paris au 31/12/2007, Insee RP2006

ENSEMBLE DES ZUS DU VAL D'OISE

	ZUS	HORS ZUS	ENSEMBLE
Population allocataire des CAF			
Population RP 2006			**1 157 000**
Nb total alloc.	40 765	146 009	**186 774**
Personnes couvertes par la CAF			
Effectif	124 507	467 810	**592 317**
En % de la population RP 2006			**51,2**
Activité des allocataires et des conjoints			
Nb total d'alloc. et conjoints	61 903	236 488	**298 391**
Nb d'alloc. ou conjoints actifs avec emploi	29 232	158 667	**187 899**
Nb d'alloc. ou conjoints actifs chômeurs	6 171	13 274	**19 445**
Nb d'alloc. ou conjoints inactifs	26 500	64 547	**91 047**
dont étudiants	*702*	*5 226*	**5 928**
dont inactifs autres	*25 798*	*59 321*	**85 119**
Allocataires à bas revenus (moins de 871 euros/mois par uc)			
Nb d'alloc. dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	36 476	133 689	**170 165**
dont enfant de moins de 19 ans	*57 034*	*216 965*	**273 999**
Nb d'alloc. à bas revenus	18 410	37 892	**56 302**
dont bénéficiaires du RMI	*5 516*	*11 219*	**16 735**
dont bénéficiaires de l'API	*997*	*2 072*	**3 069**
dont bénéficiaires de l'AAH	*1 262*	*3 619*	**4 881**
Enfants <19 ans vivant dans un foyer alloc. à bas revenus	25 478	42 323	**67 801**
Enfants de 19 à 24 ans vivant dans un foyer alloc. à bas revenus	2 721	4 135	**6 856**
Enfants de 16 à 19 ans			
Nb d'enfants de 16 à 19 ans	9 969	36 726	**46 695**
dont vivant dans un foyer alloc à bas revenus	*5 085*	*8 526*	**13 611**
dont inactifs	*1 614*	*3 051*	**4 665**
Dépendance aux prestations CAF			
Nb d'alloc. dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	36 476	133 689	**170 165**
Nb d'alloc. dont les prestations CAF>=50% des rev. disponibles	11 586	24 363	**35 949**
dont nb d'alloc. dont presta. représentent 75 à 100% des rev. disponibles	*8 466*	*18 798*	**27 264**
dont nb d'alloc. dont presta. représentent 50 à 74% des rev. disponibles	*3 120*	*5 565*	**8 685**

Sources: Caf du Val-d'Oise au 31/12/2007, Insee RP2006

ENSEMBLE DES ZUS DE SEINE-ET-MARNE

	ZUS	HORS ZUS	ENSEMBLE
Population allocataire des CAF			
Population RP 2006			**1 273 500**
Nb total alloc.	17 567	177 067	**194 634**
Personnes couvertes par la CAF			
Effectif	51 516	574 906	**626 422**
En % de la population RP 2006			**49,2**
Activité des allocataires et des conjoints			
Nb total d'alloc. et conjoints	25 989	289 801	**315 790**
Nb d'alloc. ou conjoints actifs avec emploi	11 906	208 249	**220 155**
Nb d'alloc. ou conjoints actifs chômeurs	2 644	13 878	**16 522**
Nb d'alloc. ou conjoints inactifs	11 439	67 674	**79 113**
dont étudiants	*160*	*4 244*	**4 404**
dont inactifs autres	*11 279*	*63 430*	**74 709**
Allocataires à bas revenus (moins de 871 euros/mois par uc)			
Nb d'alloc. dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	15 609	164 457	**180 066**
dont enfant de moins de 19 ans	*23 421*	*269 588*	**293 009**
Nb d'alloc. à bas revenus	8 199	41 654	**49 853**
dont bénéficiaires du RMI	*2 161*	*10 285*	**12 446**
dont bénéficiaires de l'API	*640*	*2 506*	**3 146**
dont bénéficiaires de l'AAH	*569*	*4 290*	**4 859**
Enfants <19 ans vivant dans un foyer alloc. à bas revenus	11 656	45 168	**56 824**
Enfants de 19 à 24 ans vivant dans un foyer alloc. à bas revenus	1 116	3 931	**5 047**
Enfants de 16 à 19 ans			
Nb d'enfants de 16 à 19 ans	4 113	43 278	**47 391**
dont vivant dans un foyer alloc à bas revenus	*2 287*	*9 151*	**11 438**
dont inactifs	*667*	*3 063*	**3 730**
Dépendance aux prestations CAF			
Nb d'alloc. dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	15 609	164 457	**180 066**
Nb d'alloc. dont les prestations CAF>=50% des rev. disponibles	5 223	25 542	**30 765**
dont nb d'alloc. dont presta. représentent 75 à 100% des rev. disponibles	*3 780*	*19 493*	**23 273**
dont nb d'alloc. dont presta. représentent 50 à 74% des rev. disponibles	*1 443*	*6 049*	**7 492**

Sources: Caf de Seine-et-Marne au 31/12/2007, Insee RP2006

ENSEMBLE DES ZUS DE SEINE-SAINT-DENIS

	ZUS	HORS ZUS	ENSEMBLE
Population allocataire des CAF			
Population RP 2006			**1 492 000**
Nb total alloc.	70 530	214 843	**285 373**
Personnes couvertes par la CAF			
Effectif	206 184	615 537	**821 721**
En % de la population RP 2006			**55,1**
Activité des allocataires et des conjoints			
Nb total d'alloc. et conjoints	104 247	324 875	**429 122**
Nb d'alloc. ou conjoints actifs avec emploi	43 982	170 360	**214 342**
Nb d'alloc. ou conjoints actifs chômeurs	9 311	24 383	**33 694**
Nb d'alloc. ou conjoints inactifs	50 954	130 132	**181 086**
dont étudiants	*1 477*	*6 835*	**8 312**
dont inactifs autres	*49 477*	*123 297*	**172 774**
Allocataires à bas revenus (moins de 871 euros/mois par uc)			
Nb d'alloc. dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	62 843	194 780	**257 623**
dont enfant de moins de 19 ans	*91 982*	*269 587*	**361 569**
Nb d'alloc. à bas revenus	36 482	90 159	**126 641**
dont bénéficiaires du RMI	*13 716*	*35 173*	**48 889**
dont bénéficiaires de l'API	*2 200*	*4 817*	**7 017**
dont bénéficiaires de l'AAH	*2 222*	*6 353*	**8 575**
Enfants <19 ans vivant dans un foyer alloc. à bas revenus	47 006	93 920	**140 926**
Enfants de 19 à 24 ans vivant dans un foyer alloc. à bas revenus	5 278	9 151	**14 429**
Enfants de 16 à 19 ans			
Nb d'enfants de 16 à 19 ans	16 608	43 463	**60 071**
dont vivant dans un foyer alloc à bas revenus	*9 153*	*16 664*	**25 817**
dont inactifs	*2 347*	*4 655*	**7 002**
Dépendance aux prestations CAF			
Nb d'alloc. dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	62 843	194 780	**257 623**
Nb d'alloc. dont les prestations CAF>=50% des rev. disponibles	24 481	61 323	**85 804**
dont nb d'alloc. dont presta. représentent 75 à 100% des rev. disponibles	*19 075*	*49 719*	**68 794**
dont nb d'alloc. dont presta. représentent 50 à 74% des rev. disponibles	*5 406*	*11 604*	**17 010**

Sources: Caf de Seine-Saint-Denis au 31/12/2007, Insee RP2006

ENSEMBLE DES ZUS DES YVELINES

	ZUS	HORS ZUS	ENSEMBLE
Population allocataire des CAF			
Population RP 2006			**1 395 800**
Nb total alloc.	24 858	173 756	**198 614**
Personnes couvertes par la CAF			
Effectif	78 225	573 993	**652 218**
En % de la population RP 2006			**46,7**
Activité des allocataires et des conjoints			
Nb total d'alloc. et conjoints	38 742	287 307	**326 049**
Nb d'alloc. ou conjoints actifs avec emploi	18 794	208 555	**227 349**
Nb d'alloc. ou conjoints actifs chômeurs	3 748	12 406	**16 154**
Nb d'alloc. ou conjoints inactifs	16 200	66 346	**82 546**
dont étudiants	*252*	*5 866*	**6 118**
dont inactifs autres	*15 948*	*60 480*	**76 428**
Allocataires à bas revenus (moins de 871 euros/mois par uc)			
Nb d'alloc. dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	22 138	160 276	**182 414**
dont enfant de moins de 19 ans	*35 139*	*271 400*	**306 539**
Nb d'alloc. à bas revenus	10 296	32 967	**43 263**
dont bénéficiaires du RMI	*2 631*	*8 694*	**11 325**
dont bénéficiaires de l'API	*563*	*1 393*	**1 956**
dont bénéficiaires de l'AAH	*711*	*3 956*	**4 667**
Enfants <19 ans vivant dans un foyer alloc. à bas revenus	14 340	29 030	**43 370**
Enfants de 19 à 24 ans vivant dans un foyer alloc. à bas revenus	1 553	2 505	**4 058**
Enfants de 16 à 19 ans			
Nb d'enfants de 16 à 19 ans	6 651	43 802	**50 453**
dont vivant dans un foyer alloc à bas revenus	*3 010*	*5 740*	**8 750**
dont inactifs	*936*	*2 047*	**2 983**
Dépendance aux prestations CAF			
Nb d'alloc. dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	22 138	160 276	**182 414**
Nb d'alloc. dont les prestations CAF>=50% des rev. disponibles	5 967	20 895	**26 862**
dont nb d'alloc. dont presta. représentent 75 à 100% des rev. disponibles	*4 148*	*15 916*	**20 064**
dont nb d'alloc. dont presta. représentent 50 à 74% des rev. disponibles	*1 819*	*4 979*	**6 798**

Sources: Caf des Yvelines au 31/12/2007, Insee RP2006

ENSEMBLE DES ZUS DES HAUTS-DE-SEINE *

	ZUS	HORS ZUS	ENSEMBLE
Population allocataire des CAF			
Population RP 2006			**1 536 100**
Nb total alloc.	37 287	204 170	**241 457**
Personnes couvertes par la CAF			
Effectif	103 079	587 867	**690 946**
En % de la population RP 2006			**45,0**
Activité des allocataires et des conjoints			
Nb total d'alloc. et conjoints	54 462	314 838	**369 300**
Nb d'alloc. ou conjoints actifs avec emploi	26 559	206 058	**232 617**
Nb d'alloc. ou conjoints actifs chômeurs	5 065	17 640	**22 705**
Nb d'alloc. ou conjoints inactifs	22 838	91 140	**113 978**
dont étudiants	*889*	*16 986*	**17 875**
dont inactifs autres	*21 949*	*74 154*	**96 103**
Allocataires à bas revenus (moins de 871 euros/mois par uc)			
Nb d'alloc. dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	32 495	177 252	**209 747**
dont enfant de moins de 19 ans	*44 274*	*258 063*	**302 337**
Nb d'alloc. à bas revenus	15 281	51 853	**67 134**
dont bénéficiaires du RMI	*4 906*	*16 166*	**21 072**
dont bénéficiaires de l'API	*742*	*2 042*	**2 784**
dont bénéficiaires de l'AAH	*1 514*	*4 782*	**6 296**
Enfants <19 ans vivant dans un foyer alloc. à bas revenus	16 825	39 131	**55 956**
Enfants de 19 à 24 ans vivant dans un foyer alloc. à bas revenus	1 876	3 615	**5 491**
Enfants de 16 à 19 ans			
Nb d'enfants de 16 à 19 ans	7 820	37 482	**45 302**
dont vivant dans un foyer alloc à bas revenus	*3 395*	*7 285*	**10 680**
dont inactifs	*901*	*1 973*	**2 874**
Dépendance aux prestations CAF			
Nb d'alloc. dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	32 495	177 252	**209 747**
Nb d'alloc. dont les prestations CAF>=50% des rev. disponibles	10 099	34 170	**44 269**
dont nb d'alloc. dont presta. représentent 75 à 100% des rev. disponibles	*7 686*	*26 815*	**34 501**
dont nb d'alloc. dont presta. représentent 50 à 74% des rev. disponibles	*2 413*	*7 355*	**9 768**

Sources: Caf des Hauts-de-Seine au 31/12/2007, Insee RP2006

* Excepté la ZUS 1100320 "Le Grand Ensemble" à Massy / Antony

ENSEMBLE DES ZUS DE L'ÎDF

	ZUS	HORS ZUS	ENSEMBLE
Population allocataire des CAF			
Population RP 2006			**11 532 371**
Nb total alloc.	287 123	1 591 358	**1 878 481**
Personnes couvertes par la CAF			
Effectif	826 346	4 664 105	**5 421 677**
En % de la population RP 2006			**47**
Activité des allocataires et des conjoints			
Nb total d'alloc. et conjoints	424 099	2 443 464	**2 867 563**
Nb d'alloc. ou conjoints actifs avec emploi	196 186	1 525 609	**1 721 795**
Nb d'alloc. ou conjoints actifs chômeurs	38 447	143 267	**181 714**
Nb d'alloc. ou conjoints inactifs	189 466	774 588	**964 054**
dont étudiants	8 458	122 183	**130 641**
dont inactifs autres	181 008	652 405	**833 413**
Allocataires à bas revenus (moins de 871 euros/mois par uc)			
Nb d'alloc. dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	252 029	1 388 162	**1 640 191**
dont enfant de moins de 19 ans	*365 369*	*2 021 340*	**2 386 709**
Nb d'alloc. à bas revenus	130 450	461 910	**592 360**
dont bénéficiaires du RMI	43 161	156 921	**200 082**
dont bénéficiaires de l'API	7 316	20 542	**27 858**
dont bénéficiaires de l'AAH	9 536	41 050	**50 586**
Enfants <19 ans vivant dans un foyer alloc. à bas revenus	162 605	401 422	**564 027**
Enfants de 19 à 24 ans vivant dans un foyer alloc. à bas revenus	17 557	38 186	**55 743**
Enfants de 16 à 19 ans			
Nb d'enfants de 16 à 19 ans	64 940	322 389	**387 329**
dont vivant dans un foyer alloc à bas revenus	32 088	75 604	**107 692**
dont inactifs	9 200	23 312	**32 512**
Dépendance aux prestations CAF			
Nb d'alloc. dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	252 029	1 388 162	**1 640 191**
Nb d'alloc. dont les prestations CAF>=50% des rev. disponibles	85 272	310 225	**395 497**
dont nb d'alloc. dont presta. représentent 75 à 100% des rev. disponibles	64 668	245 853	**310 521**
dont nb d'alloc. dont presta. représentent 50 à 74% des rev. disponibles	20 604	64 372	**84 976**

Sources: Caf d'Ile-de-France au 31/12/2007, Insee RP2006

DEPARTEMENTS DE L'IDF

	75	92	93	94	77	78	91	95	ENSEMBLE
Population allocataire des CAF									
Population RP 2006	2 181 371	1 536 100	1 492 000	1 298 300	1 273 500	1 395 800	1 198 300	1 157 000	**11 532 371**
Nb total alloc.	380 605	242 150	286 183	214 708	195 072	199 243	179 272	187 143	**1 884 376**
Personnes couvertes par la CAF									
Effectif	864 616	692 851	823 922	611 586	627 652	654 302	570 355	593 426	**5 438 710**
En % de la population RP 2006	39,6	45,1	55,2	47,1	49,3	46,9	47,6	51,3	**47,2**
Activité des allocataires et des conjoints									
Nb total d'alloc. et conjoints	520 143	370 331	430 307	324 891	316 443	327 115	288 189	298 945	**2 876 364**
Nb d'alloc. ou conjoints actifs avec emploi	250 775	233 177	214 931	193 681	220 514	228 008	196 879	188 222	**1 726 187**
Nb d'alloc. ou conjoints actifs chômeurs	41 050	22 753	33 758	19 547	16 563	16 179	12 754	19 476	**182 080**
Nb d'alloc. ou conjoints inactifs	228 318	114 401	181 618	111 663	79 366	82 928	78 556	91 247	**968 097**
dont étudiants	*68 371*	*17 927*	*8 334*	*12 765*	*4 414*	*6 138*	*7 047*	*5 938*	**130 934**
dont inactifs autres	*159 947*	*96 474*	*173 284*	*98 898*	*74 952*	*76 790*	*71 509*	*85 309*	**837 163**
Allocataires à bas revenus (moins de 871 euros/mois par uc)									
Nb d'alloc. dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	290 730	210 383	258 406	188 214	180 488	183 000	163 971	170 519	**1 645 711**
dont enfant de moins de 19 ans	*319 822*	*303 197*	*362 531*	*267 501*	*293 571*	*307 523*	*265 960*	*274 537*	**2 394 642**
Nb d'alloc. à bas revenus	134 790	67 392	127 082	69 650	50 046	43 471	46 408	56 460	**595 299**
dont bénéficiaires du RMI	*51 588*	*21 167*	*49 081*	*25 130*	*12 493*	*11 359*	*13 194*	*16 777*	**200 789**
dont bénéficiaires de l'API	*4 227*	*2 804*	*7 063*	*3 088*	*3 170*	*1 969*	*2 780*	*3 091*	**28 192**
dont bénéficiaires de l'AAH	*11 008*	*6 357*	*8 615*	*5 867*	*4 905*	*4 701*	*4 797*	*4 909*	**51 159**
Enfants <19 ans vivant dans un foyer alloc. à bas revenus	83 598	56 097	141 321	66 297	56 991	43 617	51 372	67 997	**567 290**
Enfants de 19 à 24 ans vivant dans un foyer alloc. à bas revenus	8 454	5 494	14 463	6 808	5 049	4 065	4 700	6 858	**55 891**
Enfants de 16 à 19 ans									
Nb d'enfants de 16 à 19 ans	51 808	45 352	60 176	43 200	47 453	50 583	42 938	46 743	**388 253**
dont vivant dans un foyer alloc à bas revenus	*15 774*	*10 692*	*25 863*	*12 522*	*11 457*	*8 785*	*9 431*	*13 625*	**108 149**
dont inactifs	*4 296*	*2 879*	*7 016*	*3 627*	*3 744*	*2 991*	*3 623*	*4 670*	**32 846**
Dépendance aux prestations CAF									
Nb d'alloc. dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	290 730	210 383	258 406	188 214	180 488	183 000	163 971	170 519	**1 645 711**
Nb d'alloc. dont les prestations CAF>=50% des rev. disponibles	96 200	44 472	86 131	46 913	30 904	26 964	29 981	36 057	**397 622**
dont nb d'alloc. dont presta. représentent 75 à 100% des rev. disponibles	*77 556*	*34 684*	*69 081*	*37 304*	*23 394*	*20 142*	*22 883*	*27 360*	**312 404**
dont nb d'alloc. dont presta. représentent 50 à 74% des rev. disponibles	*18 644*	*9 788*	*17 050*	*9 609*	*7 510*	*6 822*	*7 098*	*8 697*	**85 218**

Sources: Caisses d'Allocations Familiales d'Île-de-France au 31/12/2007, INSEE RP 2006

D-3 Données complémentaires URSSAF par ZFU

BILAN DES ZONES FRANCHES URBAINES : DONNEES QUANTITATIVES POUR L'ANNEE 2008

Zone Franche Urbaine de la commune de : Meaux

Exonération de cotisations sociales patronales des entreprises implantées en ZFU	Total au 31/12/2008	Ventilation des établissements entre exonération à taux plein et à taux dégressif		
Nombre d'entreprises	156	Exonération à taux plein seul (5 ans)	Exonération à taux dégressif seul (au terme des 5 ans à taux plein)	Cumul Exonération à taux plein et dégressif
Nombre d'établissements	157	107	36	14
Effectif salarié total	828			
dont salariés exonérés	481	311	115	55
Masse salariale	21 009 435			
Cotisations exonérées	2 368 187	1 786 343	261 143	320 701

NES 16	Nombre d'entreprises	Nombre d'établissements	Effectif salarié total	dont salariés exonérés	Cotisations exonérées	Masse salariale totale
Agriculture, sylviculture et pêche	0	0	0	0	0	0
Industries agricoles et alimentaires	1	1	4	6	18 864	66 893
Industries des biens de consommation	0	0	0	0	0	0
Industrie automobile	0	0	0	0	0	0
Industries des biens d'equipement	3	3	17	7	47 116	362 537
Industries des biens intermediaires	4	4	53	29	217 987	1 739 647
Energie	0	0	0	0	0	0
Construction	33	33	206	117	633 409	4 650 552
Commerce	24	25	135	88	347 091	3 084 169
Transports	4	4	49	8	120 782	1 472 128
Activites financieres	2	2	11	13	60 938	369 098
Activites immobilieres	2	2	5	7	35 177	163 602
Services aux entreprises hors travail temporaire	29	29	146	82	419 200	4 304 340
Services aux particuliers	10	10	30	21	67 805	340 904
Education, sante, action sociale	9	9	46	20	80 859	2 403 021
Administration	2	2	12	3	8 016	243 882
Non renseigné	33	33	114	80	310 942	1 808 662
Total	**156**	**157**	**828**	**481**	**2 368 187**	**21 009 435**

Précaution de lecture :

Les masses salariales totales et les cotisations exonérées correspondent au montant annuel.

Les effectifs salariés totaux correspondent aux effectifs salariés inscrits en fin de trimestre déclarés par l'établissement.

Source : URSSAF / ACOSS - Pléaide

BILAN DES ZONES FRANCHES URBAINES : DONNEES QUANTITATIVES POUR L'ANNEE 2008

Zone Franche Urbaine de la commune de : Melun

Exonération de cotisations sociales patronales des entreprises implantées en ZFU	Total au 31/12/2008	Ventilation des établissements entre exonération à taux plein et à taux dégressif		
Nombre d'entreprises	49	Exonération à taux plein seul (5 ans)	Exonération à taux dégressif seul (au terme des 5 ans à taux plein)	Cumul Exonération à taux plein et dégressif
Nombre d'établissements	49	47	0	2
Effectif salarié total	183			
dont salariés exonérés	146	139	0	7
Masse salariale	4 036 500			
Cotisations exonérées	800 525	759 014	0	41 511

NES 16	Nombre d'entreprises	Nombre d'établissements	Effectif salarié total	dont salariés exonérés	Cotisations exonérées	Masse salariale totale
Agriculture, sylviculture et pêche	0	0	0	0	0	0
Industries agricoles et alimentaires	3	3	13	13	74 929	278 077
Industries des biens de consommation	0	0	0	0	0	0
Industrie automobile	0	0	0	0	0	0
Industries des biens d'equipement	0	0	0	0	0	0
Industries des biens intermediaires	0	0	0	0	0	0
Energie	0	0	0	0	0	0
Construction	4	4	26	23	135 940	601 301
Commerce	15	15	61	37	284 387	1 606 853
Transports	0	0	0	0	0	0
Activites financieres	1	1	2	1	6 037	97 817
Activites immobilieres	0	0	0	0	0	0
Services aux entreprises hors travail temporaire	8	8	37	25	131 034	663 685
Services aux particuliers	4	4	11	12	48 627	186 295
Education, sante, action sociale	7	7	24	25	93 683	478 169
Administration	0	0	0	0	0	0
Non renseigné	7	7	9	9	25 888	124 303
Total	**49**	**49**	**183**	**146**	**800 525**	**4 036 500**

Précaution de lecture :

Les masses salariales totales et les cotisations exonérées correspondent au montant annuel.
Les effectifs salariés totaux correspondent aux effectifs salariés inscrits en fin de trimestre déclarés par l'établissement.

Source : URSSAF / ACOSS - Pléaide

BILAN DES ZONES FRANCHES URBAINES : DONNEES QUANTITATIVES POUR L'ANNEE 2008

Zone Franche Urbaine de la commune de : Montereau

Exonération de cotisations sociales patronales des entreprises implantées en ZFU	Total au 31/12/2008	Ventilation des établissements entre exonération à taux plein et à taux dégressif		
Nombre d'entreprises	39	Exonération à taux plein seul (5 ans)	Exonération à taux dégressif seul (au terme des 5 ans à taux plein)	Cumul Exonération à taux plein et dégressif
Nombre d'établissements	39	25	7	7
Effectif salarié total	252			
dont salariés exonérés	149	91	40	18
Masse salariale	5 028 237			
Cotisations exonérées	692 277	507 043	86 309	98 925

NES 16	Nombre d'entreprises	Nombre d'établissements	Effectif salarié total	dont salariés exonérés	Cotisations exonérées	Masse salariale totale
Agriculture, sylviculture et pêche	0	0	0	0	0	0
Industries agricoles et alimentaires	1	1	2	2	3 333	11 820
Industries des biens de consommation	0	0	0	0	12 989	309 591
Industrie automobile	0	0	0	0	0	0
Industries des biens d'equipement	0	0	0	0	0	0
Industries des biens intermediaires	0	0	0	0	0	0
Energie	0	0	0	0	0	0
Construction	8	8	76	45	280 394	1 427 716
Commerce	4	4	10	8	31 674	264 026
Transports	3	3	24	30	103 530	536 668
Activites financieres	0	0	0	0	0	0
Activites immobilieres	0	0	0	0	0	0
Services aux entreprises hors travail temporaire	6	6	44	22	71 559	935 074
Services aux particuliers	8	8	26	24	52 417	253 294
Education, sante, action sociale	2	2	24	6	23 368	661 767
Administration	0	0	0	0	0	0
Non renseigné	7	7	46	11	113 013	628 281
Total	**39**	**39**	**252**	**149**	**692 277**	**5 028 237**

Précaution de lecture :

Les masses salariales totales et les cotisations exonérées correspondent au montant annuel.
Les effectifs salariés totaux correspondent aux effectifs salariés inscrits en fin de trimestre déclarés par l'établissement.

Source : URSSAF / ACOSS - Pléaide

BILAN DES ZONES FRANCHES URBAINES : DONNEES QUANTITATIVES POUR L'ANNEE 2008

Zone Franche Urbaine de la commune de : Les Mureaux

Exonération de cotisations sociales patronales des entreprises implantées en ZFU	Total au 31/12/2008	Ventilation des établissements entre exonération à taux plein et à taux dégressif		
Nombre d'entreprises	109	Exonération à taux plein seul (5 ans)	Exonération à taux dégressif seul (au terme des 5 ans à taux plein)	Cumul Exonération à taux plein et dégressif
Nombre d'établissements	109	88	13	8
Effectif salarié total	489			
dont salariés exonérés	269	197	56	15
Masse salariale	11 652 899			
Cotisations exonérées	1 325 777	1 108 366	127 583	89 828

NES 16	Nombre d'entreprises	Nombre d'établissements	Effectif salarié total	dont salariés exonérés	Cotisations exonérées	Masse salariale totale
Agriculture, sylviculture et pêche	0	0	0	0	0	0
Industries agricoles et alimentaires	2	2	7	6	31 953	128 914
Industries des biens de consommation	2	2	5	6	23 629	84 534
Industrie automobile	0	0	0	0	0	0
Industries des biens d'equipement	1	1	5	1	3 175	120 635
Industries des biens intermediaires	0	0	0	0	0	0
Energie	0	0	0	0	0	0
Construction	8	8	54	20	129 284	1 401 585
Commerce	30	30	109	68	327 300	2 197 431
Transports	2	2	8	2	6 920	140 814
Activites financieres	6	6	10	10	34 175	140 553
Activites immobilieres	1	1	1	1	6 653	32 876
Services aux entreprises hors travail temporaire	22	22	137	41	285 710	4 875 876
Services aux particuliers	4	4	15	8	58 282	358 492
Education, sante, action sociale	9	9	52	47	207 374	1 045 338
Administration	2	2	7	8	38 572	143 709
Non renseigné	20	20	79	51	172 749	982 142
Total	**109**	**109**	**489**	**269**	**1 325 777**	**11 652 899**

Précaution de lecture :

Les masses salariales totales et les cotisations exonérées correspondent au montant annuel.

Les effectifs salariés totaux correspondent aux effectifs salariés inscrits en fin de trimestre déclarés par l'établissement.

Source : URSSAF / ACOSS - Pléaide

BILAN DES ZONES FRANCHES URBAINES : DONNEES QUANTITATIVES POUR L'ANNEE 2008

Zone Franche Urbaine de la commune de : Mantes la Jolie

Exonération de cotisations sociales patronales des entreprises implantées en ZFU	Total au 31/12/2008	Ventilation des établissements entre exonération à taux plein et à taux dégressif		
Nombre d'entreprises	124	Exonération à taux plein seul (5 ans)	Exonération à taux dégressif seul (au terme des 5 ans à taux plein)	Cumul Exonération à taux plein et dégressif
Nombre d'établissements	124	103	13	8
Effectif salarié total	540			
dont salariés exonérés	341	289	28	24
Masse salariale	9 571 321			
Cotisations exonérées	1 532 328	1 346 733	57 757	127 839

NES 16	Nombre d'entreprises	Nombre d'établissements	Effectif salarié total	dont salariés exonérés	Cotisations exonérées	Masse salariale totale
Agriculture, sylviculture et pêche	0	0	0	0	0	0
Industries agricoles et alimentaires	2	2	6	6	30 294	109 486
Industries des biens de consommation	1	1	2	2	8 149	37 911
Industrie automobile	0	0	0	0	0	0
Industries des biens d'equipement	1	1	2	1	5 264	48 185
Industries des biens intermediaires	0	0	0	0	0	0
Energie	0	0	0	0	0	0
Construction	13	13	70	32	244 601	1 239 821
Commerce	29	29	105	83	339 834	1 991 169
Transports	0	0	0	0	0	0
Activites financieres	0	0	0	0	0	0
Activites immobilieres	1	1	3	4	19 504	88 175
Services aux entreprises hors travail temporaire	17	17	75	62	315 324	1 791 500
Services aux particuliers	16	16	50	42	154 946	612 603
Education, sante, action sociale	7	7	22	12	50 586	589 790
Administration	4	4	108	26	109 933	1 677 024
Non renseigné	33	33	97	72	253 893	1 385 657
Total	**124**	**124**	**540**	**341**	**1 532 328**	**9 571 321**

Précaution de lecture :

Les masses salariales totales et les cotisations exonérées correspondent au montant annuel.
Les effectifs salariés totaux correspondent aux effectifs salariés inscrits en fin de trimestre déclarés par l'établissement.

Source : URSSAF / ACOSS - Pléaide

BILAN DES ZONES FRANCHES URBAINES : DONNEES QUANTITATIVES POUR L'ANNEE 2008

Zone Franche Urbaine de la commune de : Trappes

Exonération de cotisations sociales patronales des entreprises implantées en ZFU	Total au 31/12/2008	Ventilation des établissements entre exonération à taux plein et à taux dégressif		
Nombre d'entreprises	85	Exonération à taux plein seul (5 ans)	Exonération à taux dégressif seul (au terme des 5 ans à taux plein)	Cumul Exonération à taux plein et dégressif
Nombre d'établissements	85	85	0	0
Effectif salarié total	282			
dont salariés exonérés	209	209	0	0
Masse salariale	5 963 753			
Cotisations exonérées	1 110 999	1 110 999	0	0

NES 16	Nombre d'entreprises	Nombre d'établissements	Effectif salarié total	dont salariés exonérés	Cotisations exonérées	Masse salariale totale
Agriculture, sylviculture et pêche	0	0	0	0	0	0
Industries agricoles et alimentaires	1	1	4	1	20 091	89 472
Industries des biens de consommation	0	0	0	0	0	0
Industrie automobile	0	0	0	0	0	0
Industries des biens d'equipement	1	1	2	1	12 369	47 041
Industries des biens intermediaires	0	0	0	0	0	0
Energie	0	0	0	0	0	0
Construction	4	4	24	17	88 879	338 294
Commerce	14	14	52	34	212 304	1 126 472
Transports	0	0	0	0	0	0
Activites financieres	0	0	0	0	0	0
Activites immobilieres	2	2	6	4	20 932	108 475
Services aux entreprises hors travail temporaire	17	17	85	68	358 019	2 193 138
Services aux particuliers	8	8	33	23	104 342	580 775
Education, sante, action sociale	30	30	58	48	238 350	1 234 147
Administration	1	1	1	1	5 381	19 080
Non renseigné	7	7	17	12	50 331	226 859
Total	**85**	**85**	**282**	**209**	**1 110 999**	**5 963 753**

Précaution de lecture :

Les masses salariales totales et les cotisations exonérées correspondent au montant annuel.

Les effectifs salariés totaux correspondent aux effectifs salariés inscrits en fin de trimestre déclarés par l'établissement.

Source : URSSAF / ACOSS - Pléaide

BILAN DES ZONES FRANCHES URBAINES : DONNEES QUANTITATIVES POUR L'ANNEE 2008

Zone Franche Urbaine de la commune de : Sartrouville

Exonération de cotisations sociales patronales des entreprises implantées en ZFU	Total au 31/12/2008	Ventilation des établissements entre exonération à taux plein et à taux dégressif		
Nombre d'entreprises	32	Exonération à taux plein seul (5 ans)	Exonération à taux dégressif seul (au terme des 5 ans à taux plein)	Cumul Exonération à taux plein et dégressif
Nombre d'établissements	32	32	0	0
Effectif salarié total	128			
dont salariés exonérés	89	89	0	0
Masse salariale	2 375 611			
Cotisations exonérées	441 631	441 631	0	0

NES 16	Nombre d'entreprises	Nombre d'établissements	Effectif salarié total	dont salariés exonérés	Cotisations exonérées	Masse salariale totale
Agriculture, sylviculture et pêche	0	0	0	0	0	0
Industries agricoles et alimentaires	2	2	9	4	54 712	230 792
Industries des biens de consommation	0	0	0	0	0	0
Industrie automobile	0	0	0	0	0	0
Industries des biens d'equipement	0	0	0	0	0	0
Industries des biens intermediaires	0	0	0	0	0	0
Energie	0	0	0	0	0	0
Construction	2	2	22	4	112 672	502 830
Commerce	7	7	34	36	139 451	729 700
Transports	1	1	5	1	16 428	83 577
Activites financieres	0	0	0	0	0	0
Activites immobilieres	0	0	0	0	0	0
Services aux entreprises hors travail temporaire	6	6	12	13	31 184	171 647
Services aux particuliers	4	4	10	10	35 042	140 522
Education, sante, action sociale	5	5	8	7	25 677	110 098
Administration	2	2	22	9	21 527	388 937
Non renseigné	3	3	6	4	4 936	17 508
Total	**32**	**32**	**128**	**89**	**441 631**	**2 375 611**

Précaution de lecture :

Les masses salariales totales et les cotisations exonérées correspondent au montant annuel.
Les effectifs salariés totaux correspondent aux effectifs salariés inscrits en fin de trimestre déclarés par l'établissement.

Source : URSSAF / ACOSS - Pléaide

BILAN DES ZONES FRANCHES URBAINES : DONNEES QUANTITATIVES POUR L'ANNEE 2008

Zone Franche Urbaine de la commune de : Grigny/Viry Chatillon

Exonération de cotisations sociales patronales des entreprises implantées en ZFU	Total au 31/12/2008	Ventilation des établissements entre exonération à taux plein et à taux dégressif		
Nombre d'entreprises	166	Exonération à taux plein seul (5 ans)	Exonération à taux dégressif seul (au terme des 5 ans à taux plein)	Cumul Exonération à taux plein et dégressif
Nombre d'établissements	166	126	22	18
Effectif salarié total	1 699			
dont salariés exonérés	1 075	786	134	155
Masse salariale	42 848 034			
Cotisations exonérées	5 092 296	3 934 504	291 800	865 992

NES 16	Nombre d'entreprises	Nombre d'établissements	Effectif salarié total	dont salariés exonérés	Cotisations exonérées	Masse salariale totale
Agriculture, sylviculture et pêche	0	0	0	0	0	0
Industries agricoles et alimentaires	4	4	58	13	170 654	1 372 510
Industries des biens de consommation	11	11	130	72	548 146	6 133 899
Industrie automobile	0	0	0	0	0	0
Industries des biens d'equipement	6	6	87	18	258 659	2 547 049
Industries des biens intermediaires	5	5	60	68	279 774	1 717 827
Energie	0	0	0	0	1 850	45 781
Construction	22	22	239	111	532 407	6 442 181
Commerce	31	31	269	133	772 962	7 021 802
Transports	5	5	53	47	340 588	2 135 224
Activites financieres	0	0	0	0	0	0
Activites immobilieres	2	2	8	13	27 168	112 685
Services aux entreprises hors travail temporaire	41	41	614	419	1 731 688	12 482 571
Services aux particuliers	10	10	36	29	80 633	931 809
Education, sante, action sociale	4	4	7	9	19 012	200 048
Administration	0	0	0	0	8 475	85 658
Non renseigné	25	25	138	145	320 279	1 618 990
Total	**166**	**166**	**1 699**	**1 075**	**5 092 296**	**42 848 034**

Précaution de lecture :

Les masses salariales totales et les cotisations exonérées correspondent au montant annuel.

Les effectifs salariés totaux correspondent aux effectifs salariés inscrits en fin de trimestre déclarés par l'établissement.

Source : URSSAF / ACOSS - Pléaide

BILAN DES ZONES FRANCHES URBAINES : DONNEES QUANTITATIVES POUR L'ANNEE 2008

Zone Franche Urbaine de la commune de : Corbeil/Evry

Exonération de cotisations sociales patronales des entreprises implantées en ZFU	Total au 31/12/2008	Ventilation des établissements entre exonération à taux plein et à taux dégressif		
Nombre d'entreprises	151	Exonération à taux plein seul (5 ans)	Exonération à taux dégressif seul (au terme des 5 ans à taux plein)	Cumul Exonération à taux plein et dégressif
Nombre d'établissements	151	151	0	0
Effectif salarié total	812			
dont salariés exonérés	663	663	0	0
Masse salariale	18 180 563			
Cotisations exonérées	3 405 778	3 405 778	0	0

NES 16	Nombre d'entreprises	Nombre d'établissements	Effectif salarié total	dont salariés exonérés	Cotisations exonérées	Masse salariale totale
Agriculture, sylviculture et pêche	1	1	27	18	92 674	413 530
Industries agricoles et alimentaires	1	1	2	1	8 721	30 909
Industries des biens de consommation	3	3	11	13	68 503	390 321
Industrie automobile	0	0	0	0	0	0
Industries des biens d'equipement	2	2	13	3	76 102	481 159
Industries des biens intermediaires	2	2	11	7	68 615	473 657
Energie	0	0	0	0	0	0
Construction	16	16	101	96	513 165	2 453 388
Commerce	32	32	156	99	676 408	3 939 516
Transports	3	3	41	44	169 763	713 914
Activites financieres	1	1	2	3	6 460	23 721
Activites immobilieres	0	0	0	0	0	0
Services aux entreprises hors travail temporaire	41	41	197	197	959 719	4 987 253
Services aux particuliers	12	12	54	34	178 262	816 692
Education, sante, action sociale	11	11	83	31	172 051	1 523 130
Administration	1	1	8	4	13 287	175 523
Non renseigné	25	25	106	110	402 047	1 757 850
Total	**151**	**151**	**812**	**663**	**3 405 778**	**18 180 563**

Précaution de lecture :

Les masses salariales totales et les cotisations exonérées correspondent au montant annuel.
Les effectifs salariés totaux correspondent aux effectifs salariés inscrits en fin de trimestre déclarés par l'établissement.

Source : URSSAF / ACOSS - Pléaide

BILAN DES ZONES FRANCHES URBAINES : DONNEES QUANTITATIVES POUR L'ANNEE 2008

Zone Franche Urbaine de la commune de : Epinay sous Sénart

Exonération de cotisations sociales patronales des entreprises implantées en ZFU	Total au 31/12/2008	Ventilation des établissements entre exonération à taux plein et à taux dégressif		
Nombre d'entreprises	57	Exonération à taux plein seul (5 ans)	Exonération à taux dégressif seul (au terme des 5 ans à taux plein)	Cumul Exonération à taux plein et dégressif
Nombre d'établissements	57	57	0	0
Effectif salarié total	234			
dont salariés exonérés	187	187	0	0
Masse salariale	5 864 370			
Cotisations exonérées	1 061 623	1 061 623	0	0

NES 16	Nombre d'entreprises	Nombre d'établissements	Effectif salarié total	dont salariés exonérés	Cotisations exonérées	Masse salariale totale
Agriculture, sylviculture et pêche	0	0	0	0	0	0
Industries agricoles et alimentaires	2	2	6	6	20 857	74 332
Industries des biens de consommation	1	1	7	7	86 501	413 536
Industrie automobile	0	0	0	0	0	0
Industries des biens d'equipement	2	2	7	6	33 551	175 390
Industries des biens intermediaires	1	1	2	3	7 137	25 309
Energie	0	0	0	0	0	0
Construction	6	6	47	30	169 231	819 696
Commerce	13	13	51	36	196 895	1 189 247
Transports	2	2	5	3	34 342	176 568
Activites financieres	1	1	2	3	10 816	44 214
Activites immobilieres	4	4	6	9	33 603	186 654
Services aux entreprises hors travail temporaire	5	5	28	21	163 210	1 015 852
Services aux particuliers	5	5	18	24	83 434	337 464
Education, sante, action sociale	5	5	14	16	59 876	237 402
Administration	0	0	0	0	0	0
Non renseigné	10	10	41	24	162 170	1 168 706
Total	**57**	**57**	**234**	**187**	**1 061 623**	**5 864 370**

Précaution de lecture :

Les masses salariales totales et les cotisations exonérées correspondent au montant annuel.

Les effectifs salariés totaux correspondent aux effectifs salariés inscrits en fin de trimestre déclarés par l'établissement.

Source : URSSAF / ACOSS - Pléaide

BILAN DES ZONES FRANCHES URBAINES : DONNEES QUANTITATIVES POUR L'ANNEE 2008

Zone Franche Urbaine de la commune de : Clichy sous Bois/Montfermeil

Exonération de cotisations sociales patronales des entreprises implantées en ZFU	Total au 31/12/2008	Ventilation des établissements entre exonération à taux plein et à taux dégressif		
Nombre d'entreprises	385	Exonération à taux plein seul (5 ans)	Exonération à taux dégressif seul (au terme des 5 ans à taux plein)	Cumul Exonération à taux plein et dégressif
Nombre d'établissements	385	329	33	23
Effectif salarié total	2 119			
dont salariés exonérés	1 566	1 269	166	131
Masse salariale	45 018 693			
Cotisations exonérées	7 095 126	6 047 485	346 761	700 880

NES 16	Nombre d'entreprises	Nombre d'établissements	Effectif salarié total	dont salariés exonérés	Cotisations exonérées	Masse salariale totale
Agriculture, sylviculture et pêche	0	0	0	0	0	0
Industries agricoles et alimentaires	5	5	80	13	76 053	1 673 303
Industries des biens de consommation	10	10	46	31	105 420	618 913
Industrie automobile	0	0	0	0	0	0
Industries des biens d'equipement	9	9	45	21	114 828	1 374 811
Industries des biens intermediaires	2	2	8	10	47 339	194 727
Energie	0	0	0	0	0	0
Construction	80	80	484	302	2 040 033	12 662 627
Commerce	74	74	294	229	971 591	6 597 599
Transports	18	18	202	134	569 402	4 219 647
Activites financieres	3	3	6	7	34 644	158 082
Activites immobilieres	8	8	25	12	56 770	536 714
Services aux entreprises hors travail temporaire	48	48	313	246	1 675 802	9 281 998
Services aux particuliers	30	30	96	92	300 155	1 391 818
Education, sante, action sociale	15	15	104	43	177 784	2 135 087
Administration	1	1	2	3	12 966	47 724
Non renseigné	82	82	414	421	912 341	4 125 643
Total	**385**	**385**	**2 119**	**1 566**	**7 095 126**	**45 018 693**

Précaution de lecture :

Les masses salariales totales et les cotisations exonérées correspondent au montant annuel.

Les effectifs salariés totaux correspondent aux effectifs salariés inscrits en fin de trimestre déclarés par l'établissement.

Source : URSSAF / ACOSS - Pléaide

BILAN DES ZONES FRANCHES URBAINES : DONNEES QUANTITATIVES POUR L'ANNEE 2008

Zone Franche Urbaine de la commune de : Bondy

Exonération de cotisations sociales patronales des entreprises implantées en ZFU	Total au 31/12/2008	Ventilation des établissements entre exonération à taux plein et à taux dégressif		
Nombre d'entreprises	113	Exonération à taux plein seul (5 ans)	Exonération à taux dégressif seul (au terme des 5 ans à taux plein)	Cumul Exonération à taux plein et dégressif
Nombre d'établissements	113	100	10	3
Effectif salarié total	946			
dont salariés exonérés	665	594	63	8
Masse salariale	22 028 126			
Cotisations exonérées	3 603 216	3 396 886	157 315	49 015

NES 16	Nombre d'entreprises	Nombre d'établissements	Effectif salarié total	dont salariés exonérés	Cotisations exonérées	Masse salariale totale
Agriculture, sylviculture et pêche	0	0	0	0	0	0
Industries agricoles et alimentaires	1	1	5	7	18 087	66 699
Industries des biens de consommation	1	1	4	4	500 245	1 978 185
Industrie automobile	0	0	0	0	0	0
Industries des biens d'equipement	3	3	25	8	103 751	637 900
Industries des biens intermediaires	3	3	16	10	79 298	511 117
Energie	0	0	0	0	0	0
Construction	24	24	227	132	773 766	5 730 446
Commerce	10	10	23	20	120 737	690 147
Transports	17	17	251	211	933 350	5 485 633
Activites financieres	0	0	0	0	240	10 286
Activites immobilieres	3	3	9	13	44 259	241 891
Services aux entreprises hors travail temporaire	19	19	135	70	500 099	3 988 802
Services aux particuliers	9	9	51	49	180 939	709 780
Education, sante, action sociale	5	5	44	18	49 748	852 260
Administration	1	1	8	4	11 782	42 699
Non renseigné	17	17	148	118	286 915	1 082 281
Total	**113**	**113**	**946**	**665**	**3 603 216**	**22 028 126**

Précaution de lecture :

Les masses salariales totales et les cotisations exonérées correspondent au montant annuel.

Les effectifs salariés totaux correspondent aux effectifs salariés inscrits en fin de trimestre déclarés par l'établissement.

Source : URSSAF / ACOSS - Pléaide

BILAN DES ZONES FRANCHES URBAINES : DONNEES QUANTITATIVES POUR L'ANNEE 2008

Zone Franche Urbaine de la commune de : Aulnay sous Bois

Exonération de cotisations sociales patronales des entreprises implantées en ZFU	Total au 31/12/2008	Ventilation des établissements entre exonération à taux plein et à taux dégressif		
Nombre d'entreprises	97	Exonération à taux plein seul (5 ans)	Exonération à taux dégressif seul (au terme des 5 ans à taux plein)	Cumul Exonération à taux plein et dégressif
Nombre d'établissements	97	97	0	0
Effectif salarié total	647			
dont salariés exonérés	303	303	0	0
Masse salariale	11 988 038			
Cotisations exonérées	1 698 858	1 698 858	0	0

NES 16	Nombre d'entreprises	Nombre d'établissements	Effectif salarié total	dont salariés exonérés	Cotisations exonérées	Masse salariale totale
Agriculture, sylviculture et pêche	0	0	0	0	0	0
Industries agricoles et alimentaires	3	3	18	13	62 955	355 840
Industries des biens de consommation	1	1	5	2	32 933	164 936
Industrie automobile	0	0	0	0	0	0
Industries des biens d'equipement	2	2	12	5	69 902	284 472
Industries des biens intermediaires	4	4	25	7	93 300	501 036
Energie	0	0	0	0	0	0
Construction	6	6	34	29	148 593	763 157
Commerce	28	28	119	70	442 423	2 201 623
Transports	2	2	6	2	21 788	125 149
Activites financieres	1	1	1	1	7 084	32 625
Activites immobilieres	0	0	0	0	0	0
Services aux entreprises hors travail temporaire	17	17	84	50	296 950	1 484 272
Services aux particuliers	10	10	38	27	153 168	835 001
Education, sante, action sociale	6	6	45	9	73 991	1 134 333
Administration	5	5	139	16	80 539	2 871 765
Non renseigné	12	12	121	72	215 231	1 233 829
Total	**97**	**97**	**647**	**303**	**1 698 858**	**11 988 038**

Précaution de lecture :

Les masses salariales totales et les cotisations exonérées correspondent au montant annuel.
Les effectifs salariés totaux correspondent aux effectifs salariés inscrits en fin de trimestre déclarés par l'établissement.

Source : URSSAF / ACOSS - Pléaide

BILAN DES ZONES FRANCHES URBAINES : DONNEES QUANTITATIVES POUR L'ANNEE 2008

Zone Franche Urbaine de la commune de : Epinay sur Seine

Exonération de cotisations sociales patronales des entreprises implantées en ZFU	Total au 31/12/2008	Ventilation des établissements entre exonération à taux plein et à taux dégressif		
Nombre d'entreprises	43	Exonération à taux plein seul (5 ans)	Exonération à taux dégressif seul (au terme des 5 ans à taux plein)	Cumul Exonération à taux plein et dégressif
Nombre d'établissements	43	43	0	0
Effectif salarié total	179			
dont salariés exonérés	120	120	0	0
Masse salariale	3 752 851			
Cotisations exonérées	728 178	728 178	0	0

NES 16	Nombre d'entreprises	Nombre d'établissements	Effectif salarié total	dont salariés exonérés	Cotisations exonérées	Masse salariale totale
Agriculture, sylviculture et pêche	0	0	0	0	0	0
Industries agricoles et alimentaires	2	2	9	6	30 388	122 764
Industries des biens de consommation	0	0	0	0	0	0
Industrie automobile	0	0	0	0	0	0
Industries des biens d'equipement	2	2	7	5	45 326	193 058
Industries des biens intermediaires	1	1	14	14	71 633	626 971
Energie	0	0	0	0	0	0
Construction	2	2	26	16	162 939	826 332
Commerce	18	18	54	42	255 384	1 229 440
Transports	0	0	0	0	0	0
Activites financieres	0	0	0	0	0	0
Activites immobilieres	1	1	2	2	11 327	40 702
Services aux entreprises hors travail temporaire	2	2	6	2	14 413	54 301
Services aux particuliers	5	5	10	6	26 944	117 465
Education, sante, action sociale	3	3	14	8	62 846	313 878
Administration	0	0	0	0	0	0
Non renseigné	7	7	37	20	46 978	227 940
Total	**43**	**43**	**179**	**120**	**728 178**	**3 752 851**

Précaution de lecture :

Les masses salariales totales et les cotisations exonérées correspondent au montant annuel.
Les effectifs salariés totaux correspondent aux effectifs salariés inscrits en fin de trimestre déclarés par l'établissement.

Source : URSSAF / ACOSS - Pléaide

BILAN DES ZONES FRANCHES URBAINES : DONNEES QUANTITATIVES POUR L'ANNEE 2008

Zone Franche Urbaine de la commune de : Le Blanc Mesnil/Dugny

Exonération de cotisations sociales patronales des entreprises implantées en ZFU	Total au 31/12/2008	Ventilation des établissements entre exonération à taux plein et à taux dégressif		
Nombre d'entreprises	31	Exonération à taux plein seul (5 ans)	Exonération à taux dégressif seul (au terme des 5 ans à taux plein)	Cumul Exonération à taux plein et dégressif
Nombre d'établissements	31	31	0	0
Effectif salarié total	150			
dont salariés exonérés	77	77	0	0
Masse salariale	2 393 247			
Cotisations exonérées	390 403	390 403	0	0

NES 16	Nombre d'entreprises	Nombre d'établissements	Effectif salarié total	dont salariés exonérés	Cotisations exonérées	Masse salariale totale
Agriculture, sylviculture et pêche	0	0	0	0	0	0
Industries agricoles et alimentaires	0	0	0	0	3 708	20 634
Industries des biens de consommation	1	1	8	7	30 309	173 900
Industrie automobile	0	0	0	0	0	0
Industries des biens d'equipement	0	0	0	0	0	0
Industries des biens intermediaires	0	0	0	0	0	0
Energie	0	0	0	0	0	0
Construction	3	3	5	3	18 616	99 863
Commerce	8	8	38	31	138 454	555 819
Transports	0	0	0	0	0	0
Activites financieres	0	0	0	0	0	0
Activites immobilieres	0	0	0	0	0	0
Services aux entreprises hors travail temporaire	3	3	10	7	53 933	274 353
Services aux particuliers	6	6	12	10	41 442	167 314
Education, sante, action sociale	2	2	45	3	17 114	731 075
Administration	1	1	15	1	1 043	34 772
Non renseigné	7	7	17	14	85 784	335 517
Total	**31**	**31**	**150**	**77**	**390 403**	**2 393 247**

Précaution de lecture :

Les masses salariales totales et les cotisations exonérées correspondent au montant annuel.
Les effectifs salariés totaux correspondent aux effectifs salariés inscrits en fin de trimestre déclarés par l'établissement.

Source : URSSAF / ACOSS - Pléaide

BILAN DES ZONES FRANCHES URBAINES : DONNEES QUANTITATIVES POUR L'ANNEE 2008

Zone Franche Urbaine de la commune de : La courneuve

Exonération de cotisations sociales patronales des entreprises implantées en ZFU	Total au 31/12/2008	Ventilation des établissements entre exonération à taux plein et à taux dégressif		
Nombre d'entreprises	82	Exonération à taux plein seul (5 ans)	Exonération à taux dégressif seul (au terme des 5 ans à taux plein)	Cumul Exonération à taux plein et dégressif
Nombre d'établissements	82	82	0	0
Effectif salarié total	360			
dont salariés exonérés	278	278	0	0
Masse salariale	8 088 649			
Cotisations exonérées	1 608 614	1 608 614	0	0

NES 16	Nombre d'entreprises	Nombre d'établissements	Effectif salarié total	dont salariés exonérés	Cotisations exonérées	Masse salariale totale
Agriculture, sylviculture et pêche	0	0	0	0	0	0
Industries agricoles et alimentaires	2	2	5	5	15 805	74 747
Industries des biens de consommation	0	0	0	0	0	0
Industrie automobile	0	0	0	0	0	0
Industries des biens d'equipement	0	0	0	0	8 230	37 930
Industries des biens intermediaires	0	0	0	0	0	0
Energie	0	0	0	0	0	0
Construction	7	7	26	14	89 032	431 540
Commerce	26	26	161	136	729 900	3 684 230
Transports	1	1	8	1	5 800	138 873
Activites financieres	0	0	0	0	0	0
Activites immobilieres	3	3	7	5	13 570	83 859
Services aux entreprises hors travail temporaire	13	13	46	38	389 884	2 003 749
Services aux particuliers	9	9	28	23	122 041	483 991
Education, sante, action sociale	8	8	21	18	99 654	413 005
Administration	0	0	0	0	0	0
Non renseigné	13	13	58	39	134 699	736 725
Total	**82**	**82**	**360**	**278**	**1 608 614**	**8 088 649**

Précaution de lecture :

Les masses salariales totales et les cotisations exonérées correspondent au montant annuel.
Les effectifs salariés totaux correspondent aux effectifs salariés inscrits en fin de trimestre déclarés par l'établissement.

Source : URSSAF / ACOSS - Pléaide

BILAN DES ZONES FRANCHES URBAINES : DONNEES QUANTITATIVES POUR L'ANNEE 2008

Zone Franche Urbaine de la commune de : Sevran

Exonération de cotisations sociales patronales des entreprises implantées en ZFU	Total au 31/12/2008	Ventilation des établissements entre exonération à taux plein et à taux dégressif		
Nombre d'entreprises	45	Exonération à taux plein seul (5 ans)	Exonération à taux dégressif seul (au terme des 5 ans à taux plein)	Cumul Exonération à taux plein et dégressif
Nombre d'établissements	45	45	0	0
Effectif salarié total	256			
dont salariés exonérés	208	208	0	0
Masse salariale	5 584 457			
Cotisations exonérées	1 121 113	1 121 113	0	0

NES 16	Nombre d'entreprises	Nombre d'établissements	Effectif salarié total	dont salariés exonérés	Cotisations exonérées	Masse salariale totale
Agriculture, sylviculture et pêche	0	0	0	0	0	0
Industries agricoles et alimentaires	2	2	15	15	67 143	328 671
Industries des biens de consommation	0	0	0	0	0	0
Industrie automobile	0	0	0	0	0	0
Industries des biens d'equipement	0	0	0	0	7 450	47 880
Industries des biens intermediaires	2	2	6	3	27 937	146 533
Energie	0	0	0	0	0	0
Construction	5	5	34	16	120 328	878 153
Commerce	10	10	56	36	256 150	1 309 363
Transports	1	1	23	24	113 670	500 292
Activites financieres	0	0	0	0	0	0
Activites immobilieres	1	1	4	4	27 897	112 078
Services aux entreprises hors travail temporaire	8	8	47	40	199 999	948 815
Services aux particuliers	5	5	35	36	143 715	651 059
Education, sante, action sociale	6	6	21	18	94 166	433 842
Administration	0	0	0	0	0	0
Non renseigné	5	5	15	16	62 658	227 771
Total	**45**	**45**	**256**	**208**	**1 121 113**	**5 584 457**

Précaution de lecture :

Les masses salariales totales et les cotisations exonérées correspondent au montant annuel.
Les effectifs salariés totaux correspondent aux effectifs salariés inscrits en fin de trimestre déclarés par l'établissement.

Source : URSSAF / ACOSS - Pléaide

BILAN DES ZONES FRANCHES URBAINES : DONNEES QUANTITATIVES POUR L'ANNEE 2008

Zone Franche Urbaine de la commune de : Stains

Exonération de cotisations sociales patronales des entreprises implantées en ZFU	Total au 31/12/2008	Ventilation des établissements entre exonération à taux plein et à taux dégressif		
Nombre d'entreprises	56	Exonération à taux plein seul (5 ans)	Exonération à taux dégressif seul (au terme des 5 ans à taux plein)	Cumul Exonération à taux plein et dégressif
Nombre d'établissements	58	58	0	0
Effectif salarié total	411			
dont salariés exonérés	306	306	0	0
Masse salariale	9 411 141			
Cotisations exonérées	1 605 442	1 605 442	0	0

NES 16	Nombre d'entreprises	Nombre d'établissements	Effectif salarié total	dont salariés exonérés	Cotisations exonérées	Masse salariale totale
Agriculture, sylviculture et pêche	0	0	0	0	0	0
Industries agricoles et alimentaires	1	1	2	2	4 632	17 345
Industries des biens de consommation	1	1	7	11	38 436	291 128
Industrie automobile	0	0	0	0	0	0
Industries des biens d'equipement	2	2	21	9	157 025	798 667
Industries des biens intermediaires	0	0	0	0	5 148	22 625
Energie	0	0	0	0	0	0
Construction	9	9	79	57	382 528	2 169 213
Commerce	10	10	87	89	402 402	2 310 386
Transports	1	1	5	6	17 829	130 947
Activites financieres	0	0	0	0	0	0
Activites immobilieres	0	0	0	0	0	0
Services aux entreprises hors travail temporaire	7	7	36	18	65 327	445 856
Services aux particuliers	1	1	4	2	19 611	69 542
Education, sante, action sociale	11	13	58	29	78 060	919 411
Administration	0	0	0	0	0	0
Non renseigné	13	13	112	84	434 445	2 236 021
Total	**56**	**58**	**411**	**306**	**1 605 442**	**9 411 141**

Précaution de lecture :

Les masses salariales totales et les cotisations exonérées correspondent au montant annuel.
Les effectifs salariés totaux correspondent aux effectifs salariés inscrits en fin de trimestre déclarés par l'établissement.

Source : URSSAF / ACOSS - Pléaide

BILAN DES ZONES FRANCHES URBAINES : DONNEES QUANTITATIVES POUR L'ANNEE 2008

Zone Franche Urbaine de la commune de : Drancy/Bobigny/Aubervilliers/Pantin

Exonération de cotisations sociales patronales des entreprises implantées en ZFU	Total au 31/12/2008	Ventilation des établissements entre exonération à taux plein et à taux dégressif		
Nombre d'entreprises	128	Exonération à taux plein seul (5 ans)	Exonération à taux dégressif seul (au terme des 5 ans à taux plein)	Cumul Exonération à taux plein et dégressif
Nombre d'établissements	128	128	0	0
Effectif salarié total	760			
dont salariés exonérés	408	408	0	0
Masse salariale	13 899 614			
Cotisations exonérées	2 574 634	2 574 634	0	0

NES 16	Nombre d'entreprises	Nombre d'établissements	Effectif salarié total	dont salariés exonérés	Cotisations exonérées	Masse salariale totale
Agriculture, sylviculture et pêche	0	0	0	0	0	0
Industries agricoles et alimentaires	1	1	4	2	24 222	85 894
Industries des biens de consommation	4	4	21	11	139 045	853 677
Industrie automobile	0	0	0	0	0	0
Industries des biens d'equipement	6	6	29	20	128 888	695 740
Industries des biens intermediaires	6	6	26	11	99 151	659 383
Energie	0	0	0	0	0	0
Construction	11	11	66	29	250 335	1 281 001
Commerce	30	30	240	84	568 487	3 717 410
Transports	4	4	49	38	207 577	938 453
Activites financieres	0	0	0	0	0	0
Activites immobilieres	3	3	7	7	63 884	353 545
Services aux entreprises hors travail temporaire	12	12	62	45	397 358	1 826 349
Services aux particuliers	10	10	30	23	115 560	622 424
Education, sante, action sociale	3	3	16	13	40 414	428 042
Administration	0	0	0	0	0	0
Non renseigné	38	38	210	124	539 713	2 437 696
Total	**128**	**128**	**760**	**408**	**2 574 634**	**13 899 614**

Précaution de lecture :

Les masses salariales totales et les cotisations exonérées correspondent au montant annuel.

Les effectifs salariés totaux correspondent aux effectifs salariés inscrits en fin de trimestre déclarés par l'établissement.

Source : URSSAF / ACOSS - Pléaide

BILAN DES ZONES FRANCHES URBAINES : DONNEES QUANTITATIVES POUR L'ANNEE 2008

Zone Franche Urbaine de la commune de : Neuilly sur Marne

Exonération de cotisations sociales patronales des entreprises implantées en ZFU	Total au 31/12/2008	Ventilation des établissements entre exonération à taux plein et à taux dégressif		
Nombre d'entreprises	113	Exonération à taux plein seul (5 ans)	Exonération à taux dégressif seul (au terme des 5 ans à taux plein)	Cumul Exonération à taux plein et dégressif
Nombre d'établissements	113	113	0	0
Effectif salarié total	594			
dont salariés exonérés	407	407	0	0
Masse salariale	15 350 715			
Cotisations exonérées	2 570 080	2 570 080	0	0

NES 16	Nombre d'entreprises	Nombre d'établissements	Effectif salarié total	dont salariés exonérés	Cotisations exonérées	Masse salariale totale
Agriculture, sylviculture et pêche	0	0	0	0	0	0
Industries agricoles et alimentaires	3	3	33	18	112 894	532 928
Industries des biens de consommation	3	3	18	11	119 265	1 090 624
Industrie automobile	0	0	0	0	0	0
Industries des biens d'equipement	1	1	7	4	57 241	290 611
Industries des biens intermediaires	8	8	51	33	279 227	1 455 579
Energie	1	1	8	11	33 848	251 712
Construction	12	12	76	42	372 314	2 563 694
Commerce	34	34	194	120	801 092	4 777 065
Transports	1	1	13	14	54 470	294 165
Activites financieres	0	0	0	0	0	0
Activites immobilieres	5	5	16	20	101 522	490 447
Services aux entreprises hors travail temporaire	5	5	20	16	186 994	1 264 087
Services aux particuliers	8	8	40	28	153 898	715 197
Education, sante, action sociale	6	6	10	12	36 331	143 694
Administration	0	0	0	0	0	0
Non renseigné	26	26	108	79	260 983	1 480 912
Total	**113**	**113**	**594**	**407**	**2 570 080**	**15 350 715**

Précaution de lecture :

Les masses salariales totales et les cotisations exonérées correspondent au montant annuel.
Les effectifs salariés totaux correspondent aux effectifs salariés inscrits en fin de trimestre déclarés par l'établissement.

Source : URSSAF / ACOSS - Pléaide

BILAN DES ZONES FRANCHES URBAINES : DONNEES QUANTITATIVES POUR L'ANNEE 2008

Zone Franche Urbaine de la commune de : Champigny sur Marne

Exonération de cotisations sociales patronales des entreprises implantées en ZFU	Total au 31/12/2008	Ventilation des établissements entre exonération à taux plein et à taux dégressif		
Nombre d'entreprises	108	Exonération à taux plein seul (5 ans)	Exonération à taux dégressif seul (au terme des 5 ans à taux plein)	Cumul Exonération à taux plein et dégressif
Nombre d'établissements	108	77	24	7
Effectif salarié total	1 213			
dont salariés exonérés	456	318	99	39
Masse salariale	28 594 666			
Cotisations exonérées	2 421 596	1 937 585	242 517	241 494

NES 16	Nombre d'entreprises	Nombre d'établissements	Effectif salarié total	dont salariés exonérés	Cotisations exonérées	Masse salariale totale
Agriculture, sylviculture et pêche	0	0	0	0	0	0
Industries agricoles et alimentaires	1	1	2	2	5 952	21 238
Industries des biens de consommation	6	6	36	19	184 257	2 062 624
Industrie automobile	0	0	0	0	0	0
Industries des biens d'equipement	4	4	87	32	142 850	2 843 239
Industries des biens intermediaires	3	3	38	6	74 487	902 937
Energie	0	0	0	0	0	0
Construction	17	17	159	99	494 650	4 709 819
Commerce	12	12	60	24	175 563	2 085 554
Transports	3	3	23	8	93 086	766 415
Activites financieres	1	1	3	3	14 790	56 308
Activites immobilieres	3	3	12	10	35 480	343 168
Services aux entreprises hors travail temporaire	26	26	619	113	792 861	12 441 879
Services aux particuliers	4	4	13	6	30 293	286 018
Education, sante, action sociale	9	9	40	24	128 713	725 324
Administration	0	0	0	0	0	0
Non renseigné	19	19	121	110	248 615	1 350 143
Total	**108**	**108**	**1 213**	**456**	**2 421 596**	**28 594 666**

Précaution de lecture :

Les masses salariales totales et les cotisations exonérées correspondent au montant annuel.

Les effectifs salariés totaux correspondent aux effectifs salariés inscrits en fin de trimestre déclarés par l'établissement.

Source : URSSAF / ACOSS - Pléaide

BILAN DES ZONES FRANCHES URBAINES : DONNEES QUANTITATIVES POUR L'ANNEE 2008

Zone Franche Urbaine de la commune de : Chennevières sur Marne

Exonération de cotisations sociales patronales des entreprises implantées en ZFU	Total au 31/12/2008	Ventilation des établissements entre exonération à taux plein et à taux dégressif		
Nombre d'entreprises	9	Exonération à taux plein seul (5 ans)	Exonération à taux dégressif seul (au terme des 5 ans à taux plein)	Cumul Exonération à taux plein et dégressif
Nombre d'établissements	9	7	2	0
Effectif salarié total	67			
dont salariés exonérés	42	34	8	0
Masse salariale	1 071 599			
Cotisations exonérées	192 805	176 519	16 286	0

NES 16	Nombre d'entreprises	Nombre d'établissements	Effectif salarié total	dont salariés exonérés	Cotisations exonérées	Masse salariale totale
Agriculture, sylviculture et pêche	0	0	0	0	0	0
Industries agricoles et alimentaires	0	0	0	0	0	0
Industries des biens de consommation	0	0	0	0	0	0
Industrie automobile	0	0	0	0	0	0
Industries des biens d'equipement	0	0	0	0	0	0
Industries des biens intermediaires	0	0	0	0	0	0
Energie	0	0	0	0	0	0
Construction	4	4	10	7	18 490	149 046
Commerce	1	1	9	2	29 570	195 781
Transports	0	0	0	0	0	0
Activites financieres	0	0	0	0	0	0
Activites immobilieres	0	0	0	0	0	0
Services aux entreprises hors travail temporaire	3	3	33	11	69 366	400 947
Services aux particuliers	0	0	0	0	0	0
Education, sante, action sociale	0	0	0	0	0	0
Administration	0	0	0	0	0	0
Non renseigné	1	1	15	23	75 380	325 825
Total	**9**	**9**	**67**	**42**	**192 805**	**1 071 599**

Précaution de lecture :

Les masses salariales totales et les cotisations exonérées correspondent au montant annuel.
Les effectifs salariés totaux correspondent aux effectifs salariés inscrits en fin de trimestre déclarés par l'établissement.

Source : URSSAF / ACOSS - Pléaide

BILAN DES ZONES FRANCHES URBAINES : DONNEES QUANTITATIVES POUR L'ANNEE 2008

Zone Franche Urbaine de la commune de : Vitry sur Seine

Exonération de cotisations sociales patronales des entreprises implantées en ZFU	Total au 31/12/2008	Ventilation des établissements entre exonération à taux plein et à taux dégressif		
Nombre d'entreprises	73	Exonération à taux plein seul (5 ans)	Exonération à taux dégressif seul (au terme des 5 ans à taux plein)	Cumul Exonération à taux plein et dégressif
Nombre d'établissements	73	73	0	0
Effectif salarié total	276			
dont salariés exonérés	225	225	0	0
Masse salariale	7 701 023			
Cotisations exonérées	1 230 388	1 230 388	0	0

NES 16	Nombre d'entreprises	Nombre d'établissements	Effectif salarié total	dont salariés exonérés	Cotisations exonérées	Masse salariale totale
Agriculture, sylviculture et pêche	0	0	0	0	0	0
Industries agricoles et alimentaires	2	2	8	6	26 253	111 791
Industries des biens de consommation	0	0	0	0	0	0
Industrie automobile	0	0	0	0	0	0
Industries des biens d'equipement	0	0	0	0	24 106	133 181
Industries des biens intermediaires	1	1	1	2	2 087	7 399
Energie	0	0	0	0	0	0
Construction	8	8	68	60	589 362	3 653 841
Commerce	16	16	53	41	231 467	1 153 963
Transports	3	3	7	6	23 491	95 668
Activites financieres	2	2	3	3	17 431	74 349
Activites immobilieres	1	1	2	2	6 060	25 099
Services aux entreprises hors travail temporaire	7	7	20	15	80 043	465 370
Services aux particuliers	5	5	8	9	46 548	210 300
Education, sante, action sociale	13	13	55	33	98 245	1 126 961
Administration	1	1	6	2	4 683	146 727
Non renseigné	14	14	45	47	80 613	496 374
Total	**73**	**73**	**276**	**225**	**1 230 388**	**7 701 023**

Précaution de lecture :

Les masses salariales totales et les cotisations exonérées correspondent au montant annuel.

Les effectifs salariés totaux correspondent aux effectifs salariés inscrits en fin de trimestre déclarés par l'établissement.

Source : URSSAF / ACOSS - Pléaide

BILAN DES ZONES FRANCHES URBAINES : DONNEES QUANTITATIVES POUR L'ANNEE 2008

Zone Franche Urbaine de la commune de : Choisy le Roi/Orly

Exonération de cotisations sociales patronales des entreprises implantées en ZFU	Total au 31/12/2008	Ventilation des établissements entre exonération à taux plein et à taux dégressif		
Nombre d'entreprises	49	Exonération à taux plein seul (5 ans)	Exonération à taux dégressif seul (au terme des 5 ans à taux plein)	Cumul Exonération à taux plein et dégressif
Nombre d'établissements	49	49	0	0
Effectif salarié total	221			
dont salariés exonérés	109	109	0	0
Masse salariale	3 754 913			
Cotisations exonérées	549 864	549 864	0	0

NES 16	Nombre d'entreprises	Nombre d'établissements	Effectif salarié total	dont salariés exonérés	Cotisations exonérées	Masse salariale totale
Agriculture, sylviculture et pêche	0	0	0	0	0	0
Industries agricoles et alimentaires	1	1	6	6	26 730	95 301
Industries des biens de consommation	1	1	3	2	8 793	50 198
Industrie automobile	0	0	0	0	0	0
Industries des biens d'equipement	2	2	9	2	46 434	325 501
Industries des biens intermediaires	1	1	2	1	9 075	38 095
Energie	0	0	0	0	0	0
Construction	7	7	23	18	139 417	561 311
Commerce	9	9	22	11	79 654	560 153
Transports	2	2	41	4	30 095	647 655
Activites financieres	0	0	0	0	0	0
Activites immobilieres	1	1	3	2	11 473	45 142
Services aux entreprises hors travail temporaire	5	5	24	15	71 185	332 160
Services aux particuliers	2	2	6	5	37 382	164 567
Education, sante, action sociale	1	1	1	1	4 418	15 666
Administration	1	1	20	2	8 440	504 424
Non renseigné	16	16	61	39	76 766	414 740
Total	**49**	**49**	**221**	**109**	**549 864**	**3 754 913**

Précaution de lecture :

Les masses salariales totales et les cotisations exonérées correspondent au montant annuel.

Les effectifs salariés totaux correspondent aux effectifs salariés inscrits en fin de trimestre déclarés par l'établissement.

Source : URSSAF / ACOSS - Pléaide

BILAN DES ZONES FRANCHES URBAINES : DONNEES QUANTITATIVES POUR L'ANNEE 2008

Zone Franche Urbaine de la commune de : Garges les Gonesse

Exonération de cotisations sociales patronales des entreprises implantées en ZFU	Total au 31/12/2008	Ventilation des établissements entre exonération à taux plein et à taux dégressif		
Nombre d'entreprises	206	Exonération à taux plein seul (5 ans)	Exonération à taux dégressif seul (au terme des 5 ans à taux plein)	Cumul Exonération à taux plein et dégressif
Nombre d'établissements	207	169	33	5
Effectif salarié total	1 277			
dont salariés exonérés	888	795	79	13
Masse salariale	24 200 737			
Cotisations exonérées	4 256 081	4 005 888	175 288	74 905

NES 16	Nombre d'entreprises	Nombre d'établissements	Effectif salarié total	dont salariés exonérés	Cotisations exonérées	Masse salariale totale
Agriculture, sylviculture et pêche	0	0	0	0	0	0
Industries agricoles et alimentaires	3	3	11	4	16 592	114 740
Industries des biens de consommation	1	1	1	1	5 616	19 914
Industrie automobile	0	0	0	0	0	0
Industries des biens d'equipement	4	4	18	10	72 527	482 243
Industries des biens intermediaires	1	1	3	3	6 336	87 442
Energie	0	0	0	0	0	0
Construction	39	39	218	189	833 402	3 944 129
Commerce	42	42	197	133	483 116	3 885 860
Transports	14	14	211	171	895 075	4 688 015
Activites financieres	0	0	0	0	707	4 024
Activites immobilieres	1	1	3	4	28 528	104 710
Services aux entreprises hors travail temporaire	28	28	139	114	883 228	4 136 435
Services aux particuliers	11	12	40	29	101 088	448 648
Education, sante, action sociale	17	17	82	46	165 559	1 426 987
Administration	0	0	0	0	0	0
Non renseigné	45	45	354	183	764 309	4 857 590
Total	**206**	**207**	**1 277**	**888**	**4 256 081**	**24 200 737**

Précaution de lecture :

Les masses salariales totales et les cotisations exonérées correspondent au montant annuel.

Les effectifs salariés totaux correspondent aux effectifs salariés inscrits en fin de trimestre déclarés par l'établissement.

Source : URSSAF / ACOSS - Pléaide

BILAN DES ZONES FRANCHES URBAINES : DONNEES QUANTITATIVES POUR L'ANNEE 2008

Zone Franche Urbaine de la commune de : Sarcelles

Exonération de cotisations sociales patronales des entreprises implantées en ZFU	Total au 31/12/2008	Ventilation des établissements entre exonération à taux plein et à taux dégressif		
Nombre d'entreprises	382	Exonération à taux plein seul (5 ans)	Exonération à taux dégressif seul (au terme des 5 ans à taux plein)	Cumul Exonération à taux plein et dégressif
Nombre d'établissements	384	310	56	18
Effectif salarié total	1 593			
dont salariés exonérés	887	734	112	41
Masse salariale	28 746 513			
Cotisations exonérées	4 359 594	3 870 391	253 408	235 795

NES 16	Nombre d'entreprises	Nombre d'établissements	Effectif salarié total	dont salariés exonérés	Cotisations exonérées	Masse salariale totale
Agriculture, sylviculture et pêche	0	0	0	0	0	0
Industries agricoles et alimentaires	5	6	18	13	52 431	245 848
Industries des biens de consommation	3	3	13	6	33 732	342 802
Industrie automobile	0	0	0	0	0	0
Industries des biens d'equipement	4	4	8	4	41 412	541 249
Industries des biens intermediaires	2	2	9	3	15 010	209 928
Energie	0	0	0	0	0	0
Construction	34	34	153	95	672 867	3 395 457
Commerce	83	84	311	153	785 919	6 927 325
Transports	12	12	53	44	210 871	850 869
Activites financieres	5	5	20	7	51 148	497 798
Activites immobilieres	7	7	20	11	40 917	273 576
Services aux entreprises hors travail temporaire	65	65	347	189	1 052 809	7 216 854
Services aux particuliers	45	45	196	113	523 768	2 445 844
Education, sante, action sociale	28	28	95	36	147 778	1 324 440
Administration	2	2	3	2	11 120	80 908
Non renseigné	87	87	347	210	719 811	4 393 615
Total	**382**	**384**	**1 593**	**887**	**4 359 594**	**28 746 513**

Précaution de lecture :

Les masses salariales totales et les cotisations exonérées correspondent au montant annuel.
Les effectifs salariés totaux correspondent aux effectifs salariés inscrits en fin de trimestre déclarés par l'établissement.

Source : URSSAF / ACOSS - Pléaide

BILAN DES ZONES FRANCHES URBAINES : DONNEES QUANTITATIVES POUR L'ANNEE 2008

Zone Franche Urbaine de la commune de : Villiers le Bel

Exonération de cotisations sociales patronales des entreprises implantées en ZFU	Total au 31/12/2008	Ventilation des établissements entre exonération à taux plein et à taux dégressif		
Nombre d'entreprises	61	Exonération à taux plein seul (5 ans)	Exonération à taux dégressif seul (au terme des 5 ans à taux plein)	Cumul Exonération à taux plein et dégressif
Nombre d'établissements	61	61	0	0
Effectif salarié total	248			
dont salariés exonérés	145	145	0	0
Masse salariale	3 916 601			
Cotisations exonérées	737 441	737 441	0	0

NES 16	Nombre d'entreprises	Nombre d'établissements	Effectif salarié total	dont salariés exonérés	Cotisations exonérées	Masse salariale totale
Agriculture, sylviculture et pêche	0	0	0	0	0	0
Industries agricoles et alimentaires	2	2	8	8	37 550	144 004
Industries des biens de consommation	0	0	0	0	0	0
Industrie automobile	0	0	0	0	0	0
Industries des biens d'equipement	4	4	21	12	89 487	526 867
Industries des biens intermediaires	0	0	0	0	0	0
Energie	0	0	0	0	0	0
Construction	3	3	11	8	36 365	168 919
Commerce	12	12	42	19	131 450	682 989
Transports	2	2	5	4	17 983	86 953
Activites financieres	0	0	0	0	0	0
Activites immobilieres	3	3	52	18	81 191	382 157
Services aux entreprises hors travail temporaire	11	11	33	19	108 499	819 089
Services aux particuliers	8	8	39	26	127 280	642 128
Education, sante, action sociale	8	8	12	9	39 456	188 296
Administration	0	0	0	0	0	0
Non renseigné	8	8	25	22	68 180	275 199
Total	**61**	**61**	**248**	**145**	**737 441**	**3 916 601**

Précaution de lecture :

Les masses salariales totales et les cotisations exonérées correspondent au montant annuel.
Les effectifs salariés totaux correspondent aux effectifs salariés inscrits en fin de trimestre déclarés par l'établissement.

Source : URSSAF / ACOSS - Pléaide

BILAN DES ZONES FRANCHES URBAINES : DONNEES QUANTITATIVES POUR L'ANNEE 2008

Zone Franche Urbaine de la commune de : Argenteuil

Exonération de cotisations sociales patronales des entreprises implantées en ZFU	Total au 31/12/2008	Ventilation des établissements entre exonération à taux plein et à taux dégressif		
Nombre d'entreprises	84	Exonération à taux plein seul (5 ans)	Exonération à taux dégressif seul (au terme des 5 ans à taux plein)	Cumul Exonération à taux plein et dégressif
Nombre d'établissements	84	84	0	0
Effectif salarié total	339			
dont salariés exonérés	249	249	0	0
Masse salariale	6 402 875			
Cotisations exonérées	1 264 420	1 264 420	0	0

NES 16	Nombre d'entreprises	Nombre d'établissements	Effectif salarié total	dont salariés exonérés	Cotisations exonérées	Masse salariale totale
Agriculture, sylviculture et pêche	0	0	0	0	0	0
Industries agricoles et alimentaires	6	6	24	14	89 208	391 025
Industries des biens de consommation	1	1	21	3	108 362	411 084
Industrie automobile	0	0	0	0	0	0
Industries des biens d'equipement	0	0	0	0	0	0
Industries des biens intermediaires	1	1	2	3	14 727	58 446
Energie	0	0	0	0	0	0
Construction	3	3	23	21	122 908	599 815
Commerce	22	22	112	67	402 814	1 993 490
Transports	0	0	0	0	0	0
Activites financieres	1	1	1	1	6 184	26 178
Activites immobilieres	0	0	0	0	0	0
Services aux entreprises hors travail temporaire	18	18	49	49	183 769	871 803
Services aux particuliers	5	5	19	13	91 808	740 891
Education, sante, action sociale	13	13	37	40	156 512	684 579
Administration	2	2	7	3	10 537	185 713
Non renseigné	12	12	44	34	77 590	439 851
Total	**84**	**84**	**339**	**249**	**1 264 420**	**6 402 875**

Précaution de lecture :

Les masses salariales totales et les cotisations exonérées correspondent au montant annuel.
Les effectifs salariés totaux correspondent aux effectifs salariés inscrits en fin de trimestre déclarés par l'établissement.

Source : URSSAF / ACOSS - Pléaide

D-4 Présentation de la ZFU de Sevran et AEB-FIFEL ZUS

SEVRAN
www.ville-sevran.fr

Estelle Morin-Vulliez

Direction du Développement Economique

Le tissu économique sevranais

- 50 000 habitants
- 50% de la population en ZUS
- 975 entreprises dont 85% de TPE
  - 1 entreprise de 400 salariés
  - 2 entreprises de 150 salariés
- Des friches industrielles à reconvertir

Une Direction du Développement Economique pour agir avec les forces vives présentes sur le territoire

* Une équipe de 6 personnes en charge de :
  - Suivi du marché alimentaire
  - L'observatoire économique
  - La bourse des locaux
  - L'appui logistique aux deux associations d'entrepreneurs
  - Un service d'accompagnement vers la création d'entreprises (la MAE)
  - De nombreux partenaires opérationnels (EGEE, Initiative 93, Astrolabe Conseil)
  - Une formation à la création d'activités (5 mois en partenariat avec le PLIE)

Un développement économique qui s'appuie d'abord sur les compétences locales

* Des liens permanents avec les autres services de la ville (Emploi, Urbanisme, RMI, Jeunesse, Centres sociaux)
* Deux associations soutenues humainement et financièrement par la ville
* Des contibutions au projet ANRU de la commune
* Un tissu associatif valorisé au quotidien pour faire émerger des projets autour de l'économie sociale et solidaire

FIFEL ZUS

Fédération Ile-de-France des Entrepreneurs et Libéraux de Zones Urbaines Sensibles

www.fifelzus.com

Pôle Urbain – 1 rue Henri Becquerel – 93270 Sevran
Tel. 01 43 83 51 21 - info@fifelzus.com

Jacques Cardot

Vice-Président de la Fifel
Consultant chez Mutualphones et Call Booster

Une fédération créée à partir de l'expérience d'AEB (club ZFU de Sevran-Beaudottes)

* Association loi 1901 fondée en mars 2006
* 130 entreprises membres
* 3 clubs ZFU représentés (AEB, CEB, CECM)
* 2 associations hors ZFU (Aéropôle et ACEFM)

L'entreprise,
un avenir pour tous...

www.emploi-zus.fr
bourse de l'emploi interactive

www.reso-pme.com
bourse d'échanges de services

www.quartierstv.fr
web TV

Association des Entrepreneurs du quartier des Beaudottes

www.aeb-sevran.com

Pôle Urbain – 1 rue Henri Becquerel – 93270 Sevran
Tel. 01 43 83 51 21 - info@fillelzus.com

Frédérick Hofmann

Membre actif
Gérant de Nov@com

Une association créée pour valoriser la ZFU des Beaudottes

* Association loi 1901 fondée en mai 2004
* Partenaire de la ville de Sevran, de l'ACSE (Seine-Saint-Denis) de Compétences Emploi et de la CCIP 93
* 25 à 30 entreprises membres

* Actions de proximité (challenge de l'Amitié de 2005, 2006 et 2007)
* Actions de promotion et de communication (site web et soirées-débats thématiques de 2006, 2007 et 2008)
* Actions d'aide au développement (petits-déjeuners)

En collaboration avec nos partenaires

Chambre de commerce et d'industrie de Paris Seine-Saint-Denis

îledeFrance
Le portail du conseil régional

Caisse des Dépôts

entreprendre pour les Villes & Quartiers

SEVRAN
www.ville-sevran.fr

l'acsé

FRANCE PLANET FINANCE

Aéropôle
Pépinière d'Entreprises
aéroport PARIS-CDG

Direction régionale Ile-de-France
DRTEFP Ile-de-France
DDTEFP Seine-Saint-Denis

D – 5 Présentation de la ZFU d'Argenteuil

communauté d'agglomération
Argenteuil-Bezons

ZONE FRANCHE URBAINE ET CLAUSES D'INSERTION

ARGENTEUIL

1.
LA ZONE FRANCHE URBAINE
DU VAL D'ARGENT

LA ZONE FRANCHE URBAINE

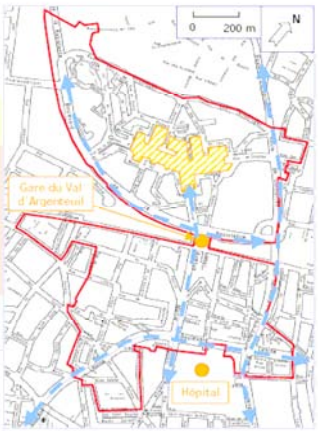

CARTE D'IDENTITE DE LA ZONE FRANCHE URBAINE

- Créée le 1er janvier 2004
- 152 Ha
- 30 000 habitants
- 10 000 logements
- 31% de moins de 20 ans
- 20% de chômage
- 215 salariés
- 400 entreprises

- 3 secteurs d'activité regroupent presque la moitié des entreprises: les activités immobilières, la construction et le commerce
- 95% des entreprises ont moins de 5 salariés, 83% n'en ont aucun

ELEMENTS DE BILAN 2007

NOUVEAUX EMPLOIS:

- Trois principaux secteurs: commerce, restauration et hôtellerie, automobile
- Diversification des types d'emplois: employés toujours majoritaires mais augmentation de la part des techniciens, agents de maîtrise et cadres (36%)
- Augmentation de la part des nouveaux employés de plus de 50 ans (24%)
- Augmentation de la part des nouveaux employés ayant un niveau I à IV de formation (37%)
- Diversification des lieux de résidence des nouveaux employés

ELEMENTS DE BILAN 2007

DEMANDE DE LOCAUX:

- 55% de créations d'entreprises, 45% de transferts
- Principaux secteurs: services aux entreprises, commerce, services aux personnes
- Une demande de bureaux majoritaire (52%)
- Répartition équilibrée des tailles de locaux demandée: 1/3 de locaux de moins de 50m², 1/3 de locaux de 50 à 80m², 1/3 de locaux supérieurs à 80m²

ACTIONS A DEVELOPPER

- Projet de création d'un ensemble de 3000 m² de locaux d'activité:
  - une pépinière d'entreprises de 300m² (10 bureaux)
  - un hôtel d'entreprises de 940 m² (16 bureaux)
  - 1530 m² d'ateliers locatifs (11 ateliers)

Échéance : 2011

- Animation de la zone franche urbaine
  - Information auprès des entreprises
  - Rencontres entre bénéficiaires du dispositif
  - Echanges entre les entreprises et les acteurs du quartier

communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons

2. L'APPLICATION DES CLAUSES D'INSERTION SUR ARGENTEUIL

BILAN AU 1ER DECEMBRE 2008

- Charte locale d'insertion signée en décembre 2006
- Aujourd'hui, environ 19 100 heures d'insertion réalisées
  - sur 18 chantiers
  - par 7 maîtres d'ouvrage
  - 74 recrutements

communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons

MODALITES D'APPLICATION DES CLAUSES

Répartition des heures d'insertion réalisées selon la structure employeur

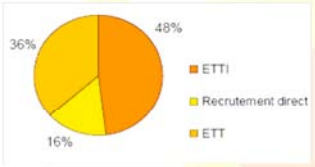

Répartition des embauches selon le type de contrat

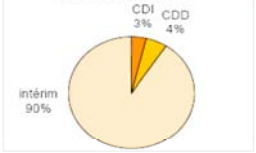

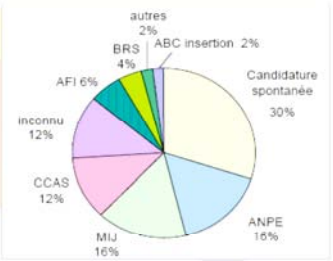

Répartition des personnes orientées selon la structure référente

communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons

CARACTERISTIQUES DES BENEFICIAIRES

Répartition des bénéficiaires selon leur lieu de résidence

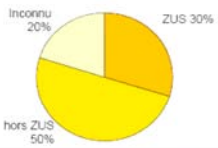

Répartition des bénéficiaires selon leur âge

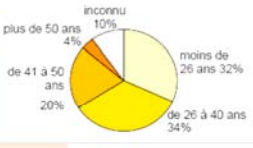

Répartition des bénéficiaires selon leur niveau de qualification

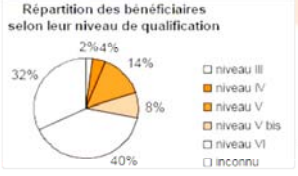

Répartition des bénéficiaires selon leur situation administrative

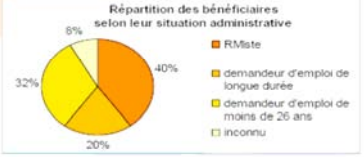

communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons

ACTIONS A DEVELOPPER

- Extension des clauses d'insertion au-delà des clauses ANRU
- Anticipation des chantiers
- Mise en place d'actions de formation adéquates
- Communication

communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons

D-6 Présentation de la zfu de Grigny/Viry Châtillon et Pacte des Lacs de l'Essonne

GRIGNY – VIRY
LES LACS DE L'ESSONNE
Mercredi 10 Décembre 2008
IAU Île de France

LA ZFU de GRIGNY - VIRY

- UN CONTEXTE PARTICULIER
- UN BILAN SATISFAISANT :
- - Plus 380 entreprises
- - Plus 3000 emplois
- MAIS
- - Des disparités qui demeurent
- - Un dispositif à conforter

LE PACTE POUR L'EMPLOI LA FORMATION et le DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

1/ Améliorer les parcours individuels vers l'emploi durable
2/ Conforter et maîtriser les choix de développement économique
3/ Développer un nouveau partenariat.

LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- Animer le développement économique du territoire.
- Accompagner le développement des entreprises
- Répondre aux besoins des entreprises au M.O et compétences
- Anticiper les mutations de l'économie locale et développer une connaissance prospective

L'ACCES A L'EMPLOI

¤ Permettre à tous les habitants de réussir leur parcours individuels
¤ Sécuriser les parcours professionnels vers et dans l'emploi
¤ Réduire les inégalités
¤ Doter les structure AIO d'un référentiel d'intervention commun pour construire les parcours individuels.

LA FORMATION

¤ Assouplir les modalités d'accès à la formation
¤ Créer les conditions pour faciliter les parcours vers l'emploi
¤ Développer la formation continue des salariés (TPE)
¤ Utiliser la formation en alternance
¤ Travailler l'autonomie des individus

LE CENTRE DE FORMATION ET DE PROFESSIONALISATION

¤ Ouvrir plus largement l'offre de formation aux demandeur d'emploi
¤ Développer une offre de proximité
¤ Développer des programmes au service de l'autonomie sociale
¤ Faciliter les Actions d'insertion (mosaïque)

EXEMPLE : LES METIERS DE LA FIBRE OPTIQUE

¤ Un besoin de recrutement exprimé localement par les entreprises.
¤ Des métiers sans formation reconnue.
¤ Utilisation du dispositif passerelle - emploi.
¤ Une formation sur mesure, renouvelable.

MENSIA

LES LACS DE L'ESSONNE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

PACTE POUR L'EMPLOI, LA FORMATION ET LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Fiches action - V0

Octobre 2008

QUATRIEME PARTIE

FICHES ACTION

1. AMELIORER LES PARCOURS INDIVIDUELS VERS L'EMPLOI DURABLE

Orientation 1	Permettre à tous les habitants du territoire de réussir leurs parcours individuels	
Objectif 1.1	Doter les structures AIO d'un référentiel d'intervention commun pour la construction et le déroulement des parcours individuels	
ACTION 1	CONSTRUIRE UNE CARTOGRAPHIE COMMUNE DE L'OFFRE DE FORMATION PROPOSEE SUR LE TERRITOIRE ET AU-DELA	
Contexte et objectifs	**Constats / enjeux** Il est essentiel que les habitants puissent construire leur projet de formation ou professionnel en toute connaissance de cause, et notamment de l'offre de formation disponible sur le territoire et au-delà (dans un rayon de 45 km autour des communes de Grigny et Viry-Châtillon). Dans un souci d'équité d'accès à la formation, l'ensemble des structures AIOA présentes sur le territoire doit disposer du même niveau de connaissance pour conseiller les personnes et les aider à construire leur projet de la manière la plus appropriée possible. Cela suppose de s'appuyer sur une cartographie exhaustive et évolutive de l'ensemble des formations offertes sur le territoire par les différents partenaires et de leurs conditions d'accès. Ce nouvel outil renseignera les structures AIO sur la nature des programmes de formation financés par les acteurs publics (Région, AFPA, ASSEDIC, DRTEFP) : intitulé de la formation, prestataire en charge de son organisation, type de formation (qualifiante ou non), thématique concernée, nombre de places, objectifs, personnes visées, nombre d'heures dispensées, etc. **Objectifs généraux** • Disposer d'une connaissance fine de l'offre de formation proposée sur le territoire et au-delà • Encourager une meilleure lisibilité des ressources formatives disponibles pour les habitants	
Mode opératoire	**Chantier(s) à mener et méthodologie retenue** Le CARIF s'est engagé dans une démarche d'élaboration d'un outil permettant à l'échelle régionale : – de recenser les différents financeurs de la formation à partir de la « base offre » du CARIF – d'élaborer la cartographie de l'offre de formation par financeur, par localisation géographique, par thématique par type de formation, par secteur d'activité et par type de personnes visées. *Cela suppose la pleine mobilisation et l'engagement de chaque partenaire pour s'assurer de l'exhaustivité de l'outil produit.* • Une fois cet outil opérationnel, il s'agira de mettre en place des actions de formations destinées aux personnels des structures locales d'AIOA en mobilisant le dispositif régional « Professionnalisation des acteurs de l'emploi »	**Objectifs d'effectivité** • Acculturation de l'outil régional par les personnels des structures locales d'AIOA **Objectifs de résultat** • Meilleure efficacité de la réponse apportée par les structures locales en matière d'AIOA
	Calendrier de mise en œuvre • Janvier - Septembre 2009 : Elaboration de la cartographie par le CARIF • Septembre 2009 : mise en service de la cartographie • Octobre 2009 : réalisation et envoi d'un guide d'utilisation à l'ensemble des structures AIOA • Janvier 2010 : montage d'une action partenariale « Professionnalisation des acteurs de l'emploi » PLIE/Région • Mars 2010 : module de formation destiné aux personnels des structures AIOA portant sur l'utilisation du nouvel outil cartographique.	**Pilote** • CARIF Ile-de-France **Partenaires et financements associés** • Région • PLIE Nord-Essonne • SPE • Missions locales, PIJ, BIJ, PAA, Services emploi des villes • CALE • Département
Indicateurs de suivi et d'évaluation	**Indicateurs d'effectivité** • Module de formation destinée aux personnels des structures AIOA portant sur l'utilisation du nouvel outil cartographique.	**Indicateurs de résultat** • Fréquence d'utilisation de cet outil par les structures AIO dans leurs prestations d'accueil, d'information, orientation et d'accompagnement des personnes

Orientation 1	Permettre à tous les habitants du territoire de réussir leurs parcours individuels	
Objectif 1.1	Doter les structures AIO d'un référentiel d'intervention commun pour la construction et le déroulement des parcours individuels	
ACTION 2	STRUCTURER UNE FONCTION D'ANIMATION ET DE COORDINATION DES STRUCTURES AIOA SUR LE TERRITOIRE	
Contexte et objectifs	**Constats / enjeux** Quelle que soit la structure AIOA à laquelle ils s'adressent, les habitants doivent être en mesure de trouver une réponse appropriée à leur demande (directement ou étant orienté vers une autre structure). L'animation et la coordination du réseau AIOA du territoire s'avèrent donc essentielles pour améliorer la qualité du service rendu aux habitants, d'autant que les structures sont nombreuses sur le territoire et leurs approches, leurs moyens d'intervention, ainsi que leurs outils peuvent être très divers. Il s'agit donc d'encourager une meilleure compréhension entre les acteurs et une meilleure connaissance de leurs interventions et de leurs modes d'action.	
	Objectifs généraux • Clarifier les compétences et le champ d'action des structures AIOA • Formaliser un cadre global d'intervention en matière d'AIOA sur le territoire et initier des pratiques de travail en commun entre les différentes structures • Améliorer l'efficacité de leurs interventions pour leur permettre de jouer pleinement leur rôle de conseil au service des personnes	
Mode opératoire	**Chantier(s) à mener** • Recenser et analyser les pratiques actuelles (types de prestations, types de personnes accueillies, champs d'action, relations partenariales, etc.) • Définir les marges de progrès du système actuel (au niveau de la mise en cohérence des pratiques professionnelles par exemple) • Définir un plan d'actions (exemples : mise en place d'un outil commun de suivi des publics, mise à disposition de ressources réciproques, production de documents d'information et de communication sur le réseau AIO, etc.) • Développer des pratiques de coopération sur la base d'expériences et/ou pratiques innovantes qui pourraient être mutualisées **Méthodologie retenue** • Mettre en place un lieu d'échange et de travail en commun piloté par la CALE qui se réunit sur une base trimestrielle • Définir un référentiel de coordination et d'animation et une offre de service commune à mettre en place • Définir des outils de cadrage méthodologique (livret méthodologique, grille d'auto-évaluation, etc.)	**Objectifs d'effectivité** • Mise en place d'un dispositif de travail et de coordination entre les différentes structures AIOA • Mise en place d'une offre de service commune aux différentes structures AIOA **Objectifs de résultat** • Meilleure complémentarité des interventions des structures AIOA entre elles d'une part, de la Région et du réseau local d'AIOA d'autre part
	Calendrier de mise en œuvre • Janvier - Mai 2009 : état des lieux et analyse des pratiques et définition du plan de progrès • Juin 2009 : réunion avec le réseau AIOA Reaji (Seine et Marne) pour bénéficier de leur retour d'expérience en matière de mise en réseau et de professionnalisation croisée des acteurs par exemple • Juillet - Décembre 2009 : identification des besoins, conception de nouvelles actions communes à mettre en place et des outils de cadrage méthodologique • A partir de Janvier 2010: mise en œuvre de nouvelles actions • Janvier 2011: 1ère évaluation des actions et ajustement, le cas échéant, de leur mise en œuvre • 2ème semestre 2011 : initialisation d'une réflexion sur la structuration d'une démarche qualité pour les structures locales d'AIOA	**Pilote** • CALE **Partenaires et financements associés** • PLIE Nord-Essonne • Missions locales, PLI, BIJ, PAA • SPE • Services emploi des villes • Région • Département
Indicateurs de suivi et d'évaluation	**Indicateurs d'effectivité** • Mise en place de procédures de coordination • Production d'un référentiel d'animation et de coordination • Mise en place de nouvelles actions communes	**Indicateurs de résultat** • Renforcement de la coordination entre les structures AIOA d'une part, entre la Région et le réseau local d'AIOA d'autre part

Orientation 1	Permettre à tous les habitants du territoire de réussir leurs parcours individuels	
Objectif 1.2	Réduire les inégalités d'accès à la formation	
ACTION 3	DEFINIR ET FINANCER UN PROGRAMME D'AIDES POUR LES PERSONNES RENCONTRANT DES DIFFICULTES MATERIELLES POUR ACCEDER A LA FORMATION	
Contexte et objectifs	**Constats / enjeux** Une grande partie des habitants des Lacs de l'Essonne se trouvent dans une situation de précarité socioéconomique (en particulier sur la commune de Grigny). Les difficultés matérielles qu'ils rencontrent sont autant d'obstacles pour rechercher ou accéder à une formation dispensée sur le territoire ou au-delà. Il s'agit donc d'aider certaines personnes, par exemple les demandeurs d'emplois non indemnisés ou les bénéficiaires de minimas sociaux, pour qu'elles puissent bénéficier de façon ponctuelle ou régulière, de l'offre de formation proposée sur Les Lacs de l'Essonne ou sur les territoires voisins.	
	Objectifs généraux • Compenser ou atténuer les frais générés par la recherche ou l'accès à une formation dispensée sur la région au-delà du territoire des Lacs de l'Essonne • Elargir le périmètre d'accessibilité à la formation pour les habitants du territoire des Lacs de l'Essonne	
Mode opératoire	**Chantier(s) à mener et méthodologie retenue** • Définir les critères d'accès et le règlement du programme d'aide, en fonction du statut et des ressources des personnes d'une part, de la localisation géographique de la formation d'autre part. • Définir le montant du plafond annuel et les critères de progressivité des aides. • Définir les modalités et types d'aides : aide à la mobilité et aux transports quotidiens (prise en charge des frais de déplacement, location de véhicules d'insertion, financement partiel du permis de conduire, financement d'un système de covoiturage, etc.), aide à l'hébergement et à la restauration, aide au déménagement, aide à la garde d'enfants, aide à l'équipement professionnel, aide à l'achat d'outils et matériel pédagogiques, etc.	**Objectifs d'effectivité** • Elaboration du programme d'aides • Consommation totale des aides programmées **Objectifs de résultat** • Diminution du nombre de personnes rencontrant des difficultés matérielles pour accéder à l'offre de formation • Augmentation du nombre de bénéficiaires du programme d'aides
	Calendrier de mise en œuvre • Février 2009 : 1ère réunion des trois partenaires pour étudier les possibilités de mutualisation des dispositifs existants mis en œuvre par chacun dans son champ de compétences • Mai 2009 : Deuxième réunion pour mettre en place des aides innovantes qui sortent du droit commun et définir les financements correspondants • Juin à Octobre 2009 : Elaboration conjointe du programme d'aides • Novembre-Décembre 2009 : Mise en œuvre des procédures de validation politique au sein des différentes institutions • Janvier 2010 : Début de la mise en œuvre du programme d'aides • 2010 et 2011 : Mise en place d'actions régulières d'actions d'information et de sensibilisation auprès des personnes pour rendre les aides lisibles et efficaces	**Pilote** • CALE **Partenaires et financements associés** • Région • Département
Indicateurs de suivi et d'évaluation	**Indicateurs d'effectivité** • Programme d'aides partenarial et engageant pour les différents financeurs parties prenantes de l'action • Niveau de consommation des aides programmées	**Indicateurs de résultat** • Nombre d'actions d'informations menées auprès des habitants • Evolution du nombre de personnes ayant bénéficié d'aides inscrites au programme

Orientation 2	Sécuriser les parcours professionnels vers et dans l'emploi	
Objectif 2.1	Assouplir les modalités d'accès à la formation	
ACTION 4	EXPÉRIMENTER LA MISE EN EN PLACE DE FORMATIONS MODULARISÉES POUR PRÉPARER À L'EXERCICE DE CERTAINS MÉTIERS ET EMPLOIS Objectif : Assouplir les modalités d'accès à la formation	
Contexte et objectifs	**Constats / enjeux** La modularisation consiste à découper et à programmer dans la durée le parcours de formation en plusieurs modules distincts. Chaque module représente alors une unité autonome visant la maîtrise d'une compétence donnée et débouchant sur l'obtention d'une certification professionnelle correspondante. Les modules peuvent, par ailleurs, être entrecoupés de périodes d'emploi. Ainsi, une personne a la possibilité de combiner les modules de différentes formations pour construire un parcours individualisé de formation, quel que soit son statut. La modularisation présente donc l'avantage, d'une part de permettre des liens plus flexibles entre les voies de formation, d'autre part de mixer les publics de la formation au sein de mêmes modules. Elle nécessite en revanche un travail rapproché avec les organismes de formation car elle nécessite une ingénierie complexe. L'expérimentation de la modularisation se fera dans le cadre du déploiement du Programme Qualifiant Territorialisé (PQT) de la Région qui vise à « construire une réponse formation sur mesure, à vocation qualifiante et tournée vers la reprise d'emploi, comprenant des modules complémentaires d'accompagnement des bénéficiaires tout au long de leur parcours.	
	Objectifs généraux • Permettre le déroulement de parcours de formation plus « fluides », donc plus adaptés aux spécificités des parcours individuels • Diversifier les modalités d'accès à la formation pour répondre à la multiplicité des demandes • Offrir des possibilités nouvelles d'accès à la qualification partielle ou totale • Permettre une individualisation et un raccourcissement des parcours de formation pour mieux prendre en compte les besoins des personnes	
Mode opératoire	**Chantier(s) à mener** • Définir un référentiel d'intervention pour expérimenter les formations modularisées dans le cadre de la mise en œuvre du PQT régional : – Identifier les besoins prioritaires de formation en ciblant quelques secteurs et métiers – Choisir un panel de personnes visées par l'expérimentation (recrutement) – Formaliser leur projet professionnel et identifier les compétences requises pour le mener à bien (positionnement) – Séquencer leur parcours de formation et planifier le séquencement des modules en fonction des dates de délivrance des diplômes décidées par les certificateurs (organisation) – Réaliser les formations (prescription) – Assurer un suivi post-formation (accompagnement) • Travailler avec les structures AIOA d'une part, avec les branches professionnelles d'autre part pour informer les personnes éloignées de l'emploi et les salariés sur l'offre de formations modularisées Développer des outils pédagogiques pour la mise en œuvre de l'expérimentation • Construire l'ingénierie financière de l'expérimentation • Evaluer les expérimentations et, le cas échéant, définir les modalités de leur généralisation **Méthodologie retenue** • Constituer un groupe de travail pour le pilotage et le suivi de l'expérimentation	**Objectifs d'effectivité** • 2009 : 30 personnes bénéficiaires de formations modularisées • 2009 : 60 personnes bénéficiaires • 2011 : 90 personnes bénéficiaires **Objectifs de résultat** • Augmenter les certifications professionnelles partielles ou totales • Diminuer les décrochages pendant les parcours de formation
	Calendrier de mise en œuvre • Février 2009 : 1e réunion du groupe de travail pour formaliser le cahier des charges de l'expérimentation • Avril 2009 : réunion du groupe de travail élargi aux structures AIOA et aux branches pour définir le référentiel d'intervention • Juin 2009 : réunion du groupe de travail pour lancer l'élaboration des outils pédagogiques d'une part, pour construire l'ingénierie financière de l'expérimentation d'autre part. • Septembre 2009 : lancement de l'expérimentation • Septembre 2010 : première évaluation et généralisation	**Pilote** • Région **Partenaires et financements associés** • Organismes de formation • SPE • Branches professionnelles • PLIE Nord Essonne • Missions locales, PIJ, BIJ, PAA, Services emploi des villes • CALE
Indicateurs de suivi et d'évaluation	**Indicateurs d'effectivité** • Nombre de bénéficiaires de formations modularisées expérimentales	**Indicateurs de résultat** • Augmentation des certifications partielles ou totales • Diminution du taux de décrochage en cours de formation préqualifiante ou qualifiante

Orientation 2	Sécuriser les parcours professionnels vers et dans l'emploi	
Objectif 2.2	Créer les conditions pour faciliter les parcours vers l'emploi	
ACTION 5	ACCROITRE L'OFFRE DE SIAE POUR L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES PERSONNES	
Contexte et objectifs	**Constats / enjeux** L'insertion par l'activité économique met en œuvre des modalités spécifiques d'accueil et d'accompagnement pour des personnes en difficultés. En particulier, les ateliers et chantiers d'insertion sont relativement développés sur le territoire. Ces dispositifs conventionnés ont pour objet l'accueil, l'embauche et la mise au travail par des actions collectives de personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières. La structure organise le suivi, l'accompagnement, l'encadrement technique et la formation de ses salariés en vue de faciliter leur insertion sociale et de rechercher les conditions d'une insertion professionnelle durable par le biais de postes financés par des contrats aidés. A l'échelle des Lacs de l'Essonne, les SIAE actuellement mises en place ont vocation à se pérenniser tout en accueillant de nouveau bénéficiaires chaque année. Par ailleurs, de nombreux nouveaux projets sont portés par les acteurs locaux. Il s'agit donc de maintenir, développer et diversifier l'offre de SIAE mise en place sur le territoire.	
	Objectifs généraux • Faire de l'insertion par l'activité économique un véritable levier vers un emploi durable • Professionnaliser et pérenniser la création de structures d'insertion par l'activité économique • Anticiper la sortie du dispositif pour les bénéficiaires • Adapter l'offre de SIAE aux besoins des entreprises et des demandeurs d'emploi	
Mode opératoire	**Chantier(s) à mener** • Amorcer une coopération et un travail commun avec la DDTEFP pour le déploiement et le financement des contrats aidés • Mettre en place des actions spécifiques de professionnalisation pour les encadrants techniques de SIAE • « Sécuriser » au maximum les procédures de conventionnement en mettant en place une méthode de travail partenarial pour la construction et l'instruction des projets • Mieux faire connaître le dispositif pour encourager les entreprises à se mobiliser et inciter les demandeurs d'emploi à en bénéficier • Favoriser l'accompagnement et le tutorat des bénéficiaires **Méthodologie retenue** • Mise en place d'un groupe de travail partenarial regroupant l'ensemble des contributeurs (Etat, CALE, Conseil régional, Conseil général)	**Objectifs d'effectivité** • Annuellement : – pérennisation des 8 SIAE existantes – 5 nouvelles SIAE mises en place sur le territoire avec la création d'un chantier école, de deux chantiers d'insertion et de deux entreprises ou associations d'insertion représentant 190 personnes bénéficiaires – Un taux de sortie positive de 60% pour l'ensemble des bénéficiaires **Objectifs de résultat** • Augmenter le nombre de SIAE de 50% • Pérenniser la mise en place des SIAE • Augmenter le taux de sortie positive des bénéficiaires

	Calendrier de mise en œuvre • Février-Juillet 2009 : évaluation des SIAE existantes : formalisation des conditions de leur pérennisation ; identification des axes de progrès ; réajustement, le cas échéant les modalités de mise en œuvre, définition des modalités de renouvellement des bénéficiaires au sein des mêmes structures • Février-Juillet 2009 : Consolidation des projets aujourd'hui sur le territoire en attente d'instruction, en particulier sur la thématique « Insertion, patrimoine et environnement • Mai-Septembre 2009 : Préparation de l'accompagnement des bénéficiaires lors de leur sortie du dispositif (en prenant appui sur les têtes de réseau) • A partir de septembre 2009 : Mise en place d'actions de professionnalisation des encadrants techniques (en prenant appui sur les têtes de réseau) • A partir de Septembre 2009 : Mise en place d'actions de sensibilisation auprès d'un panel d'entreprises ciblées susceptibles de se mobiliser, ainsi qu'auprès des publics des structures locales d'AIOA	**Pilote** • PLIE Nord-Essonne **Partenaires et financements associés** • DDTEFP • Région • Têtes de réseau : FNARS, Chantier Ecole Ile-de-France, UREI, COORACE, ARDIE • Département • Villes de Grigny et Viry-Châtillon • CALE • Opérateurs d'insertion et opérateurs de formation • Branches professionnelles
Indicateurs de suivi et d'évaluation	**Indicateurs d'effectivité** • Nombre de SIAE pérennisées sur le territoire • Nombre de SIAE mises en place sur le territoire • Nombre de personnes bénéficiaires • Nombre de postes financés pour la gestion des SIAE (contrats aidés/encadrement technique) • Taux de sorties positives	**Indicateurs de résultat** • Evolution du taux de sortie positive pour les bénéficiaires • Evolution du taux de survie des SIAE sur le territoire

Orientation 2	Sécuriser les parcours professionnels vers et dans l'emploi	
Objectif 2.2	Créer les conditions pour faciliter les parcours vers l'emploi	
ACTION 6	DEVELOPPER DES ACTIONS SPECIFIQUES D'INFORMATION SUR LA VAE SUR LE TERRITOIRE POUR MOBILISER CE DISPOSITIF DE FACON PLUS EFFICACE	
Contexte et objectifs	**Constats / enjeux** La VAE permet, par une autre voie que la formation, d'obtenir un diplôme, un titre professionnel ou une certification professionnelle en faisant reconnaître son expérience et ses compétences. Ce dispositif est toutefois trop souvent méconnu pour les salariés comme pour les demandeurs d'emploi qui ne sont donc pas en mesure d'en apprécier la pertinence et la faisabilité au regard de leur situation et de leur projet professionnel. Les publics susceptibles de bénéficier de la VAE sont : (i) les demandeurs d'emploi avec une expérience mais sans qualification professionnelle attestée ou avec une qualification inadaptée à leur projet ; (ii) les jeunes sans qualification professionnelle ; (iii) les salariés ou non salariés (profession libérale, artisans, etc.) ; (iv) les candidats à un concours administratif (pour obtenir le niveau pré-requis) ; (v) les bénévoles ayant une expérience associative ou syndicale.	
	Objectifs généraux • Fournir aux publics (demandeurs d'emplois, jeunes, salariés en particulier des TPE) une information de proximité sur la VAE (débouchés, procédures, modalité, dispositifs d'aide) pour encourager une meilleure acculturation du dispositif • S'appuyer sur les dispositifs existants à l'échelle régionale pour permettre une meilleure accessibilité à la VAE pour les habitants, notamment le « chequier VAE » finançant tout ou partie de la prestation d'accompagnement à la VAE pour les demandeurs d'emplois ou les salariés inscrits à l'ANPE.	
Mode opératoire	**Chantier(s) à mener et méthodologie retenue** • Au préalable, disposer d'un état des lieux précis des bénéficiaires de la VAE sur le territoire • Sensibiliser les structures locales de l'AIOA à l'activité et à l'offre de service proposée par l'antenne du pôle régional d'information conseil en VAE de l'Essonne : – en matière d'information : modalités pratiques d'accès à la VAE, organismes validateurs, etc. – en matière de conseil personnalisé : confirmer la pertinence du dispositif au regard des besoins de la personne, repérer le diplôme, la certification ou le titre le plus approprié, orienter vers l'organisme validateur compétent, accompagnement dans la procédure de validation – en matière de formation des personnels des structures AIOA • Mener des actions expérimentales de sensibilisation à la VAE et d'information sur le dispositif régional « chéquier VAE »	**Objectifs d'effectivité** • 20 bénéficiaires de la VAE en 2009 (dont 10 bénéficiaires de chéquiers VAE • 25 bénéficiaires de la VAE en 2010 (dont 13 bénéficiaires de chéquiers VAE) • 30 bénéficiaires de la VAE en 2011 (dont 15 bénéficiaires de chéquiers VAE) **Objectifs de résultat** • Augmentation du nombre d'actions d'informations menées sur le territoire • Augmentation du nombre de dossiers VAE déposés et jugés recevables • Augmentation du nombre de bénéficiaires du chéquier VAE de la Région
	Calendrier de mise en œuvre • Février 2009 : Production d'un état des lieux des bénéficiaires de la VAE sur le territoire • Février 2009 : 1ère réunion entre l'antenne information conseil de l'Essonne et les différentes structures AIOA pour définir les objectifs et la méthodologie de leur collaboration • Mars-Avril 2009 : Mise en place d'actions de sensibilisation des personnels des structures AIO sur la thématique VAE • A partir de Mai 2009 (sur une base biannuelle) : Mise en place d'actions d'information et de promotion de la VAE sur le territoire des Lacs de l'Essonne, en s'appuyant sur des outils pédagogiques et communicants • A partir de Mai 2009 : Appui à la constitution de dossiers « chequiers VAE »	**Pilote** • Région (Antenne du pôle régional d'information conseil en VAE de l'Essonne) **Partenaires et financements associés** • SPE • Organismes validateurs relevant du ministère de l'éducation nationale (Université d'Evry Val d'Essonne, Dispositif académique de validation des acquis 91), du ministère du travail, des relations sociales, des familles et des solidarités (DDTEFP 91), du ministère de la santé, de la jeunesse et des sports (DDJS 91) • Branches professionnelles • PLIE Nord-Essonne, ML, PIJ, BIJ, PAA • CALE
Indicateurs de suivi et d'évaluation	**Indicateurs d'effectivité** • Nombre d'actions d'informations menées sur le territoire • Nombre de dossiers VAE déposés et jugés recevables • Nombre de bénéficiaires du chéquier VAE de la Région • Nombre de jeunes du territoire qui se tournent vers l'antenne information conseil de l'Essonne	**Indicateurs de résultat** • Evolution du nombre d'actions d'informations menées sur le territoire • Evolution du nombre de dossiers VAE déposés et jugés recevables • Evolution du nombre de bénéficiaires du chéquier VAE de la Région

Orientation 2	Sécuriser les parcours professionnels vers et dans l'emploi	
Objectif 2.2	Créer les conditions pour faciliter les parcours vers l'emploi	
ACTION 7	METTRE EN PLACE UN SYSTEME DE REFERENT UNIQUE POUR L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET PROFESSIONNEL DES PERSONNES	
Contexte et objectifs	**Constats / enjeux** Une plus grande proximité entre le bénéficiaire et les structures de « prise en charge » et d'accompagnement est une condition première de réussite des parcours vers l'emploi. Il s'agit donc, sur la base d'un engagement mutuel, de mettre en place un référent unique pour chaque personne accompagnée. S'appuyer sur une seule personne « ressource est également une manière de responsabiliser les personnes dans la conduite de leur parcours personnel. *Remarque* : La mise en place du nouveau dispositif RSA suppose de trouver une cohérence entre la mise en œuvre de cette action au niveau local et la refonte du cadre départemental de compétences en matière d'insertion sociale et professionnelle.	
	Objectifs généraux • Apporter un accueil, une écoute et un accompagnement personnalisés au service des personnes • Permettre aux personnes de disposer en permanence d'une visibilité du dispositif et de son parcours • Favoriser la cohérence et la continuité des actions dans la durée	
Mode opératoire	**Chantier(s) à mener** • Formaliser un référentiel métier et des procédures professionnelles pour les référents uniques autour de quatre orientations : – Etablir un diagnostic approfondi et formaliser les objectifs précis du projet professionnel – Définir ensemble les étapes d'un parcours vers l'emploi – Mobiliser les bons outils pour orienter les personnes spécifiquement par rapport à son statut, à sa situation, à son degré d'autonomie, à ses contraintes – Nouer des contacts réguliers avec le bénéficiaire pour assurer un accompagnement de proximité • Organiser des actions de formation et de professionnalisation pour les référents uniques portant sur des thématiques comme le métier de l'accueil, la gestion de l'information, l'utilisation des outils, la connaissance des métiers et des entreprises. • Contractualiser avec les différents partenaires sur la nature et les modalités du référencement (cf. Action n°8) **Méthodologie retenue** • Constituer un groupe de travail partenarial constitué des structures AIOA, du SPE et des institutions	**Objectifs d'effectivité** • Structurer une interface unique entre les personnes et le dispositif de prise en charge • Professionnaliser et outiller les référents uniques identifiés **Objectifs de résultats** • Augmenter le taux de sortie positive des publics en difficultés • Diminuer le taux d'abandon pendant les parcours • Stabiliser le nombre moyen de personnes suivies par un même référent
	Calendrier de mise en œuvre • Mai 2009 : 1e réunion pour définir la méthodologie de travail et des objectifs du référencement unique des bénéficiaires • Septembre 2009 : 2e réunion pour définir le référentiel métier et les procédures à mettre en place • Septembre - Décembre 2009 : production du référentiel et des procédures • A partir de janvier 2010 : définition une stratégie et un plan de contractualisation avec les partenaires (cf. Action n°9) 2010 et 2011 (sur une base trimestrielle) : actions de formation et de professionnalisation pour les référents uniques identifiés.	**Pilote** • PLIE Nord-Essonne **Partenaires associés** • CALE • Missions locales, BIJ, PIJ, PAA, Services emploi des villes • Département • SPE
Indicateurs de suivi et d'évaluation	**Indicateurs d'effectivité** • Mise en place d'une ingénierie de parcours personnalisée par des référents uniques • Production d'un référentiel métier et de procédures professionnelles • Nombre d'actions de formation et de professionnalisation menées	**Indicateurs de résultats** • Augmentation du taux de sortie positive des publics en difficultés • Diminution du taux d'abandon pendant les parcours • Nombre de personnes suivi par le même référent

Orientation 2	Sécuriser les parcours professionnels vers et dans l'emploi	
Objectif 2.2	Créer les conditions pour faciliter les parcours vers l'emploi	
ACTION 8	CONTRACTUALISER AVEC LE NOUVEL ORGANISME ANPE/ASSEDIC SUR LA BASE D'OBJECTIFS CHIFFRES D'ACCES A L'EMPLOI POUR LES PERSONNES EN INSERTION	
Contexte et objectifs	**Constats / enjeux** La mise en place d'un cadre de travail et de partenariat durable entre le SPE et les collectivités locales suppose de partager des objectifs pour l'emploi sur le territoire et de mobiliser de manière convergente les dispositifs et outils de chacun. La loi RSA fixe, par ailleurs, de nouvelles règles d'orientation des bénéficiaires en fonction de « leur distance à l'emploi ». Il s'agit donc d'interroger l'offre de service du nouvel opérateur unique en cours de structuration au regard de la situation particulière du territoire des Lacs de l'Essonne.	
	Objectifs généraux • Etablir une stratégie commune avec la nouvelle institution issue de la fusion entre l'ANPE et l'ASSEDIC pour construire des parcours personnalisés visant à accélérer l'accès ou le retour à l'emploi. • Clarifier les rôles, les responsabilités, les objectifs et les financements de chacun des acteurs	
Mode opératoire	**Chantier(s) à mener** • Définir une stratégie de contractualisation – Type de prestation et champ d'action (exemple : « prise en charge initiale des personnes en insertion », – Réfléchir aux complémentarités envisageables • Définir un plan de contractualisation – S'accorder sur des objectifs chiffrés d'accès – Programmer leur mise en œuvre – Prévoir les modalités de leur évaluation **Méthodologie retenue** • Mise en place d'un groupe de travail constitué du groupe de suivi du Pacte élargi au SPE.	**Objectifs d'effectivité** • Production d'un contrat **Objectifs de résultats** • Augmenter le taux d'accès et de retour à l'emploi
	Calendrier de mise en œuvre • A partir de mars 2009 : une fois le nouvel opérateur créé, initialisation du travail en commun et réunions du groupe de travail, sur une base mensuelle pour circonscrire les compétences et le périmètre d'action de chacun • Septembre 2009 : formaliser le contenu des échanges dans un contrat pluriannuel • Septembre 2010 : première évaluation et ajustement, le cas échéant du contrat	**Pilote** • Département **Partenaires et financements associés** • Direction régionale du nouvel opérateur • Préfet à l'égalité des chances, DDTEFP • Région • CALE
Indicateurs de suivi et d'évaluation	**Indicateurs d'effectivité** • Signature du contrat	**Indicateurs de résultat** • Réussite de la mise en œuvre des objectifs chiffrés mentionnés dans le contrat

Orientation 2	**Sécuriser les parcours professionnels vers et dans l'emploi**
Objectif 2.3	**Développer la formation continue des salariés, en particulier dans les TPE, pour les faire monter en qualification et les préparer aux évolutions des métiers et aux risques de l'emploi**
ACTION 9	**CONTRACTUALISER AVEC 2 OPCA POUR MIEUX MOBILISER L'OFFRE ET LES DISPOSITIFS DE FORMATION CONTINUE**
Contexte et objectifs	**Constats / enjeux** Les ressources formatives existantes ne s'adressent pas uniquement aux personnes en insertion, éloignées ou très éloignées de l'emploi. Les salariés constituent également une cible prioritaire pour la mise en œuvre du Pacte. Pour ce type de publics la formation professionnelle continue est conçue comme la composante essentielle de parcours co-construits avec leur entreprise. Elle peut être mobilisée : – dans le cadre du plan de formation de leur entreprise ; – dans le cadre du droit individuel à la formation (DIF) ; – dans le cadre de congés, notamment le congé de bilan de compétences (CBC) et le congé de validation des acquis de l'expérience (CVAE- cf. Action n°5)
	Objectifs généraux • Faire de la formation continue une partie intégrante des parcours professionnels des salariés • Faciliter l'accès à la formation continue pour les salariés pour favoriser le développement de leurs compétences et leur maintien dans l'emploi, en particulier dans les TPE • Encourager l'inscription d'actions de formation professionnelle continue dans leurs plans de formation
Mode opératoire	**Chantier(s) à mener** • Auprès des salariés : – Initier des actions de promotion des différents dispositifs de formation continue et des modalités pratique pour en bénéficier • Auprès des entreprises (notamment les TPE et PME) : – Mettre en place, en partenariat avec les OPCA des actions de sensibilisation à l'utilisation des dispositifs de formation continue dans leurs plans de formation – Définir des modalités de cofinancement des plans de formation des entreprises **Méthodologie retenue** • Mettre en place un groupe de travail partenarial regroupant institutions publiques et branches professionnelles
	Objectifs d'effectivité • Contrats signés avec deux OPCA **Objectifs de résultat** • Augmentation du nombre de salariés ayant bénéficié d'actions de formation continue • Augmentation du nombre d'entreprises ayant inscrit des actions de formation continue dans leur plan de formation annuel
	Calendrier de mise en œuvre • Début 2009 : 1e réunion du groupe de travail pour structurer un cadre d'intervention auprès des salariés et auprès des chefs d'entreprises • Juin 2009 : contractualisation avec les OPCA en définissant des objectifs chiffrés et les moyens (financiers et humains) à mobiliser pour les atteindre • A partir de septembre 2009 : mise en œuvre opérationnelle des contrats • Septembre 2010 et septembre 2011 : évaluations intermédiaires de la mise en œuvre des contrats et ajustement, le cas échéant, de ses objectifs et moyens
	Pilote • Région **Partenaires et financements associés** • AGEFOS PME • FONGECIF • Centre interinstitutionnel de bilans de compétences (CIBC) • CCIE, Chambre des métiers CALE
Indicateurs de suivi et d'évaluation	**Indicateurs d'effectivité** • Signature des 2 contrats
	Indicateurs de résultat • Nombre de salariés ayant bénéficié d'actions de formation continue • Nombre d'entreprises ayant inscrit des actions de formation continue dans leur plan de formation annuel
	Calendrier de mise en œuvre • Janvier 2009 : 1e réunion de l'équipe projet partenariale pour cibler un certain nombre d'entreprises • Février- Avril 2009 : Formalisation d'outils pédagogiques valorisant l'alternance et de produits d'information sur les modes de contractualisation : plaquettes de communication, guide de contractualisation, etc. • A partir de Mai 2009 (sur une base semestrielle) : Mise en place d'actions d'informations auprès des jeunes en prenant appui sur le PLIE, les ML et la MIPOP, pour préparer la rentrée 2009, puis renouvellement des actions en 2010 et 2011 • A partir de Mai 2009 (sur une base semestrielle) : Mise en place d'actions d'information et d'accompagnement auprès des entreprises en prenant appui la CCIE, voire sur un ou deux OPCA pour préparer la rentrée 2009, puis renouvellement des actions en 2010 et 2011
	Pilote • CALE **Partenaires et financements associés** • SPE • Région • CCIE • MIPOP • Education nationale • PLIE Nord Essonne et Missions locales • OPCA des branches concernées
Indicateurs de suivi et d'évaluation	**Indicateurs d'effectivité** • Nombre de jeunes mobilisés par les actions d'information • Nombre de contrats de professionnalisation signés • Nombre de jeunes ayant contractualisé • Nombre de ruptures des contrats avant leur terme • Nombre d'entreprises informées et sensibilisées • Nombre d'entreprises ayant contractualisé
	Indicateurs de résultat • Taux d'accès à un emploi à la suite d'un contrat de professionnalisation • Diminution des ruptures anticipées de contrats

Orientation 2	Sécuriser les parcours professionnels vers et dans l'emploi
Objectif 2.4	Utiliser la formation en alternance pour aider les personnes à acquérir une reconnaissance professionnelle et accéder à un métier
ACTION 10	DEVELOPPER LE RECOURS AUX CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION POUR LES JEUNES ET LES DEMANDEURS D'EMPLOI

Contexte et objectifs

Constats / enjeux

Le territoire des Lacs de l'Essonne se caractérise par une population jeune importante qui rencontre un certain nombre de difficultés scolaires. Les taux d'échecs scolaires sont ainsi très élevés par rapport aux moyennes départementale et nationale dans la grande majorité des collèges grignois et castelvirois.
Par conséquent, de nombreux jeunes se retrouvent en sortie de 3e avec un niveau scolaire trop faible et une expérience insuffisante pour accéder à un emploi durable et traversent souvent de longues et démotivantes périodes de transition.
Pour ces jeunes, l'enjeu consiste à mettre en œuvre des dispositifs d'accompagnement à leur sortie immédiate du système scolaire ou plus tardivement.
Les contrats de professionnalisation, alternant périodes de formation et périodes en entreprise, peuvent par exemple les aider à trouver une formation leur permettant d'acquérir une qualification professionnelle et leur fournir un emploi en relation avec cet objectif. Ils bénéficient de plus d'un tutorat dès leur entrée en entreprise de façon à garantir la réussite de leur professionnalisation.

Objectifs généraux

- Donner une « 2e chance » aux jeunes en rupture avec le système scolaire
- Assurer l'accès à un emploi durable par des périodes d'alternance entre la formation et l'insertion en entreprise
- Informer les employeurs sur les avantages dont ils peuvent bénéficier par ce mode de contractualisation

Mode opératoire

Chantier(s) à mener

- Identifier les entreprises susceptibles de recourir à ce mode de contractualisation puis mener des actions de valorisation auprès d'elles
- Mener des actions d'information sur les opportunités offertes par les contrats de professionnalisation auprès des jeunes en décrochage scolaire, en prenant appui sur la MIPOP et/ou l'Éducation nationale
- Auprès des entreprises :
  - fournir une aide juridique pour le recrutement du bénéficiaire puis la démarche de contractualisation ;
  - leur permettre d'acquérir les pratiques professionnelles propres à l'encadrement des bénéficiaire (élaboration d'un programme de formation interne par exemple) ;
  - définir des modalités d'accompagnement du bénéficiaire pour prévenir des ruptures anticipées du contrat

Méthodologie retenue

- Constituer un groupe de travail partenarial
- Constituer un groupe de travail avec les d'entreprises

Objectifs d'effectivité

- 200 contrats signés en 2009
- 250 contrats signés en 2010
- 300 contrats signés en 2011

Objectifs de résultat

- Augmentation du taux d'accès à l'emploi
- Diminuer les ruptures anticipées de contrat

Calendrier de mise en œuvre

- Janvier 2009 : 1e réunion de l'équipe projet partenariale pour cibler un certain nombre d'entreprises
- Février- Avril 2009 : Formalisation d'outils pédagogiques valorisant l'alternance et de produits d'information sur les modes de contractualisation : plaquettes de communication, guide de contractualisation, etc.
- A partir de Mai 2009 (sur une base semestrielle) : Mise en place d'actions d'informations auprès des jeunes en prenant appui sur le PLIE, les ML et la MIPOP, pour préparer la rentrée 2009, puis renouvellement des actions en 2010 et 2011
- A partir de Mai 2009 (sur une base semestrielle) : Mise en place d'actions d'information et d'accompagnement auprès des entreprises en prenant appui la CCIE, voire sur un ou deux OPCA pour préparer la rentrée 2009, puis renouvellement des actions en 2010 et 2011

Pilote

- CALE

Partenaires et financements associés

- SPE
- Région
- CCIE
- MIPOP
- Éducation nationale
- PLIE Nord Essonne et Missions locales
- OPCA des branches concernées

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Indicateurs d'effectivité

- Nombre de jeunes mobilisés par les actions d'information
- Nombre de contrats de professionnalisation signés
- Nombre de jeunes ayant contractualisé
- Nombre de ruptures des contrats avant leur terme
- Nombre d'entreprises informées et sensibilisées
- Nombre d'entreprises ayant contractualisé

Indicateurs de résultat

- Taux d'accès à un emploi à la suite d'un contrat de professionnalisation
- Diminution des ruptures anticipées de contrats

Orientation 2	Sécuriser les parcours professionnels vers et dans l'emploi
Objectif 2.4	Utiliser la formation en alternance pour aider les personnes à acquérir une reconnaissance professionnelle et accéder à un métier
ACTION 11	DEVELOPPER LE RECOURS AUX CONTRATS D'APPRENTISSAGE POUR LES JEUNES QUI S'ORIENTENT VERS LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Contexte et objectifs

Constats / enjeux

Pour de nombreux jeunes du territoire, l'apprentissage constitue une voie privilégiée pour accéder à la formation et s'insérer professionnellement. Dispensé sous contrat de travail, l'apprentissage est gratuit, rémunéré et permet d'obtenir un diplôme reconnu (du CAP au bac +5). L'apprenti acquiert, par des périodes d'alternances en formation et entreprise, les connaissances et compétences requises pour la maîtrise et l'exercice d'un métier.

Pour les jeunes, l'enjeu consiste à disposer d'une information sur les métiers de l'apprentissage, sur l'offre de formation correspondante (localisation des centres de formation et type de formations proposées, entreprises susceptibles de les accueillir, modalités pratiques et juridiques sur la mise en place des contrats d'apprentissage, etc.)

Pour les entreprises, il s'agit de disposer d'une information complète sur la valeur ajoutée de ce mode d'intégration des jeunes dans leurs structures et sur le potentiel des jeunes du territoire.

Objectifs généraux

- Valoriser l'apprentissage auprès des jeunes et des entreprises
- Promouvoir l'apprentissage comme voie d'accès à un emploi
- Encourager la mixité des profils des apprentis (filles/garçons, CAP au bac +5)

Mode opératoire

Chantier(s) à mener

- Auprès des jeunes
  - Mener des actions spécifiques d'information (exemple : journées/forum de l'apprentissage avec la participation d'entreprises volontaires et de jeunes apprentis témoignant de leurs expériences)
  - Mener des actions d'accompagnement pour les aider à trouver une entreprise
- Auprès des entreprises
  - Mener des actions d'information sur les modalités de mise en œuvre de l'apprentissage et les avantages dont ils peuvent bénéficier (diversité des profils, exonérations de charges, etc.)
  - Développer les capacités des chefs d'entreprises à former en entreprise
  - « Sécuriser » l'exercice de la fonction tutorale (depuis la signature du contrat jusqu'à la fin de la période d'immersion en entreprise) pour faciliter le parcours des apprentis et éviter les ruptures anticipées de contrats
  - Certifier les compétences des maîtres d'apprentissage
- Auprès des CFA
  - Mettre en place des passerelles apprentissage pour favoriser l'accès des jeunes les plus en difficultés à la formation

Méthodologie retenue

- Etudier les possibilités d'une mise en œuvre du dispositif « L'apprentissage en 4 étapes » de la CCIE ciblée sur le territoire Les Lacs de l'Essonne
- S'appuyer sur les structures locales d'AIOA et l'Education nationale pour mettre en place des actions d'information auprès des jeunes et repérer ceux qui sont susceptibles de s'engager dans une formation par apprentissage

Objectifs d'effectivité

- 2009
  - 436 contrats signés par des jeunes du territoire (tous niveaux confondus)
  - 50 passerelles apprentissage
  - 2 actions de sensibilisation à destination des jeunes et 2 actions à destination des entreprises
- 2010
  - 480 contrats signés par des jeunes du territoire (tous niveaux confondus)
  - 60 passerelles apprentissage
  - 2 actions de sensibilisation à destination des jeunes et 2 actions à destination des entreprises
- 2011
  - 530 contrats signés par des jeunes du territoire (tous niveaux confondus)
  - 70 passerelles apprentissage
  - 2 actions de sensibilisation à destination des jeunes et 2 actions à destination des entreprises

Objectifs de résultat

- Augmentation de 10% par an des contrats d'apprentissage signés par des jeunes du territoire
- Augmentation de 20% par an des passerelles apprentissage
- Augmentation du taux d'accès à l'emploi
- Diminuer les ruptures anticipées de contrat

Calendrier de mise en œuvre

- Janvier 2009 : 1e réunion de l'équipe projet partenariale pour cibler un panel d'entreprises
- Janvier 2009 (sur une base trimestrielle) : travail avec la FDM d'Evry pour faire bénéficier les jeunes du territoire des passerelles apprentissage existantes (étude des conditions de faisabilité et des modalités de conventionnement)
- Janvier 2009 (sur une base trimestrielle) : travail avec les CFA de Brétigny-sur-Orge et de Juvisy pour mettre en place des passerelles apprentissage (étude des conditions de faisabilité et des modalités de conventionnement)
- Février- Avril 2009 : Formalisation d'outils pédagogiques valorisant l'alternance et de produits d'information sur les modes de contractualisation : plaquettes de communication, guide de contractualisation, etc.
- A partir de Mai 2009 (sur une base semestrielle) : Mise en place d'actions d'informations auprès des jeunes en prenant appui sur le PLIE, les ML et la MIPOP, pour préparer la rentrée 2009, puis renouvellement des actions en 2010 et 2011
- A partir de Mai 2009 (sur une base semestrielle) : Mise en place d'actions d'information et d'accompagnement auprès des entreprises en prenant appui la CCIE, voire sur un ou deux OPCA pour préparer la rentrée 2009, puis renouvellement des actions en 2010 et 2011
- La même calendrier sera retenu pour les années 2010 et 2011.

Pilotes

- Région
- CCIE

Partenaires et financements associés

- Faculté des métiers d'Evry
- CFA de Bretigny-sur-Orge
- CFA de Juvisy
- Chambre des métiers
- MIPOP
- Education nationale
- PLIE Nord Essonne et Missions locales

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Indicateurs d'effectivité

- Nombre de contrats d'apprentissage signés (tous niveaux confondus)
- Nombre de jeunes ayant contractualisé
- Nombre de passerelles apprentissage mises en place
- Nombre de jeunes mobilisés par les actions d'information
- Nombre d'entreprises informées et sensibilisées
- Nombre d'entreprises ayant contractualisé (sur le territoire et au-delà)

Indicateurs de résultat

- Taux d'accès à un emploi à la suite d'un contrat de professionnalisation
- Evolution du nombre de jeunes
- Evolution du nombre d'entreprises ayant contractualisé
- Taux d'insertion professionnelle suite à la période d'apprentissage
- Taux de pérennité des emplois consécutifs à l'apprentissage

Orientation 3	Développer les ressources formatives du territoire et faciliter leurs conditions d'accès	
Objectif 3.1	Développer des programmes de formation au service de l'autonomie sociale des individus et leur permettre de maîtriser les pré-requis nécessaires pour s'engager dans un parcours vers l'emploi	
ACTION N°2	METTRE EN PLACE UN PLAN D' « ACTIONS PREPARATOIRES A L'INSERTION » DES PUBLICS LES PLUS DIFFICILES	
Contexte et objectifs	**Constats / enjeux** Les Lacs de l'Essonne se caractérisent par un grand nombre de personnes très éloignées de l'emploi en raison des caractéristiques sociales du territoire (échec scolaire important, accueil de nombreuses familles étrangères, etc.). Ces habitants ne disposent pas des pré-requis nécessaires pour accéder à une formation (maîtrise de la langue française, maîtrise des savoir faire de base, posture en situation de travail, etc.). L'enjeu consiste donc à leur faciliter l'accès à une formation pour leur permettre par la suite de trouver un emploi. Il s'agit de développer et de diversifier les actions adaptées à leur situation et en mettant en place un accompagnement renforcé pour les engager dans une démarche d'insertion sociale et professionnelle. Cette action peut constituer la première brique de parcours de formations modularisés (cf. action n°4).	
	Objectifs généraux • Permettre aux personnes d'être autonomes et de disposer des compétences de base pour accéder à une formation puis à un emploi • Lutter contre les inégalités d'accès à la formation et à l'emploi • Réduire le nombre de personnes en situation d'illettrisme sur le territoire	
Mode opératoire	**Chantier(s) à mener** • Mettre en place au sein des structures locales une ingénierie pour : – repérer et orienter les personnes très éloignées de l'emploi vers les formations adéquates (cf. Action n°2) – prévenir des situations d'illettrisme durables – accompagner de façon renforcée ces personnes • Développer les « actions préparatoires » appropriées en s'appuyant sur des outils pédagogiques et des méthodologies spécifiques (exemples : modules d'alphabétisation et de lutte contre l'illettrisme, modules visant la maîtrise de l'expression écrite et orale de la langue française, ateliers de mise en situation de travail, modules de culture générale, apprentissage technologiques de base, etc.) **Méthodologie retenue** • Pour les jeunes, s'appuyer sur le SJT de Viry-Châtillon pour mobiliser le dispositif régional « Avenir Jeunes : formations linguistiques et accès aux compétences de base »	**Objectifs d'effectivité** • 2009 : 150 personnes touchées • 2010 : 225 personnes touchées • 2011 : 300 personnes touchées **Objectifs de résultat** • Diminuer le nombre d'illettrés sur le territoire • Augmenter le taux d'accès à l'offre de formation qualifiante et le taux d'accès à l'emploi
	Calendrier de mise en œuvre • Janvier 2009 : initialisation du plan d'actions (profils des personnes visées, type de formations dispensées, etc.) • Février - Avril 2009 : Collaboration avec l'ACSEC et l'ANLI pour avoir un retour d'expériences sur des démarches innovantes menées sur d'autres territoires. • Mai-Juin 2009 : coopération avec les organismes de formation la mise en place de programmes de formation spécifiques aux besoins des personnes en insertion • Mai-Juin 2009 : coopération avec le SJT pour définir les conditions de faisabilité d'un déploiement plus important du dispositif « Avenir Jeunes » • Juin-Septembre 2009 : formalisation du plan d'actions • A partir de septembre 2009 : mise en œuvre du plan d'actions, le cas échéant élaboration des outils nécessaires à sa mise en œuvre • A partir de septembre 2009 : mise en place d'actions de formation et de professionnalisation au sein des structures locales d'AIOA pour prendre en charge de façon spécifique ces situations.	**Pilote** • Département **Partenaires et financements associés** • PLIE Nord Essonne, Missions locales, PAA, BIJ, PIJ, Services emploi des villes • Education nationale (6 collèges du territoire) / MIPOP • Région • Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSEC) et Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLI) • SJT Viry-Châtillon • Organismes de formation • SPE • CNASEA
Indicateurs de suivi et d'évaluation	**Indicateurs d'effectivité** • Nombre d'actions préparatoires à l'insertion mises en place • Nombre de personnes bénéficiaires	**Indicateurs de résultat** • Augmentation du nombre d'actions et du nombre de bénéficiaires • Evolution du nombre d'illettrés sur le territoire • Taux d'accès à l'offre de formation qualifiante et taux d'accès à l'emploi

Orientation 3	Développer les ressources formatives du territoire et faciliter leurs conditions d'accès	
Objectif 3.2	Ouvrir plus largement l'offre de formation aux demandeurs d'emploi (indemnisés ou pas)	
ACTION N°3	TRAVAILLER AVEC LES ORGANISMES DE FORMATION SUR LES PROCESSUS DE RECRUTEMENT DES STAGIAIRES POUR FAVORISER L'ACCES A LA FORMATION POUR LES PERSONNES LES PLUS ELOIGNEES DE L'EMPLOI	
Contexte et objectifs	**Constats / enjeux** Les formations à destination des personnes les plus éloignées de l'emploi apparaissent aujourd'hui majoritairement insuffisamment ouvertes à tous les profils de personnes. En particulier, il semble qu'un certain nombre de demandeurs d'emplois situés en dehors des circuits traditionnels d'accès et de retour à l'emploi (c'est-à-dire non indemnisés) rencontrent aujourd'hui des difficultés pour accéder aux formations correspondant à leur projet personnel. Dans ce contexte, la Région a un rôle d'impulsion et de chef de file à jouer pour garantir une équité entre tous les bénéficiaires de l'offre de formation. Il s'agit donc de mobiliser et d'impliquer les financeurs et organismes de formation pour redéfinir les critères d'accès à la formation afin de prendre davantage en compte les besoins exprimés par toutes les personnes éloignées de l'emploi.	
	Objectifs généraux • Agir sur les freins à l'emploi pour les personnes les plus éloignées de l'emploi en « sécurisant » leur processus de recrutement • Encourager la mixité des publics de la formation	
Mode opératoire	**Chantier(s) à mener** • Soutenir les organismes de formation pour concevoir des méthodes et outils permettant une meilleure intégration des personnes éloignées de l'emploi dans leurs programmes de formation • Mettre en place des outils communs de suivi et d'évaluation **Méthodologie retenue** • Organiser des groupes de travail entre les financeurs et les prestataires de la formation destinée aux personnes les plus éloignées de l'emploi	**Objectifs d'effectivité** • Elaboration d'un plan d'action contractualisé **Objectifs de résultat** • Augmentation du nombre de personnes les plus éloignées de l'emploi ayant effectivement accès à la formation • Augmentation du taux d'accès à un emploi en sortie de formation pour personnes les plus éloignées de l'emploi
	Calendrier de mise en œuvre • Mai 2009 : 1ère réunion du groupe de travail pour se mettre d'accord sur les attendus et objectifs de la démarche et commencer à envisager des interventions communes et complémentaires • Mai - Novembre 2009 : réunions du groupe de travail sur une base trimestrielle pour définir et négocier une programmation commune • Décembre 2009 : signature d'une convention sur la base de cette programmation • Janvier 2011 : première évaluation de la convention et ajustement de ses orientations le cas échéant	**Pilote** • Région **Partenaires et financements associés** • SPE • Département • CALE • Organismes de formation
Indicateurs de suivi et d'évaluation	**Indicateurs d'effectivité** • Signature d'une convention	**Indicateurs de résultat** • Evolution du nombre de personnes les plus éloignées de l'emploi ayant bénéficié d'actions de formation spécifiques • Evolution du taux d'insertion professionnelle pour les personnes les plus éloignées de l'emploi ayant bénéficié d'actions de formation spécifiques

Orientation 3	Développer les ressources formatives du territoire et faciliter leurs conditions d'accès	
Objectif 3.3	S'appuyer sur le Centre de professionnalisation et de formation (CFP) pour développer une offre de proximité à destination des publics en difficultés et des salariés	
ACTION 3.3	DEFINIR LE CONTRAT D'OBJECTIFS DU CFP ET LE PLAN D'ACTION CORRESPONDANT	
Contexte et objectifs	**Constats / enjeux** Le centre de formation et de professionnalisation est un outil jeune en cours de maturation. Ses missions sont aujourd'hui à conforter pour être en capacité de mieux répondre aux besoins des publics. En associant collectivités publiques et partenaires privés, le CFP est en effet appelé à jouer un rôle de « courroie de transmission » entre les publics, les acteurs en charge de l'offre de formation et les entreprises. Un travail de priorisation et de hiérarchisation des interventions du CFP est cependant nécessaire pour inscrire son positionnement dans un cadre stratégique global : • A quels publics s'adresse t-on : publics en recherche d'emploi, publics dans l'emploi, entreprises du territoire et hors du territoire ? publics du territoire et hors du territoire ? • Quelles sont les différentes prestations à proposer : accueil information et orientation (entretien, évaluation et diagnostics individualisés), accompagnement, ingénierie de formation (programmation, organisation et réalisation), location et mise à disposition de locaux, soutien aux acteurs de la formation pour l'ingénierie, accompagnement des employeurs et aide au recrutement, etc. ? • Quelles modalités de coopération et quelle répartition des rôles et responsabilités entre le CFP et les autres acteurs de l'emploi et de la formation sur le territoire (Structures locales d'AIOA, MIPOP, Education nationale, branches professionnelles, possible future Maison de l'Emploi, etc.) ?	
	Objectifs généraux • Elaborer un programme d'intervention pluriannuel du CFP et le décliner en plan d'action chiffré annuel • Donner les moyens d'action au CFP pour assurer sa fonction principale de production d'une offre de proximité à destination des personnes en en dehors et des personnes dans l'emploi • Valoriser le CFP pour attirer de nouvelles actions de formation sur le territoire	
Mode opératoire	**Chantier(s) à mener et méthodologie retenue** • Elaborer un document partagé et fédérateur déclinant : – des axes stratégiques – des objectifs opérationnels en fonction des profils de personnes visées – des calendriers de mise en œuvre – des moyens d'actions – un chiffrage prévisionnel triannuel (décliné annuellement) – des indicateurs de suivi et d'évaluation – un règlement intérieur	**Objectifs d'effectivité** • Production d'un contrat d'objectifs partagé par l'ensemble des actionnaires de la SEM gestionnaire du CFP **Objectifs de résultat** • Signature du contrat d'objectifs
	Calendrier de mise en œuvre • Janvier 2009 : Convocation d'une assemblée générale par le conseil d'administration de la SEM pour circonscrire le champ d'action (type de formations et profil des personnes visées), ainsi que les moyens d'intervention du CFP • Mi-janvier à Mars 2009 : Phase de production du contrat d'objectifs • Fin mars 2009 : Convocation d'une nouvelle assemblée générale par le conseil d'administration de la SEM pour validation du contrat d'objectifs	**Pilote** • SEM **Partenaires et financements associés** • Ensemble des membres du Conseil d'administration de la SEM : CALE, Ville de Viry-Chatillon, Ville de Grigny, Entreprises (ETDE et suez Environnement), Mission locale de Grigny, PLIE Nord Essonne • Région • Département
Indicateurs de suivi et d'évaluation	**Indicateurs d'effectivité** • Elaboration du contrat d'objectifs du CFP	**Indicateurs de résultat** • Signature du contrat d'objectifs du CFP engageant pour chacun des partenaires partie prenante

2. CONFORTER ET MAITRISER LES CHOIX DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Orientation 1	Animer le développement économique du territoire
Objectif 1.1	Construire une offre territoriale à destination des entreprises
ACTION 15	METTRE EN PLACE UN PLAN DE PROSPECTION D'ENTREPRISES ET DE PROMOTION DU TERRITOIRE A PARTIR DES CRITERES D'IMPLANTATION DEFINIS PAR LA CALE

Contexte et objectifs

Constats / enjeux

Une démarche ambitieuse de requalification des zones d'activités est actuellement en cours sur le territoire : elle vise à améliorer le niveau de qualité et les fonctionnalités offertes par les ZAE du territoire.
Cette stratégie de zonage économique constitue un préalable nécessaire pour structurer un plan d'action offensif en matière de promotion et de commercialisation du territoire. Elle contribue à attirer sur le territoire de façon permanente des entreprises génératrices d'emploi et d'activité durables et permet ainsi d'éviter des stratégies d'implantation strictement opportunistes.

Objectifs généraux
- Mieux valoriser le potentiel foncier et immobilier du territoire
- Anticiper la sortie du dispositif ZFU

Mode opératoire

Chantier(s) à mener et méthodologie retenue
- Construire une stratégie de zonage économique durable :
  - conforter la démarche de requalification des zones d'activité
  - définir des critères d'implantation pour l'accueil de nouvelles entreprises
- Mettre en place un plan de prospection et de « commercialisation » :
  - auprès des entreprises au-delà du territoire pour les encourager à s'implanter sur le territoire
  - auprès des entreprises du territoire pour les encourager à densifier leur activité
  - auprès des investisseurs et prescripteurs

Objectifs d'effectivité
- Stratégie de zonage
- Plan d'action en matière de prospection et de commercialisation

Objectifs de résultat
- Augmenter le nombre d'actions de promotion mises en place
- Augmenter nombre d'entreprises accueillies sur le territoire

Calendrier de mise en œuvre
- Janvier 2009 : faire un diagnostic précis des zones d'activités du territoire
- Février 2009 : formaliser des critères d'implantation des entreprises
- Février 2009 :
  - Définir les objectifs et modalités de mise en œuvre d'un plan de prospection et de commercialisation ;
  - Cibler des entreprises du territoire, des entreprises au-delà du territoire et des investisseurs/prescripteurs
  - Formaliser les outils de communication nécessaires
  - Mettre en place des actions structurantes sur une base mensuelle

Pilote
- CALE

Partenaires et financements associés
- Département
- CCIE
- Agence départementale pour le développement économique
- Agence régionale pour le développement économique
- Caisse des dépôts et des consignations

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Indicateurs d'effectivité
- Nombre d'entreprises accueillies sur le territoire
- Nombre d'actions de promotion mises en place
- Nombre d'entreprises sensibilisées

Indicateurs de résultat
- Evolution du nombre d'entreprises accueillies sur le territoire
- Evolution du nombre d'actions de promotion mises en place
- Evolution du nombre d'entreprises sensibilisées
- Densification fiscale endogène et création de bases de TP nouvelles

Orientation 1	Animer le développement du territoire
Objectif 1.1	Construire une offre territoriale à destination des entreprises
ACTION 16	CREER UN POINT D'ACCUEIL UNIQUE POUR LES CREATEURS D'ENTREPRISE (PACE)

Contexte et objectifs

Constats / enjeux

La forte création d'emploi connue par le territoire Les Lacs de l'Essonne ces dernières années doit être encadrée et maîtrisée pour pouvoir être pérennisée. Cela suppose de dynamiser la création d'entreprises sur le territoire.
Pour ce faire, il importe de structurer une véritable fonction d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement à destination des porteurs de projets sur le territoire. Il s'agit de simplifier leur parcours de création ou de reprise pour les aider : (i) dans un premier temps à mûrir leur projet et clarifier ses objectifs ; (ii) dans un second temps à étudier ses conditions de faisabilité opérationnelle et financière, trouver les financements nécessaires et suivre des formations pour acquérir ou renforcer les compétences requises ; (iii) enfin pour les accompagner une fois leur projet mené à bien tout en les rendant progressivement plus autonomes.
La mise en œuvre de cette action devra être étroitement articulée avec l'action « Innovation et esprit d'entreprise » du programme In' Europe (fiche projet n°2).

Objectifs généraux
- Promouvoir et soutenir la création et le développement des petites entreprises sur le territoire, en particulier dans les « quartiers difficiles »
- Rendre le système d'aide à la création d'entreprise plus lisible pour favoriser les initiatives individuelles
- Accompagner les porteurs de projets de création ou de reprise pour s'assurer de la pérennité des entreprises nouvellement créées

Mode opératoire

Chantier(s) à mener
- Structurer au sein de la CALE une fonction préalable de connaissance du tissu économique local
- Structurer une fonction AIOA à destination des porteurs de projet :
  - pour informer les porteurs de projet sur les différents dispositifs et formations spécifiques ;
  - pour les orienter en conséquence vers les bons interlocuteurs ;
  - pour les accompagner tout au long de leur démarche ;
  - à défaut pour les orienter vers d'autres voies d'insertion professionnelle ;
  - pour mettre en place des actions d'information et de sensibilisation à la création d'entreprise.

Méthodologie retenue
- Mobiliser le dispositif régional « PACE » dans le quartier de la Grande Borne

Objectifs d'effectivité
- Structuration d'un PACE sur le territoire et production d'une offre de services

Objectifs de résultat
Dans les quartiers :
- Augmenter le taux de création d'entreprises
- Diminuer le taux d'abandon de projets de création
- Augmenter le taux de survie des entreprises

Calendrier de mise en œuvre
- A partir de Janvier 2009 : formalisation des objectifs et des modalités pratiques de mise en œuvre (moyens humains et financiers, outils) de la fonction d'observation et de connaissance du tissu économique local
- A partir de Janvier 2009 (sur une base mensuelle) : réunions de travail partenariales pour :
  - élaborer un état des lieux précis des dispositifs existants en matière de création/reprise d'entreprises sur le territoire ;
  - définir les objectifs et le contenu d'une offre de service du PACE après des porteurs de projet
  - communiquer largement sur cette nouvelle structure, en particulier dans les quartiers.
- Février - juin 2009 : procédure de conventionnement du PACE
- Juillet 2009 : ouverture et mise en service du PACE
- A partir de janvier 2010 : collaboration avec la CCIE et le Réseau « Créer ou reprendre une entreprise » pour mettre en place des actions spécifiques de sensibilisation à l'entreprenariat dans les quartiers pour détection des porteurs de projets potentiels.
- Janvier 2010 : recrutement d'un agent de sensibilisation à l'entrepreneuriat (Emploi tremplin)

Pilote
- CALE
- Boutique de gestion

Partenaires et financements associés
- Région
- Département
- Agence départementale du développement économique de l'Essonne
- CCIE
- Réseau « Créer ou reprendre une entreprise »
- ADIE

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Indicateurs d'effectivité
- PACE opérationnel sur le territoire

Indicateurs de résultat
Dans les quartiers :
- Evolution du taux de création d'entreprises
- Evolution du taux d'abandon de projets de création
- Evolution du taux de survie des entreprises
- Nombre d'actions de communication portant sur la nouvelle fonction AIAO mises en place
- Nombre d'actions de sensibilisation à l'entreprenariat mises en place dans les quartiers

Orientation 1	Animer le développement économique du territoire	
Objectif 1.1	Construire une offre territoriale à destination des entreprises	
ACTION 1A	STRUCTURER UNE OFFRE DE SERVICES ATTRACTIVE DE LES ENTREPRISES ET LES SALARIES	
Contexte et objectifs	**Constats / enjeux** Le territoire dispose d'un certain nombre d'équipements économiques structurants qui ont contribué très largement à la dynamique économique positive connue récemment pas le territoire. La stratégie de développement économique du territoire ne peut toutefois reposer sur ces seuls équipements. Il s'agit donc de se mettre en capacité d'attirer les entrepreneurs et les salariés en créant les conditions d'une attractivité renforcée : offre nouvelle de services interentreprises, dessertes adaptées, offre d'habitat diversifiée et adaptée, cadre de vie de qualité, environnement naturel (bords de Lacs) préservé, etc.	
	Objectifs généraux • Mettre la stratégie de développement économique au service du projet global du territoire • Renforcer l'attractivité du territoire pour les entrepreneurs comme pour les salariés • Fidéliser les entreprises sur le territoire et les encourager à densifier leur activité	
Mode opératoire	**Chantier(s) à mener et méthodologie retenue** • Recenser les attentes des entreprises en termes d'offre de services attendue • Cibler des expérimentations auprès des zones implantées sur les mêmes zones économiques • Coordonner les actions et définir les conditions pour leur donner une taille critique suffisante à l'échelle de l'agglomération	**Objectifs d'effectivité** • Début 2009 - mi 2010 : une action expérimentale • Mi 2010 - 2011 : une action expérimentale **Objectifs de résultat** • Construire une offre de services
	Calendrier de mise en œuvre • Mars 2009 : réunion de travail avec l'agglomération de Courtabœuf pour bénéficier de leur retour d'expériences concernant le montage d'une crèche d'entreprises sur leur territoire • Mars 2009 : élaboration d'un questionnaire à destination d'un panel d'entreprises ciblées pour recueillir leurs attentes • Juin 2009 : traitement des réponses des entreprises • A partir de septembre 2009 (sur une base trimestrielle) : réunion du groupe de travail thématique pour étudier la faisabilité d'actions expérimentales et définir les plans d'actions correspondants (exemple : amélioration des conditions de travail, mise en service de liaisons douces, crèches et cantines d'entreprises, etc.)	**Pilote** • CALE **Partenaires et financements associés** • Département • CCIE • Agence de développement économique de l'Essonne • Région • GIP
Indicateurs de suivi et d'évaluation	**Indicateurs d'effectivité** • Nombre d'actions mises en place	**Indicateurs de résultat** • Enquête auprès des entreprises qui s'implantent sur le territoire sur les critères qui ont motivé leur choix

Orientation 1	Animer le développement du territoire	
Objectif 1.2	Mettre en place une stratégie de filières pour créer une image au service de l'attractivité du territoire	
ACTION 1B	CONSTRUIRE UNE STRATEGIE ET UN PLAN D'ACTIONS POUR DEVELOPPER DE MANIERE EQUILIBREE LES « GRANDS COMPTES », L'ECONOMIE RESIDENTIELLE, LES TPE DE PROXIMITE ET L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE	
Contexte et objectifs	**Constats / enjeux** Un chômage qui reste important malgré une baisse observée ces dernières années, le fort déficit des emplois de service et la fin du dispositif ZFU prévu en 2009 sont autant d'éléments qui nécessitent de réinterroger la stratégie de développement économique du territoire pour pérenniser la forte croissance d'emplois connue récemment par le territoire. Quatre pistes sont privilégiées pour dynamiser le tissu économique local : (i) s'appuyer sur les grandes entreprises un travail étroit avec les grandes entreprises ; (ii) favoriser la création d'entreprises de services aux personnes, en particulier dans les quartiers en difficultés ; (iii) encourager le développement de l'économie sociale et solidaire sur le territoire.	
	Objectifs généraux • Permettre aux grandes entreprises du territoire de jouer un rôle de chef de file du développement économique • Favoriser un meilleur équilibre entre l'emploi productif et l'emploi lié à l'économie résidentielle sur le territoire • Créer les conditions pour faire de l'économie sociale et solidaire un levier pour le développement économique du territoire	
Mode opératoire	**Chantier(s) à mener** • Amorcer une coopération rapprochée avec les grandes entreprises du territoire • Encourager le développement de projets à fort potentiel relevant de l'économie résidentielle • dans les quartiers (cf. action n° 16) • En matière d'ESS : – améliorer la visibilité et la lisibilité du secteur en informant sur les dispositifs d'aide et de soutien aux structures émergentes – financier et soutenir les initiatives innovantes **Méthodologie retenue** • Mise en place d'un groupe de travail regroupant les institutions publiques et les grandes entreprises • Mise en place d'un groupe de travail thématique portant sur l'ESS regroupant l'ensemble des partenaires parties prenantes et mobiliser le dispositif régional « Appui à des dynamiques territoriales » visant notamment au développement d'initiatives relevant de l'ESS.	**Objectifs d'effectivité** • Mettre en place d'un dispositif de travail renforcé avec les grandes entreprises du territoire • Mobiliser le dispositif régional « Appui à des dynamiques territoires » **Objectifs de résultat** • Augmenter le nombre d'entreprises de services aux personnes créées dans les quartiers (cf. action n° 16) • Augmenter le nombre d'entreprises relevant de l'ESS créées sur le territoire
	Calendrier de mise en œuvre • A partir de février 2009 (sur une base semestrielle) : réunion du groupe de travail avec les grandes entreprises du territoire pour définir leurs modalités de participation à la mise en œuvre de la stratégie globale de développement économique du territoire • A partir de février 2009 (sur une base trimestrielle) : réunion du groupe de travail thématique ESS pour signer une convention territoriale CALE/Région/Département visant à : – Disposer d'une connaissance préalable du secteur de l'ESS du territoire (nombre et types d'entreprises, nature des projets, taux de survie, etc.) – Mettre en place des actions de sensibilisation en partenariat avec les structures locales d'AIOA – Définir un dispositif d'accompagnement aux porteurs de projet pour leur favoriser l'accès aux financements et garantir la pérennité de leur entreprise – Expérimenter la mise en place de projets innovants	**Pilote** • CALE **Partenaires et financements associés** • Région • Département • Boutique de gestion • Agence départementale du développement économique de l'Essonne • CCIE
Indicateurs de suivi et d'évaluation	**Indicateurs d'effectivité** • Dispositif de travail en commun institué avec les grandes entreprises du territoire • Nombre d'entreprises de services créées dans les quartiers (cf. action n° 16) • Signature d'une convention territoriale relevant du dispositif régional « Appui à des dynamiques territoires » • Nombre d'entreprises relevant de l'ESS créées sur le territoire	**Indicateurs de résultat** • Renforcement de la coordination entre les structures AIOA d'une part, entre la Région et le réseau local d'AIOA d'autre part • Evolution du nombre d'entreprises de services créées dans les quartiers (cf. action n° 16) • Evolution du nombre d'entreprises relevant de l'ESS créées sur le territoire

Orientation 1	Animer le développement économique du territoire	
Objectif 1.3	Développer les synergies et les complémentarités avec les pôles économiques voisins	
ACTION 13	INITIER UNE RÉFLEXION, UNE STRATÉGIE COMMUNE D'IMPLANTATION ET DE DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISES ENTRE LA CALE ET LES PÔLES D'EVRY ET D'ORLY	
Contexte et objectifs	**Constats / enjeux** Le bassin d'emploi au sein duquel s'intègre le territoire des Lacs de l'Essonne dépasse le périmètre institutionnel de la Communauté d'agglomération. La stratégie de développement économique du territoire doit donc être pensée à une échelle élargie pour tirer profit au maximum de la proximité de pôles de développement dynamiques comme Orly et Evry. Le Conseil général entreprend actuellement une démarche de territorialisation de ses politiques, avec notamment la constitution de pôles d'intérêt départementaux sur le volet développement économique. Un Pacte pour l'emploi, la formation et le développement économique est par ailleurs en cours d'élaboration sur le territoire d'Orly-Rungis. Cette action ne vise pas à mettre en œuvre une stratégie commune de développement économique avec les pôles d'Orly et d'Evry. Il s'agit plutôt d'identifier quelques thématiques et quelques projets sur lesquels des partenariats pourraient être approfondis entre la CALE et ses voisins.	
	Objectifs généraux • Faire émerger des complémentarités possibles entre Les Lacs de l'Essonne et les territoires voisins • Faire bénéficier le territoire du dynamisme des pôles économiques d'Evry et d'Orly	
Mode opératoire	**Chantier(s) à mener et méthodologie retenue** • Mettre en réseau les territoires voisins concernés et amorcer un travail en commun • Cibler des thématiques et projets et initialiser des actions partenariales. Par exemple : – mettre en place des formations sur le territoire les Lacs de l'Essonne en réponse aux besoins des entreprises de la zone aéroportuaire d'Orly ; – renforcer l'accessibilité des formations de la Faculté des métiers d'Evry en réponse aux besoins des entreprises des Lacs de l'Essonne ;	**Objectifs d'effectivité** • Structurer un dispositif de travail en commun **Objectifs de résultat** • Mettre en place un plan d'actions communes
	Calendrier de mise en œuvre • Septembre 2009 : réunion du groupe de travail pour faire émerger des priorités partagées en matière d'emploi, de formation et de développement économique • A partir d'octobre 2009 (sur une base semestrielle) : réunions du groupe de travail pour mettre en place des actions commune : recensement des besoins, instruction des conditions de faisabilité opérationnelle et financière, programmation et réalisation des actions • Janvier 2011 : première évaluation des actions mises en place et ajustement le cas échéant de leur mise en œuvre	**Pilote** • CALE • Région **Partenaires et financements associés** • Département de l'Essonne • Département du Val de Marne • Communauté d'agglomération Evry Centre Essonne • Agence départementale de développement économique de l'Essonne • CCIE
Indicateurs de suivi et d'évaluation	**Indicateurs d'effectivité** • Signature d'une convention partenariale	**Indicateurs de résultat** • Nombre d'actions communes mises en place

Orientation 2	Accompagner le développement des entreprises
Objectif 2.1	Privilégier l'accueil et le développement d'entreprises exemplaires en matière de développement durable
ACTION 20	DEFINIR LES CRITERES D'AIDE ET DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES DU TERRITOIRE EN COHERENCE AVEC LES OBJECTIFS DU SRDE ET DE LA DEMARCHE IN EUROPE (Exemple du secteur des éco-activités)

Contexte et objectifs

Constats / enjeux

Souhaitant inscrire la mise en œuvre du Pacte dans le projet global du territoire, les acteurs locaux souhaitent lancer une réflexion pour développer le secteur des éco-activités sur les Lacs de l'Essonne. Il s'agit d'inciter les entreprises à être plus responsables d'un point de vue social et environnemental et à se lancer dans des démarches volontaristes de développement durable. Cela suppose d'introduire une conditionnalité environnementale et sociale des aides conformément aux priorités régionales

Cette action constitue un préalable nécessaire pour amorcer une réflexion à terme sur la structuration et l'ancrage d'une filière « éco-activités » sur le territoire. Elle sera étroitement articulée avec l'action n° 17 (Priorité 1 / Mesure 1) du programme In'europe.

Objectifs généraux

- Créer les conditions de diversification de l'activité sur le territoire
- Développer une offre incitative pour favoriser l'implantation d'entreprises sur le territoire
- Encourager la coopération entre les entreprises et les institutions publiques pour renforcer le potentiel du territoire dans le secteur des éco-activités

Mode opératoire

Chantier(s) à mener et méthodologie retenue

- Elaborer un diagnostic synthétique du secteur « éco-énergies » sur le territoire (types d'entreprises, type d'emplois, facteurs d'implantation, contexte réglementaire, etc.) et de l'offre de formation proposée dans ce domaine (types et niveaux de formation, organismes, profils des bénéficiaires, etc.)
- Analyser le marché local (forces/faiblesses/opportunités/menaces) et recensement des attentes des entreprises
- Analyser les synergies possibles entre l'offre de formation actuelle et les besoins des entreprises du secteur
- Développer des modules de formation spécifiques en conséquence
- Définir un système de conditionnalité des aides à l'accueil et à l'implantation d'éco-entreprises sur le territoire : définition des critères d'éligibilité, des critères de sélection, recueil des manifestations d'intérêt, accompagnement des projets sélectionnés, etc.
- Mettre en place un plan d'actions à destination des entreprises du territoire pour les encourager à améliorer leur performance environnementale (information sur les modalités de certification et de labellisation, orientation vers les interlocuteurs pertinents, développement de partenariats avec des entreprises déjà engagées dans des démarches de développement durable, etc.). Ces actions pourront être menées dans le cadre de la requalification des zones d'activités actuellement en cours.
- Mettre en place un plan de prospection et d'information à destination d'un panel multisectoriel d'entreprises pour promouvoir et développer les éco-activités sur le territoire (cf. action n°15)
- Initier la réflexion sur les conditions et modalités de structuration d'une « éco-filière sur le territoire »

Objectifs d'effectivité

- Elaborer un règlement d'aides aux entreprises dans le secteur des éco-activités
- Développer le secteur des éco-activités sur le territoire

Objectifs de résultat

- Augmentation du nombre d'emplois (directs et indirects) créés dans le secteur
- Augmentation du nombre d'entreprises du secteur implantées sur le territoire
- Accroitre la performance environnementale des entreprises du territoire

Calendrier de mise en œuvre

- Avril 2009 : réalisation du diagnostic synthétique « éco-activités » par la CALE : élaboration du cahier des charges, identification des indicateurs pertinents, collecte des données auprès des interlocuteurs clé
- Mai-Juin 2009 : analyse du marché local et le recensement des attentes des entreprises

Pour ces deux premières tâches, le dispositif régional « Soutien régional aux programmes de développement économique local » sera mobilisé pour le financement d'une prestation extérieure.

- Septembre 2009 : élaboration de la cartographie de l'offre de formation proposée sur le territoire dans le domaine (cf. action n°1)
- A partir de septembre 2009 (sur une base trimestrielle) : réunion d'un groupe de travail partenarial pour :
  - élaborer le règlement d'aides
  - mettre en place des actions de prospection et d'information auprès d'entreprises du territoire et hors du territoire
- A partir de janvier 2011 (sur une base trimestrielle) : réunion du groupe de travail pour :
  - l'étude de la faisabilité d'un essaimage,
  - le développement de programmes de recherche partenariaux,
  - la mise en place d'actions d'information pour valoriser le secteur et lui donner une visibilité à plus long terme.

Pilote

- CALE

Partenaires et financements associés

- Conseil général
- Agence départementale de développement économique
- Conseil régional
- CCIE, Chambre des métiers
- Organismes de formation
- Maison du développement durable
- Réseau local d'AIOA

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Indicateurs d'effectivité

- Règlement d'aides partagé par l'ensemble des partenaires
- Nombre d'emplois (directs et indirects) créés dans le secteur
- Nombre d'entreprises du secteur implantées sur le territoire

Indicateurs de résultat

- Evolution du nombre d'emplois (directs et indirects) créés dans le secteur
- Evolution du nombre d'entreprises du secteur implantées sur le territoire
- Evolution de la performance environnementale des entreprises du territoire (exemple : évolution des capacités immobilières des entreprises satisfaisant aux critères HQE)

Orientation 2	**Accompagner le développement des entreprises**	
Objectif 2.2	**Favoriser l'intégration des entreprises sur le territoire**	
ACTION 21	**STRUCTURER UNE FONCTION DE VEILLE ET D'APPUI AUPRES DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE**	
Contexte et objectifs	**Constats / enjeux** Un dialogue privilégié entre les entreprises du territoire et les institutions publiques est une condition essentielle pour favoriser le développement et le maintien des entreprises sur Les Lacs de l'Essonne. Il s'agit donc de mettre en place une fonction de veille, d'information et d'appui pour toutes les entreprises du territoire (TPEM/PME et grands comptes). Cette nouvelle fonction participe de l'amélioration de l'accompagnement des entreprises tout au long de leurs parcours résidentiels sur le territoire. Une fois cette fonction opérationnelle, elle pourra partie des éléments à faire valoir dans le cadre du plan de prospection des entreprises (cf. action n°15). Remarque : Les modalités de pilotage et de mise en œuvre de cette fonction seront à réinterroger si le dossier de labellisation d'une Maison de l'emploi sur le territoire est mené à son terme.	
	Objectifs généraux • Favoriser la réussite des parcours résidentiels des entreprises sur le territoire • Fidéliser et conforter l'ancrage territorial des entreprises • Anticiper les besoins en emploi des entreprises	
Mode opératoire	**Chantier(s) à mener** • Définir les moyens matériels et logistiques pour la mise en place de la fonction • Définir les moyens méthodologiques et pédagogiques pour la mise en place de la fonction • Mener des actions de sensibilisation auprès des entreprises sur l'existence et la valeur ajoutée de cette nouvelle fonction **Méthodologie retenue** • Cette nouvelle fonction de veille et d'appui auprès des entreprises sera assurée par le service « développement économique » de la CALE.	**Objectifs d'effectivité** • Structuration d'une fonction de veille et d'appui auprès des entreprises du territoire • Elaboration d'un guide méthodologique des aides aux entreprises **Objectifs de résultat** • Améliorer les relations entre les entreprises et les institutions publiques • Permettre une meilleure connaissance et utilisation des aides aux entreprises
	Calendrier de mise en œuvre • Janvier 2009 : définition des objectifs de la fonction de veille et d'appui au sein de la CALE (notamment en matière d'information et d'orientation) • Février-Mars 2009 : élaboration d'un guide méthodologique de l'ensemble des aides disponibles pour le développement et la diversification de l'activité des entreprises du territoire ; recensement auprès des différents partenaires des aides financées • Mars 2009 : structuration et mise en place opérationnelle de la fonction • Janvier 2010 : première évaluation et ajustement de l'offre de services proposée en fonction de la nature des demandes adressées par les entreprises	**Pilote** • CALE **Partenaires et financements associés** • CCIE • OPCA
Indicateurs de suivi et d'évaluation	**Indicateurs d'effectivité** • Fonction d'observation de l'emploi local pleinement intégrée dans le champ d'action du service « développement économique » de la CALE • Guide méthodologique des aides aux entreprises	**Indicateurs de résultat** • Nombre de sollicitations de la part des entreprises

Orientation 3	Répondre aux besoins des entreprises en main d'œuvre et en compétences	
Objectif 3.1	Mobiliser les dispositifs existants pour faciliter le recrutement de personnes en insertion	
ACTION 22	PERENNISER ET DIVERSIFIER LES ACTIONS D'INITIATIVE TERRITORIALE ET LES EMPLOIS TREMPLIN MIS EN ŒUVRE SUR LE TERRITOIRE	
Contexte et objectifs	**Constats / enjeux** Les AIT (« chantiers école », « passerelles entreprises et parcours vers l'emploi ») articulent des périodes de formation et de stage en entreprise pour des demandeurs d'emploi. Elles permettent de mettre en relation des chefs d'entreprises exprimant des besoins de recrutement et des personnes à la recherche d'un emploi ayant le profil correspondant. Elles permettent une plus grande réactivité au service des entreprises et des bénéficiaires. Les passerelles entreprises seront privilégiées, dans la mesure où les entreprises concernées s'engagent à recruter les stagiaires sur un contrat durable à l'issue de leur formation. Le dispositif « Emploi tremplin » est à la fois un dispositif d'aide à l'insertion professionnelle de jeunes ou demandeurs d'emploi et un dispositif de soutien à l'économie sociale et solidaire (cf. Action 18). Une réforme des « Emplois tremplin »allant dans le sens d'une diversification des publics et des employeurs est actuellement en cours de Le déploiement de ces dispositifs peut se heurter à certaines contraintes liées aux délais de procédures.	
	Objectifs généraux • Valoriser les AIT et promouvoir la mise en place d'Emplois tremplin au service de la stratégie de développement économique du territoire (cf. Action n°18) • Garantir la pérennité de ces deux dispositifs déployés sur le territoire • Permettre une plus grande fluidité dans la mise en œuvre des procédures de conventionnement de ces deux dispositifs	
Mode opératoire	**Chantier(s) à mener** • Garantir la bonne mise en œuvre de la procédure de conventionnement des AIT et des Emplois tremplin en assurant le bon chainage entre les différentes étapes : – Elaboration du projet (définir et évaluer les besoins locaux) – Formalisation de la commande – Instruction et notification – Mise en œuvre du marché **Méthodologie retenue** • Mettre en place un comité de pilotage partenarial pour mobiliser les services de la Région le plus en amont possible, de façon à : – consolider les projets et garantir leur cohérence regard du cadrage général et des priorités régionales ; – garantir la meilleure réactivité possible dans le traitement des dossiers.	**Objectifs d'effectivité** • Septembre 2009 à septembre 2010 – 6 AIT : 4 passerelles entreprises et 2 PAVE – 34 Emplois tremplin • Septembre 2010 à septembre 2011 – 6 AIT : 4 passerelles entreprises et 2 PAVE – 43 Emplois tremplin • A partir de septembre 2011 – 6 AIT : 4 passerelles entreprises et 2 PAVE – 52 Emplois tremplin **Objectifs de résultat** • Augmenter le nombre d'AIT de 20% • Augmenter le nombre d'Emplois tremplin de 50% • Augmenter le taux de survie des Emplois tremplin
	Calendrier de mise en œuvre • Janvier 2009 : Recensement des projets (AIT et Emplois tremplin) portés par les acteurs locaux susceptibles d'être éligibles • Février - Mars 2009 : Identification de nouveaux projets innovants • Mars 2009 : Travail avec la Région pour préciser le projet et s'assurer de la qualité de la prestation proposée (moyens logistiques, ressources, modalités de suivi, outils pédagogiques, etc.) • Avril-Juin 2009 : Lancement de la procédure de conventionnement des projets portés par les acteurs locaux • Septembre 2009 : Mise en œuvre des AIT et des emplois tremplin • Septembre 2009 : une fois la réforme régionale des Emplois tremplins votée, réunion du comité de pilotage pour réajuster les objectifs de déploiement du dispositif sur le territoire. • Le même calendrier sera programmé pour les années 2010 et 2011	**Pilote** • PLIE Nord Essonne • Région **Partenaires et financements associés** • CALE • Département • Missions locales, PIJ, BIJ, PAA • SPE • Organismes de formation
Indicateurs de suivi et d'évaluation	**Indicateurs d'effectivité** • Nombre d'AIT conventionnées • Nombre d'Emplois tremplins développés	**Indicateurs de résultat** • Evolution du nombre d'AIT • Evolution du nombre d'Emplois tremplin • Evolution du taux de survie des Emplois tremplins

Orientation 3	Répondre aux besoins des entreprises en main d'œuvre et en compétences	
Objectif 3.1	Mobiliser les dispositifs existants pour faciliter le recrutement de personnes en insertion	
ACTION 23	ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES POUR ACCUEILLIR ET SECURISER LES PERSONNES EN INSERTION	
Contexte et objectifs	**Constats / enjeux** Une marge de progrès importante existe sur le territoire pour rapprocher les entreprises qui connaissent des difficultés pour embaucher des personnes qui connaissant des difficultés pour être embauchées. En particulier dans les secteurs en tension, un grand nombre d'offres d'emploi restent à pourvoir. Il s'agit donc de créer des circuits courts entre les entreprises et les personnes en insertion pour faire converger leurs intérêts et apporter une réponse individualisée à leurs besoins respectifs. Des expériences significatives existent déjà à l'échelle départementale : par exemple les actions pilotées conjointement par le Conseil général et la CCIE ou la mise en place d'une plate-forme de recrutement dans le secteur du BTP hébergée par le CFP. L'enjeu consiste aujourd'hui à démultiplier ces initiatives sur ciblant des entreprises et des personnes du territoire. *Remarque* : le profil des bénéficiaires potentiels de cette action devra être ajusté une fois le cadre législatif lié à la mise en œuvre du RSA sera stabilisé.	
	Objectifs généraux • Favoriser l'embauche de personnes en insertion qui rencontrent des difficultés sociales et professionnelles pour accéder ou retourner à un emploi durable • Répondre aux entreprises qui expriment des besoins en recrutement de manière plus réactive.	
Mode opératoire	**Chantier(s) à mener** • Auprès des entreprises : – Accompagnement pour la définition des besoins en embauche – Aide au recrutement (par exemple, information sur les conditions et modalités de mise en œuvre des contrats aidés, accompagnement administratif et juridique pour la contractualisation, etc.) – Aide à l'exercice de la fonction tutorale – Actions de sensibilisation relatives à l'accompagnement et au suivi des personnes embauchées • Auprès des bénéficiaires potentiels : – Organisation de formations spécifiques en réponses aux besoins en embauche formulés par les entreprises – Accompagnement social pour anticiper les difficultés extra-professionnelles et réduire les risques de désinsertion (les structures locales d'AIOA auront ici un rôle particulier à jouer) **Méthodologie retenue** • Mettre en place un groupe de travail partenarial associant le Département, les structures AIOA, la	**Objectifs d'effectivité** • 2009 : pérennisation du plateau-technique BTP + un nouveau plateau technique • 2010 : deux nouveaux plateaux techniques • 2011 : trois plateaux techniques **Objectifs de résultat** • Diminuer le nombre de personnes en insertion sur le territoire • Diminuer le nombre d'offres d'emploi non pourvues
	Calendrier de mise en œuvre • Février 2009 : organisation de réunions avec la CCIE et le STP 91 pour bénéficier de leurs retours d'expériences • Février 2009 : identification d'un nouveau secteur puis de quelques entreprises et recensement de leurs besoins • A partir de mars 2009 : construction d'une ingénierie partenariale permettant : – D'identifier et de recruter les personnes dont le profil pourrait correspondre à ces besoins – D'organiser et de prescrire les formations correspondantes – D'accompagner les entreprises dans l'exercice de leur fonction tutorale – D'accompagner les jeunes Cette ingénierie prendra la forme d'un plateau-technique. La possibilité d'hébergement du plateau technique par le CFP sera étudiée (cf. action n°14). • Mars-Avril 2009 : travail rapproché avec le STP pour définir les conditions de pérennisation du plateau-technique BTP (notamment sur la thématique relative à la promotion de clauses sociales dans les marchés publics) • Janvier 2010 : première évaluation de la démarche, ajustement et élargissement à un deuxième plateau-technique • Janvier 2011 : élargissement à un 3e plateau technique • A partir de septembre 2011 : compte-tenu du retour d'expériences, initier la réflexion sur l'opportunité de mettre en place un GEIQ sur le territoire	**Pilote** • Département **Partenaires et financements associés** • CCIE • CALE • Région • OPCA • Syndicats • Groupement d'employeurs Innov'Emploi • ADIE • STP 91
Indicateurs de suivi et d'évaluation	**Indicateurs d'effectivité** • Nombre de plateaux techniques mis en place • Nombre de personnes en insertions embauchées • Nombre d'entreprises concernées	**Indicateurs de résultat** • Evolution du nombre de personnes en insertion sur le territoire • Evolution du nombre d'offres d'emploi non pourvues

3. ALLER VERS UNE GESTION TERRITORIALE DES RESSOURCES HUMAINES

Orientation 1	Anticiper les mutations de l'économie locale et développer une connaissance prospective des besoins des entreprises du territoire
Objectif 1.1	Mettre en place un système de gouvernance partenariale entre les acteurs locaux
ACTION 24	CREER UN COMITE LOCAL POUR L'EMPLOI, LA FORMATION ET LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE POUR IMPULSER UNE DYNAMIQUE DE RESEAU ET DE TRAVAIL EN COMMUN SUR LE TERRITOIRE
Contexte et objectifs	**Constats / enjeux** La gestion territoriale des ressources humaines apparait comme une thematique neuve a l'echelle du territoire. La mise en place d'un systeme de gouvernance partenariale est un prerequis necessaire pour rechercher une complementarite plus forte entre les differents acteurs sur ce sujet. Concretement, il s'agit de structurer un espace d'echange non institutionnalise sur la base d'un partenariat elargi (entreprises, partenaires sociaux, chambres consulaires, institutions publiques et acteurs de la formation et de l'insertion) pour partager les experiences et mieux faire circuler l'information. Cette action est a articuler avec l'action n°2 du programme In'Europe (Priorite 1 -Mesure 1)
	Objectifs généraux • Développer une culture et un savoir-faire partagés en matière de gestion des emplois et des compétences • Favoriser la concertation entre les différents acteurs afin d'assurer une meilleure coordination de leurs interventions
Mode opératoire	**Chantier(s) à mener** • Etudier les conditions de faisabilite de la structure puis monter le projet • Mieux connaitre les besoins des entreprises en matiere de recrutement, de developpement des competences • Mettre en place une production de services commune **Methodologie retenue** • Organiser des groupes de travail thematiques reunissant les differents partenaires visant : (i) le partage d'experiences et la mutualisation d'informations ; (ii) la reflexion a la mise en place d'actions communes innovantes • Mobiliser le dispositif régional « Dialogue social territorial », en particulier les axes « anticipation des mutations et restructurations économiques », « développement de l'emploi et de l'entreprise », « gestion prévisionnelle des emplois et des compétences »
	Objectifs d'effectivité • Structuration du comite partenarial • Activation du dispositif « Dialogue social territorial » **Objectifs de résultat** • Mise en place d'actions communes
	Calendrier de mise en œuvre • Fevrier 2009 : mise en place d'un comite de pilotage partenarial pour monter le dossier et affiner ses conditions de faisabilite et d'eligibilite • Avril-Juillet 2009 : procedure de conventionnement du dispositif régional « dialogue social territorial » • A partir de septembre 2009 (sur une base trimestrielle) : réunions du comité avec des thématiques proposées par les différents acteurs pour mutualiser les expériences dans un premier temps, puis envisager la mise en place d'actions communes innovantes dans un second temps.
	Pilote • CALE **Partenaires et financements associés** • Région • AGEFOS-PME • Département • SPE • CCIE, chambre des metiers • Syndicats • Grandes entreprises (France Télécom, ESP, TEPI, Renault Sports, Coca Cola, etc.)
Indicateurs de suivi et d'évaluation	**Indicateurs d'effectivité** • Signature d'une charte fondatrice du comite
	Indicateurs de résultat • Nombre d'actions communes mises en place

Orientation 1	Anticiper les mutations de l'économie locale et développer une connaissance prospective des besoins des entreprises du territoire
Objectif 1.2	Structurer une fonction de veille stratégique sur l'évolution de l'emploi et du tissu économique du territoire
ACTION 25	DEVELOPPER UNE FONCTION D'OBSERVATION DE L'EMPLOI LOCAL EN S'APPUYANT SUR LES BRANCHES PROFESSIONNELLES
Contexte et objectifs	**Constats / enjeux** Les mutations économiques dans le secteur industriel comme dans le secteur des services peuvent avoir des effets directs ou indirects sur l'emploi local. Il s'agit de structurer une fonction d'observation de l'emploi local pour disposer d'une connaissance fine des secteurs, des métiers, des publics sur le territoire. Les entreprises ciblées sont à la fois les « grands comptes » et les PME/TPE. Cette fonction est un préalable essentiel pour se mettre en capacite de mieux gerer les cycles economique (anticipation des restructurations economiques, anticipation et préparation des transmissions et reprises d'entreprise -cf. action n° 16-, anticipations des évolutions du marché du travail, etc.).
	Objectifs généraux • Disposer d'un diagnostic partagé et continu permettant d'appréhender la situation de l'emploi local et les besoins des entreprises en matière d'emplois et de compétences • Connaitre les besoins des entreprises en matiere d'emplois et de competences et de leur evolution
Mode opératoire	**Chantier(s) à mener** • Definir les objectifs et modalites d'exercice d'une fonction ressource d'observation de l'emploi au sein de la CALE • Formaliser un cahier des charges pour la collecte et le traitement des données au regard des objectifs définis • Harmoniser les données disponibles au sein des différentes sources (DDTEFP, SPE, chambres consulaires, CALE, réseau AIOA, etc.) • Adapter l'offre de service proposée au regard des besoins des entreprises et des publics (cf. action n° **Méthodologie retenue** • Cette fonction sera assurée par le service « développement économique » de la CALE
	Objectifs d'effectivité • Structuration d'une fonction d'observation de l'emploi local au sein de la CALE • Production d'un diagnostic exhaustif et évolutif sur la situation de l'emploi local et ses évolutions potentielles **Objectifs de résultat** • Acculturation de l'ensemble des partenaires sur la situation de l'emploi local et ses évolutions potentielles
	Calendrier de mise en œuvre • Janvier 2009 : définition des objectifs et moyens de mise en œuvre de la fonction d'observation au sein de la CALE • Mars 2009 : structuration et mise en place opérationnelle de la fonction • Avril – Octobre 2009 : production d'un diagnostic sur la situation de l'emploi local : rédaction du cahier des charges des données à collecter, recueil des données auprès des interlocuteurs clé, définition des indicateurs pertinents pour le traitement et l'analyse des données collectées, définition des modalités d'actualisation et de mise à jour de l'outil produit.
	Pilote • CALE **Partenaires et financements associés** • Branches professionnelles • Syndicats • Grandes entreprises (France Telecom, ESP, TEPI, Renault Sports, Coca Cola, etc.) • Région • Département • SPE • CCIE, chambre des metiers • Innov'emploi
Indicateurs de suivi et d'évaluation	**Indicateurs d'effectivité** • Fonction d'observation de l'emploi local pleinement intégrée dans le champ d'action du service « développement économique » de la CALE • Diagnostic exhaustif et évolutif sur la situation de l'emploi local et ses évolutions
	Indicateurs de résultat • Utilisation du diagnostic produit par les acteurs locaux (institutions/entreprises/reseau AIOA) pour la mise en place de nouvelles actions ou l'ajustement d'actions existantes

Orientation 2	**Organiser une mobilité professionnelle et mieux gérer les trajectoires professionnelles**
Objectif 2.1	**Identifier les compétences transversales et transférables et favoriser la mobilité des personnes**
Action 2.5	**CONSTRUIRE UN PARTENARIAT AVEC QUELQUES GRANDES ENTREPRISES DU TERRITOIRE SUR LA GESTION DES METIERS ET DES COMPETENCES**
Contexte et objectifs	**Constats / enjeux** La sécurisation des parcours professionnels des publics dans l'emploi nécessite de mettre en place une coopération étroite avec les entreprises pour mieux appréhender leurs besoins et leurs évolutions en matière d'emplois et de compétences. Les grandes entreprises apparaissent une cible pertinente pour amorcer cette concertation avec le tissu économique. Le dialogue initié avec les « grands comptes » visera en priorité à encourager la mobilité professionnelle des salariés et à faciliter leur reconversion et les préparer à l'exercice de nouveaux métiers. Un certain nombre d'actions pilotées par le service « Développement emplois compétences » de la CCIE existent d'ores et déjà : il s'agit aujourd'hui de créer les conditions de leur mise en œuvre effective et efficace sur le territoire les Lacs de l'Essonne.
	Objectifs généraux • Permettre aux « grands comptes » de participer à la mise en œuvre du projet global de territoire • Anticiper les évolutions des entreprises en matière d'emplois et de compétences
Mode opératoire	**Chantier(s) à mener et méthodologie retenue** • A destination des entreprises : – Elaborer un diagnostic de la situation des entreprises, et de leurs pratiques et besoins en matière d'emplois et de compétences – Mettre en place des actions d'information sur l'évolution des métiers et des compétences – Encourager les démarches innovantes en matière de gestion des métiers et des compétences • A destination des salariés : – Elaborer des bilans de compétences avec pour objectif l'identification et la valorisation de compétences transversales et transférables d'un métier à un autre – Mettre en place des actions d'information sur l'évolution des métiers et des compétences – Orienter vers des modules de requalification
	Objectifs d'effectivité • Structurer un dispositif de travail en commun sur la thématique « gestion des emplois et des compétences » • 2 conventions signées par an avec les entreprises sur la thématique « gestion des emplois et des compétences » **Objectifs de résultat** • Augmenter le nombre de diagnostics réalisés auprès des entreprises • Augmenter le nombre de bilans de compétences réalisés auprès des salariés • Augmenter le nombre d'actions d'information mises en place
	Calendrier de mise en œuvre • Avril 2009 : Rédaction d'une note d'information à destination des entreprises précisant les objectifs et attendus de la démarche • Juin 2009 : réunions de travail avec les entreprises pour définir les modalités de mise en œuvre des actions correspondant aux objectifs présentés • A partir de septembre 2009 (sur la base d'un échéancement à définir avec chaque entreprise) : travail rapproché avec les entreprises et leurs salariés : élaboration de diagnostics, élaboration de bilans de compétences, mise en place d'actions d'information et de sensibilisation, etc.
	Pilote • CALE • CCIE **Partenaires et financements associés** • Grandes entreprises (France Télécom, ESP, TEPI, Renault Sports, Coca Cola, etc.) • Branches professionnelles • Syndicats • Région • Département • Chambre des métiers
Indicateurs de suivi et d'évaluation	**Indicateurs d'effectivité** • Nombre de conventions signées • Nombre de diagnostics réalisés auprès des entreprises • Nombre de bilans de compétences réalisés auprès des salariés • Nombre d'actions d'information mises en place
	Indicateurs de résultat • Evolution du nombre de diagnostics réalisés auprès des entreprises • Evolution du nombre de bilans de compétences réalisés auprès des salariés • Evolution du nombre d'actions d'information mises en place

INSTITUT
D'AMÉNAGEMENT
ET D'URBANISME
ÎLE-DE-FRANCE

2 04 013
ISBN 978 2 7371 1725 1

15, rue Falguière - 75740 Paris cedex 15 - 33 1 77 49 77 49 - www.iau-idf.fr